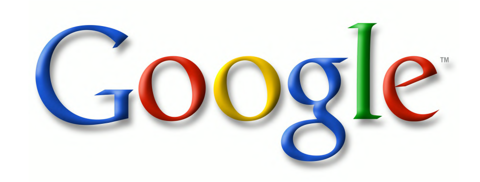
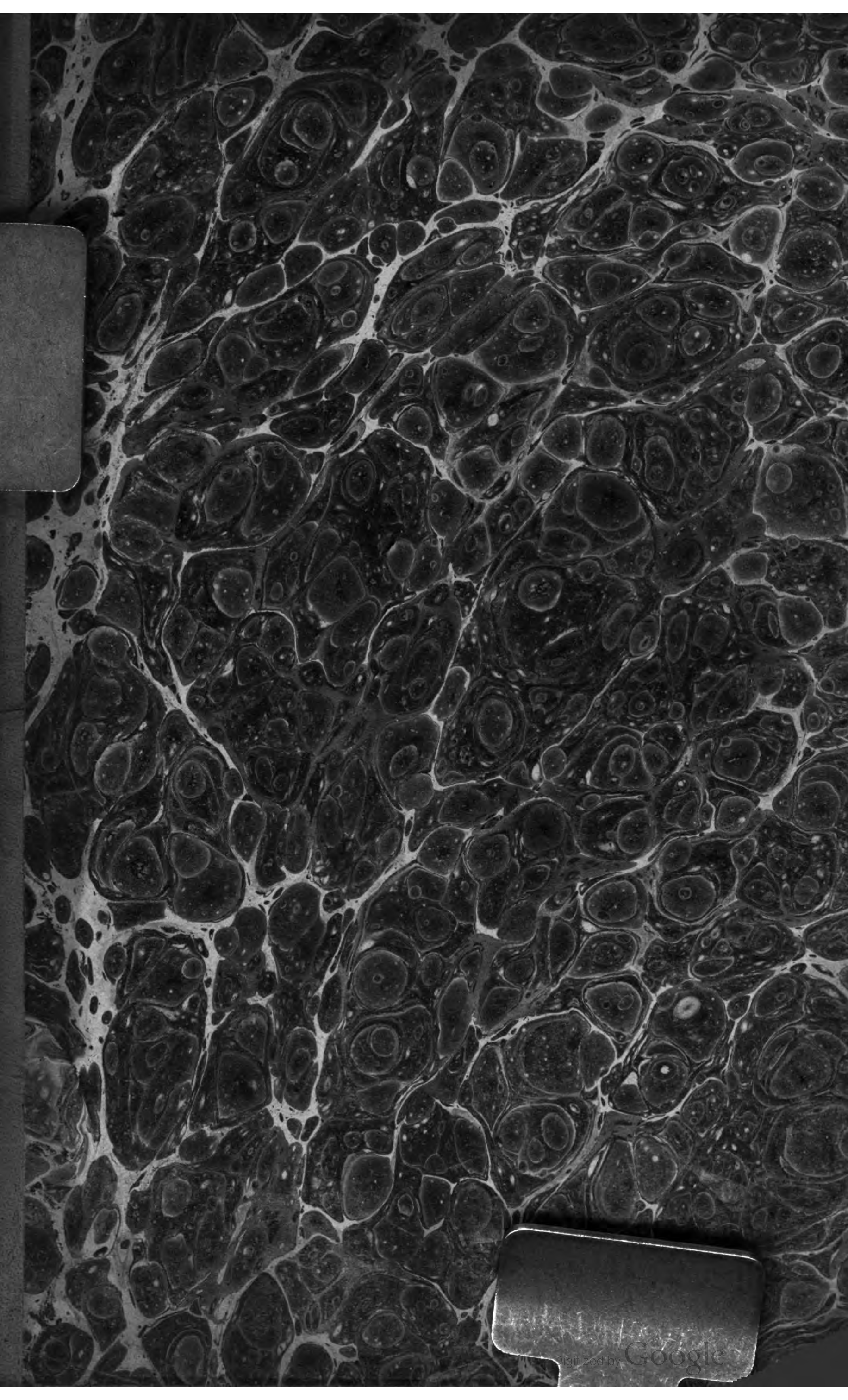
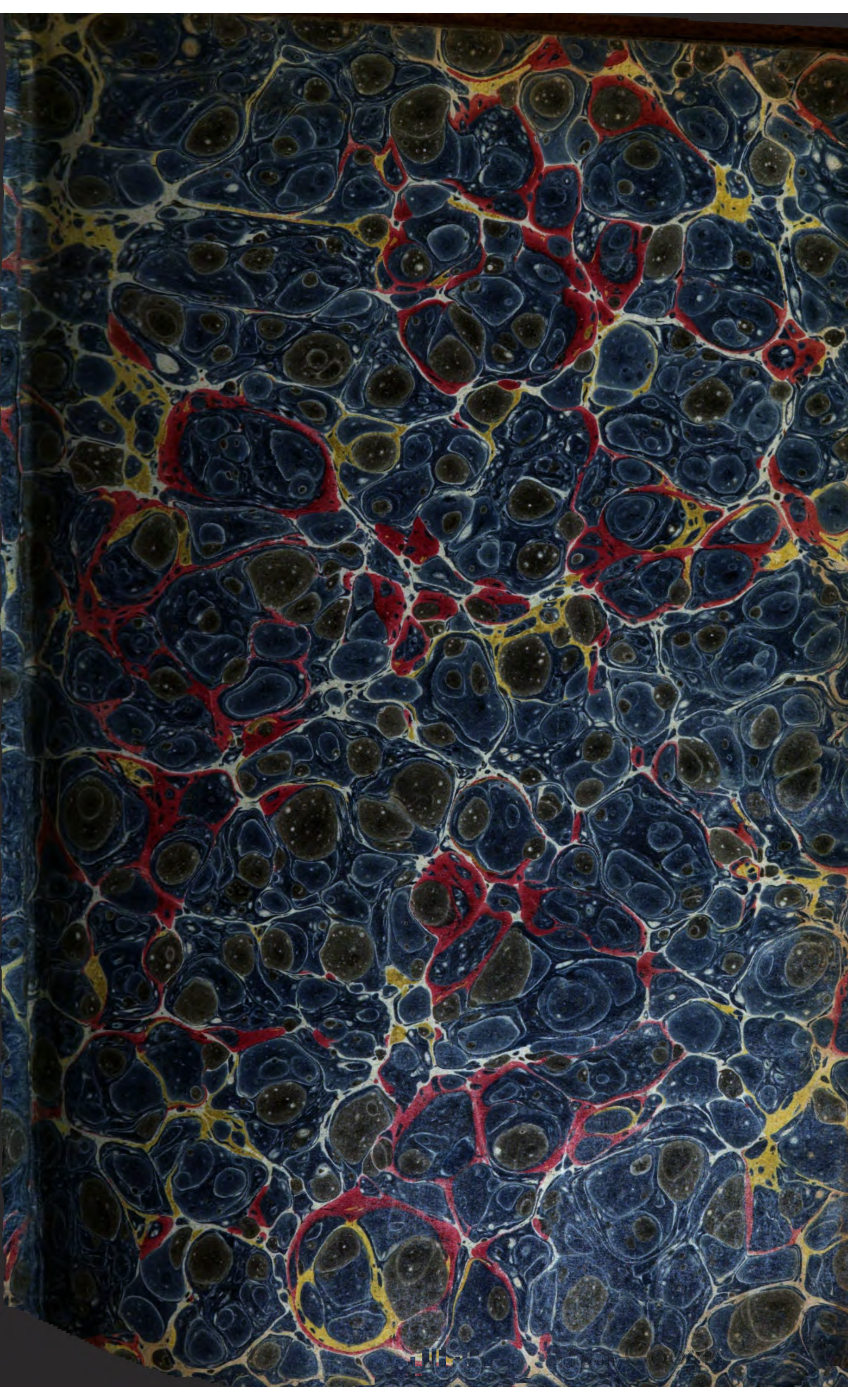








JOURNAL

DES VOYAGES.



JOURNAL DES VOYAGES,

DÉCOUVERTES ET NAVIGATIONS MODERNES

OU

ARCHIVES GÉOGRAPHIQUES

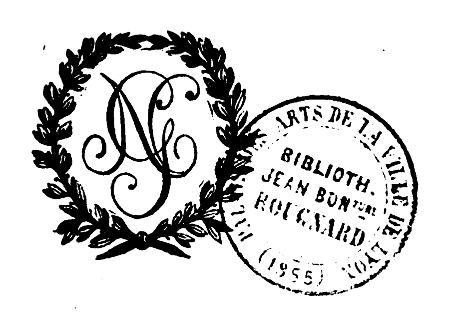
DU XIXe SIÈCLE,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHES ET DE VOYAGEURS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS, ET PUBLIÉ

PAR N. DEVILLENEUVE,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE, ETC.

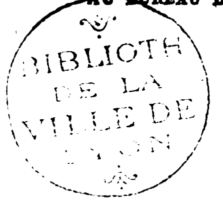
TOME VINGT-NEUVIEME.



PARIS,

AU BUREAU DU JOURNAL, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARCS, N° 57.

1826.





VILLE DE LYON
Biblioth. du Palais des Arts

JOURNAL

DES VOYAGES,

OU

ARCHIVES GÉOGRAPHIQUES

DU XIXe. SIÈCLE.

I. MÉMOIRES ET NOTICES.

OBSERVATIONS GÉOGRAPHIQUES

SUR LA ROUTE

DE SINOPE A CONSTANTINOPLE.

(Mémoire tiré des manuscrits de M. B.***, ci-devant employé dans les consulats de la mer Noire.)

(SUITE.)

L'habitant de ces hautes régions a le teint et la couleur des cheveux de l'homme des pays froids ; mais sa taille et ses formes sont généralement inférieures à celles de l'habitant de la plaine de

Castambol et de la vallée du Kitros. On y remarque d'ailleurs plus d'étrangers. Tous les habitans, au reste, paraissent jouir d'une bonne santé, et on n'apperçoit chez eux aucun symptôme de maladie de peau.

Telles sont les remarques que j'ai pu faire sur ce pays singulier qui est, à peu de différence près, le même pour le climat, le sol et les productions jusqu'au-delà de Ghereda. Après ce que j'en ai dit, on sera sans doute surpris que j'avoue que sa population est assez considérable. J'y ai remarqué une petite ville, deux bourgs et un grand nombre de villages. J'ignore les causes qui fixent autant d'habitans dans un pays aussi peu favorisé de la nature.

La côte septentrionale du lac qui se voit à l'ouest de Ghereda est assez peuplée. J'ai suivi la côte opposée qui n'offre rien de remarquable.

On trouve tous les arbres des pays tempérés, beaucoup d'arbres fruitiers, et entr'autres le noyer dans le vallon par lequel on sort du bassin du lac. Ce vallon très-bien peuplé paraît encore plus agréable après le pays que l'on vient de parcourir.

La plaine de Boli encaissée de tous côtés dans des montagnes plus ou moins hautes, offre un assez beau point de vue de plaine de quelque côté qu'on y arrive. On est même tenté de s'exagérer son étendue, mais quelques heures de route à travers cette plaine détruisent les illusions.



Son encaissement force les nuages à s'y résoudre en pluie ; je l'ai éprouvé en y entrant et en en sortant, car le ciel était beau à ses deux points opposés : le climat y est rigoureux soit par le voisinage des hautes montagnes, soit par l'élévation de son niveau au-dessus de celui de la mer. Ce même niveau entièrement uniforme, rend plusieurs parties de la plaine très-marécageuses. Enfin, il est facile de s'apercevoir que le sol est très-inégalement fertile, et que beaucoup d'endroits dans la plaine ne valent pas la peine d'être cultivés. Je crois cependant que la partie située entre la rive gauche du Billœus et les montagnes est préférable. Elle est au moins plus habitée sur la croupe de ces mêmes montagnes.

L'orge et le froment sont les seules cultures des parties qui ne peuvent être arrosées. Sur les bords du fleuve on ne s'occupe que de celle du riz, et l'avarice, l'ignorance, le fatalisme ont engagé les propriétaires à y fixer leur domicile. Il est impossible que leur santé ne s'en ressente point en automne. C'est cependant la seule partie de la plaine qui soit habitée. La quantité d'arbres plantés autour des maisons, forme en été un cordon de verdure d'autant plus agréable, que le reste de la plaine est entièrement nu.

La population va en général en décroissant après Ghereda, à mesure que l'on avance à l'ouest. On n'a pu prendre de renseignemens sur le nombre des

habitans de Boli, mais, à son étendue, on ne suppose pas qu'elle renferme trois mille habitans dans la ville, où les Turcs paraissent avoir seuls le droit de demeurer. La communauté grecque qui est assez nombreuse, habite un village éloigné d'une demi-lieue de la ville au sud dans un endroit assez marécageux.

L'ancienne Hadrianopolis, nommée par les Turcs Boli, ce qui signifie simplement *la ville*, est située vers l'extrémité occidentale de la plaine à au moins une lieue des montagnes qui la bornent dans cette partie. Cette ville est le siége d'un Mousselimat dont relevent trente-six Cadilics; mais le plus grand nombre est situé vers les bords de la mer.

Peu de forêts sont comparables à l'épaisseur de celles que l'on traverse en quittant la plaine de Boli. Rien n'annonce vers le sommet de la montagne que, depuis bien long-temps, aucun arbre ait été coupé. Le vent renverse ceux qui sont morts, et leurs débris vont engraisser les vallées. Les seules espèces que l'on ait remarquées dans le versant du Billœus, sont le hêtre dans la montagne, quelques arbres verts et vraisemblablement l'if dans le vallon où le fleuve prend sa source.

Comme le bassin du Billœus dans lequel on entre ensuite, jouit d'une température plus heureuse que la plaine de Boli; comme le sol en est plus fertile, les productions sont plus variées, plus abondantes, plus parfaites.

La charpente des montagnes est généralement calcaire; leur pente rapide laisse souvent le roc à découvert. Quoique les racines des arbres retiennent plus ou moins la partie de la roche qui se détruit, et la terre formée par les débris des végétaux, cependant l'inclinaison est telle que la majeure partie de l'une et de l'autre est entraînée dans le vallon par les eaux pluviales. Les arbres à racines pivotantes ont conséquemment trop peu de fonds pour parvenir à un grand accroissement. On ne peut donc espérer de trouver de très-grands chênes que dans les fonds exposés au midi.

Les plus grands de ceux que l'on trouve sur le penchant des montagnes, ont environ 25 pieds des racines aux premières branches, sur 10 à 11 pouces d'écarrissage. Un grand nombre est courbe, et sous ce rapport extraordinairement précieux. Les proportions des arbres croissent ou décroissent à mesure qu'on s'approche ou qu'on s'éloigne du sommet des montagnes. L'espèce dominante est celle connue sous le nom de chêne à cupules chevelues, la meilleure sans contredit pour la marine, lorsqu'elle est coupée dans la saison convenable.

Ce n'est que sur les expositions du midi que croît le chêne. Le hêtre beaucoup plus gros, beaucoup plus élevé se trouve sur toutes les autres, et lorsqu'on ignore qu'il n'est point propre à la marine, on s'éxagère considérablement les ressources des montagnes. Au reste, le hêtre de Na-

tolie est très-bon, et les Turcs l'employent pour les poutres qui soutiennent les ponts dans les vaisseaux de ligne. On le croit en effet propre à cet usage.

Outre ces deux espèces on trouve encore dans les futayes le châtaignier sauvage qui, à cause de l'ombre, est obligé de filer; il s'élève à une très-grande hauteur, et souvent n'a de branches qu'à 40 pieds du sol; mais il n'est point aussi gros que celui que l'on cultive, et je n'en ai guère vu qui eût plus d'un pied d'écarrissage à trente pieds de terre.

Toutes les premières montagnes du bassin de l'Hyppius que j'ai pu examiner, sont en général calcaires. Au-dessus se trouve une seconde chaîne qui est schisteuse, et enfin, en allant vers le Sangaris, on en trouve une dont les montagnes contiennent du quartz et d'autres roches primitives. Ces montagnes qui sont sans doute une prolongation décroissante du Mont-Olympe de Galatie s'étendent vraisemblablement peu dans la chaîne qui ferme à l'ouest le bassin de l'Hyppius.

On ne trouve le chêne et le châtaignier que sur les premières; sur le commencement des secondes on voit encore quelques chênes, mais plutôt du hêtre. Enfin, on ne voit plus que ce dernier et quelarbres verts dans les points les plus élevés.

Dans la vallée qui précède la plaine où serpente l'Hyppius, on distingue le platane, le noyer,

l'orme noir, quelques frênes et plusieurs autres espèces. Je peux seulement assurer que jamais je n'ai aperçu le bouleau que je connaîs très-bien, et dont parlent les traducteurs de Pockocke, mais l'aulne et une espèce de saules dans les îles basses de l'Hyppius.

Ce bassin est certainement aujourd'hui le point de la côte septentrionale de la Natolie le plus abondant en bois de toute espèce, entre le canal de Constantinople, et l'embouchure de l'Halis. La qualité et la variété de ces bois, la facilité de les conduire à la mer, celle de construire ou à l'embouchure de l'Hyppius ou à Héraclée, le voisinage de Constantinople, tout enfin doit fixer l'attention sur le bassin de ce petit fleuve. Il est peu d'endroits où la marine, la menuiserie, le charronnage puissent trouver des ressources plus abondantes, aussi variées et d'une exploitation plus facile. Les Turcs ne connaissent que Sinope, et ses forêts sont épuisées pour long-temps.

L'Hyppius suit les montagnes qui sont au sud et à l'ouest de son bassin. Il est flottable plusieurs lieues avant Deutsché, et navigable un peu au-dessous de cette petite ville. De là à la mer, la distance est peu considérable, et, si son embouchure a du fond, tout se réunit non seulement pour l'exploitation des forêts, mais encore de toutes les autres productions de la plaine.

L'agriculture y est plus soignée que dans celle de Boli. Elle doit en effet donner plus de profit. La

nature du sol retient assez d'humidité pour la végétation, et nulle part il n'est marécageux. Le blé que j'ai vu sur terre était assez beau, et la qualité du pain très-passable, ce qui prouve beaucoup en faveur du grain chez un peuple barbare. On cultive d'ailleurs le maïs, le lin et le chanvre, et cette dernière culture qui existe aussi dans la plaine de Castambol et dans celle de Boli, pourrait être bien plus étendue. L'Hyppius trop encaissé pour être saigné, trop profond pour être barré, s'oppose sans doute à la culture du riz.

Les arbres fruitiers qui se remarquent dans les vergers, sont le noyer, le châtaignier, et quelques poiriers. On voit peu de pruniers, de cerisiers, et surtout de pommiers. Je n'ai aperçu nulle part l'abricotier, le pêcher, ni même la vigne qui doit exister cependant sur les coteaux.

Telles sont les remarques que j'ai pu faire sur l'agriculture de ce petit bassin. La température de son climat est une des plus heureuses de cette partie de l'Asie. Le peu d'élévation de la plaine au-dessus du niveau de la mer, y rend les froids de l'hiver peu sensibles; les bourgeons des châtaigniers et des poiriers étaient ouverts le 16 février. D'un autre côté la chaleur doit rarement y être insupportable en été. Le peu d'étendue de ce bassin et sa direction permettent aux vents du nord de pénétrer partout. Enfin, tout semble prouver que ce climat est à la fois sain et agréable.

Le buffle, dans les parties basses, commence à devenir l'espèce dominante des bêtes à cornes. Je n'ai point vu de moutons dans la plaine, j'en avais peu vu dans celle de Boli; le premier troupeau un peu considérable que j'aie rencontré est près d'Hendeck. Les chevaux sont en petit nombre, et ont peu d'apparence. Le mulet est plus multiplié, les animaux de basse-cour dont on paraît prendre le plus de soin sont les volailles; la quantité en est prodigieuse. Comme dans les pays chauds la plupart a déjà le bec et les pattes jaunes. C'est principalement pour les œufs qui sont transportés à Constantinople qu'on les entretient. J'ai aperçu quelques ruches à Deutsché, et il pourrait y en avoir beaucoup. Il y a sans doute des abeilles sauvages dans les bois.

L'habitant, dont on a déjà parlé sous le rapport du moral, paraît robuste et sain; mais la population est bien inférieure à ce qu'on devrait attendre du sol et du climat. Le vallon par lequel on arrive à la plaine est couvert de ruines, et tous les champs annoncent avoir été enclos il y a peu d'années; mais on n'aperçoit de maison habitée que sur le penchant des montagnes à une assez grande distance de la route. Il en est de même dans la plaine. Elle paraît cependant plus peuplée en allant vers la mer.

Le bourg d'Hendeck, très-heureusement placé pour la nourriture de nombreux troupeaux de toute

espèce, est construit sur un coteau en pente très-douce, dont le sol, quoique sablonneux, entretient cependant une végétation magnifique. Des arbres fruitiers de toute espèce entourent les habitations et beaucoup de poiriers surtout sont épars dans les champs. C'est le premier endroit où j'ai vu la vigne en treille, élevée jusqu'au plus haut des arbres des vergers.

Le sol de toute la plaine du Sangaris est en général un sable très-gras. Des pluies abondantes que les montagnes, les forêts, l'encaissement de la plaine fixent dans ce bassin, en rendent sans doute le sol fertile, malgré sa qualité, sous cette latitude déjà très-méridionale. D'ailleurs, plusieurs ruisseaux en arrivant dans cette plaine, s'y changent en marais, et la fertilisent aux dépens de l'air.

Hendeck est plus élevé que Deutsché; mais il y a peu de différence entre le niveau des deux rivières. Le cours du Sangaris plus tortueux et surtout beaucoup plus long, se ressent conséquemment moins de l'influence des vents de mer. Aussi la température de ce bassin est-elle beaucoup plus chaude et beaucoup plus malsaine que celle du précédent.

De très-beaux bois de construction, principalement au sud et à l'ouest de ce bassin, quelques arbres peut-être propres aux mâtures, que l'on aperçoit au sud, peuvent être conduits par le Sangaris à la mer.

Les autres productions de ce bassin sont du blé superbe à en juger par la qualité du pain. Celui que l'on trouve à Katergi-Keuy, est le seul beau que l'on voye depuis Castambol.

Je n'ai pu me procurer du grain en nature, j'ignore conséquemment si celui de ce pays est de l'espèce connue sous le nom d'*arnaout* ou blé dur; mais tout porte à le croire. Après le blé, la culture la plus importante est celle du riz. On en récolte beaucoup, mais on prend si peu de soin, lorsqu'on le sépare de la paille, que la terre de l'aire adhère aux grains et ne peut plus en être séparée. Peut-être aussi cet inconvénient tient-il au défaut de maturité. Les autres produits de la terre sont du maïs, du lin et du chanvre.

Les clôtures continuelles de tous les champs, donnent absolument au pays un air de ressemblance avec le Milanais, vers l'embouchure du Tésin. On voit d'ailleurs qu'il en a les produits.

C'est à Katergi-Keuy que l'on commence à apercevoir pour la première fois des muriers; mais ces arbres, abandonnés à eux-mêmes et extraordinairement élevés, prouvent que l'habitant n'en tire plus parti pour l'éducation des vers à soie. On en rencontre une assez grande quantité entièrement sauvages, sur les coteaux de la route de Sabendja.

On trouve également dans cette direction plusieurs coteaux qui seraient très-propres à la culture

de la vigne; mais elle paraît abandonnée depuis long-temps. Ce pays ravagé par les levées de l'Asie en temps de guerre, ne conserve de treilles que dans les vergers, et elles s'y élèvent au sommet des arbres.

Je n'ai point aperçu de moutons dans la plaine; en effet, le sol trop humide, trop gras, souvent détrempé au point qu'on s'en tire difficilement à cheval, ne peut être parcouru, au moins dans l'hiver, par un animal faible, dont la toison devient un fardeau excessif lorsqu'elle est imprégnée d'eau, surtout d'eau fangeuse.

On ne voit plus de bœufs que dans les forêts, sur les montagnes. En revanche le buffle, presque seul habitant de la plaine, est superbe et très-multiplié. Il est, en effet, peu de pays où il puisse rencontrer un sol et un climat plus favorables à ses habitudes et à son tempérament.

Le cheval très-rare dans cette plaine, n'y forme d'ailleurs qu'une race dégénérée.

On aperçoit à Katergi-Keuy et à Sabendja quelques ruches; elles devraient être beaucoup plus multipliées, et le pays est trop favorable aux abeilles pour qu'il n'en existe pas un grand nombre de sauvages dans les forêts.

On soigne la volaille dans le même but et avec la même attention, que dans la plaine de l'Hyppius.

Le Sangaris et le lac de Nicomédie sont, dit-on, très-poissonneux. Je n'ai aperçu, au reste, aucun

instrument de pêche et j'ignore de quels moyens se sert l'habitant pour prendre le poisson. Le Sangaris roule dans une terre végétale, sablonneuse, un peu de quartz et des marbres de différentes couleurs.

Il est surprenant et fâcheux qu'un pays aussi fertile soit presque sans habitans. Entre Hendeck et Sabendja, on ne trouve d'autre village que Katergi-Keuy, et à peine trouve-t-on une maison entre Hendeck et le Sangaris. On en aperçoit un peu davantage sur la rive gauche du fleuve. Il n'en a pas toujours été ainsi. On retrouve souvent des fondations de maisons et des indices d'une culture qui n'est pas même très-ancienne. Enfin la dépopulation de ce riche pays est attestée à chaque pas. Sur un sol aussi plat, sous un climat aussi chaud, l'accroissement, la multiplication des marais doivent y rendre l'air plus malsain de jour en jour. Sur le bord des coteaux en remontant vers la plaine de Nicée, le pays paraît plus peuplé. On aperçoit aussi plusieurs villages dans la plaine, au-dessous du point où j'ai traversé le fleuve.

Les produits de l'agriculture diminuent du moment que l'on s'éloigne du Sangaris à l'ouest. Le sol des coteaux d'abord argileux, finit par être marneux et crayeux. Enfin, l'on trouve du quartz et des débris d'autres pierres primitives dans le versant de la chaîne de montagnes qui, du Mont-Olympe près de Pruse, remonte vers la Galatie.

Le sol ne redevient fertile que dans le vallon qui se trouve au fond du golfe.

Beaucoup de bois et le voisinage du lac rendent l'atmosphère humide. La beauté de la verdure au printemps a sans doute fait illusion à Pockocke et lui a fait regarder ce pays comme fertile. Sabendja qui ne récolte pas certainement assez de grains pour sa subsistance, ne mérite de fixer l'attention sous le rapport de l'agriculture que par ses vergers qui sont superbes, et par la culture des mûriers que l'on tient à la hauteur des oserayes aux environs de Paris, et que des courans d'eau bien ménagés permettent d'arroser quand il est nécessaire. Le voisinage du lac, beaucoup de bois, de pâturages, de nombreux troupeaux donnent à ce pays une grande ressemblance avec certains cantons de la Suisse.

Un peu avant d'arriver au versant des eaux vers le golfe, les forêts disparaissent tout à coup et sont remplacées par des taillis très-jeunes et continuellement ravagés par les troupeaux et les charbonniers.

En entrant dans le bassin du golfe, des oliviers, des vignes, des pêchers, dont la floraison était complete le 20 février, enfin, toutes les productions des bords de la Méditerrannée, récréent l'œil du voyageur qui n'a rien aperçu de pareil depuis long-temps. L'olivier n'est plus sauvage, mais il l'est plus qu'à Sinope. Enfin, plusieurs remarques portent à penser

que l'hiver est souvent plus rigoureux dans ce golfe que vers l'embouchure de l'Halys.

Je n'ai pu m'empêcher de remarquer que la principale culture des jardins, non-seulement à Nicomédie, mais même sur la côte en allant vers Constantinople, était celle du poireau. Il y a des champs entiers de ce légume. Il s'en expédiait à la fin de février, des cargaisons pour Constantinople et des charges pour l'intérieur. Après cette culture, qui est la dominante, vient celle de l'ail et surtout de l'oignon, qui est assez sucré pour être mangé cru. La vigne très-multipliée se cultive sur les collines.

Plusieurs centaines de chevaux, très-vilains et qui servent au transport du charbon, paissaient dans le vallon qui précède le golfe. Je n'en avais pas vu autant ensemble, depuis la plaine de Castambol.

Les troupeaux de moutons deviennent également assez nombreux, à mesure que l'on approche du golfe. Ceux de vaches diminuent au contraire; mais l'espèce de celles que l'on nourrit aux environs du lac est assez belle.

Je n'ai pu me procurer de renseignemens raisonnables sur la population de Nicomédie; mais j'ai appris que beaucoup de villages grecs étaient semés çà et là autour du golfe. La communauté grecque est même assez nombreuse dans la ville.

CHAPITRE SEPTIÈME.

Commerce, industrie. Observations à cet égard.

La plaine à l'ouest de Castambol et la vallée du Kitroz sont, comme on a pu le voir, des pays uniquement agricoles. Les habitans des parties latérales sont plus occupés de la nourriture des troupeaux que de l'agriculture.

La Turquie est aujourd'hui un pays si barbare; la croyance de Mahomet est si propre à l'abrutissement; le gouvernement est si oppresseur que personne ne pense aux générations futures. A peine ose-t-on travailler pour l'année suivante. Il résulte delà que tout dégénère et rien ne s'améliore. Il ne faut donc point s'attendre à des détails satisfaisans sur le sujet que l'on traite.

Des bœufs faibles, souvent des vaches sont employées au labourage. On supplée au défaut de force par le nombre. Des femmes, des enfans, sont occupés à faire tirer chaque couple pendant qu'un homme dirige le soc. J'ai souvent vu six bœufs, une femme, deux enfans et un homme employés à tracer le sillon. Le soc fait en bois, par économie, est à peine armé d'une petite pointe de fer; du reste la charrue n'a ni coutre, ni clés, ni roues. Une pareille construction serait trop dispendieuse; aussi les racines des plantes parasytes ne sont point coupées,

le sillon a à peine quatre pouces de profondeur et cependant les animaux sont très-fatigués et on emploie environ le double de temps q'ailleurs, à labourer la même surface. D'ailleurs les animaux sont mal attelés, ils sont courbés sous le joug et tirent seulement de la naissance du garreau; enfin réduits à chercher eux-mêmes leur nourriture, ils sont bientôt épuisés de fatigues : il faut relayer; la femme et les enfans courrent après les bêtes de rechange, l'homme se repose et tous perdent ainsi un temps considérable. De plus les Turcs qui commencent leurs travaux le matin de très-bonne heure, les finissent aussi trop tôt, et perdent ainsi les heures de fraîcheur de la soirée; mais les ablutions et la prière les y obligent.

Il est rare que l'on employe du fumier, cependant cet usage n'est pas tout-à-fait inconnu; je l'ai vu pratiqué dans la plaine à l'ouest de Castambol, dans certaines parties de la vallée du Kitros et dans la plaine de Boli.

Les détails que je viens de donner suffisent pour prouver que la préparation de la terre est d'un côté très-pénible et de l'autre insuffisante. Je n'ai pas eu occasion d'examiner les semences, mais un long séjour à Sinope m'a appris que l'on ignore qu'il soit nécessaire de les changer et même de les nétoyer. C'est sans doute à cette indifférence qu'il faut attribuer la dégénération du blé de certains cantons qui jadis en produisaient de très-beau.

L'usage de fouler les blés immédiatement après la récolte, est généralement établi en Asie. Il est cependant quelques endroits où on le conserve en meules, et je crois en avoir vu dans la vallée du Kitros. La grosse paille est séparée avec une fourche et reservée pour la nourriture des chevaux. Au moyen d'une pelle et du vent on disperse plus ou moins l'enveloppe des épis. Le grain, mêlé avec beaucoup de terre et avec les graines de toutes les plantes que le labourage n'a pas détruites, est transporté dans des magasins généralement humides et amoncelé jusqu'à l'époque de la vente, de la consommation ou des semences. Tels étaient au moins ceux de la campagne où j'ai séjourné. On ignore absolument l'usage du crible, des moulins à grille et à vent, et, si cet état de choses durait, il serait possible que, sous un siècle, on récoltât dans certains cantons, moins de blé que de graines malfaisantes.

L'orge qui a la propriété d'être contraire à la propagation des herbes, parcequ'il les étouffe, est d'une meilleure qualité et contribue peut-être à conserver la culture du blé; mais il est douteux que l'habitant ait fait cette observation.

Tel est, à peu de différence près, l'état de l'agriculture, dans toute la partie de l'Asie que j'ai parcourue. Lorsque le sol est plus friable, comme dans le bassin de l'Hyppius et dans celui du Sangaris, on laboure plus profondément et on déracine ainsi

les herbes qui nuisent à la reproduction du blé ou qui gâtent les farines. C'est donc au sol et non à l'industrie qu'il faut attribuer la conservation de la qualité des grains dans certains cantons.

Le superflu de la consommation des cultivateurs de la plaine, à l'ouest de Castambol, fournit en partie aux approvisionnemens de cette ville; son éloignement de Sinope, le seul port à sa portée, ne peut lui assurer d'autre débouché, quand même la qualité des grains de cette plaine s'améliorerait.

Les soins des troupeaux ne sont guères mieux entendus; aussi les profits que l'on en tire sont-ils, comme ceux de l'agriculture inférieurs à ce qu'ils devraient-être.

Il y a peu de moutons à l'ouest de Castambol; et, comme on l'a dit, la chaîne de montagnes qui borne cette plaine au midi, nourrit plutôt des chèvres dont l'éducation est plus utile aux habitans. Le commerce de ces toisons se fait par Angora et Smyrne. L'emploi des laines, leur préparation, leur utilité dans les manufactures de camelot d'Europe, est trop connue pour en parler. Il ne manque à Sinope que des capitaux pour enlever à Smyrne la majorité de cette branche de commerce.

J'ai mangé de la viande d'une de ces chèvres, âgée d'un an et qui, malgré la beauté de sa toison, fut sacrifiée pour la fête du Courban Baïran. La viande de chèvre ordinaire est malfaisante en hi-

ver. Je n'ai point été incommodé par cette nourriture continuée pendant deux jours, et j'ai trouvé qu'elle différait très peu pour le goût de la viande de bon mouton. *

Quoique ces chèvres soient très-abondantes aux environs de Castambol, on en envoie peu aux boucheries; elles tirent leurs moutons des montagnes de la Caramanie et de la chaîne qui sépare ce pays de la mer Noire.

Cette chaîne nourrit, surtout vers le cap Kerempi, d'assez nombreux troupeaux de bêtes à laine. J'ai beaucoup vu de ces animaux, ils sont tous de l'espèce à large queue; leur laine est grossière, il s'en trouve une grande quantité de brune, de noire, de rousse. Il y en a au-delà des besoins des habitans et on ignore ce qu'il font du superflu qui au reste ne mérite pas de fixer l'attention des étrangers, ni par sa qualité, ni à cause de la difficulté du chargement, qui pour eux ne pourrait se faire qu'à Sinope ou à Amastra.

Sous un meilleur gouvernement les moutons pourront se multiplier et leur laine s'améliorer par les moyens connus et pratiqués aujourd'hui partout en Europe. Le climat, la nourriture, les eaux, enfin tout ce qui est nécessaire à ces animaux s'y trouve réuni.

Les troupeaux de gros bétail sont plus généralement répandus et plus multipliés dans ces deux chaînes de montagnes et dans les plaines qui les séparent.

Les chevaux, dont les maîtres ont la moindre aisance, sont ordinairement nourris avec de l'orge et de la paille hachée. On n'est point dans l'usage de leur donner du foin, on le regarde même comme une nourriture qui leur est contraire; on observe seulement de les mettre tous les ans au vert, pendant un mois au moins. On ne connaît l'avoine que dans les parties très-froides; celle que l'on cultive ailleurs est destinée à la basse cour. Les chevaux de paysans sont chargés eux-mêmes de pourvoir à leur nourriture presque toute l'année; on leur met des entraves aux deux pieds de devant et on les abandonne dans les forêts.

Ce sont ces derniers qu'il faut regarder comme l'espèce particulière au pays; leur taille est de quatre pieds sept pouces à quatre pieds dix pouces de terre à la naissance du garreau. Ils sont bien membrés, quoiqu'ordinairement ils aient la jambe fine; leur croupe n'est point assez arrondie, leur encolure est un peu forte, mais il faut observer qu'il est très-rare d'en trouver qui aient subi la castration; ils sont rarement ombrageux, ce qui annonce une bonne vue; ils sont très-doux, très-forts et soutiennent des fatigues dont on n'a point idée en Europe. Le défaut de pansement, la vie presque sauvage qu'ils mènent, leur ôte au premier aspect une partie de leur apparence, mais un peu d'attention fait bientôt distinguer leurs qualités.

Ces chevaux qui ne sont jamais employés au trait, y sont en effet peu propres; ils sont trop petits et surtout trop fins.

On ne peut s'empêcher de remarquer qu'ils sont sujets à une maladie qu'il faut connaître pour lui donner ce nom. Une espèce de gale leur attaque la queue et en fait tomber le crin dans la partie supérieure. Celui qui répousse se hérisse et ressemble assez au poil piqué des chevaux dont les jambes s'engorgent dans les pays trop humides. Ce défaut et celui de leur croupe, leur donne par derrière l'apparence de mulets. Cette maladie ne paraît d'ailleurs rien leur ôter de leur force et ne se manifeste que dans la vieillesse, mais on ne connaît point de moyen de la guérir. Les chevaux de peine y sont plus sujets que les autres.

Ceux des agas, des particuliers riches sont choisis comme dans tous les pays; mais la plupart viennent des terres de Tchapan-Zadé, au sud et à l'est de l'Algassys. On en prend beaucoup plus de soin et ils sont plus renommés.

Il est surprenant que dans un pays où il existe tant de chevaux, il soit presque impossible de se procurer du crin; jamais on ne les peigne. Les Bohémiens qui habitent les forêts, épilent la queue de tous ceux qu'ils peuvent attrapper; peut-être cette opération est elle cause de la maladie dont on vient de parler. Au reste on fait avec ce crin, une toile assez belle qui sert pour les tamis.

L'espèce des bêtes à corne est, comme on l'a dit, remarquable par sa petitesse; elle l'est encore par un poil très-long et hérissé, que l'animal ne perd que dans la belle saison. Je crois avoir remarqué cependant que ce poil était moins long et moins désagréable dans les régions où la rigueur de l'hiver oblige à renfermer les bestiaux et à les nourrir.

La petitesse de la taille tient aux travaux auxquels les femelles sont soumises comme les mâles, même pendant le temps de la gestation. Elle peut aussi tenir à une nourriture insuffisante pendant les derniers mois de cette époque, à l'accouplement avant que les animaux aient pris leur accroissement, au défaut de croisement des races, de choix des mâles; enfin à toutes les causes qui font dégénérer les espèces et qu'un peu de soin pourrait empêcher.

Ces animaux abandonnés à eux-mêmes, précisément comme on abandonne le gibier dans les parcs, n'ont qu'une époque dans l'année pour les amours. Il en résulte que toutes les vâches vêlent depuis la mi-février jusqu'à la fin de mars; l'époque où, dans cette région, il tombe le plus de neige, est en février et en mars, et les mères, au moment de mettre bas, sont souvent tuées.

Moukata, 16 *février*. — L'embouchure de Parthénius a deux brasses et demie d'eau. Je ne crois pas qu'il existe de rivière sur la côte

turque, entre le Phase et le Danube, qui ait une embouchure aussi navigable. Je répète que cette rivière mérite d'être remontée. La *Pregel* qui fait la prospérité de Kœnigsberg n'a pas autant de fond. Mais sans chercher d'autres exemples, j'observe que dans l'état actuel de la Turquie, le cabotage d'Amastra et de Bartin avec Constantinople est prodigieux. Que portent des bateaux de 6 à 10 hommes, dont le fret est très-cher malgré la sobriété et les privations de l'habitant? des pommes, des châtaignes, des toiles et des merrains pour les ponts de bâtimens. Les cuirs, les laines, les suifs, les cires, les safrans vont à Ismith. J'ai suivi ces transports, et mes réflexions à ce sujet sont consignées ailleurs, il suffit ici que je puisse assurer que les frais de transport et de dépérissement de la marchandise, surpassent de beaucoup les assurances dans la belle saison, jusqu'à Constantinople.

Je ne connais pas le débouché des toiles, mais je crois qu'il nous importerait de nous en emparer, ne fut-ce que pour faire le bénéfice que nous laissons faire aux Grecs. Quant au merrains, j'observerai 1° qu'ils sont de sciage, qu'ils sont en hêtre, et qu'il faut être Turc pour faire des merrains de hêtre; 2° que cette marchandise est très-rare et très-chère en France, et que les merrains de ce pays, soit pour ponts de bâtimens, soit pour barriquer, seraient préférables à ceux des mauvais bois d'Amérique, et ceux-ci cependant se débitent. Cet article mérite

rait seul un long détail au moins superflu ici. Mais quand on songe aux riches productions des bords du Parthénius, des cires, des suifs, des laines, des cuirs, on ne peut que regretter de voir ce riche commerce hors de nos mains.

Les bois de construction excellens sur les bords du Parthénius, sont peut être ceux de toute cette côte qu'il est le plus facile de charger. Cet objet seul mérite attention. On ne connaît que Sinope et Sinope est épuisé.....

Que conclure de tout ceci? Que ce pays a le germe d'un grand commerce, mais qu'il faut le créer; que malheureusement tout y est à faire, même le gouvernement intérieur. Ils nous importe que ce peuple ne soit qu'agricole, mais il nous importe qu'il le soit. Aujourd'hui il n'est que sauvage, et la propriété est chez lui à peine distincte et toujours incertaine. Tâchons donc de lui faire faire ce premier pas vers la civilisation, et alors le commerce des côtes de la mer Noire cessera d'être insignifiant.

Une excursion dans les bois a résolu un doute que j'avais déjà conçu en allant à Ismith. En France on est obligé dans certaines provinces de couper le bois en terre pour que les rejetons poussent; dans d'autres, on laisse quelques pouces de bois au-dessus du sol, les tiges partent du niveau du sol, et le bois coupé se pourrit. Ces baliveaux sont sujets à s'éclater par les vents. Ici, où l'habitant n'est occupé

qu'à diminuer sa peine, il coupe le bois à la hauteur où il n'est point obligé de s'incliner, de façon que dans les pentes rapides, lorsque le coupeur est placé dans la partie élevée, il coupe souvent les arbres à 5 pieds du sol. Partout ailleurs ce tronc mourrait, ou poussant quelques tiges du pied, la partie tronquée se pourirait. Le tronc repousse, et pour faire comprendre un fait que je crois inconnu à nos agriculteurs, je dois dire que non seulement il pousse des branches, mais que le tronc même s'élève au-dessus du sol, pousse des branches plus ou moins horisontales très-vigoureuses, et s'élève lui-même à 15 ou 20 pieds du sol. J'ai examiné plusieurs de ces arbres qui pourraient fournir de très-bons coudes si rares en France, et indispensables pour le soutien des ponts de bâtimens. Quoiqu'il en soit, ces arbres repoussés ont absolument l'aspect de ceux de nos haies, et lorsque l'on voit d'aussi épaisses forêts, on ne peut comprendre le travers d'esprit qui engagerait des hommes paresseux et indifférens à monter à 20 pieds dans un arbre, et le détériorer plutôt que de le couper par le pied.

Le hêtre ne jouit pas du même avantage, au moins aussi généralement. Comme les deux espèces de chênes qui possèdent cette propriété, sont celui à cupules velues, et je crois celui de l'Avelanède, c'est une raison de plus pour en introduire la culture dans les Cévennes, les Pyrénées et même les Basses-

Alpes. Cet excellent bois, trop dur sans doute pour être aussi promptement pourri que l'autre chêne, par une plaie exposée à toutes les influences météorologiques, pousse des branches dont l'écorce recouvre cette plaie, et qui par cette raison sont obligés de se diriger horisontalement. Les bois d'un pied à 15 pouces d'écarrissage et de 20 à 25 pieds de long, sont communs; les petites courbes également. On doit trouver dans l'intérieur de plus grosses pièces, mais comme je le répète, la seule forêt de la côte est celle dont l'exploitation soit facile.

Le pays passe pour si sûr, que l'on m'assure que l'on pourrait envoyer un enfant porter de l'argent impunément. Ce fait que je crois vrai, contraste bien singulièrement avec la misère de l'habitant. On ne fait pas même ici le pain; on fait avec de la farine détestable des gâteaux sans levain, cuits sous la cendre, comme les Israélites.

Le buffle assez abondant dans les vallées, est beaucoup plus petit que sur les bords du Sangaris. Les chevaux, très-petits, ont à peine la taille de ceux des hussards. J'en ai peu vu de bien proportionnés.

Dimanche 17. — Nous entrons dans la rivière de Bartin à 11 heures. L'embouchure de la rivière de Bartin située à 82 m. vers l'est d'Héraclée, et à 18 ouest d'Amastra mérite de fixer l'attention. Voici à cet égard des remarques exactes.

L'embouchure de cette rivière est située au N-N-O; sa profondeur est de 10 à 12 pieds (le pied de 15 pouces) suivant le vent de sud ou de nord. Cette embouchure placée entre deux caps qui vont en s'élevant rapidement vers l'intérieur, et qui ont plus de 10 toises au bord de la mer, fait partie d'une côte singulièrement escarpée. Lorsqu'on arrive de la pleine mer, cela doit rendre ce point d'autant plus dangereux et plus difficile à reconnaître que la largeur de cette embouchure est très-peu considérable. Je ne crois pas qu'elle soit de 120 toises, mais elle est certainement de plus de 100. Un banc qui se trouve à la rive gauche du fleuve et à la droite du port oblige à ranger très-près la rive opposée; lorsqu'on a passé ce banc, il faut venir passer derrière en suivant la sinuosité du rivage. Il résulte de là, que c'est ce banc et cette sinuosité du rivage qui conservent la profondeur du chenal, qu'il serait facile de baliser d'une manière un peu plus distincte. On peut mouiller en s'enfonçant dans les sinuosités de la rivière jusqu'à plus d'une lieue au-dessus de son embouchure, mais il faut un pilote, parce que le fond est tantôt à la droite, tantôt à la gauche du fleuve, encaissé dans des montagnes très-escarpées qui lui permettant peu de s'étendre, conservent la profondeur de son lit. Sa largeur comparable à celle de la Saône à Chalons, lui ressemble encore sous le rapport de la tranquillité. Cette largeur est en général de 50 à 60 toises. Plus

de 30 bâtimens dont quelques-uns à trois mâts paraissent avoir hiverné ici, s'y réparent et s'y carénent.

Quelques oliviers presque étouffés dans un bois de lauriers, déposent en faveur du climat, et prouvent que ces rives n'ont pas été toujours aussi délaissées qu'aujourd'hui.

On commence à trouver le buis, il vient dans les expositions du nord, sur une roche calcaire.

Lundi 18.—La nécessité de séjourner m'engage à profiter de la circonstance pour voir Bartin. La rivière que l'on remonte, toujours très-tranquille et très encaissée, a la même profondeur auprès de la ville qu'à son embouchure. Je compte 70 bâtimens pontés dans la rivière, dont 8 à 10 Bochiftés au plus, quelques bâtimens de 200 tonneaux, me dit-on, et je le crois; enfin, une corvette percée pour 18 canons, mais non armée.

La ville de Bartin, bâtie sur un tertre au milieu d'une plaine arrosée en partie par la rivière, paraît bien déchue de son antique prospérité. Les maisons trop distantes les unes des autres, lui donnent l'aspect d'un village. Quelques-unes ont un air de propreté qui annonce toujours l'aisance en Turquie. L'habitant qui vit en général du cabotage et de la construction, paraît moins pauvre qu'ailleurs. Je n'ai presque rien vu dans les boutiques qui annonçe une grande consommation; il est vrai que presque tous les habitans font tout venir, même leurs habits, de Constantinople; j'ai vu des Turcs

faire le métier de tailleur. Quoique le nombre des Grecs ne doive pas être fort grand, je présume qu'il doit y en avoir à cause de la quantité de boutiques fermées, vraisemblablement à cause de la fête.

Le sol commence à devenir crayeux. On m'a assuré que Sifarambol était à deux journées, l'une de 8, l'autre de 9 heures.

La plaine de Bartin qui doit avoir plus de 5 lieues de long, sur au moins 3 de large, se dirige dans sa longueur du N-E au S-O, elle doit aller finir aux montagnes qui abritent la ville de Bolon du N.

Les vaches sont en général en très-petite quantité et moins belles à Bartin que sur les bords de la mer. Je n'ai point vu de moutons, j'y ai vu des chèvres pies, mais de l'espèce ordinaire. On mange en général beaucoup de bœuf. Le pain est assez bon. Le territoire produirait sans doute davantage sous une autre domination, mais ce pays dans un état plus prospère ne récoltera jamais que sa consommation en blés; en retournant à la mer, le lit de la rivière se resserre tellement, que l'on croirait plutôt s'enfoncer dans l'intérieur d'un pays de montagnes, que marcher vers le rivage; point d'oliviers, de treilles, végétation tardive.

Mardi 19. — Je crois que Beauchamp a déterminé la latitude de Bartin (vraisemblablement de l'embouchure); on estime la distance jusqu'à Gétros, à 54 m. J'ai trouvé qu'un cap qui est près de Kitros à

l'O, formait avec l'embouchure du Parthenius un angle ouvert d'environ 10° (je me suis servi de la boussole du bateau pour cette opération, dont à cause du langage je ne puis garantir l'exactitude à un degré près), mais cette ouverture place Gétros 9 m. turcs ou 2 lieues environ plus N. que l'embouchure du Parthenius. Une même opération m'a donné pour Kerempi vu de Kitros, une ouverture de 22° 30′, sur une longueur de 30 milles, ce qui place Kerempi plus N de 16 m. ⅗ ou un peu plus de 4 lieues.

Le mouillage de Bartin est facile à distinguer de celui d'Amastra, en ce que les deux anses qui sont à l'est et à l'ouest de ce dernier, sont moins escarpées au bord de la mer et moins boisées.

Je ne dirai rien du mouillage d'Amastra, je ne pourrais en parler que par ouï-dire; mais l'isthme qui unit la presqu'île qui forme son port au continent, m'a paru beaucoup plus basse que celui de Sinope; d'un autre côté, la presqu'île beaucoup moins élevée se détache infiniment moins qu'à Sinope, des montagnes qui d'ailleurs sont plus hautes; ces inconvéniens sont très-grands pour reconnaître ce mouillage par un temps couvert.

Les montagnes s'élèvent considérablement après Amastra, celles du rivage, élevées de 3 à 400 toises sont surmontées d'autres encore plus élevées; mais au-dessus de Kitros, à l'embouchure de la rivière dont j'ai parlé, qui passe à travers une déchirure,

les montagnes à pointes aiguillées doivent avoir de 6 à 700 toises au-dessus du niveau de la mer. C'est leur prolongation toujours décroissante qui va former le cap Kerempi. La direction de cette chaîne est à-peu-près du N-O au S-O.

La déchirure dont j'ai parlé peut servir à reconnaître les environs de Kitros, mais le port même est bien difficile à distinguer. Il n'en vaut à, dire vrai, guère la peine.

Une route de Bartin à Castambol est presqu'impossible sans de grands détours, mais en passant à l'embouchure de la rivière dont j'ignore le nom, je la crois facile pour Ineboli, et de là à Sinope. Cette route serait plus utile que l'on ne pense.

Le cap Kerempi a une si mauvaise réputation que je m'étais figuré que ces côtes escarpées ne présentaient point d'apparence d'habitation. C'est une des parties de l'Asie-Mineure aujourd'hui la plus cultivée et la plus habitée, et cela s'explique facilement. C'est un des endroits où la tyrannie des Derebeys doit être le moins connue, où les Tartares, les Janissaires, les firmans ne pénètrent jamais, parce que le Turc employé du gouvernement ne sait ce que c'est que d'aller par mer, et que les vaisseaux de l'état n'osent approcher de cette côte.

Mercredi 20. — Je remarquerai seulement aujourd'hui que l'argile que la mer pétrifie très-promptement, me paraît former la base du pudding que l'on trouve sur toute la côte. Les galets

des ruisseaux et du rivage le colorent différemment.

Jeudi 21, *Timna.* — L'argile me paraît encore la base de la pierre schisteuse qui forme toutes les montagnes secondaires placées entre la côte et la plaine.

AUTRES FRAGMENS. *Sur Héraclée de Pont.* — Les Maryandiniens sont encore comme au temps de Xénophon. On trouve à Héraclée les ruines de la ville ancienne, de sa citadelle, et des inscriptions disséminées un peu partout. On y voit cet antre d'Hercule dont on a tant parlé depuis les Argonautes. Cependant Tournefort ne put le retrouver. Cet antre est entre la ville et la pointe du promontoire, à 400 toises au plus de la mer. Il est difficile de vérifier si la profondeur en étendue a bien les 2 stades que lui donne Xénophon, parce qu'à 50 pas de son ouverture, il forme un lac souterrain, sur lequel on n'ose naviguer.

Sur les bords de l'Iris ou Casalmack. — Après l'*Halys*, le plus grand fleuve de ces contrées est l'*Iris* ou *Casalmack*, les bords du premier sont moins agréables, moins ornés que ceux du second. Des galets, des plantes maigres, voilà ce qu'offrent en général les rives de l'Halys. La réglisse officinale s'y trouve en abondance; à droite et à gauche, des montagnes pelées ou des plaines infestées de sable et de pierrailles, des terrains tantôt couverts, tantôt abandonnés par le fleuve qui rejette assez loin

les animaux et la culture. L'Iris, partout où je l'ai vu, couronne ses rives de trembles, de saules pleureurs, de frênes et de platanes. Il s'écarte peu, coule dans un bassin assez égal, charrie plus de limon que de galets, enrichit beaucoup et ne fait jamais autant de mal que son voisin. Plus pauvre en eau que ce dernier, ayant une course moins longue, il est aussi différent de l'Halys que la Saône peut l'être du Rhône. Il est guéable partout excepté à trois ou quatre lieues au-dessus de son embouchure. On le remonte en bateau jusqu'au gros bourg de *Tcharchamba*. Ce bourg a remplacé la capitale de cette belle région Thémyscirienne, dont le climat, les productions et la fertilité sont au-dessus des éloges qu'en ont fait Strabon et l'anthologie. Ainsi les rives de l'Iris plus habitées et moins sauvages que les bords de l'Halys ne nourrissent point les castors, mais on pêche à son embouchure des esturgeons prodigieux, des turbots excellents, et des loups de mer très-délicats. On trouve sur la côte occidentale du fleuve d'assez belles cornalines et des calcédoines en quantité.

Sur les tombeaux antiques de Cappadoce et de Paphlagonie. — Il n'y a rien à dire de satisfaisant sur la ville *anonyme* de Paul Lucas. Ce voyageur qui a vu le diable en Egypte, était fait pour voir des choses qui échappent au commun des voyageurs. Il paraît que sa ville n'est autre chose qu'un amas de tombeaux taillés dans le roc. Ces cham-

bres sépulcrales se voient en grand nombre dans les ruines des villes de Cappadoce et de Paphlagonie. Les montagnes calcaires qui dominent Amasie et les défilés de l'Iris, offrent à chaque pas des excavations où l'on déposait des sarcophages et des urnes. Les tombeaux de la citadelle de Sinope sont remarquables par le poli donné à la pierre, par la forme, par le gigantesque et les ornemens. Mais le plus beau est à 600 toises de Pompéïopolis. Le rocher, poli sur toute sa surface, peut avoir 200 pieds d'élévation. On voit au milieu une porte-fenêtre qui laisse voir un appartement intérieur précédé d'un vestibule. Deux colonnes corinthiennes ou composites (il est impossible de deviner juste à ce point d'élévation), ornent cette entrée et paraissent supporter un fronton dessiné sur la masse rocailleuse. Dans l'intérieur de ce fronton paraît un aigle aux ailes déployées. A la droite de l'entrée, on a sculpté un griffon et une licorne; à gauche se voient un lion et un taureau cornupède. Ces animaux paraissent défendre l'entrée du sépulcre. Les colonnes étranglées dénoncent le mauvais goût du Bas-empire. Les ornemens des chapiteaux sont rongés par l'air salin et arsénical de la montagne voisine. La sculpture est mieux conservée, et, comme dans tous les bas-reliefs antiques, les figures sont peu saillantes, leurs attitudes animées; elles sont presque colossales, l'ensemble fait de l'effet, la manière est grande, mais l'exécution est médiocre, mal soignée.

Il n'a pas été possible d'obtenir la permission de fouiller ce tombeau : on le suppose habité par des diables, et rempli de trésors. Comme pour le visiter il faudrait des préparatifs, une très-longue échelle et des dépenses, il est probable que l'intérieur est vierge et respecté. Les tombeaux d'Amasie ont tous été fouillés et détruits par le zèle des premiers chrétiens, par l'avidité qui prend le masque du zèle, et par l'avarice des Turcs.

EXTRAITS DU JOURNAL

DE M. GARNOT, D. M. P. CHIRURGIEN-MAJOR ET NATURALISTE DE LA CORVETTE LA COQUILLE,

(VOYAGE AUTOUR DU MONDE EN 1822, 23, 24 ET 25),

SUR LA VILLE DU CAP

ET SES ENVIRONS,

APRÈS SON NAUFRAGE SUR CETTE CÔTE D'AFRIQUE, SUIVI DE LA RELATION DE SON VOYAGE DE SÉBASTIAN BAY (BAIE SAINT-SÉBASTIEN) AU CAP.

(Voyez le naufrage, cahier 82, page 225.)

Bâtie au pied de la montagne du Lion et dominée par celle de la Table, la ville du Cap est sans

contredit une fort jolie ville; ses rues sont régulièrement construites, et quelques-unes sont bordées d'arbres et de canaux pour donner de l'écoulement aux grandes eaux qui descendent des montagnes dans les temps de pluies. La couleur des maisons qui sont généralement blanchies à la chaux, fatigue beaucoup les yeux (1).

Il n'y a pas au Cap, à proprement parler, d'édifices remarquables. Le gouvernement que l'on serait tenté de croire un bel édifice, est de beaucoup inférieur à une foule de maisons particulières. On travaille actuellement à en agrandir le local. Les bâtimens publics dignes de fixer l'attention, sous le rapport de l'utilité et non de l'élégance, sont la caserne, les boucheries, la bourse, l'hôtel où sont réunis les bureaux de l'administration, les diverses églises et l'hôtel-de-ville.

Les rues qui vont perpendiculairement au port, sont beaucoup plus larges que les transversales qui coupent les premières à angle droit.

On voit au Cap de très-belles places, celle connue sous le nom de Parade est immense et plantée d'arbres. On y a construit, depuis une couple d'années, un assez élégant monument qui est la

---

(1) Dans diverses parties de la ville on a élevé des fontaines, mais aucune d'elles ne mérite qu'on s'y arrête.

bourse, ou pour mieux dire une chambre de lecture non publique, où l'on traite d'affaires commerciales. Devant la principale façade on a élevé une colonne qui est bien loin de servir d'ornement à cet édifice, lequel, au reste, détruit la régularité de la place.

Les boucheries sur le bord du rivage, sont un des bienfaits du gouvernement. Dans le même alignement il y a un moulin à grain, appartenant à l'état, que les nègres qui méritent punition sont forcés de faire tourner. Dans le principe, on y envoyait aussi les femmes, mais à présent d'après l'avis du docteur Barry, elles ne sont plus sujettes à ce pénible travail.

Le jardin de la Compagnie, charmante promenade plantée de chênes, serait beaucoup plus intéressant, si on employait le vaste terrain que l'on aperçoit sur les côtés, à l'établissement d'un jardin botanique qui réunirait les précieux végétaux de l'Afrique. Dans le moment actuel le gouverneur s'est emparé de ce terrain pour y cultiver du grain, du fourrage et des légumes pour les besoins de sa maison.

La ménagerie qui est à l'extrémité de cette promenade n'est pas riche pour le moment. Les animaux qui la composent sont deux lions et une lionne, un tigre royal, un loup et une couple de chacals; peu de jours avant mon départ elle reçut deux rennes, mâle et femelle, venues de la

Cafrerie. Elle est ouverte au public tous les jours à dix heures.

Il y a au Cap divers temples luthériens et calvinistes qui sans être décorés avec luxe ne laissent pas que d'être d'une simplicité élégante.

Depuis environ deux ans on a élevé une église catholique qui est sur le point d'être achevée, et sans la fuite inopinée du prêtre, il serait dès à présent possible d'y officier.

Un des monumens les plus importans est l'hôtel où sont réunis tous les bureaux administratifs, la cour de justice, la poste et la bibliothèque de la ville, qui renferme 4577 volumes, dont la majeure partie traite de théologie. C'est encore au gouvernement anglais que l'on est redevable de ce bâtiment.

Il y a deux hôpitaux dans l'enceinte de la ville, un troisième, l'hospice militaire, est hors des murailles. Les deux premiers sont fondés depuis peu, l'un est destiné aux marins du commerce, l'autre, qui porte le nom de Sommerset, est un hôpital civil.

Le port n'offre rien d'intéressant, le débarcadère est très-commode pour les communications, qui sans cela seraient très-difficiles, parcequ'il y a près du rivage une foule de rochers. Lorsque les vents soufflent avec violence il est encore souvent impossible de communiquer.

La grande place en dehors des murs, où se tient

le marché des divers produits apportés par les habitans des campagnes, est couverte au point du jour d'un grand nómbre de voitures, qui ne peuvent entrer en ville qu'en payant un droit doctroi. Ce marché est tenu avec beaucoup d'ordre, tout ce qui y vient est enregistré au bureau du percepteur, avec le nom du vendeur et celui de l'acheteur. Une taxe qui ne paraît pas justement appliquée est celle qui porte sur les vins. Elle n'est point comme pour les autres denrées déterminée sur le prix de la vente, elle est fixe, et, que le vin soit cher ou bon marché, le droit est le même.

Il y a aussi au Cap une petite salle de spectacle, où jouent quatre sociétés dont deux anglaises et deux hollandaises.

Quoique les affaires soient en stagnation, la population n'en augmente pas moins, et maintenant on compte dans la ville 18,686 habitans.

On trouve au Cap quelques personnes qui s'occupent d'histoire naturelle. M. Villet possède un riche cabinet qu'il vient de renouveler dernièrement, ayant vendu en une seule fois sa première collection. A sa maison de campagne, située vis-à-vis la plaine où se donnent les courses de chevaux, il a une ménagerie dans laquelle se trouvent, en ce moment-ci, deux superbes lions, mâle et femelle, qui lui ont déjà donné un grand nombre de

petits ; sa lionne fait quelquefois trois portées dans une année, la portée étant de quatre mois à-peu-près. Peu de jours avant mon départ il avait fait l'acquisition d'un sanglier d'Ethiopie et d'un suberbe zèbre.

Possesseur d'un vaste terrein, M. Villet en a consacré une partie à faire un jardin botanique, où il cultive plusieurs plantes intéressantes. Il s'est procuré des ceps de vigne de Constance, sur lesquels il s'occupe de faire des essais.

Un autre amateur dont on ne saurait trop admirer le zèle, M. Ludwig, fait annuellement, à ses frais, des envois d'objets d'histoire naturelle pour le muséum du roi de Wurtemberg; c'est un tribut de reconnaissance qu'il paie à sa patrie.

Les courses de chevaux qui ont lieu dans la plaine désignée plus haut, attirent un grand concours de monde et une brillante société. Ce qui nuit à leur agrément, c'est que la course s'étendant fort loin sur une ligne droite, on perd les chevaux de vue avant qu'ils arrivent au but.

Une des promenades les plus récréatives est sans contredit celle que l'on fait en contournant la montagne du Lion, la vue de la mer flattant toujours agréablement les yeux. Plus on approche de la tête du Lion, plus les maisons de campagnes y sont embellies par la verdure des plantations. Son Ex. le Gouverneur a dans le voisinage, sur le bord de la mer, une maison de plaisance nommée *Camp's bay*.

Il me restait à visiter quelques-uns des environs de la ville, M. Rouvière, pour qui je ne puis montrer trop de reconnaissance des agrémens qu'il m'a procurés, m'en fournit les moyens. Muni de tout ce qui était nécessaire pour l'histoire naturelle, nous nous mîmes en route le 1er septembre, pour la Paarl, avec le dessein de revenir par la ville de Stellenbosch.

Nous passâmes à Pampoen-Kraal (1) et à l'étang de Zoostenberg (2), pour arriver à la Paarl. Rien de bien intéressant dans ce trajet. L'immense plaine qu'arrose la rivière Salée, que nous fûmes forcés de traverser, est aride et sablonneuse. Nous aperçûmes de la neige sur les hauts sommets de la chaîne du Drakenstein. Plus on approche du village, plus l'aspect devient riant; de verts bosquets ornent les nombreuses habitations qui l'avoisinent. Devant toutes se voient des plantations de chênes et de sapins, qui récréent agréablement la vue. La Paarl est située au pied de la montagne du même nom (3), dans une plaine fertile, arrosée par la ri-

---

(1) C'est le seul endroit où j'ai rencontré des *secrétaires*, oiseaux qui détruisent, dit-on, les serpens.

(2) Il y a beaucoup de canards sauvages sur ces étangs, et dans ses environs un grand nombre de coléoptères.

(3) Ce nom vient de la comparaison que l'on a faite avec une perle, d'une pierre qui est au sommet de la montagne.

vière de Berg (*Berg river*). On y cultive toutes les espèces de fruits, et la vigne y occupe beaucoup de terrein.

Ce village est fort animé le dimanche par l'affluence du monde qui vient des habitations voisines pour assister aux offices divins. Ayant appris qu'il y demeurait un docteur français, ex-chirurgien de la marine royale, naufragé il y a une trentaine d'années sur les côtes d'Afrique, nous allâmes le voir. Généralement estimé des habitans, M. Tardieu a été victime d'une décision arbitraire prise par S. E. le gouverneur lord Sommerset, qui, sans jugement préalable, l'a interdit de ses fonctions. (1)

---

(1) Il y a deux ans que le fils de M. Guebhard, ministre de la religion protestante, fit infliger à un de ses esclaves la punition des verges. Treize heures après, le nègre mourut. L'autorité fit procéder à l'autopsie, et le docteur Robert Shand qui en fut chargé, déclara que les coups avaient été la cause de la mort. En conséquence le malheureux M. Guebhard, jeune homme intéressant, fut condamné au dernier supplice. La décision du docteur Robert Shand étoit susceptible de quelques objections, il ne paraissait pas évident pour tout le monde que les coups eussent seuls occasionné la mort. M. Tardieu qui avait été appelé pour voir le cadavre la veille de l'autopsie légale, attesta comme il l'avait reconnu selon son opinion, que les contusions ne lui avaient pas paru de nature à produire un effet si grave que celui qu'on leur attribuait et qu'il s'y était joint une maladie accidentelle. Telle fut la cause de la disgrâce du docteur Tardieu.

A une heure de la Paarl, près des montagnes Klein Drackenstein, est l'habitation de M. de Villiers dans l'emplacement de Palmit Fleay. Il nous fallut pour y parvenir passer les rivières Berg et Pouls ou Palmit. La première assez large vers son embouchure qui s'ouvre dans Sardine Bay, reçoit dans son cours une infinité de petites rivières et de ruisseaux qui sortent de la longue chaîne de montagnes dont cette vallée est environnée. L'hippopotame rapporté par l'infatigable naturaliste Delalande, lors de son voyage au Cap a été tué sur les bords de cette rivière, dans une chasse qu'il avait faite de concert avec M. Rouvière et plusieurs habitans voisins de Berg. Palmit *River* prend naissance dans les montagnes du Drackenstein, se divise en trois ou quatre branches qui se réunissent en un seul tronc avant d'atteindre Berg. Ces rivières roulent leurs eaux sur des galets et du sable. Le cours en est tellement rapide lorsqu'il est tombé beaucoup de pluie, qu'il est dangereux de les passer. Dans l'été quand la sécheresse est grande, elles sont presqu'à sec.

Le mauvais temps et la pluie nous contrarièrent plus d'une fois dans nos excursions; mais nous n'en parvînmes pas moins à visiter plusieurs habitations intéressantes dans ces environs. De chez M. de Villiers nous nous rendîmes chez M. Brinck à Wagen-Makers-Valley près des montagnes Crouwn (berg) où se trouve son habitation. Delà, après

avoir traversé les rivières Sprut et Cromp, nous ne tardâmes pas à arriver à l'habitation de M. Daniel Réteef et dans le fond des gorges de la montagne Abiquoa, est celle de M. Laëte Gan, la plus éloignée de la vallée. Elle est sur la limite des districts de Stellenbosch et de Tulbac, près la source de la rivière la Breede. Ce riant séjour est arrosé par la rivière Krom qui s'avance en serpentant dans un vallon brillant de verdure. M. Laëte Gan nous fit voir son orangerie; elle est sans doute la plus belle du canton. Les étrangers qui viennent se promener dans le Drakenstein ne manquent pas de visiter ces lieux dont le site est vraiment enchanteur.

Dernièrement deux gentlemen se promenant de ces côtés se permirent d'entrer dans l'orangerie et de cueillir des oranges sans s'inquiéter si le propriétaire ne se formaliserait pas de leur incivile conduite. Lorsqu'ils virent M. Laëte Gan venir à eux ils s'excusèrent le mieux qu'ils purent, mais ils ne parvinrent pas à convaincre M. Laëte Gan, qui les engagea à ne plus remettre les pieds dans son habitation. Je rapporte cette anecdote pour faire voir que ce n'est pas toujours sans fondement que l'on n'aime pas les Anglais et qu'on ne les reçoit pas avec plaisir.

On distingue encore l'habitation de M. Carle Van Dermervée, qui est peut-être la plus agréable de toutes. Elle ne le cède en rien à nos plus jolies

maisons de campagne européennes. Il y avait autrefois deux ou trois familles françaises établies dans cette vallée, on y compte maintenant vingt-quatre habitations.

Les pluies avaient grossi les rivières ; la Sprut était débordée et offrait un spectacle assez curieux ainsi que la Berg dont les eaux s'étaient aussi répandues sur toute la plaine à travers laquelle elle coule. La vallée de Josaphat (Daljosaphat), arrosée par la rivière du même nom, nous offrit à visiter les habitations des frères Hugot, situées très-près l'une de l'autre, non loin de là celle de M. Réteef qu'entourent les deux rivières la Pouls et la Caque, et qui n'est pas éloignée de la Berg. Les rivières de Pouls et de Daljosaphat prennent leur source dans les montagnes du Drakenstein et forment à leur origine deux cascades charmantes au sein d'un vallon des plus attrayans. La Caque qui n'est qu'un ruisseau, dans son état naturel, nous donna lieu de juger quelle est la rapidité et la crue des eaux de ces rivières ; elle s'était divisée en quatre branches et inondait tous les environs. La Berg s'était élevée à sept ou huit pieds, ce que l'on put voir, quand les eaux eurent baissé, par les marques qu'elles avaient laissées sur les arbres qui poussent presqu'au milieu de son lit.

Ces débordemens arrêtèrent plusieurs fois notre marche; cependant, de retour à la demeure de M. de Villiers près de la Paarl, nous en repartîmes

bientôt, non sans avoir visité l'habitation de M. Isaac de Villiers, située près de la rivière de Vildepaardegeat, pour nous rendre dans le Franschoeck, c'est-à-dire le *Coin des Français*, où s'établirent ceux de nos compatriotes qui abandonnèrent la Rochelle pour cause de religion, et dont les descendans peuplent encore ce quartier. Mais quelque fût le désir que j'avais de visiter un lieu si intéressant pour un Français, il fallut remettre à une autrefois le plaisir de l'accomplir. M. Rouvière ayant reçu en route la nouvelle que le navire français le *Fils de France*, dont le capitaine, M. Geoffroy, se consignait à lui, venait d'arriver, il devint urgent de retourner au Cap. Nous continuâmes cependant notre route jusqu'à Betheléem où est située la belle habitation de M. Minaard. Ce nom a été donné à cet établissement par M. Simon, le premier ministre français qui se soit établi parmi les réfugiés. Le terrain lui en fut concédé par le gouvernement.

Sur cette route qui coupe la rivière Dwars, on voit les habitations de M. Jourdan et de la famille Vanderpol, et celle de Mme veuve de Villiers, que décorent des futayes de chênes magnifiques parmi lesquels on remarque un arbre d'une grosseur prodigieuse. On voit aussi celles de M. Jacob de Wet et de Marais, dans l'emplacement de Frede-Lens et Rust en Fredé où était le premier temple bâti par les Français. On a le projet d'y élever un monument pour honorer la mémoire des premiers réfugiés qui s'établirent d'abord en ce lieu d'où ils

se sont répandus dans la vallée de Franschoeck. Les habitations de M. Daniel Hugot et de M. Rousseau, descendans de nos compatriotes, s'y font également remarquer.

De Betheléem pour revenir au Cap, nous passâmes par la ville de Stellenbosch, chef-lieu du district et résidence du Landdrost. Avant d'y entrer nous vîmes quelques maisons de campagne assez agréables et la plaine où se donne les courses de chevaux. Stellenbosch est une jolie petite ville dont toutes les rues sont plantées d'arbres. Dans son enceinte il y a une superbe place également ornée d'arbres, à l'extrémité de laquelle est placé le temple. Le site de cette ville est, au reste, loin d'être aussi enchanteur que celui de la Paarl. Au sortir de la ville, nous traversâmes la rivière d'Isth qui reçoit plusieurs ruisseaux dont le cours arrose la plaine du Stellenbosch. Rien de plus triste que le trajet jusqu'au Cap. On y voit très-peu d'habitations, et les sables qui composent le terrain, ne permettent pas de le cultiver.

De retour au Cap, je ne tardai pas à me remettre en route pour continuer le cours de mes excursions; mais dans l'intervalle, il survint entre M. l'agent consulaire et moi un petit différend relatif à mon passage en Europe, qui mérite d'être rapporté.

Le capitaine Munnings, un de nos passagers du Roi Georges IV, ayant obtenu le commandement du brick l'Antélope, vint m'en faire part et

m'engager à prendre passage avec lui pour Londres, devant mettre sous voiles dans six semaines au plus tard. Les autres navires en partance ne devant pas mettre à la mer beaucoup avant cette époque, je ne voyais aucun obstacle à effectuer mon retour sur son brick. Mais avant de lui donner une réponse définitive, je voulais en référer à M. l'agent consulaire que j'allai voir à cet effet. Une seule chose l'embarrassait, il ne savait quel moyen prendre pour le paiement. Craignant de se compromettre, il pensait qu'il était mieux de laisser au consul-général à Londres à arranger cette affaire. Mais lui ayant objecté que ces conditions pourraient bien ne pas engager un capitaine à me prendre à son bord, il se décida enfin à payer mon passage et celui du matelot Baillon, avec une traite sur le gouvernement français. J'en fis part au capitaine et aux armateurs, et mon passage fut alors arrêté.

Je profitai de ma visite à M. l'agent consulaire pour le prier d'aviser aux moyens de me donner des fonds pour le paiement de mes dépenses de logement et de nourriture, ne voulant pas laisser de dettes après moi. Il me témoigna son regret de ne pouvoir satisfaire à ma demande.

J'avoue que je ne me serais jamais attendu qu'un officier de la marine royale, naufragé sur les côtes d'Afrique, muni de ses papiers, ne dût espérer secours ni assistance de l'agent consulaire de sa na-

tion. Mieux eût valu pour moi qu'il n'y en eût pas eu au Cap ; je me serais adressé au gouverneur qui, je n'en doute pas, m'eût donné les moyens de me vêtir et de me rendre dans ma patrie.

J'eus beau mettre sous les yeux de M. Delettre, mes papiers et mon livret qui attestaient que le gouvernement m'était redevable de plus d'une année d'appointemens, il refusa de se rendre à ma demande. J'eus dès-lors recours à M. Barry, qui m'avait fait offre de service à Rhenostes-Fonten. A cette époque je le remerciai et n'acceptai point, ne prévoyant pas que je dusse éprouver de semblables difficultés de la part de l'agent consulaire. Qu'il me soit donc permis de consigner ici ma reconnaissance pour lui de ce service signalé dans une circonstance si difficile.

Toutes ces démarches ne sont-elles pas pénibles pour un serviteur du roi de France ? Celui dont je devais le plus attendre est celui qui a fait le moins pour moi. Si le matelot Baillon avait été abandonné à lui-même, c'eût été un serviteur perdu pour la France, car n'ayant aucune ressource, il aurait été forcé de prendre du service à l'étranger pour ne pas mourir de faim.

Ayant encore du temps devant moi avant de partir pour l'Europe, je me remis en route pour visiter les autres environs du Cap qui me restaient à voir. En allant au Petit-Constance, je passai par les charmantes habitations de M. Van-Reanen et

de M. Cerf à deux lieues du Cap. A peu de distance delà est Neuwland, maison de campagne du gouverneur et peu après nous traversâmes le village de Wynberg.

Ce village dont la plupart des maisons sont très-basses et couvertes en chaume, est généralement habité par la classe indigente. Il y a dans les environs de très-belles maisons où vont souvent des personnes de la ville qui veulent jouir pendant l'été des agrémens de la campagne, et des convalescens qu'un air pur et frais doit rappeler à la santé.

Delà au Petit-Constance, la route est bien loin d'offrir le même attrait que jusqu'ici.

Le Petit-Constance, voisin du grand, habité par madame veuve Colin, est une propriété non seulement riche, mais encore fort agréable. Nous y vîmes les vignes dont le vin jouit d'une si grande réputation en Europe. Ces vignes ne croissent que dans un terrein qui leur est propre, car on a fait l'essai de planter des ceps de la même vigne dans un champ voisin, et on n'est pas parvenu à extraire de ce raisin du vin de la même qualité. Lorsque nous visitâmes le cellier on nous fit goûter de deux espèces, rouge et blanc, de cet excellent vin, qu'on ne peut mieux comparer qu'à notre vin de Lunel, qui sans faire tort au Constance est aussi agréable (1).

(1) Il y a dans quelques-unes des habitations du Drakenstein des vins doux de bonne qualité.

Nous vîmes-là les noms des officiers de la frégate *la Cléopâtre*, écrits en gros caractères sur les poutres. On y tient un album sur lequel ceux qui viennent visiter cette habitation inscrivent aussi leur nom.

On fait au Petit-Constance de 30 à 50 leggers de vin par an. La legger contient 800 bouteilles. Le vin de cette propriété est plus estimé que celui du Grand-Constance, dont le rapport n'est que de 20 à 40 leggers.

Après avoir cassé une croûte de pain noir et bu un petit verre de vin, nous nous remîmes en route pour Simon's-Bay.

Quelque temps avant d'arriver à la baie, nous longeâmes l'étang de Santfllé qui communique à la mer. La ville de Simon's-Bay, bâtie sur le versant d'une haute montagne, est bien loin d'être jolie. On a été forcé pour construire des maisons en cet endroit, de faire des coupures dans la montagne; travail pénible et dispendieux. Mais la baie étant sûre en toutes saisons, il a été urgent d'y former un établissement. Cette ville n'a d'autres ressources que les affaires commerciales qu'elle peut faire avec les bâtimens qui viennent y relâcher. Elle possède un arsenal pour la marine royale, qui n'offre vraiment pas assez d'intérêt pour qu'il en soit parlé. L'atelier de M. Priston à l'île de France, qui est la propriété d'un particulier, est bien mieux approvisionné que celui-ci qui appartient au gouvernement.

Immédiatement après notre retour au Cap, j'entrepris une nouvelle course à la montagne de la Table, avec Baillon. Muni de vivres et de mon fusil, et après m'être informé de la route à tenir, nous partîmes à quatre heures du matin, avant que le jour eût paru. Nous passâmes derrière les casernes pour aller gagner un clair ruisseau qui descend de la montagne. Nous le suivîmes jusqu'à ce que nous fumes arrivés à un moulin que nous laissâmes à notre droite, pour nous rendre à un petit bois de *protea argentea*. Nous parvînmes jusque-là sans beaucoup de fatigue, mais ensuite plus nous avancions et plus les difficultés s'accroissaient. Nous nous arrêtions souvent pour nous reposer, pouvant à peine respirer, tant la pente est rapide. Presque parvenus au haut, ne voyant qu'une étroite coupure entre la montagne, et ne découvrant pas quel pouvait être le chemin qui devait nous conduire sur le plateau, je commençais à désespérer d'y parvenir, quand tout-à-coup je pris la ferme résolution de poursuivre mon entreprise. Enfin après avoir gravi d'énormes blocs de rochers nous aperçumes des noms gravés sur la pierre. De tels indices nous convainquirent que nous avions effectivement pris la bonne route. Cette coupure qui est à-peu-près à la réunion du tiers de droite avec les deux tiers de gauche, nous conduisit de l'autre côté de la montagne, et nous ne tardâmes pas à nous trouver sur le sommet, immense plateau sé-

paré en deux par cette coupure, qui communique à la gorge où est tracée la route. On ne peut se faire une idée exacte de cette gorge que lorsqu'on y est, car la Table, vue de la base, est loin de donner à penser qu'un aussi profond ravin sépare en deux cette montagne (1).

Nous nous reposâmes quelques instans avant de parcourir ce plateau. Nous allâmes d'une extrémité à l'autre. Nous ne vîmes rien qui fût digne de remarque qu'un petit étang entouré de joncs fleuris dont nous cueillîmes quelques brins. Les immortelles étaient les seules fleurs que nous trouvâmes sous nos pas. Quelques petits lézards brillans de vives couleurs furent les seuls êtres animés que nous y aperçûmes. Dans quelques endroits de ce plateau, il y a de la terre propre à la culture. On y trouve aussi quelques petites sources d'eau claire.

Nous contemplâmes de là le superbe point de vue que nous offrait la ville, le port, l'île Robben et l'immense plaine qu'arrose la rivière Salée. Nous ne pûmes découvrir False-Bay. Lorsqu'on approche des bords du plateau et qu'on jette les regards sur le pied de la montagne, on est glacé d'effroi.

La partie à droite du sommet, que nous visitâ-

---

(1) De la ville du Cap qui est au pied, elle ressemble à une lézarde, et elle a en réalité plus d'une portée de fusil de large en certains endroits.

mes aussi, ne nous offrit rien qui fût digne d'attention.

Nous descendîmes la montagne plus vite que nous ne l'avions montée, chassant de temps à autre quelques loui-mangas. A midi nous étions de retour à la ville.

(*La suite à un autre numéro.*)

VOYAGE

EXÉCUTÉ PAR MM. WILLIAM HILTON HOWELL ET H. HUME,

DE SYDNEY A PORT-WESTERN,

DANS LE TERRITOIRE DE LA NOUV^LLE-GALLES DU SUD.

EXTRAIT DU JOURNAL DE M. HOWELL. — 1824-1825 (1).

(Communiqué par M. *De Blosseville*, le 16 décembre 1825.)

Accompagnés de six domestiques et munis de vivres pour seize semaines, nous partîmes le 3 oc-

---

(1) Nous avons annoncé cette expédition dans notre cahier de septembre dernier, page 373.

M. Howell est le même officier de la marine mar-



tobre 1824 du district d'*Appin*, et nous nous dirigeâmes sur l'habitation de M. Hume, située au bord du lac *George*, par 34° 50′ latitude sud, et 149° 21′ longitude est de Greenwich. Le 17 nous continuâmes notre voyage, avançant dans la direction du S-O, et le jour suivant nous traversâmes un beau pays couvert de pâturages, qui reçut le nom de *Plaines de Dongal*. (Les naturels l'appellent *Yéri*.) Dans la soirée du lendemain, nous nous trouvâmes sur les bords du *Murrum-Bidgi* qui fut traversé le 22, et, nous dirigeant toujours au S-O à travers un pays couvert de belles forêts, nous étions le 24 au pied d'une chaîne de montagnes. Comme il nous paraissait impossible de la gravir, surtout avec nos chariots, nous prîmes le parti de les laisser auprès du *Murrum-Bidgi* avec plusieurs objets d'un grand poids et des provisions salées qui ne nous étaient pas indispensables.

Ce fut le 29 que nous trouvâmes enfin un passage pour entrer dans les montagnes qui se dirigent à-peu-près nord et sud. Le 31 nous commençâmes à descendre sur le versant opposé et nous attei-

---

chande, qui commandait les navires *the Trial* et *the Bothers*, lorsqu'ils furent attaqués par les naturels de la Nouvelle-Zélande dans le hâvre *Trial*, (*voyez* page 368 du cahier 86). C'est ce navigateur lui-même qui vient d'envoyer cette relation à M. Lejeune.

gnîmes une petite rivière coulant vers le nord, qui fut traversée le 2 novembre. Nous campâmes dans la soirée du même jour à environ un mille d'une autre rivière dont la première n'est qu'une branche, et il nous parut que toutes les deux se dirigeaient vers le *Murrum-Bidgi.*

Le 4 et le 5 nous continuâmes notre route dans les montagnes, et, le 6 avant la nuit, nous descendîmes dans un pays tout-à-fait différent de ceux que nous avions parcourus. Il était coupé dans tous les sens par des collines et des montagnes, et le sommet de celles qui se dirigeaient vers le sud était couvert de neige, ce qui nous détermina à nous avancer davantage dans l'ouest (1). Nous marchâmes ainsi jusqu'au 13 dans un pays ouvert, bien arrosé par des criques nombreuses. Reprenant ensuite la route du S-O nous fûmes arrêtés le 16 par la rencontre d'une rivière située par 36° 15′ sud. Cette rivière que nous nommâmes *Rivière de Hume*, a sa source dans les montagnes de neige, elle est profonde, et sa largeur est d'environ 100 yards, elle paraît franchir ses bords dans la saison des pluies, quoiqu'ils soient élevés de dix pieds au-dessus du niveau que nous avons observé ; le courant qui est de 3 à 4 milles à l'heure se dirige vers

---

(1) Nous nommâmes ces montagnes Alpes Australiennes méridionales (*South Australian Alps*).

l'ouest et le N-O. Le 20 nous passâmes au sud de la rivière, à l'aide d'un bateau fait avec de petites pièces de bois. Le 21 nous nous dirigeâmes à travers un pays coupé par des marais et des lagons dans l'espace d'environ 4 milles, et nous rencontrâmes une branche ou un affluent de la rivière précédente qui fut traversé de la même manière, et dans la soirée une seconde branche qui fut passée sans plus de difficulté.

Notre route dirigée toujours vers le S-O nous fit découvrir des bois et des pâturages excellens jusqu'au 24 au soir. Nous nous trouvâmes alors sur les bords d'une charmante petite rivière qui fut appelée *Rivière d'Oven* et que nous traversâmes le jour suivant par 36° 30′ sud. Prolongeant ensuite la base d'une chaîne de montagnes que nous gravîmes le 29, nous descendîmes le 30 dans une plaine bien boisée que nous parcourûmes jusqu'au 3 décembre. Ce jour même nous arrivâmes sur les bords d'une rivière située par 36° 50′ S. qui reçut le nom de *Goulburn*.

Ayant traversé la rivière *Goulburn*, nous avançâmes vers le S-O jusqu'au 8. Nous fûmes alors obligés de gagner au N-O pour tourner une montagne rendue impraticable par les buissons, les ronces et les herbes qui la couvrent. Le 12 nous reprîmes l'ancienne direction, ayant devant nous un pays bien dégagé, et le 13 nous découvrîmes des plaines qui paraissaient l'emporter sous tous les rapports sur

celles que nous avions visitées précédemment. Le lendemain nous nous confirmâmes avec plaisir dans cette bonne opinion, car pendant le trajet de cette journée, la fertilité du terrain surpassa nos plus vives espérances. Dans le cours de l'après-midi nous montâmes au sommet d'une colline d'où nous dominions, depuis le S-E jusqu'à l'O, sur le plus beau pays que j'eusse encore vu dans toute la colonie. Nous traversâmes ensuite cette belle contrée en marchant au sud et à l'O, et rencontrant à chaque instant de petites rivières et des criques qui coulent toutes vers le sud.

Le 16 au soir, nous eûmes enfin la satisfaction d'atteindre Port-Western, et notre petite caravane campa sur la pointe sud de la côte occidentale de la baie, vis-à-vis la grande île qui se trouve au centre de cette station. Nous voyons se jeter au fond du port une grande rivière qui paraissait sortir vers l'est du milieu d'une chaîne de montagnes. Cette rivière reçoit presque toutes celles que nous avions traversées les trois jours précédens, et sous le rapport de la grandeur elle égale toutes les rivières qui ont été découvertes jusqu'à ce jour dans la colonie. Nos provisions presqu'épuisées ne nous laissèrent pas le loisir de l'explorer comme nous l'aurions voulu faire sans cet obstacle.

Le pays que nous parcourûmes pendant plusieurs jours avant notre arrivée, offrait les plus beaux pâturages, et nous trouvâmes qu'il était également

fertile jusqu'au bord de la mer. Quoique les environs du port paraissent manquer de bois de construction, ils en fourniraient encore assez pour les besoins d'une ferme, et à environ 60 milles on s'en procurerait en abondance, d'une excellente qualité, et du transport le plus facile par le moyen de la rivière qui a sa source dans les montagnes.

Pendant tout le cours de notre voyage à *Port-Western*, nous n'aperçûmes aucun naturel, mais nous trouvâmes souvent des marques de leur passage. A notre arrivée, nous y rencontrâmes une tribu qui se conduisit avec nous d'une manière amicale, quoique ses premières dispositions eussent paru hostiles; pendant notre retour nous vîmes une centaine d'hommes, de femmes et d'enfans qui n'eurent avec nous que des rapports d'amitié et de paix.

Ayant quitté *Port-Western* le 18 décembre, nous repassâmes, le 24, la *Rivière Goulburn* 25 milles plus à l'ouest que la première fois. Cette direction fut conservée jusqu'au moment où nous arrivâmes à la seconde chaîne de montagnes. Alors nous reprîmes notre ancienne route, et le 16 janvier nous revîmes l'endroit même où nous avions laissé nos chariots. Ils étaient encore dans le même état, cependant nous eûmes des preuves positives que les naturels avaient passé par là pendant notre abscence. Le 18 nous arrivâmes à l'habitation de M. Hume sur les bords du *Lac George* après un voyage de 15 semaines; durant tout cet espace de temps

nous n'avions eu de pluie qu'un seul jour, aussi tout ce pays, généralement parlant, semblait avoir beaucoup souffert de la sècheresse.

C'est par Port-Western seulement qu'il peut y avoir des communications régulières avec l'intérieur, car les montagnes alpines qui commencent à s'élever à environ 34° 30′ S et 147° 50′ O et vont se terminer dans le détroit de *Bass* au promontoire de *Wilson*, interceptent toute communication avec l'établissement situé à l'Est. Conséquemment les Comtés de Cumberland et d'Argyleshire se trouvent tout-à-fait isolés. Peut-être en partant des plaines de *Bathurst*, les chemins seraient-ils plus praticables ? La route parcourue dans ce voyage de *Sydney* à *Port-Western* et de *Port-Western* à *Sydney*, comprend environ 1200 milles dans la direction N-E et S-O.

LEJEUNE,

Dessinateur de l'expédition de la Coquille.

II. EXTRAITS ET ANALYSES D'OUVRAGES.

A SUCCINT VIEW AND ANALYSIS, ETC.

APERÇU ET ANALYSE DE

DOCUMENS AUTHENTIQUES

QUI SE TROUVENT DANS DIVERS OUVRAGES ORIGINAUX, SUR LA POSSIBILITÉ DE RÉUNIR L'ATLANTIQUE AU GRAND-OCÉAN, PAR UN CANAL MARITIME A TRAVERS L'ISHTME DE L'AMÉRIQUE; PAR ROBERT BIRKS PITMAN. — LONDRES, 1 VOL. IN-8°. 1825.

De tous les projets enfantés par les industriels de notre siècle, aucun ne semble présenter des difficultés aussi insurmontables sous le rapport de l'exécution comme sous le rapport de la politique, que celui dont le développement fait le sujet de l'ouvrage de M. Robert Birks Pitman. On ne peut se défendre d'un certain sentiment d'admiration pour une entreprise dont le but serait la jonction des deux Océans, si l'on réfléchit à la hardiesse d'une

pareille conception, si l'on considère les avantages incalculables qui devraient en résulter, les changemens politiques qui suivraient nécessairement la division du Nouveau-Monde en deux continens distincts, l'influence physique et morale que cette division ne saurait manquer d'exercer sur toute la surface de notre globe, la nouvelle direction qu'elle imprimerait au commerce, les relations qu'elle faciliterait entre des pays jusques-là si éloignés les uns des autres. Mais il ne faut point se faire illusion, tant que dans le Nouveau-Monde les arts et l'industrie seront encore dans l'enfance, on ne doit point croire à la réussite d'une entreprise si colossale, quoiqu'on lui ait dernièrement donné beaucoup d'importance en Europe, et que des compagnies anglaises se soient constituées pour la mettre à exécution.

Néanmoins les recherches faites à ce sujet par M. Pitman, puisées dans divers ouvrages pour la plupart oubliés, jettent un jour nouveau sur la possibilité de cette jonction des deux mers, et nous ont paru dignes de fixer l'attention.

Les divers endroits proposés comme les plus propres à devenir les points d'opération, si jamais on mettait le projet à exécution, sont: l'isthme de Darien, celui de Panama, la province de Choco, l'isthme de Tehuantepec et enfin celui de Nicaragua.

Examinons d'abord les avantages et les désavan-

tages que présenterait l'isthme de Darien dont la partie la plus étroite est de soixante milles. Il possède un bon port sur ses côtes orientales et occidentales. Le golfe de St.-Michel et la rivière Santa-Maria forment déjà une navigation naturelle pour les vaisseaux, à travers presqu'un tiers de l'isthme. Mais les travaux d'excavation devraient commencer à la partie navigable de la rivière Santa-Maria, jusqu'à l'endroit où remonte la marée: le canal devrait être creusé à une énorme profondeur pour le rendre navigable aux deux mers; et on aurait à niveler plusieurs montagnes et quelques collines. Si on ajoute à ces travaux effrayans l'insalubrité du climat, on pourra aisément considérer le projet comme impraticable, ou du moins doit-on croire qu'il ne deviendrait praticable qu'avec d'énormes sacrifices.

L'auteur n'a pas été avare de renseignemens sur la topographie de Panama; à ceux qu'il a puisés dans Dampier, Funnell, Wafer, de Humboldt, il ajoute des extraits de la *Revue d'Edimbourg* du mois de janvier 1809, où l'on prétend que non seulement l'établissement d'un canal navigable à travers l'istme de Panama est possible, mais que l'exécution en serait même facile. Un écrivain nommé Walton combat l'assertion avancée dans la *Revue*, soutient que le projet n'est qu'une spéculation erronée, et que la configuration du lieu et d'autres circonstances physiques, en rendent

le succès entièrement impossible. M. W. D. Robinson, dans ses mémoires sur la révolution du Mexique, professe la même opinion, et ajoute que les sables amoncelés sur les bords de la baie de Panama, rempliraient bientôt le canal si on parvenait jamais à vaincre les obstacles physiques qu'offre l'intérieur de l'isthme. Le manque de ports sur les deux côtes de cet isthme et l'impossibilité d'en creuser, semblent détruire le raisonnement spécieux de l'écrivain de la *Revue d'Edimbourg*, qui paraît l'appuyer de l'autorité de quelque personne mal instruite de la topographie des lieux.

La province de Choco, dans la Nouvelle-Grenade, semble peu se prêter à l'exécution du projet de canalisation. M. de Humboldt assure pourtant que c'est la seule partie de toute l'Amérique, où la chaîne des Andes soit entièrement rompue. D'ailleurs le ravin de la Raspadura a été converti en un petit canal au moyen duquel, lorsque les pluies sont abondantes, des canots chargés de cacao passent d'une mer à l'autre, entre deux points éloignés l'un de l'autre de soixante quinze milles.

Quant à l'isthme de Tehuantepec, l'aperçu qu'en donne l'illustre M. de Humboldt est extrêmement favorable au projet en question. Le pays situé entre les deux mers a été examiné très-minutieusement, sous le gouvernement espagnol, par deux ingénieurs

habiles, qui trouvèrent qu'une chaîne de montagnes d'une hauteur très-peu considérable, partage les eaux entre le golfe du Mexique et celui de Tehuantepec, qu'au sud du village de Santa-Maria de Chimalpa, elles forment un groupe plutôt qu'une chaîne continue, et qu'il se trouve une vallée transversale dans laquelle un canal de jonction pourrait être creusé entre les deux golfes, lequel unirait la rivière de Chimalpa à celle Del Passo ou Malpasso, qui ne sont éloignées l'une de l'autre que de six lieues. Ce canal ne serait cependant navigable que pour de petits bâtimens ; le passage de la rivière Del Passo est d'ailleurs incommode et difficile en raison des *Randales* ou courans. M. de Humboldt fait voir, au reste, que la topographie de l'isthme de Tehuantepec est jusqu'à présent entièrement inconnue en Europe.

M. Robinson, dont nous avons déjà eu occasion de parler, s'explique plus clairement, et pense qu'il faudrait prendre pour point d'opérations cet endroit même de l'isthme qui sépare les deux mers. Après avoir exposé les divers avantages qui en résulteraient, il établit que l'idée d'une pareille entreprise a été depuis long-temps familière à plusieurs gens instruits et éclairés d'Oaxaca, et il rapporte à ce sujet un mémoire présenté en 1745 au Vice-Roi du Mexique, dans lequel on démontre la possibilité d'unir les rivières Guasacualo, Chimalpa et Tehuantepec.

Les conflits d'opinion que l'on remarque dans les autorités anciennes et modernes à l'égard de la topographie de l'isthme de Tehuantepec, diminuent beaucoup notre confiance, quoiqu'en dise M. Robinson, sur la possibilité de mettre à exécution dans cet endroit le projet de canalisation. Dampier et Funnell ne sont pas d'accord à cet égard sur ce qu'ils avancent; mais ce que rapporte le dernier est appuyé du témoignage de M. de Humboldt qui diffère d'opinion avec Dampier et M. Robinson.

M. Pitman tire une conclusion peu favorable à l'entreprise dans cet endroit, de la diversité d'opinions qui existe entre les auteurs dont il a rassemblé les différentes autorités. Cependant il est évident, d'après les contradictions mêmes que l'on trouve dans ces divers écrivains et le témoignage de M. de Humboldt lui-même, que nous manquons jusqu'à ce jour de données exactes et précises sur l'isthme de Tehuantepec, et que nous devons en attendre avant d'asseoir notre jugement sur la possibilité d'y creuser un canal.

Le dernier endroit que l'on a considéré comme le plus propre à devenir le point d'opérations, est l'isthme de Nicaragua. La distance des bords intérieurs du lac de Nicaragua aux côtes les moins éloignées de la mer du Sud, ne dépasse pas celle de dix à douze lieues, à travers un pays plat et uni. C'est à ce sujet que M. de Humboldt observe que le grand lac de Nicaragua, situé dans la pro-

vince de ce nom, communique non seulement avec le lac de Léon, mais aussi vers l'est, par la rivière de San-Juan, avec la mer des Antilles, et que la jonction avec l'Océan Pacifique serait effectuée en creusant un canal à travers l'isthme qui sépare le lac de Nicaragua du golfe de Papagayo.

M. Robinson fait aussi remarquer que dans cette partie du continent de l'Amérique, le magnifique projet de creuser un canal entre les deux océans paraît ne devoir éprouver aucun obstacle de la part de la nature. Il prétend qu'il y a deux endroits où on creuserait un canal avec beaucoup de facilité, savoir : depuis la côte de Nicoya ou Caldera jusqu'au lac de Léon, ce qui ne fait qu'un espace de treize à quinze milles, et depuis le golfe de Papagayo jusqu'au lac de Nicaragua, pendant un espace de vingt à vingt-cinq milles. La côte de Nicoya et le golfe de Papagayo sont dénués de rochers et présentent un rivage élevé; la terre située entre les deux lacs et la mer, offre un niveau presque parfait. La largeur entière de l'isthme n'est guère que de 200 milles, et il y a à peine dix milles, dans toute cette distance, qui ne soient pas en plaines.

Après avoir rapporté les diverses opinions émises sur le choix de cette partie du continent, pour le projet de canalisation, M. Pitman, tout en reconnaissant la bonté de ce choix, critique plusieurs de ces opinions, et même ce qu'a établi à cet égard le savant M. de Humboldt.

La hauteur relative du niveau des deux océans était un objet trop important et qui se rapportait trop à son sujet pour que M. Pitman le passât sous silence. Il combat encore à cette occasion l'opinion de M. de Humboldt, qui assure avoir obtenu avec le baromètre une différence de niveau d'environ six ou sept mètres à l'embouchure du Rio-Sime sur les bords de l'Océan Atlantique, et au Pérou sur les côtes de la mer du Sud; mais ce que rapporte M. Pitman contre cette assertion, ne nous semble point jeter un nouveau jour sur la question.

Après avoir exposé les diverses opinions des écrivains sur les vents et l'atmosphère qui règnent dans l'isthme du Nouveau-Monde, ainsi que sur le climat et les maladies qu'on y observe, M. Pitman traite de l'application des agens mécaniques à la construction du canal navigable qui ferait communiquer dans cet endroit les deux Océans. Le premier agent dont il propose l'emploi, est la vapeur; mais n'y doit-on pas renoncer quand on songe que l'on ne pourrait se procurer du charbon qu'au Chili, c'est-à-dire à une distance de plus de 2,500 milles de Panama. Il considère ensuite l'application de la machine pneumatique de M. Brown; il paraît que certaines substances végétales que l'on trouve abondamment dans l'isthme, produiraient une grande quantité de gaz inflammable dont la combustion mettrait la machine en mou-

vement. L'emploi d'un autre agent découvert par Sir Humphrey Davy, et qui consiste dans l'application de la pile de Volta, a encore été proposé comme pouvant être utile.

Le reste de l'ouvrage de M. Pitman se compose de remarques comparatives sur les avantages topographiques et nautiques des différens isthmes, de réflexions sur les conséquences politiques et commerciales qui résulteraient de la jonction des deux Océans, et enfin de quelques observations sur la marche que l'on devrait suivre dans l'exécution du projet de canalisation.

COLLECTION DE MANUELS

FORMANT UNE

ENCYCLOPÉDIE

DES SCIENCES ET DES ARTS, FORMAT IN-18 (1).

L'étude des sciences devient chaque jour plus nécessaire; le développement de la civilisation en-

(1) Prix de chaque manuel, 3 francs et par la poste

traîne celui des connaissances intellectuelles, la marche rapide du siècle fait que l'homme est altéré de savoir; le noble pair comme le modeste plébéien, le riche comme le pauvre, tous les âges, tous les rangs ou les états, et le sexe même, que nos aïeux voulaient réduire à l'ignorance, sont dominés, tourmentés par le besoin d'apprendre, tous veulent avoir une teinture des sciences, des lettres et des arts; les uns pour agrandir le champ de leur industrie, les autres pour acquérir de nouvelles jouissances et de nouveaux moyens de cultiver leurs semblables dans le moment que tout s'avance vers la perfectibilité, soit au moral, soit au physique. Mais c'est principalement la connaissance des vérités naturelles que l'on recherche avec le plus d'avidité, parce qu'elles élèvent et épurent l'âme, en reculant les bornes de la pensée; l'esprit alors ne se contente plus de phrases pompeuses et de vains mots; il veut bien observer, bien enchaîner ses observations, et en tirer d'exactes conséquences; il rejette les sophismes et s'attache avec persévérance aux choses réelles, unique manière d'arriver à cette rectitude et à cette justesse qui réagissent sur l'entendement.

---

3 francs 50 cent. A Paris chez Roret, libraire, rue Hautefeuille, n° 12. Voir la liste de tous ceux qui sont en vente, dans le cahier 83, p. 376.

Ces progrès de la raison et de l'intelligence ne peuvent être niés, lorsque nous comparons les idées des anciens avec celles des modernes sur les sciences en général. Pour ne parler que des notions astronomiques, physiques et chimiques, assurément les nôtres sont bien plus étendues et bien plus positives.

Et d'abord, pourrait-on ne point voir les pas de géant qu'a faits l'astronomie, depuis trois siècles? Avant Képler connaissait-on les lois des corps célestes? Copernic avait commencé la réforme scientifique en même tems que Luther opérait la réforme religieuse, ou plutôt, il eut le courage d'anéantir l'œuvre de Ptolémée et de se montrer, comme l'observe l'historien de l'astronomie (1), en législateur des esprits, qui vient changer les idées et diriger l'opinion; Képler continua cette entreprise audacieuse, par ses trois règles immortelles; et Newton l'acheva par le principe de la gravitation universelle, en laissant toutefois aux savans qui devaient le suivre, le soin de corroborer ses sublimes théories. Ils ont dignement répondu à de telles espérances, car ils ont, en effet, consolidé et affermi pour toujours l'édifice astronomique du grand réformateur allemand; ils ont vérifié et constaté les deux mouvemens de la terre, sa figure et

---

(1) Bailly, t. I, XIV.

sa grandeur, ainsi que les divers phénomènes du système planétaire. De son côté, la physique a également subi une réforme complète ; les hypothèses ont disparu pour faire place à des expériences sans réplique ; les anciens, comme l'atteste l'histoire, ne savaient rien sur les propriétés des corps, ni sur les phénomènes du son, de la lumière et de l'électricité ; le plein, le vide, la pression de l'air et les lois de l'attraction leur étaient inconnus : c'est dans les travaux des modernes qu'il faut chercher la solution de tant de problèmes curieux. Enfin, que dirons-nous de la chimie, science née presque de nos jours lorsque les privations imposées par le fléau de la guerre, lorsque la cessation des rapports commerciaux avec les étrangers, et la nécessité qui fait souvent le génie, ont forcé l'homme à créer des ressources que réclamaient des besoins impérieux ? L'illustre et infortuné Lavoisier avait fondé en France la science chimique ; Bertholet et Fourcroy en étendirent les bases et les applications ; Chaptal l'a surtout fait servir aux arts et à l'agriculture, et sa nomenclature savante créée par le célèbre Guyton de Morveau a été développée par M. Thénard.

En ne regardant que les résultats, c'est encore aux modernes que sont dues les plus précieuses découvertes. N'ont-ils pas inventé ce merveilleux instrument (1), qui par l'agrandissement du pou-

(1) Le Télescope.

voir visuel, a révélé les secrets de la voûte céleste et décomposé en des millions d'étoiles ces grands amas de matière brillante qu'on aperçoit çà et là dans les profondeurs de l'espace; cet instrument qui a permis de calculer la vitesse de la lumière, ou de s'aventurer en pleine sécurité sur l'Océan, et qui tantôt modifié pour anatomiser les petits objets (1), peint sur l'écran l'image d'un moucheron sous le volume d'un éléphant, et tantôt se mariant à la vue, augmente pour le myope la masse des corps et les rapetisse pour le presbyte (2)? Ne doit-on pas aux modernes la découverte de ce phénomène, non observé par les anciens et par lequel un barreau aimanté (3) dirige toujours une de ses pointes vers le nord et l'autre vers le sud; indication qui n'est point dérangée par les nuages ni les tempêtes, et qui supplée au télescope quand le navigateur, privé de l'aspect du ciel, ne peut plus voyager par le secours des astres? Le tube (4) qui

(1) Microscope.

(2) Espèces particulières de lunettes.

(3) Les Chinois paraissent avoir connu la boussole, bien long-tems avant les Européens, mais ils n'ont pas su en faire les mêmes applications que ces derniers; et si l'on ne rend peut-être pas assez de justice aux peuples de l'Asie sur leurs découvertes, je ne me crois pas moins fondé à soutenir ma thèse en faveur des modernes.

(4) Baromètre.

marque le poids de l'atmosphère et mesure les hauteurs; celui qui indique la température(1) dans ses plus petites variations; le balancier (2) qui par un accroissement d'oscillations a fait connaître l'aplatissement de la terre à ses pôles, et par un moins grand nombre d'oscillations a révélé un renflement à l'équateur terrestre; comme aussi, dans le premier cas il a prouvé une augmentation de pesanteur, et dans l'autre une diminution de cette même pesanteur; cet uniforme balancier qui règle la marche du tems, au lieu de ces grossiers clepsydres des anciens auxquels je voue d'ailleurs une profonde vénération, pour avoir fait les premiers pas; enfin la machine qui pompe l'air (3), et démontre l'égale vitesse de chûte des corps lourds et légers, ou aide à l'aéronaute à s'élever dans la plaine des cieux: ces divers instrumens et une foule d'autres qu'il serait trop long de citer, ne sont-ils pas des inventions modernes? Et que penser encore de cette autre découverte (4), si utile aux relations commerciales des peuples, au moyen de laquelle les fleuves, les lacs, les mers sont depuis peu sillonnés en tous sens par des navires qui défient les vents et les dépassent quelquefois à la course?

(1) Thermomètre.
(2) Le pendule.
(3) La machine pneumatique.
(4) Les bâteaux à vapeur.

Ainsi donc, sans parler des sciences spéculatives, comme la philosophie, la religion, la politique et la littérature, les sciences exactes ont fait d'immenses progrès, dans les siècles modernes, et prouvent que l'homme est vraiment perfectible :

Il a le sentiment et du juste et du beau,
L'espoir de se survivre au-delà du tombeau ;
Il trace en des calculs, fruits d'études profondes,
La marche des soleils, des innombrables mondes ;
Son esprit, des trésors qu'il vient à découvrir,
S'enrichit chaque jour, sans jamais s'apauvrir.

(M. Andrieux).

Mais si les sciences ont pris un gigantesque développement, et si l'homme doit en suivre les différens progrès afin de se tenir à leur niveau, comment le pourra-t-il, en considérant l'infinie multitude de leurs vastes rameaux ? Il le pourra par le secours des abrégés. La brièveté de sa vie et la faiblesse de ses organes ne lui permettant pas de tout approfondir, il s'attachera de préférence à telle ou telle partie qui deviendra sa principale étude, et comme il ne la posséderait que très-imparfaitement, s'il n'avait quelques notions des autres branches de l'arbre scientifique, il recourra aux abrégés ou résumés, pour acquérir ces élémens universels qui généralisent les idées et facilitent, par des comparaisons sommaires, les aperçus de nos travaux intellectuels.

La collection des manuels de M. Roret semble répondre à ce besoin et semble avoir été imaginée dans cet esprit. La série de ceux qu'il a publiés est déjà très-nombreuse; non-seulement elle embrasse les opérations les plus élevées de l'intelligence, mais encore elle descend aux détails usuels de la vie privée : du télescope à l'arrosoir, de l'horloge d'Huyghens au bruyant tourne-broche, de la pile de Volta aux parfums du coiffeur, du laboratoire chimique à celui des bonbons, de l'art du tir à celui des dorures, des secrets de la perspective à ceux de la cuisine, des mystères dévoilés de la minéralogie à ceux de la pâtisserie et de la toise, des études de Buache à celles du vigneron et autres belles sciences analogues, les manuels paraissent devoir tout réunir dans leur ensemble. Je ne m'arrêterai qu'à l'examen de ceux qui ont rapport aux sciences géographiques.

Le *Manuel d'astronomie* me semble rédigé avec conscience et talent; l'auteur, M. Bailly, dont j'ai, dans le temps (1), analysé le résumé astronomique, a traité la matière d'une façon claire et méthodique, moins complète cependant que ne l'annonce le titre de son livre; car on n'y trouve rien sur l'histoire de la science et des savans, partie si attrayante pour les gens du monde et que j'ai eu

(1) Mercure du 13 août, 1825.

soin de développer dans mes *lettres sur l'astronomie*, en prose et en vers (1); ni sur l'irradiation des astres, les centres d'attraction ou groupes de voies lactées; ni sur les systèmes astronomiques dont la comparaison eût mieux fait ressortir celui de Copernic. Le chapitre des parallaxes est trop court, par conséquent un peu obscur; celui des aspérités terrestres est trop long, de même que celui de la température, qui, d'ailleurs, était bien plus du domaine de la physique; dans l'article sur la constitution physique du soleil, l'auteur, ce me semble, n'aurait pas dû condamner si ouvertement l'opinion de M. de la Place, pour lui en substituer une autre qui est encore en litige; il a donné à l'occasion des signes du zodiaque, dix pages d'érudition, fort utiles mais peut-être déplacées dans un abrégé si restreint; il aurait dû les supprimer pour éclaircir davantage les deux chapitres de la lune et des marées, qui ne me paraissent pas d'une étendue proportionnée aux autres; enfin le chapitre des comètes m'a paru un peu trop superficiel. Mais je n'ai que des éloges à donner à ceux qui traitent des planètes, du mouvement de la terre et de l'attraction.

---

(1) Quatre volumes in-18, avec des notes et des gravures, *seconde édition*, revue et corrigée, d'après les notes de M. Bouvard, astronome. Prix 12 fr., Paris, Peytieux, libraire, Galerie Delorme.

Le *Manuel de physique* est beaucoup plus soigné et plus complet que celui d'astronomie; c'est peut-être le meilleur de la collection : aussi a-t-il été réimprimé, quoique d'une récente apparition. L'auteur, qui est encore M. Bailly, y expose les propriétés générales des corps solides, liquides et aériformes, ainsi que les phénomènes du son et la nouvelle théorie de la lumière dans le système des ondulations, si bien déduite par M. Arago; sans oublier les théories, aussi intéressantes que neuves, de l'électricité, du magnétisme et de l'électro-magnétisme.

Dire que les manuels de *Chimie*, par M. Riffaut, et de *Minéralogie*, par M. Blondeau, sont tirés en partie des ouvrages de Thénard et Haüy, c'est en porter un jugement favorable; et en résumé l'entreprise de M. Roret mérite les encouragemens des savans comme le suffrage des amateurs.

Avant de terminer cet article, nous devons également indiquer aux lecteurs, l'*Encyclopédie portative* des sciences, des lettres et des arts, dirigée par M. Bailly; nous aurons occasion de revenir plus tard sur cette belle et utile entreprise, déjà très-avancée, et qui obtient beaucoup de succès.

Albert-Montémont.

VOYAGE

EN ANGLETERRE ET EN RUSSIE,

PENDANT LES ANNÉES 1821, 1822 ET 1823, AVEC UN ATLAS DE 29 PLANCHES GRAVÉES OU LITHOGRAPHIÉES (1); PAR EDOUARD DE MONTULÉ, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, AVEC CETTE ÉPIGRAPHE :

> Dire la vérité est utile à celui à qui on la dit; mais désavantageux à ceux qui la disent.
>
> (*Pensées de* PASCAL.)

(2e. ET DERNIER ARTICLE.)

Un écrivain profond l'a dit avant moi : ce n'est point dans les capitales qu'on doit étudier les mœurs et le caractère des nations. Les grandes villes ont toute la même physionomie, ou plutôt elle n'en ont pas ; une réunion choquante de palais

(1) Deux volumes in-8° avec atlas; chez Arthus Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23. Prix : 27 fr. et 30 fr. par la poste.

et de cabanes, une masse confuse d'individus pressés l'un contre l'autre, dont chacun marche vers un but différent et tend toujours à s'élever sans s'inquiéter s'il heurte ou s'il renverse son voisin, le luxe et l'étiquette combattant perpétuellement l'esprit et la gaîté, les coutumes étrangères se glissant chaque jour à travers les mœurs nationales, comment retrouver dans un pareil cahos les premiers élémens qui constituèrent la société qu'on examine? Les petites villes au contraire en ont gardé fidèlement les traces. On n'y voit ni ces accroissemens scandaleux de fortunes mal acquises, ni ces chûtes rapides d'une famille entière que la manie de briller pousse violemment à sa perte. Chacun y conserve la place que son père occupait avant lui; aussi peut-on interroger cette génération sur celles qui la précédaient et lire dans le siècle présent, les mœurs des siècles passés. C'est surtout en Belgique et dans la Hollande que j'ai été frappé de cette différence. M. de Montulé qui les traverse avant d'aller en Russie, ne s'étend pas assez sur le caractère de ces peuples, parce qu'il ne nous parle que des grandes villes; mais Bruxelles ressemble à Paris autant qu'une petite sœur, bien petite, peut ressembler à sa sœur aînée, tandis que nulle part en France, on ne retrouverait les mœurs de Namur, de Mons ou de Courtray. Tout voisin qu'il est de nous, ce pays, et je l'en félicite, est à cent lieues, est à mille lieues.

de notre civilisation. Que dirait-on d'une maison d'éducation où l'on n'enseigne ni le latin ni le grec? le premier jour on rirait de mépris; mais quand on aurait vu l'étude stérile des mots remplacée par l'étude plus solide de toutes les vertus sociales, le perfectionnement moral sans cesse mis en pratique, l'élève sévèrement puni par un seul regard de mécontentement du maître, et rapportant à la maison paternelle, pour fruit de ses travaux, l'obéissance, la modération, l'empire sur soi-même; ne se croira-t-on pas transporté dans les écoles de Platon ou de Socrate? Telle est pourtant la maison d'éducation, si différente des nôtres, que j'ai vu tenir à Courtray par MM. Dathis.

Le Belge est passionné pour la musique, et dans une petite ville, il n'est pas rare de trouver cinquante ou soixante amateurs d'une force très-remarquable. Ils ont une salle de concert où la société se rassemble une fois la semaine, et tous les dimanches une messe en musique fort bien exécutée. Ce qui nourrit surtout leur émulation, ce sont les concours qui ont lieu chaque année. On choisit pour rendez-vous une ville où se réunissent les différens orchestres des pays voisins. Un jury est nommé pour décerner la couronne à celui de tous qui exécute le mieux les morceaux proposés. Dieu sait le vacarme de la victoire et l'accueil pompeux que reçoivent au logis ces Apollons triomphans, tandis que les orchestres vaincus s'en

vont tristement chez eux sans tambours ni trompettes. Les combats de coqs y sont aussi en grand honneur; j'ai vu de jeunes amateurs se priver de tout amusement pendant l'année, pour parier une somme plus considérable au jour de la bataille. Mais tandis que je me laisse entraîner au plaisir de parler d'un pays que j'aime, d'un pays où le Roi se rend accessible au moindre de ses sujets, où les employés presque inamovibles, regardent les appointemens de leur place comme le revenu d'un fonds de terre, où la vraie liberté régne sans crainte et sans commotions, et dont les habitans seraient tous heureux s'ils pouvaient apprendre le Hollandais; tandis que je m'arrête avec complaisance dans ces champs conquis sur les eaux, déjà notre voyageur a traversé la Baltique; il est aux prises avec les douaniers de Saint-Pétersbourg.

On se ferait difficilement idée de la rapacité des employés Russes; ils sont tous à vendre; leur gouvernement les paie si mal! En revanche ils sont amplement dédommagés du côté du pouvoir et de l'amour-propre; chacun des emplois est assimilé à un grade militaire, et l'uniforme est partout de rigueur, ce qui donne à la Russie l'air d'une immense caserne. Mais comme les appointemens sont bien au-dessous du rang qu'on occupe et de la figure qu'on veut faire, malheur à qui tombe sous la main de M. le major Commissaire de police ou de M. le capitaine Maître

de poste, il est rançonné cruellement. Quant au reste de la population, on peut la diviser en deux parties bien distinctes, celle qui possède et celle qui est possédée. Cette dernière classe absolument nulle, dont un intendant prend soin dans chaque village à-peu-près comme un laquais prend soin de vos chevaux, ne végète ici bas que pour servir aux plaisirs et au luxe des nobles ou propriétaires, car c'est tout un. Retenu dans les liens de la plus complète ignorance, le malheureux esclave n'a jamais vu d'autres lieux que celui de sa naissance; il ne connaît que son seigneur, obéit à son premier signe, se soumet sans murmure au châtiment qu'il lui impose et se prosterne à genoux devant ses moindres volontés. Que sa fille ou bien son jeune fils plaise aux regards du maître, il l'abandonne avec joie. Pour eux, c'est un honneur que les autres ne voient pas sans jalousie. Habillé à la française, chacun de ces favoris exerce auprès du seigneur quelque emploi peu fatigant. J'ai vu dans le même château jusqu'à vingt et trente de ces jeunes esclaves des deux sexes qui bientôt cédaient leur place à d'autres au gré du caprice de ces voluptueux Pachas. Quel orgueil ne doit pas inspirer aux nobles de Russie cet empire absolu sur tout ce qui les environne? Aussi les vices de la civilisation la plus raffinée offrent-ils chez eux un contraste frappant avec la simplicité grossière de ces sauvages qui n'ont d'humain que la figure et le

nom. L'année qui suivit la retraite, dans une petite ville où nos armées n'avaient jamais pénétré, j'ai vu des habitans refuser obstinément de me croire Français, parce que, disaient-ils, les Français ont une tête de chien, et que moi j'avais une tête d'homme. Dans cette même ville, je cheminais avec un autre officier près d'un vaste château où logeait la souveraine du lieu, quand un domestique de bonne mine nous vint dire que la Princesse désirait nous parler. Nous le suivîmes à travers plusieurs appartemens soigneusement échauffés quoique personne ne parût les habiter. J'entrais chez elle avec une sorte de plaisir, espérant y trouver au moins une heure de civilisation. Arrivé dans la dernière salle, je vis au milieu de trois dames habillées aussi légèrement que pour un bal, la Princesse étendue négligemment sur un riche sopha. Elle était jeune et fort belle, élégamment coiffée, les épaules et les bras nus. Sa main se portait comme par hasard sur une table chargée de fruits, de confitures et de pâtisseries de toute espèce. Quand elle nous aperçut, l'expression de ses yeux naturellement fière prit tout-à-coup un caractère de dureté qui cadrait mal avec le reste de sa personne. Eh bien? nous dit-elle d'une voix ferme, vous avez voulu venir en Russie, comment vous y trouvez-vous? Puis sans attendre de réponse, votre empereur est mort; l'armée française est détruite, et notre Alexandre est à Paris. Mon camarade allait

répliquer militairement quand je lui fis signe de se taire. Accoutumé comme je l'étais aux vanteries et aux mensonges russes, je n'apportais qu'une médiocre attention à leurs nouvelles de fabrique; mais je ne voyais pas sans chagrin une jeune dame riche d'attraits et de roubles, faire un rôle si différent de celui qu'elle aurait dû remplir; je ne sais si elle se méprit sur le motif de mon examen silencieux; mais son regard devint plus doux, et avec un sourire mêlé d'orgueil et de coquetterie, elle me demanda si les Françaises étaient aussi jolies qu'elle. Alors ce fut mon tour; la patience m'échappa tout-à-fait, et plus choqué de son effronterie que je ne l'avais été de ses injures, Madame, lui répondis-je vertement, j'ai vu en France mille dames aussi belles que vous; mais je ne crois pas qu'il s'en trouve une seule capable de faire entrer chez elle de pauvres prisonniers pour insulter à leur disgrâce. Et sans attendre sa réponse ou plutôt l'explosion de sa colère, je sortis brusquement de cette maison où l'on exerçait une si singulière hospitalité. Je pourrais ajouter à ce tableau quelques coups de pinceau vigoureux; mais je craindrais de trop enlaidir ceux que je peins. Que dirait-on, en effet, d'un major, Directeur d'hôpital, qui a force de coups tire d'un soldat qui me gardait, l'aveu d'un vol dont je m'étais plaint, mais qui détourne à son profit particulier une vieille capote et six francs que ce misérable venait de lui rendre?

Puis, pour éviter les plaintes que j'allais en porter au Gouverneur, il me fait partir à demi guéri, le soir, par 29 degrés de froid, pour une petite ville où un sien ami m'enferme dans un cachot sans nourriture; j'y serais mort (c'était bien son intention) sans les secours charitables d'une dame Française émigrée qui vint me voir, m'apporta elle-même quelques alimens, et me fit donner un logement dans la ville. Elle me conseilla toutefois de garder le silence, et de partir au plutôt. Que dirait-on encore d'un Gouverneur de province, homme d'une fortune colossale et d'un pouvoir sans bornes, qui n'a pas honte de partager avec une pauvre veuve 100 misérables francs, fruit d'une collecte prélevée sur nos modiques appointemens, pour sauver un soldat Italien de notre convoi? Ce malheureux avait tué la veille un Russe dans une querelle. Mais il n'en résulta rien; la veuve eut 50 f., le Gouverneur si riche, eut aussi 50 francs après avoir long-temps marchandé le sang de cet homme comme on eût fait celui d'un bœuf ou d'un cheval. Le lendemain, la porte de la prison où était l'Italien se trouva mal fermée, et il nous rejoignit à deux lieues de la ville.

Voyageant par plaisir, et bien muni de roubles pour lesquels le Russe a le plus profond respect, M. de Montulé ne s'est pas trouvé, heureusement pour lui, dans des cas aussi pitoyables; mais un homme qui sait voir, juge les autres dans les petites

circonstances aussi sûrement qu'on le ferait dans les grandes occasions, et il est aisé de s'apercevoir qu'il ne professe pas non plus pour le caractère des Russes une estime bien prononcée.

Il termine son voyage par une visite aux salines de Wieliska dont il fait une description des plus intéressantes. A son ouvrage il joint sous le nom modeste d'Atlas, une collection de jolies vues qu'il a dessinées lui-même sur le slieux : elles portent un caractère de vérité qui ajoute à l'intérêt de son récit. Je voudrais seulement qu'il s'abandonnât moins à une facilité dangereuse, et que son style fût un peu plus châtié. Cette remarque pourra lui être utile pour des ouvrages plus sérieux qu'il nous promet, et que celui-ci nous fait attendre avec impatience.

D. B.

III. ÉVÈNEMENS MÉMORABLES.

DANGERS COURUS EN MER PENDANT UN VOYAGE DE LA JAMAÏQUE EN ANGLETERRE, PAR LE BRIK LE WELLINGTON, DE CORCK.

Le 17 juillet 1825 à la pointe du jour, le brick le Wellington, du port de 288 tonneaux, appar-

tenant à MM. Morgan et Rieves, négocians de Corck, fit voile de Port-Royal (Jamaïque) pour Londres. Sa cargaison consistait en rum, sucre, café, acajou, bois de campèche, bois de teinture, bois de Nicaragua et mâtures. Il était monté par seize hommes d'équipage non compris le capitaine John Peasly, homme d'une soixantaine d'années et marin consommé. Il y avait en outre cinq passagers mangeant à la table du capitaine, savoir William Holkick, écuyer, sa femme et leur fille unique, M. Ch. Moralès, fils d'un chirurgien de la Jamaïque, et moi. Il y avait encore un autre passager aidant à la manœuvre et souffrant d'une affection rhumatismale. Il y avoit donc en tout vingt-trois personnes à bord. Le brick était d'une construction supérieure et très-fin voilier.

Le 12 août au matin, par 39° 9′ latitude N. et 52° 44′ longitude O., nous éprouvâmes un violent coup de vent qui nous enleva les deux faux mantelets de stribord. Une immense quantité d'eau pénétra alors par ces ouvertures ainsi que par le capuchon de lunette, et inonda la cahutte. Dans cet instant terrible j'entendis les cris plaintifs que poussait madame Holkick qui logeait avec son mari et sa fille dans la cabane située sur le pont.

M. Moralès, W. Peasly, fils du capitaine, et moi, nous faisant jour à travers l'eau qui à chaque instant inondait davantage la cahutte, nous parvinmes à gagner le pont. Une vague épouvantable avait frappé le

travers de notre bâtiment, et avait enlevé tout ce qui se trouvait sur le pont de l'avant à l'arrière. Il ne restait plus la moindre trace du pavillon où logeaient les trois Holkick et le capitaine Peasly. Le contre-maître en second et quatre matelots qui se trouvaient dans ce moment-là sur le pont avaient été enlevés par la même vague. Le timonnier Jacques Hill, violemment enlevé de son poste, avait été retenu dans les chaînes du gouvernail, et fut le seul qui, par une espèce de miracle, échappa à une mort commune. Nos deux chaloupes, nos mâts de réserve, des moutons, des cochons, une chèvre, un chien de Terre-Neuve, sept paires de volailles, onze grandes caisses d'eau, quatre barils de bœuf et de porc salé, la cuisine, les rampes de chaque côté, à l'exception de quelques piliers qui, dans différens endroits avaient résisté, tout cela était en un instant devenu la proie des flots. Le gouvernail avait été fracassé, le mât de perroquet, le grand mât et les bâtons de foc etc. avaient été également emportés. Nos voiles étaient en pièces, et leurs lambeaux flottaient avec violence. Le vent était S-S-E d'une force vraiment effrayante. Le bruit des flots en courroux était tel qu'on ne pouvait distinguer aucun autre son. Des vagues d'une hauteur excessive et couvertes d'une écume blanchissante semblaient à chaque instant vouloir engloutir le navire. L'obscurité du ciel était si profonde qu'il était impossible de rien distinguer à dix pas du brick.

Des neuf personnes qui venaient de périr on n'en vit surnager qu'une. Jacques Hill, le timonnier, en revenant à lui, aperçut Georges, le contre-maître en second, flottant sur un des débris de la mâture. Une vague énorme l'engloutit avant qu'on eût eu le temps de lui jeter un cordage. La dernière fois qu'on avait aperçu M. Holkick, M. Keller, contremaître, un quart-d'heure avant que la cabane ne fut enlevée, avait vu cet homme estimable assis près du lit de sa femme. Leur fille cherchait à les consoler, et à leur inspirer du courage et de la résignation. Le capitaine qui avait passé la plus grande partie de la nuit sur le pont, se reposait sur un sopha dans sa chambre, au moment où la vague furieuse qui balaya notre pont, se fit sentir. Il avait déjà perdu son fils aîné, jeune homme de beaucoup d'espérances, qui l'avait accompagné en qualité de contre-maître dans un voyage à la Jamaïque, et qui, avec cinq hommes de l'équipage, succomba à la fièvre jaune, ce fléau des Indes-Occidentales. Il laisse à West-Passage près de Corck une femme et six enfans sans aucune fortune. Mais j'ai lieu d'espérer que les négocians qui ont été à même d'apprécier le mérite de cet homme vraiment recommandable, ouvriront une souscription pour venir au secours de la veuve et des orphelins qu'il a laissés.

M. Holkick a deux fils en pension en Angleterre. Mais il leur laisse une fortune suffisante, et

ils ont d'ailleurs, à ce que je crois, deux oncles à Londres, qui se feront sans doute un devoir de leur servir de père. Je n'ai pas pu me procurer de renseignemens sur les familles des autres malheureux qui périrent dans cette circonstance.

Après être resté près d'une demi-heure sur le pont, j'éprouvai un froid extrême et me retirai dans ma chambre. M. Moralès et le jeune Peasly m'y suivirent pour joindre leurs prières aux miennes. Pendant ce temps-là, le charpentier réussit à boucher les deux faux mantelets de stribord, en plaçant mon lit et celui de M. Moralès contre les fenêtres. Deux ou trois heures après, le cuisinier, homme de couleur, âgé de 70 ans environ, et le passager infirme dont j'ai déjà parlé, vinrent nous rejoindre. Le premier qui était à la mer depuis plus de soixante ans, et le second qui avait déjà navigué pendant onze années, n'avaient jamais été témoins d'une aussi terrible tempête et désespéraient de notre salut. Vers onze heures, la violence du vent diminua un peu, et comme la mer était toujours extrêmement agitée, on ne déploya qu'une petite voile pour assurer la marche du navire. Mais bientôt après la tempête redoubla de violence, s'il est possible, et déchira cette voile en mille pièces. Le charpentier et le contre-maître déclarèrent alors qu'il n'y avait désormais qu'un miracle qui pût nous sauver. A chaque instant des vagues énormes se précipitaient avec fureur sur le pont et le couvraient

en entier; aussi malgré les efforts redoublés de la pompe, l'eau augmentait-elle sans cesse et menaçait-elle de finir par engloutir le navire. Vers le soir, Dieu permit dans sa miséricorde que la tempête s'apaisât, mais la mer n'en fut pas moins horriblement agitée pendant toute la nuit, et le brick fut souvent ébranlé par les chocs violens des vagues qui battaient ses flancs. Le charpentier, en sondant, trouva que nous faisions douze pieds d'eau. Dans un aussi pressant danger, tous les bras furent employés à la pompe, sans cependant que l'on pût remarquer de toute la nuit quelque changement en mieux dans la situation du brick. On découvrit heureusement deux voies d'eau considérables et on parvint à les boucher.

Du 13 *août.*—Heureusement il n'y eut pas beaucoup de vent ce jour-là, et la mer quoique d'une agitation effrayante, fût cependant moins violente qu'elle ne l'était la veille. L'eau ayant presqu'entièrement fondu le sucre que nous avions à bord et qui était placé dans la partie inférieure de notre bâtiment, il s'inclina de stribord dans la mer et l'eau monta jusqu'au pied des mâts. Les efforts les plus vigoureux furent alors déployés à la pompe que l'on tint continuellement en action. On jeta ensuite à la mer une certaine quantité de bois de campêche et quelques barils de café, sans en éprouver toutefois aucun allégement sensible. Pendant la nuit nos craintes augmentèrent encore à

cause de la violence toujours croissante du vent.

Du 14 *août.* — A la pointe du jour nous aperçumes dans le lointain un bâtiment qui faisait voile dans une direction opposée. Il disparut bientôt, à notre grand désappointement, sans nous avoir sans doute aperçus. La matinée fut agréable et sereine, et nous eûmes la joie de trouver que l'eau diminuait considérablement à fond de cale. On rétablit nos chaudières et nous pûmes prendre un déjeûner de café. Nous le trouvâmes délicieux, c'était là notre premier repas depuis le 11 au soir. Jusque-là nous n'avions mangé que du biscuit et bu que de l'eau et du rum. A dix heures du soir, après soixante-trois heures d'un travail violent et non interrompu, trois acclamations annoncèrent que la pompe jouait enfin à vide.

Pendant ces 63 heures de dangers et de peines, le contre-maître partageant toutes les fatigues de l'équipage et donnant lui-même l'exemple du travail, fit preuve d'une activité et d'une intrépidité sans égales. Sa noble conduite fut dignement imitée par le reste des matelots; pas un seul ne s'enivra, quoique tous eussent du rum à discrétion. Tous au contraire (à une exceptiou près et encore seulement au commencement du danger) donnerent l'exemple de l'obéissance, du zèle et de l'intrépidité.

Du 15 *août.* — A la pointe du jour l'équipage était occupé à tendre une seconde voile, lorsque

nous aperçûmes une petite chaloupe qui s'avançait vers nous. A sept heures nous reçûmes à bord l'équipage du brick la Nancy de Maryport et du port de 194 tonn[x]. Il se composait du capitaine, M. Gudin, et de neuf matelots. La Nancy avait fait voile, le 27 juillet, de St-Jean d'Antigoa ; elle était chargée de sucre et destinée pour Liverpool. Une voie d'eau assez considérable s'était déclarée à bord à la suite de la tempête du 12; dans la soirée du 13 le brick avait coulé à fond, et ce n'avait été qu'avec la plus grande difficulté que l'équipage était parvenu à se sauver dans la chaloupe, deux minutes avant que le bâtiment ne disparût entièrement. Il n'y eut qu'une seule personne noyée ; c'était un passager, homme vieux et infirme, nommé Harrisson, et qui avait été dernièrement contre-maître du West-Indien de Londres. Ils se trouvaient à cinq cents milles de Terre-Neuve, n'ayant que leurs habits sur le corps, cinq gallons d'eau, trois gallons d'eau-de-vie, une caisse de biscuit et un baril de porc, quand ils eurent le bonheur d'apercevoir notre bâtiment.

Du 20 *août.* — Ce jour et les deux jours précédens, le ciel fut obscur et le vent violent et contraire. Sur les huit heures du matin, nous aperçûmes un grand vaisseau naviguant à voiles déployées vers l'O. Mais il était à une telle distance de nous, et la mer était si agitée, qu'il eût été, sinon impossible, du moins très-difficile d'en approcher avec la chaloupe. Bientôt après nous aperçûmes encore

un brick naviguant dans la même direction que nous. Nous hissâmes aussitôt pavillon pour faire comprendre que nous désirions communiquer avec lui, et nous nous dirigeâmes de notre mieux de son côté. Le brick déploya alors pavillon danois, et fit la même manœuvre que nous. Quoique la mer fût encore violemment agitée, elle l'était cependant moins que le matin, et le brick put nous envoyer sa chaloupe. Vers les quatre heures de l'après-midi, M. Moralès, M. le capitaine Gudin et moi, nous abordâmes sains et saufs le brick danois, la *Sophie*, d'Altona, capitaine Erck Paterson Klien qui nous reçut de la manière la plus obligeante et nous traita avec tous les égards possibles.

La *Sophie* avait fait voile de la Havanne le 24 juillet; son équipage se composait de quatorze hommes, y compris le capitaine. Elle était chargée de sucre et de café. Les observations du *Wellington* marquaient alors 39°46′ latitude et 46° 50′ longitude; celles de la Sophie indiquaient 39° 38′ latitude et 45° 38′ longitude.

Ce ne fut qu'avec la plus vive émotion que je pris congé de M. Keller et de son brave équipage, quoique tous fussent convaincus de la convenance de notre départ. M. Keller avait l'intention de conduire le *Wellington* à Corck où demeuraient les propriétaires, ou bien si le vent l'en empêchait d'entrer dans tout autre port des côtes orientales d'Irlande ou d'Angleterre, vu le danger éminent

qu'il y aurait à vouloir s'engager dans le canal à cause du misérable état du vaisseau. Nous le perdîmes de vue le 22 août, sur 22° lat. et 39° 55′ de longitude. Dieu veuille que cet équipage hardi et courageux réussisse à le conduire heureusement dans quelque port anglais.

12 *septembre*. — Le soir à quatre heures, la Marie, bateau pilotier de l'île de Wight, nous fit entrer à Weymouth, dans le Dorsetshire, où j'eus la joie de toucher le sol de ma chère patrie après une absence de deux ans et neuf mois. Notre voyage avait duré 55 jours. Nons avons été 34 jours à bord du *Wellington*, et 21 à bord de la *Sophie*.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que le *Wellington* arriva heureusement avec le reste de son équipage à Corck, le 9 du même mois.

IV. VARIÉTÉS. — MÉLANGES.

Lettre a un jeune naturaliste partant pour un voyage autour du monde.

Sumite materiam vestris viribus, dit Horace ; ce passage, mon cher frère, vous est singulièrement applicable dans ce moment où vous êtes choisi pour apporter aux savans les matériaux nouveaux, que vos recherches dans des climats peu visités, vous mettront à même de soumettre à

leurs méditations. Les travaux périlleux que vous allez entreprendre vous sont-ils bien connus? avez-vous lu, médité les écrits des voyageurs qui ont successivement entrepris une pareille tâche? les écueils nombreux et redoutables que leur présente les changemens de climats et les longues navigations, ne vous effrayent-ils pas? êtes-vous imbu surtout de cette sublime idée, si digne de celui qui se livre à la comtemplation des œuvres de la nature, que le savoir, comme les efforts les plus grands, ne sont rien, si la pensée d'illustrer sa patrie, de lui fournir de nouvelles ressources ainsi qu'à l'espèce humaine en général, ne vient sans cesse se présenter à votre esprit.

Les premiers naturalistes qui découvrirent la cochenille sur le nopal,, la muscade et le gérofle, le tabac, le café et la canne à sucre, ignoraient sans doute tout le parti que devaient en tirer les nations civilisées; et pourtant la puissance de plusieurs états devait être fondée sur des productions si simples en apparence! mais, la découverte d'objets si importans n'a de résultats qu'à la longue, et les générations présentes jouissent du bienfait sans guère s'inquièter de qui elles le tiennent.

Satisfaire sa conscience et remplir son devoir, est donc sous ce rapport, la seule récompense que vous puissiez ambitionner; d'ailleurs de si grands services ne se rendent pas toujours à l'espèce humaine; vous aurez encore assez fait, si vous parvenez à introduire dans votre patrie quelque production nouvelle ou peu connue, utile ou susceptible de le devenir, quoiqu'à un degré moins marqué.

Jeune encore et peu versé dans la carrière que vous entreprenez, veuillez prêter quelque attention à mes conseils; ils se rapporteront à la nature de votre mission telle que je l'a conçois. Le voyageur ne doit être étranger à

aucune branche des sciences, s'il veut rendre sa relation intéressante; notez ce point-ci, mon cher Jules, et dites avec Voltaire que rien alors n'est moins commun qu'un bon voyageur, dans toute l'étendue de ce titre.

La profession ou la manière de voir de l'individu, perce souvent à travers le voile dont il veut quelquefois la couvrir; il faut y prendre garde. C'est resserer le cercle de ses lecteurs, dont le nombre diminue encore, si les connaissances sont peu profondes, si en place de faits on émet des hypothèses plutôt que de se borner à écrire fidèlement ce qu'on a vu, laissant au lecteur le soin de décider d'après son propre jugement. Les Pallas et les Humbodlt ont rendu la tâche difficile. Quelle érudition! De semblables auteurs ne sont imitables que pour des talens du premier ordre; étudiez les, Jules, et gémissez de ne pouvoir jamais atteindre à une si grande hauteur.

Mais je me plais à croire que tout entier à l'observation des phènomènes physiques et naturels, décidé à ne jamais taire la vérité ou à la défigurer par l'alliance impure du mensonge, vous possédez encore le calme nécessaire pour juger sainement; que vous mettrez un frein à votre imagination, ne vous servant de cette faculté que pour peindre vos sensations avec la vivacité et l'expression que leur prêtent la nature intertropicale; que possédant le talent de rendre clairement, nettement vos idées, avec le style simple que demandent les relations et les travaux scientifiques, vous n'irez point les surcharger de ces ornemens prétentieux dont l'abondance cache une stérilité rebutante.

Ne donnez jamais une importance trop grande à telle ou telle partie de vos travaux, n'imitez pas sur ce point, Hasselquist, d'ailleurs célèbre comme botaniste et zoologiste, qui visitant les pyramides d'Egypte, les oublie

pour admirer l'industrie du fourmillion, qu'il aurait tout aussi bien pu étudier en Suède. Evitez l'exemple de ces botanistes qui donnent de longues listes de noms de plantes dans leurs ouvrages, et sont plus occupés d'une mousse que de l'histoire des peuples qu'ils ont visités. De pareils travaux sont, je le sais, intéressans pour la science proprement dite, mais on aime mieux les rencontrer dans des traités *ex professo*, ou dans les journaux qui leur sont consacrés. Que votre relation ne traite donc jamais dans cette partie que de cette botanique usuelle, agricole ou médicale qui intéresse également tous les peuples et tous les hommes.

Qu'une mordante satire ne souille jamais votre plume. Le premier devoir de l'historien voyageur est l'impartiale vérité. Il doit traiter avec indulgence des mœurs qui ne sont pas les siennes, et que ces préjugés lui font souvent regarder comme ridicules, pour ne pas dire plus. Il pesera toutes ses paroles dans la balance de la sévère équité.

Les actions, les démarches du voyageur seront scrupuleusement examinées; elles intéressent souvent la dignité de sa nation, elles sont souvent un obstacle à ses projets, par la haine qu'elles inspirent aux naturels, dont elles heurtent et la croyance et les superstitions.

Faire ressortir la gloire du nom Français, dont vous devez être fier, est une obligation dont vous sentez l'importance; chercher par tous les moyens qui sont en votre pouvoir, à le rendre recommandable aux peuples que vous visiterez, sera le mobile de vos actions et le but de votre conduite.

Ces conseils généraux, ne font qu'effleurer la matière; il faudrait vous offrir toutes les considérations sur l'art d'écrire, sur les connaissances nécessaires dans les sciences, et vous savez que leurs progrès incroyables, rendent au-

jourd'hui difficile d'en approfondir plusieurs à la fois, encore faut-il être placé dans des circonstances favorables et au centre de l'enseignement. Ce champ est éminemment vaste, mais sans viser à atteindre une si grande perfection, un travail plus modeste peut encore malgré tout, obtenir quelque succès.

Je vais donc essayer de vous tracer une méthode à suivre dans les travaux que vous aurez à remplir, pour tirer tout le profit possible du zèle et de l'ardeur dont je ne doute pas que vous soyez animé. Mais auparavant considérez bien si vous êtes préparé à acheter quelques-uns des résultats que je vous ai fait entrevoir, par les plus douloureuses privations ou les dangers les plus éminens ; le dirai-je ? même par la mort sous mille formes différentes. Sans vous effrayer des naufrages nombreux arrivés aux circumnavigateurs dans tous les temps depuis le commencement de ces entreprises hardies et audacieuses, savez-vous ce qu'est devenu le malheureux La Peyrouse ? Reportez-vous en esprit sur la Baie Française, peignez-vous le massacre de Delangle et de Lamanon. L'infortune de Cook a retenti dans le monde, et celle des compagnons de Baudin vous a frappé sans doute ? Un si affligeant tableau ne peut vous décourager? la soif de la science vous dévore? eh bien! partez, et dussiez-vous augmenter le nombre des martyrs des sciences naturelles, cherchez à être utile à vos semblables, travaillez sans relâche, sans autre but que votre propre estime, et vous pourrez jouir ensuite avec un noble orgueil, de la douce pensée d'avoir payé votre dette à votre patrie: alors vous pourrez couler en paix des jours embellis par des souvenirs pleins de charmes, dont l'officieux secours dans le vieil âge vous fera descendre avec résignation dans le sein de l'éternité.

En partant des côtes de France vous disposerez vos

manuscrits, les uns à recevoir le journal de vos opérations; les autres certaines parties des sciences qui composent l'objet de votre mission.

Les observations barométriques et thermométriques fastidieuses et assujetissantes, ne vous occuperont que bien secondairement, d'autres personnes à bord se chargeront de ce soin.

Vous éviterez ces détails si souvent reproduits, de description de requins, de mer lumineuse ou phosphorescente, à moins que vous n'ayez quelques aperçus nouveaux et intéressans à faire connaître. Vous pourrez offrir quelques considérations, au moins neuves quant à la manière de les reproduire, sur la relâche de Ténériffe, Madère, etc., dont on a donné tant de détails. Il vous sera permis de rajeunir quelques vieilles opinions sur la mer Herbée et l'Atlantide des anciens, et d'en tirer des conclusions sommaires, dont vous serez avare dans tous les cas.

Dès votre mise en mer, vous commencerez un travail sur les mollusques marins et surtout sur la nombreuse famille des acalephes flottans. Vous vous étayrez du mémoire de Péron inséré dans les Annales du muséum, tome 14 et 15, et vous serez muni d'une esquisse exacte de chacun des animaux vus par les naturalistes voyageurs et surtout dessinés par Lesueur avec une rare perfection. Ces esquisses vous serviront de point de départ, et vous les négligerez lorsqu'il faudra dessiner d'après nature. Je vous engage surtout à soigner chacun de vos dessins et à ce qu'ils soient exacts et originaux.

Vous aurez donc à tâcher de continuer le travail de Péron resté incomplet, en vous basant sur ce que ce naturaliste si justement recommandable a déjà fait.

L'icthyologie sera l'objet constant de votre intérêt, et vous surveillerez avec soin la conservation des poissons

que vous vous procurerez. Des notes précises sur les parages qu'ils fréquentent, sur leurs noms, leurs habitudes, sur leurs qualités et les usages qu'en font les peuples riverains, seront soigneusement prises toutes les fois qu'il vous sera possible de le faire.

Des dessins au trait, ou coloriés les représenteront dans votre portefeuille.

L'innombrable série d'êtres, nommés mollusques, n'est pas moins digne de votre attention. Les rivages seront le théâtre de vos recherches assidues, et dans l'étude des fossiles, ce seront les bancs coquilliers qui les dominent; nous en parlerons ailleurs. Vous visiterez constamment le plomb de sonde, il renferme souvent des animaux précieux et inconnus. A cet effet même, vous pourrez solliciter un plomb de sonde dont vous ferez garnir la surface d'une tablette en bois, creuse de plusieurs lignes et remplie d'une couche de cire mêlée de suif, pour avoir la chance d'en capturer davantage sans les écraser.

Vous dessinerez tous ces animaux, les rares surtout, avec leur coloration naturelle· Je vous recommande en outre les mollusques terrestres et fluviatiles, vous savez, Jules, que sur dix animaux de cette classe que vous rapporterez de la Nouvelle-Guinée, la plupart seront inconnus.

La malacodermie devra espérer quelques nouvelles découvertes, surtout dans les parages nouveaux que vous devez explorer. L'ouvrage de M. de Lamarck sera alors votre guide dans cette branche comme dans les autres des animaux invertébrés.

Les sinuosités et la vaste étendue des côtes, vous offriront cette innombrable légion de polypiers saxigènes, qui, suivant l'expression d'un savant, semblent naître

sous le sillage des vaisseaux pour former ces archipels si redoutables aux navigateurs. L'ouvrage d'Ellis, augmenté des recherches de M. Lamouroux, sera votre guide, et vous devez surtout, par le dessin, trouver les moyens de faire connaître aux naturalistes les animalcules qui en habitent plusieurs, et dont on ignore et les textures et la forme même.

Ces coraux vous intéresseront encore sous le rapport de la formation de certaines îles, ou de ces murailles coupées à pic, et qui, successivement mais rapidement élevées, atteignent, disent les navigateurs, jusqu'à 200 pieds d'étendue.

Je ne vous parlerai pas de l'entomologie et de la botanique, qui appartiendront à ceux qui partageront et vos travaux et vos fatigues; vos recherches tendront à leur fournir un surcroît de matériaux.

En descendant sur un sol encore vierge, que vos premiers pas soient destinés à prendre connaissance du terrain. Que votre vue se porte au loin avec calme, en interroge l'étendue, en examine les inégalités, en sonde la profondeur. Une nouvelle carrière s'ouvre à vos travaux. Géognoste sévère, examinez en détail le sol, ses accidens, ses couches ou formations, son origine, et choisissez avec discernement des échantillons de minéraux revêtus de tous leurs caractères, pour offrir des données positives aux minéralogistes européens.

Que la géographie des êtres organisés reçoive vos hommages, étudiez ces masses de végétations, ces groupes épars d'animaux, dont l'ensemble, sous l'équateur, varie si facilement dans les diverses stations des continens. Cette étude vous deviendra plus facile par le beau travail du savant Humboldt.

Examinez chaque peuplade, réfléchissez sur les races

auxquelles elles peuvent appartenir ; et, la carte à la main, appuyé sur des faits, expliquez comment a pu s'opérer leur migration. Etudiez leurs mœurs, leur langage, leur genre de vie, leur thérapeutique, leur matière médicale. Tâchez de pénétrer leurs dogmes religieux, leur croyance ; tout ce qui constitue en un mot l'homme de la nature ou celui dont l'industrie est déjà perfectionnée.

Leurs arts, leur manière de faire la guerre, leur industrie, formeront le fond du tableau ; la férocité ou la douceur de leurs mœurs, leur ignorance ou leurs lumières en rembruniront ou éclaireront les couleurs ; et vous y ajouterez pour ornement la description pittoresque du sol.

Vous chercherez sans cesse à vous procurer des détails certains sur les productions commerciales de chaque point que vous visiterez. Vous établirez tous les avantages possibles et les désavantages présumés de ce genre de spéculation qui intéresse surtout l'économie politique. Si vous possédiez des notes précises à ce sujet, vous ne devez pas balancer à les réserver sans partage pour l'usage de votre gouvernement, la France trop souvent a donné l'exemple d'un désintéressement, dont quelques autres peuples ont dû tirer parti à son désavantage.

C'est dans cette occasion, que vos connaissances en *matière médicale*, vous mettront à même de rapporter enfin quelques-uns des végétaux qui produisent divers médicamens exotiques, divers produits immédiats dont l'origine est douteuse ou inconnue. Leur préparation, leur extraction devra vous occuper, et nul sacrifice ne devra vous coûter pour porter quelques naturels à vous en instruire.

J'arrive enfin à une de vos obligations les plus grandes, la récolte et la conservation des animaux, des reptiles et des oiseaux. Votre longue habitude des préparations,

aplanit toutes les difficultés de ce point intéressant de vos recherches. Vos dessins, vos descriptions, vos notes concourront à enrichir vos collections en ce genre.

N'oubliez pas, surtout, que les savans travaux en anatomie comparée de M. Cuvier, attendent votre secours pour les squelettes et les viscères de certains animaux peu connus, dont les dissections deviendront importantes. Si même le hazard vous favorise, surmontez toute répugnance pour vous procurer les squelettes des naturels, dont le type facial bien caractérisé puisse permettre aux anatomistes de tirer de nouvaux résultats de la conformation de la charpente osseuse, pour l'éclaircissement des races.

La préparation et la conservation parfaite de vos collections, l'ordre et le choix de vos nombreuses notes, doivent vous occuper sans cesse. Rien d'équivoque, rien de douteux, ne sera consacré par vous sans le signaler. Surveillez sans cesse votre récolte, et que nul don indiscret, surtout aux étrangers, ne vienne en diminuer la chesse.

(R. P. L.)

NOTICE

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DE M. BARBIÉ DU BOCAGE.

1760. Jean Denis Barbié du Bocage, né à Paris le 28 avril.

— Fit ses études au collége Mazarin.

1777. Elève de d'Anville et le seul qu'ait formé ce géographe célèbre.

1780. Attaché au ministère des affaires étrangères, le 9 mars.

1785. Attaché au cabinet des médailles de la bibliothèque du roi.

1792. Epousa mademoiselle Delahaye, fille du premier graveur du roi, le 16 février.

— Chargé de la partie géographique à la bibliothèque du roi.

1793. Incarcéré au premier anniversaire du 2 septembre.

— Tiré de prison par le courage de son épouse.

— Quitte la bibliothèque.

1797. Nommé membre du conseil de géographie au bureau du cadastre, au ministère de l'intérieur.

1802. Chargé au ministère de la guerre de plusieurs travaux, entr'autres de la carte de la Morée.

1803. Géographe du ministère des relations extérieures.

— Membre correspondant de la société d'émulation de Cambrai.

1806. Membre de l'Institut de France, en remplacement de M. Anquetil, le 7 novembre.

— Chargé la même année, par MM. de Montalivet et Cretet de la direction de la grande carte de France des Ponts et Chaussées.

1807. Membre de l'Académie de Florence, le 3 septembre.

1808. Membre de la classe d'histoire de la Société royale de Gœttingue, le 21 mai.

1809. Professeur à la faculté des lettres de l'académie de Paris, le 6 mai.

— Membre de l'institut royal de Hollande, le 12 juin.

1810. Correspondant de l'académie ionienne, le 23 octobre.

1811. Correspondant de la classe d'histoire et de philologie de l'académie royale de Prusse.

1814. Chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, le 19 octobre.

1815. Doyen de la faculté des lettres de l'académie de Paris, le 16 novembre.

1819. Membre de la société Royale des antiquaires, dont il fut deux fois président.

1821. Membre de la société de géographie, dont il fut l'un des fondateurs et deux fois président.

— Membre du conseil académique de Paris, le 24 avril.

1825. Décédé le 28 décembre.

Il est auteur des Ouvrages dont les titres suivent.

En 1782 Urbis Mytileni specimen vetus.

— Urbis Halicarnassi specimen vetus.

— Mileti Vicinia variis temporibus.

Ces cartes se trouvent dans le 1.er *vol. du Voyage pittoresque de la Grèce de M. le comte de Choiseul-Gouffier.*

En 1786. Corrections et augmentations à la Mappemonde de M. d'Anville avec un mémoire manuscrit remis à M. le baron de Bréteuil, ministre de l'intérieur.

M. Barbié du Bocage enrichit alors la Mappemonde de d'Anville des nouvelles découvertes faites jusqu'à cette époque et il démontra (Mag. Encyclop. 1.re année) que les découvertes du *Gelwink* ou *Pinson jaune* que l'on plaçait dans la partie orientale de la Nouvelle-Guinée avaient été faites dans la partie occidentale de cette contrée. Ce que vient de confirmer le voyage récent de M. Duperrey autour du monde.

En 1788. Atlas pour le voyage du jeune Anacharsis, intitulé : *Recueil de cartes géographiques, plans, vues et médailles de l'ancienne Grèce, pour le voyage du jeune*

Anacharsis, précédé d'une analyse critique des cartes; *Paris* 1789. Debure aîné, 1 vol. in-4°, composé de 31 planches, 1re 2e et 3e édition, traduction anglaise, allemande et beaucoup de contrefaçons.

Cet atlas bien que du domaine de la géographie ancienne sert encore aujourd'hui à guider tous les voyageurs qui vont visiter la Grèce. Il a été composé d'après la comparaison de l'état ancien du pays avec les différentes notions que les voyageurs modernes ont données. L'analyse que M. Barbié du Bocage en a faite prouve que les cartes sont appuyées sur des observations astronomiques et des opérations géodésiques.

En 1788. Carte et notes sur la colonie du Sénégal; une feuille.

En 1789. Carte et notes sur la colonie hollandaise du Cap de Bonne-Espérance.

Ces deux cartes qui ne sont pas encore terminées ont été faites pour un ouvrage qui n'a pas vu le jour.

En 1793. Carte et notice pour le *mémoire de M. de Ste-Croix, sur le cours de l'Araxe et du Cyrus*, publiés seulement en 1797.

— Analyse de la carte du cours de l'Araxe et du Cyrus. (*Mémoires historiques et géographiques sur les pays situés entre la mer Caspienne et la mer Noire*).

En 1794. Notices sur les îles Canaries et sur les îles des Navigateurs; imprimées dans la *traduction du voyage de Witch à Batany-Bay;* par Pougens.

En 1795. Notice sur les antiquités d'Athènes de Stuart.

— Lettre aux rédacteurs du Magasin Encyclopédique sur la Nouvelle-Guinée.

— Lettre aux mêmes sur la Terre de Kerguelen.

— Proposition d'une nouvelle méthode pour enseigner la géographie.

— Remarques sur un monument géographique très-an-

cien qui se trouve dans les fondemens d'une maison de la ville d'Autun.

En 1796. Recherches sur les attérissemens qui se sont formés à l'embouchure du Méandre.

— Notice sur une géographie grecque vulgaire, imprimée à Vienne, en Autriche, en 1790; 1 vol in-8°.

Ces trois mémoires et cette notice se trouvent insérés dans le *Magasin Encyclopédique* (1.re *et* 2.e *année*).

— Essai sur la bataille de Cunaxa et sur son emplacement avec un plan.

— Carte et notes pour l'expédition de Cyrus et la retraite des dix mille de Xénophon (*Mélanges de géographie d'histoire et de géographie et de chronologie anciennes, par M. de Fortia d'Urban*, *in*-8°. Cet ouvrage n'a vu le jour qu'en 1805.

Ces cartes offrent le résultat des notions acquises par les voyageurs modernes.

En 1797. Notice sur le voyage de Chardin, avec une carte de sa route depuis Constantinople jusqu'à Konjèh.

En 1799. Carte de l'île de Crète et analyse de cette carte.

Ce travail fait partie de l'ouvrage de M. de Sainte-Croix, intitulé : *Des anciens gouvernemens fédératifs et de la législation de Crète.*

— Nouvelle édition de l'atlas du Voyage d'Anacharsis avec l'analyse entièrement refaite sous ce titre : *Recueil de cartes géographiques, plans, vues et médailles de l'ancienne Grèce, relatifs au Voyage du jeune Anacharsis, précédés d'une analyse des cartes.*

Quoique dans une nouvelle édition publiée en 1824 on ait substitué le nom Amb. Tardieu à celui de M. Barbié du Bocage, il n'en reste pas moins constant que ce bel ouvrage est de ce savant géographe.

— Table alphabéthique de la géographie comparée du Voyage du jeune Anacharsis (nouvelle édition de ce Voyage).

— Traduction de l'anglais ou cartes du voyage de Néarque.

— Carte réduite de la mer des Indes et d'une partie de celle du Sud pour la relation du voyage à la recherche de La Peyrouse par la Billardière. (*Dans l'atlas* in-f° *qui accompagne ce voyage*).

En 1800. Carte et notes de la Scythie et des peuples intermédiaires, pour le *Traité d'Hippocrate*, *intitulé*, *des airs*, *des eaux et des lieux*, *traduit par le docteur Coray*.

— Quatre cartes et notices, une de l'Angleterre, une de l'Ecosse, une de l'Irlande, une de l'Inde et un plan de Gibraltar, pour le *Tableau de la Grande-Bretagne de Baart*.

1801. Notice abrégée des derniers travaux des Grecs modernes, sur la géographie (*Magazin Encyclopédique*).

En 1802. Notice sur la vie et les ouvrages de M. d'Anville.

Dans cette notice, M. Barbié du Bocage indique les changemens qu'il a faits aux ouvrages de M. d'Anville ainsi que l'époque de ces changemens, 1 vol. in-8°.

— Notice sur Guillaume-Nicolas Delahaye, premier graveur du roi.

— Notice sur la ville d'Halicarnasse, avec un plan de cette ville et des plans de Tyr et de Paleo Tyr, pour *l'histoire de l'expédition d'Alexandre-le-Grand, traduite d'Arrien, par P. Chaussart*.

— Notice sur Tyr et ses environs, avec un plan, et essai sur la topographie de Thèbes en Béotie.

Nouvelle édition de l'Examen des historiens d'Alexandre-le-Grand, par M. de Sainte-Croix.

— Le paragraphe premier de la notice historique et analyse sur la construction des cartes géographiques. (*Mémorial topographique et militaire du dépôt de la guerre*).

En 1803. Notice historique sur la vie et les ouvrages du major Rennell (*Mémorial topographique et militaire du dépôt de la guerre*). (non encore imprimée).

— Notice sur la carte des Etats-Unis de l'Amérique Septentrionale, copiée et gravée sur celle d'Arrowsmith, par P. F. Tardieu (*Magazin Encyclopédique*).

— Carte semi-topographique de la Morée, dressée et gravée au dépôt général de la guerre, par ordre du ministre de la guerre, terminée en 1807; une grande feuille.

Long-temps cette carte resta sous le séquestre pour empêcher qu'elle ne pénétrât chez l'étranger. Aujourd'hui elle sert à faire la guerre dans cette contrée.

1804. Carte de l'Europe dressée pour l'instruction publique, d'après les ordres du ministre de l'intérieur; une grande feuille.

— Carte des marches et de l'empire d'Alexandre-le-Grand, avec analyse et des notes (*Examen des historiens d'Alexandre, de M. de Sainte-Croix*, nouvelle édition).

Cette carte comme celle de la retraite des dix-mille est remarquable et offre le résultat de notions acquises par des voyageurs modernes.

— Description et histoire de l'Epire.

— Plans de la plaine de Tripolitza, en Morée, et de celle de Janina, en Albanie, dressés sur les mémoires de divers voyageurs et particulièrement sur ceux du docteur Pouqueville. (*Voyage de Pouqueville en Morée et en Albanie*; Paris 1805).

En 1805. Route d'une caravane grecque à la Chine, dressée pour le *mémoire de M. Hajer*, pour son ouvrage intitulé *Numismatique chinoise*; Paris, de l'imprimerie impériale, an XIII.

— Carte de la navigation intérieure d'une grande partie de la Russie Européenne et de l'ancienne Pologne, pour l'*ouvrage de M. Antoine, baron de Saint-Joseph*, intitulé : *Essai historique sur le commerce et la navigation de la mer Noire*, in-8°; Paris an XIII.

Cette carte porte le tracé de tous les canaux qui existaient dans l'empire de Russie à l'époque où elle a été dressée.

En 1806. Traduction, notes et révision des cartes des voyages dans l'Asie Mineure et en Grèce, du docteur Chandler, 3 vol. in-8°.

Cette traduction à été faite de concert avec M. l'abbé Servois, vicaire-général du diocèse de Cambrai.

— Carte de la principauté de Bénévent, présentée à M. le prince de Talleyrand.

(Restée manuscrite chez M. le prince de Talleyrand).

En 1807. Extrait de la notice d'un manuscrit géographique de la bibliothèque de M. le prince de Talleyrand, lu en séance publique de l'institut, le 3 juillet 1807.

Dans ce mémoire M. Barbié du Bocage démontre que la partie orientale de la Nouvelle-Hollande dont les Anglais attribuent la découverte au capitaine Cook avait été reconnue long-temps avant en 1525 par les Portugais.

— Notices sur les ruines vues à Cérigo et près de Napoli de Malvoisie, par M. Castellan, jointe au *rapport fait par M. Breton, secrétaire de la quatrième classe de l'institut le* 3 *octobre* 1807 *sur les travaux de cette classe*.

En 1808. Plan d'une partie de l'île de Cérigo, autrefois Cythère, et de la rade de Napoli de Malvoisie, avec les ruines d'Epidaurus Limera. (*Lettres sur la Morée, de M. Castellan*, 3 vol. in-8°.

En 1809. Notes sur la Géographie de Pinkerton (Turquie d'Asie).

— Toute la géographie ancienne et une partie des noms modernes sur les cartes du deuxième vol. du *Voyage pittoresque en Grèce*, avec le classement et les notices sur les médailles ainsi que des notices très-étendues sur toute la partie historique.

— Historique des projections géographiques dans lequel il est démontré que les projections sont nées l'une de l'autre (*Mémorial de la guerre*).

— Plan de l'île de Tine dressé sur les mémoires de M. Zallony (*Voyage à Tine de M. Zallony*, 1809, in-8°).

— Carte générale de la Grèce et d'une grande partie de ses colonies tant en Europe qu'en Asie, commencée en 1799 et terminée en 1809. Paris, 1810.

Cette carte forme le premier numéro qui manquait à la nouvelle édition du voyage du jeune Anacharsis, imprimée par Didot le jeune en 1799.

En 1810. Cartes et notes pour le voyage et les *aventures de Télémaque*, (édition de Tilliard frères, 2 vol. in-4°.)

— Carte de l'empire de Priam d'après Homère avec une analyse. (*Voyage pittoresque de la Grèce*, vol. publié en 1822).

— Carte comprenant l'Hellespont et l'île de Lesbos pour *Thucydide*, (*traduction de M. Gail*).

— Notice sur la Géographie de Pinkerton, (Russie-d'Asie.

— Carte de la partie septentrionale de l'Inde et notes relatives à cette carte pour *les indiques d'Arrien*.

— Plan des villages de Tchardak et Lampsaki et carte pour le *Voyage de Castellan en Grèce*, 3 vol. in-8°.

En 1811. Précis de géographie ancienne.

Ce précis de géographie ancienne est imprimé à la suite de l'abrégé de la géographie de Pinkerton et Walkenaer, 2 vol. in-8.°, 1811.

En 1813. Carte pour *Salluste* avec un dictionnaire géo-

graphique et explicatif à la suite du texte et de la traduction, in-8, Paris, 1812.

De 1813 à 1818. Cartes historiques de l'Inde à la mort de l'empereur Akbar (en 1605.) — A la mort de l'empereur Aureng-Zeyb (en 1707) — et en 1813.

Ces trois cartes très-importantes pour l'histoire font partie de l'ouvrage sur les *monumens de l'Hindoûstan décrits par M. Langlés.*

En 1817. Mémoires sur Œnoé et Phylé bourgs de l'Attique et sur la ville d'Éleuthère en Béotie.

Ces mémoires se trouvent dans l'ouvrage anglais intitulé : *Topography illustrative of the Batle of Platea, publié à Londrès par M. Stanhope.*

1818. Carte d'Espagne avec des notes pour le Jules César (*Edition des classiques latins de M. Lemaire*).

En 1819. Cartes et plans topographiques du Bosphore de Thrace et de Constantinople (*dans le grand ouvrage de M. Melling, le texte de M. Lacretelle*).

Ces deux cartes qui tiennent au magnifique ouvrage de M. Melling dont le texte est dû à M. Lacretelle ont été dressées d'après les levées de M. Kauffer, ingénieur attaché à l'ambassade de M. le comte de Choiseul-Gouffier à Constantinople. Plusieurs corrections ont été faites d'après les reconnaissances et les notes prises sur les lieux par le fils de M. Barbié du Bocage et quelques autres voyageurs.

De 1817 à 1821. Carte de la Grèce moderne et plan semi-topographique de Janina et de ses environs pour le *Voyage de M. Pouqueville.*

Ces plans et cartes sont dressés d'après les données recueillies et rapportées par MM. Pouqueville, le capitaine Gauttier et autres voyageurs du levant.

De 1820 à 1824. Les deuxième et troisième parties du deuxième vol. du *Voyage pittoresque de la Grèce* de M. le comte Choiseul-Gouffier.

M. Barbié du Bocage a terminé avec M. Letrône le voyage pitto-

resque de la Grèce de M. le comte de Choiseul-Gouffier, pour lequel il a publié deux belles cartes de la Troade et du canal des Dardanelles et quelques plans particuliers dont plusieurs sont le résultat des reconnaissances faites par MM. Dubois et Barbié du Bocage fils aîné dans leur voyage à Constantinople.

En 1821. Dissertation sur une grotte et des antiquités découvertes dans le département de l'Oise près Creil. (*Mém. de la société des Antiquaires, tom. III.*)

En 1825. Notice sur la communication du Niger avec le Nil d'Egypte (*Bulletin de la société de géographie, N° XXVI*).

— Autre notice sur l'Afrique. (*Revue Encyclopédique de* 1826).

Nota. Il laisse plusieurs manuscrits et autres notes inédites que sa famille se propose de publier.

VOYAGE D'UN ROI OU CHEF ZÉLANDAIS EN ANGLETERRE.

Il semble que les communications entre les monarques des deux hémisphères, sont plus fréquentes que beaucoup de gens n'auraient pu le prévoir. Le voyage du roi des îles de la Nouvelle-Zélande en Angleterre, avait produit une vive sensation à Londres, et quelques mois s'étaient à peine écoulés que déjà un chef de la Nouvelle-Zélande arriva à Liverpool. Ce chef se nomme Tépahé, et l'on peut dire qu'il a pénétré par force dans les Etats de S. M. Britannique.

Le capitaine Robert, commandant un vaisseau de Liverpool se trouvait sur les côtes des îles Sandwich, quand il vit approcher deux canots de guerre remplis d'hommes. Effrayé de cet appareil hostile, Robert donna ordre à la chiourme de se tenir sur la défensive, et fit ensuite signal

aux canots de s'éloigner. Alors un chef se leva, ouvrit son manteau, et donna à entendre que lui et ses compagnons étaient nus et sans armes. Le capitaine s'étant assuré qu'ils n'avaient point d'armes cachées, leur permit de l'accoster. Tout-à-coup le chef se hisse le long de la chaîne, s'élance sur le tillac et serrant fortement les mains du capitaine, lui applique tendrement le nez contre le sien. Celui-ci en fut étonné d'abord; mais bientôt il comprit que c'était-là le salut de cérémonie chez Messieurs les sauvages. Tépahé prononça alors un beau discours auquel notre capitaine qui n'y comprenait pas une syllabe, ne répondit qu'en lui ordonnant de sortir sur le champ du vaisseau. Sur son refus, maître Robert commanda à quatre de ses gens de le jeter à la mer. Mais Tépahé devinant leur intention, se coucha sur le tillac et saisissant un anneau de fer, s'y attacha si fortement qu'il fut impossible aux quatre hommes de lui faire lâcher prise. Le charpentier proposa pour arranger l'affaire, de lui décharger un grand coup de hache sur la tête; mais le capitaine qui trouva l'expédient un peu vif, ordonna de le laisser tranquille, puisqu'on ne pouvait pas faire autrement. Alors Tépahé se leva, s'approcha des bords du navire et dit quelques mots à ses deux canots, qui commencèrent à s'éloigner rapidement, laissant leur chef à la disposition du capitaine; celui-ci se trouva passablement embarrassé de la présence d'un hôte si incommode et qui s'était fait recevoir si brusquement.

Quand le seigneur Tépahé se vit certain qu'on ne pouvait plus le renvoyer du vaisseau, il s'efforça de faire entendre par signes au capitaine, que son dessein était d'aller en Angleterre rendre une petite visite à son cousin le roi Georges IV, d'obtenir de lui une certaine quantité de fusils avec de la poudre à canon pour faire la guerre à un chef son voisin, lequel s'étant procuré des armes au port

Jackson avait non seulement mis en déroute le pauvre Tépahé, mais lui avait pris et mangé son propre fils.

La tournure de Tépahé est remarquable ; il a cinq pieds dix pouces, les épaules larges et quarrées ; son corps annonce une vigueur extraordinaire et ses bras pourraient servir de modèle à une statue d'Hercule. Son visage est tatoué partout, et néanmoins, ses traits sont doux et réguliers. Il a les cheveux d'un beau noir et les yeux assez vifs sans aucune expression de férocité. Il montre un grand fonds de douceur et de docilité, et ne s'est pas trop fait tirer l'oreille pour substituer les habits européens au manteau que ses gens lui avaient jeté sur le navire. Il ne tarda pas à se soumettre aux habitudes du capitaine et des gens de l'équipage qui finirent par l'aimer beaucoup. Cependant un marin apprit à ses dépens qu'il ne faisait pas bon à se moquer de lui. Sachant que mettre la main sur la tête d'un Zélandais est une insulte aussi grave qu'un soufflet pour un Européen, il s'approcha de Tépahé qui passait sur le pont, et lui toucha comme en jouant le haut de la tête. A l'instant les yeux du sauvage étincelèrent de fureur et empoignant par les reins et par le col ce frêle assaillant, il l'éleva au-dessus de sa tête de toute la longueur de ses bras, et après lui avoir fait faire quelques pirouettes en l'air, il le jeta sur le tillac avec tant de violence, que le malencontreux plaisant resta plusieurs jours entre les mains du chirurgien.

Durant le voyage Tépahé trouva l'occasion de prouver sa reconnaissance au capitaine. Celui-ci eut le malheur de tomber à la mer pendant une forte bourasque. L'agile Zélandais s'élança dans les ondes, saisit le capitaine et le soutint sur l'eau jusqu'à ce qu'on eut mis en mer un esquif qui les sauva tous deux.

Arrivé à Liverpool Tépahé tomba malade et dut sa gué-

rison aux soins du docteur Traill. Celui-ci ayant jugé à propos de le saigner, notre sauvage se soumit de bon cœur à l'opération, et quand il vit le bassin plein de sang, il ne put s'empêcher de montrer qu'il trouvait ce breuvage délicieux. Il a promis néanmoins de renoncer à ses habitudes antropophages, et d'y faire même renoncer ses sujets quand il retournera dans ses états. On peut douter toutefois qu'il tienne sa promesse, car il parle souvent de l'excellent déjeûner qu'on fait avec la jambe d'un homme, que les gourmets de la Nouvelle-Zélande regardent comme le morceau le plus délicat. Il a déjà fait une petite provision d'armes à feu, et de divers endroits il a reçu en présent dix fusils et plusieurs paires de pistolets. Ces armes sont pour lui une source de plaisirs. Il passe une grande partie de la journée à les ne toyer, comme aussi à les démonter et à les remonter; en général il montre beaucoup d'adresse et d'intelligence. Un peintre ayant fait son portrait, il s'en trouva mécontent parceque son tatouage n'était pas exactement imité, et saisissant un crayon, il dessina parfaitement sans miroir jusqu'aux moindres lignes et aux plus petits points dont son visage est orné. Il en fit ensuite plusieurs copies et l'auteur de cet article en possède une qu'il a reçue de Tépahé en signe d'amitié.

Ses manières sont honnêtes et il se conforme entièrement à tous les usages européens. Le docteur Traill l'ayant introduit dans les premières maisons de Liverpool, il y dîne souvent, et se conduit toujours à table avec la plus scrupuleuse décence. Sur la demande que le docteur a par le moyen de M. Gladston adressé à lord Bathurst, le gouvernement a assigné au capitaine Robert une petite pension pour l'entretien de Tépahé. Mais celui-ci est fort mécontent du roi Georges qui refuse de le voir et de lui donner des munitions de guerre quoiqu'il soit venu de si loin pour lui rendre visite. D. B.

V. GAZETTE GÉOGRAPHIQUE.

PROGRÈS DE LA CIVILISATION A TAITI (1).

(Voyez le *fac simile* joint à ce cahier.)

L'ILE de Taïti, découverte en 1606 par le navigateur espagnol Quiros, n'est plus ce qu'elle était du temps de Wallis, de Bougainville et de Cook. Dès l'arrivée des missionnaires, en 1797, cette île prit une nouvelle face, et depuis lors, que de changemens ne se sont pas opérés! Les coutumes barbares et sanguinaires, les sacrifices humains, n'existent plus; la religion chrétienne (le protestantisme) est actuellement la seule professée. L'enseignement mutuel est en vigueur; un grand nombre d'habitans sait très-bien lire et écrire; mais il faut avouer cependant, que ce ne sont encore, en grande partie, que des machines ou des automates, qui écrivent et lisent sans comprendre grand'chose à ce qu'ils font.

Quoique la civilisation soit déjà bien avancée pour le peu de temps que les missionnaires sont dans cette île, on aurait tort, cependant, de croire, comme l'ont dernièrement avancé les inspecteurs des missions, que les habi-

(1) On doit dire *Taïti* et non *Otaïti*; la lettre *O* placée en tête du mot signifie dans la langue du pays *c'est*, d'où il résulte que les premiers navigateurs questionnant les habitans sur le nom de leur île, ceux-ci répondirent Otaïti, c'est-à-dire, C'est Taïti. Les Anglais écrivent *Otaitee*.

tans des îles de la Société ont des sophas et des costumes complets d'européens. Les soldats de la garde royale, qui sont certainement les mieux vêtus, ont des uniformes très-disparates.

Les Taïtiens ont une mise fort simple; une pièce d'étoffe susceptible de faire une fois et demie à deux fois le tour de leur corps, est pour le plus grand nombre le seul vêtement qui couvre en partie leur nudité. Les enfans ne portent généralement qu'un marrot, qui est une pièce de tresse en paille, ou en étoffe de mûrier à papier, ou bien d'arbre à pain, et qui est large d'un demi-pied sur une longueur suffisante pour cacher à la vue les parties sexuelles; il y en a plusieurs qui s'entourent la tête d'un turban. Les plus aisés, et généralement les chefs, portent de plus des chemises, ou bien un *tipouta* ou *puncho* des Espagnols, grande pièce d'étoffe carrée, allongée, et fendue en son milieu pour y passer la tête.

Dans quelques années, les Taïtiens seront entièrement habillés à l'Européenne; ils recherchent avec trop d'empressement les moyens de se procurer tous les objets d'habillement pour qu'il n'en soit pas ainsi; ils adopteront difficilement les bas et les souliers, parce qu'ils sont souvent forcés de traverser les nombreux ruisseaux qui arrosent cette île. La nouvelle génération n'offrira plus ces dessins variés dont leur peau est empreinte, le tatouage étant aboli par les lois qu'ont établies les missionnaires.

La langue de Taïti est déjà en quelque sorte fixée. MM. les missionnaires feront paraître incessamment une grammaire et un dictionnaire. Plusieurs livres saints, et un syllabaire à la fin duquel il y a un précis de l'histoire sainte et un traité d'arithmétique, et dans lequel se trouvent les jours de la semaine, les mois, une table chronologi-

que des principaux événemens arrivés à Taïti, sont sortis des presses d'Eiméo et de Taïti. Leur alphabet n'a que seize lettres qui sont : a, b, d, e, f, h, i, m, n, o, p, r, t, u, v, w; cette dernière doit appartenir aux Anglais, qui ne peuvent pas s'en passer dans leur langue. Les mots taïtiens sont presqu'entièrement composés de voyelles, tels que : *iorana* qui veut dire bonjour; *atua*, dieu; *eaaou*, rasoir; *eooo*, ronfler; *aoao*, le cœur; ces derniers n'ont que des voyelles. Leur langue serait très-douce, s'ils n'avaient pas la mauvaise habitude de crier très-fort pour se faire entendre. Elle a beaucoup de rapport avec celle de la Nouvelle-Irlande. Leurs relations avec les Européens y ont aussi introduit beaucoup de mots qui leur sont devenus nécessaires. On peut le reconnaître dans la lettre même dont nous donnons ici le *fac simile*, et qui a été écrite par un Taïtien à M. Orsmond, missionnaire anglais. On trouvera aussi dans cette lettre la meilleure preuve des progrès de la civilisation dans cette partie du monde et de la propagation des connaissances humaines. On aura lieu d'être d'autant plus surpris de leur rapidité qu'on se rappelle qu'il n'y a guère plus de quarante ans, le premier Taïtien amené en France par Bougainville, montra un esprit toujours fort rebelle à tout ce qu'on voulut lui enseigner. Il n'y a donc point de doute que l'intelligence de ce peuple nouveau ne se soit beaucoup accrue et qu'il ne promette de se placer bientôt sur le rang des autres colonies européennes. Voici la traduction de la lettre en question, telle qu'elle a été faite par M. Orsmond, à l'exception de deux mots qu'il n'a pu rendre.

Cher ami, M. Orsmond.

Salut à vous, dans le vrai Dieu et en Jésus-Christ, le vrai roi, par qui a été détruit le pouvoir de l'enfer :

c'est la parole que nous vous adressons; c'est celle de nous tous, frères et sœurs, à raison de notre amour pour vous, qui vous accompagne dans votre voyage sur la mer profonde, et dans votre visite aux missionnaires qui demeurent à Taïti et à Moorea. Telle est la prière que nous adressons pour vous à Dieu du fond de notre cœur.

Depuis que l'on ne nous prêche plus l'évangile, nous sommes comme des enfans qui n'ont pas de parens, comme la bonite qui ne peut jouir du repos. Nous avons l'usage de participer au sacrement (oma (1)); il nous serait essentiel d'y participer encore. Notre corps seul est séparé de vous; notre souvenir et notre amour pour vous ne sont pas perdus.

Tous les jours en prières pour que nous persistions dans notre conduite sur cette terre qui est la nôtre, nous nous attachons à l'évangile de Jésus, et nous supportons patiemment le mal; nous sommes, comme l'*otaha*, frappés de l'*atoa*, exerçant notre patience avec les mauvaises coutumes qui sont sur la terre.

Na Terena, et tous les frères et sœurs, et aussi les amis Tyerman et Bennett, vous faisons salut en Jésus; nous avons de l'amour pour vous deux; votre image n'est pas perdue pour nous; elle est en nous, et ne sera jamais perdue jusqu'à ce que notre corps soit mêlé avec la poussière, jusqu'à ce que nous soyons réunis dans le ciel.

PORAPORA. *A M. Orsmond, à Taïti.*

---

(1) Mot à mot manger l'oma.

ANNONCES BIBLIOGRAPHIQUES.

Géographie astronomique, ou petit abrégé du système planetaire, par L. Bezout, membre des sociétés asiatique et de géographie de Paris.

Géographie physique, ou petit abrégé de géographie physique et descriptive, par le même, in-12. Paris, chez l'auteur, Hôtel des Fermes.

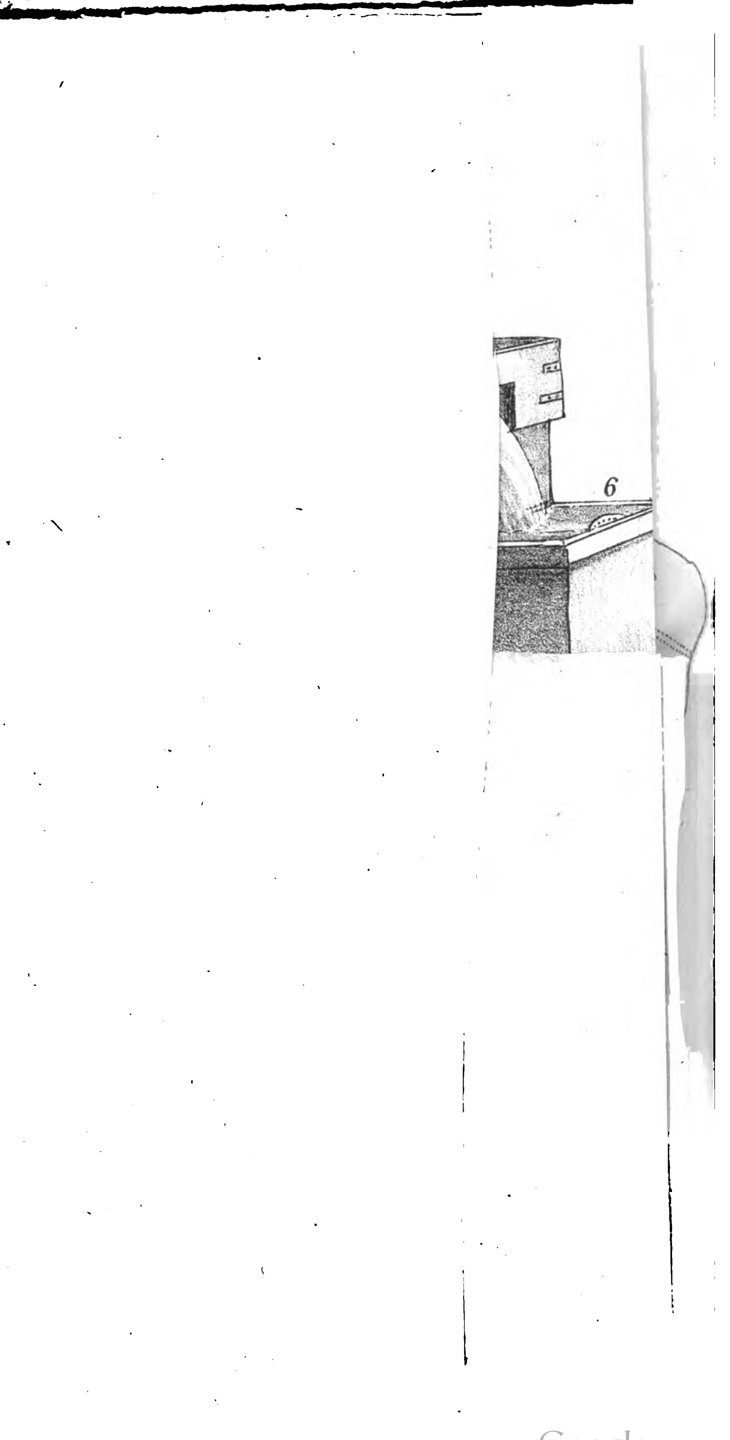
Ces petits abrégés ont été composés par M. Bezout, dans la vue de faciliter les premières connaissances des jeunes personnes, sur la géographie astronomique et physique. Ils ne présentent que des idées très-générales, mais clairement définies et puisées dans les meilleurs traités; ils peuvent donc être mis avec fruit entre les mains de la jeunesse des deux sexes.

Lorsque M. Bezout donnera une nouvelle édition de son Abrégé astronomique, nous pensons, toutefois, qu'il fera bien d'en retrancher les conséquences qu'il tire de la divergence du calorique, à l'égard des planètes. En vertu de cette divergence, dit M. Bezont, « plus une planète est près du soleil, moins elle reçoit de ses rayons, et les plus éloignées recevant, ajoute-il, plus de rayons, doivent éprouver la même température que les plus voisines. » Ceci nous paraît contraire aux lois de la saine physique, et il est présumable que la planète de Mercure qui n'est qu'à treize millions de lieues du soleil, en reçoit plus de chaleur que la planète d'Uranus, qui se trouve placée aux confins du système, à six cent soixante-deux millions de lieues de cet astre. Nous n'approuvons pas non plus les expressions de *pôle plus fort* et *pôle plus faible* (p. 15 et 39), à l'occasion des pôles terrestres en général et de leur températures. Enfin l'idée d'*aimant* auquel l'auteur assimile les planètes, n'est encore qu'une hypothèse renouvelée de Képler, dont l'imagination allait souvent très-loin.

Comme le petit abrégé de géographie physique de M. Bezout repose sur des faits positifs et reconnus, et qu'il est rédigé avec methode, il nous paraît entièrement irréprochable. Il en est de même de celui d'astronomie, si on excepte les hypothèses dont nous venons de parler.

ALBERT-MONTÉMONT.

Imprimerie de Goetschy, rue Louis-le-Grand, N° 27


6

JOURNAL

DES VOYAGES,

OU

ARCHIVES GÉOGRAPHIQUES

DU XIXe. SIÈCLE.

I. MÉMOIRES ET NOTICES.

NOTICE

SUR L'ILE DE CÉLÈBES ET LE ROYAUME DE MACASSAR,

PAR LE P. VINCENT, MISSIONNAIRE EN CHINE,

Remise à son retour en Europe, au docteur Ozanam, au moment de son départ pour le Haut-Canada.

A mon retour de Quanqtong à Macao, je fus envoyé, en 1820, dans l'île de Célèbes, et je m'établis à Macassar, ou plutôt Mancâçar, où j'ai résidé

jusqu'à la fin de l'année 1824. Je vous remets, mon cher compatriote, une notice sur cette île intéressante, ainsi que vous m'en avez témoigné le désir. Vous excuserez les fautes de mon style, pour lequel je réclame votre indulgence. Absent de la France depuis 15 ans, j'avais presque perdu l'habitude d'en parler le langage; je souhaite que l'intérêt du sujet vous fasse oublier mes fautes grammaticales.

L'île de Célèbes est la plus considérable de l'archipel des Moluques, située au sud-est de l'Asie, ayant au nord les îles Philippines; au midi, celles de la Sonde et de Batavia; Bornéo à l'ouest, et la Nouvelle-Guinée à l'est. Elle est placée précisément sous l'équateur; elle a environ 260 lieues de long, sur 80 lieues de large. Elle était divisée jadis en trois royaumes, savoir: celui de Macassar, celui de Mandar et celui de Bouguis. Ils sont actuellement réunis, à l'exception de quelques parties de celui de Mandar, qui sont soumises à de petits princes ou chefs indépendans, ainsi que le pays de Toraya. Le royaume de Macassar occupe la partie méridionale de l'île, et c'est l'un des plus puissans de l'Inde, malgré les établissemens que les Hollandais y ont formés et qui sont, au reste, dans un état peu prospère.

On a beaucoup exagéré l'insalubrité de l'archipel des Moluques, comme de celui des Maldives. Il est certain qu'étant situés sous la zône torride, l'air

y serait si brûlant et si étouffant, qu'on ne pourrait y résister sans les pluies qui y règnent ordinairement dans le milieu de chaque mois et au renouvellement de la lune, et surtout pendant les mois de juin et juillet; d'ailleurs, les vents du nord y règnent durant une grande partie de l'année, et y rafraîchissent l'atmosphère; ce qui rend le climat alors supportable, surtout aux Européens. Il n'est pas rare d'y voir des naturels du pays vivre au-delà de 90 à 100 ans, en conservant la vigueur de l'âge mûr.

L'île de Célèbes en général, et le royaume de Macassar en particulier, ont des productions très-variées et des plus intéressantes pour l'Europe. Il y a des mines d'or, de cuivre et d'étain aussi pur que celui de Malaca. On trouve de la poudre d'or dans le sable de plusieurs rivières ou torrens qui descendent des hautes montagnes situées au nord-est de l'île, et surtout de la chaîne de Mamoja. D'épaisses forêts couvrent le pied de ces montagnes, et même une grande partie du sol de l'île. On y trouve d'excellent bois de construction pour les navires, tels que le cèdre, le chêne, l'érable; on y exploite les bois d'ébène, de calambouc et de santal : ce dernier étant fraîchement coupé, fournit une teinture d'un rouge vif très-solide.

Ces forêts sont aussi composées en grande partie de bambous qui ont jusqu'à 40 pieds de haut sur 1 à 3 pieds de diamètre. Ce végétal singulier

est garni de nœuds distans de 1 à 4 pieds l'un de l'autre; de ces nœuds sortent des branches nombreuses, garnies de feuilles semblables à celles du roseau et d'épines fort longues et dures, dont la piqûre est douloureuse. On coupe les jeunes branches par tranches, et on les mange en ragoût, ou avec du poivre et du sel comme les petites raves. Cette espèce de roseau, parvenu à sa maturité, a une écorce très-dure; et quoique le tronc soit creux, il présente assez de solidité pour pouvoir en construire la charpente des maisons.

Les citronniers et les orangers sont très-abondans dans le Macassar, et fournissent d'excellens fruits; ils en produisent constamment, et leurs fleurs embaument les campagnes. On y trouve en outre, le palmier, le cocotier, l'arbre à pain et presque tous les autres arbres à fruits des tropiques.

Les roses, les œillets, les jasmins, les tubéreuses, les jonquilles, parfument les champs et les jardins, et la *bougna-gené-mauro* est une fleur particulière au Macassar, qui surpasse toutes les autres par l'éclat de ses couleurs et son parfum délicieux; elle ressemble un peu au lys; on en tire une essence dont les femmes font un grand usage. La racine de cette plante n'est point bulbeuse, mais ligneuse; elle est extrêmement amère, et on l'emploie avec succès pour le traitement des fièvres intermittentes, qui sont fort communes dans la saison pluvieuse,

Les familles d'oiseaux sont aussi nombreuses que variées. Les aigles et les vautours habitent les hautes montagnes; le gros corbeau d'Europe marche par troupes et c'est l'espèce d'oiseau qui fourmille le plus dans l'île; les tourterelles, le faisan doré et les canards fournissaient notre table à grand marché, et sont excellens; les oies, les pigeons et les poules ne sont pas moins communs et à vil prix.

Il y a une variété infinie de perroquets, parmi lesquels on distingue le *cacatoua* blanc, dont la tête est surmontée d'un diadême de plumes d'un jaune-serin, que ce bel animal ploie et étale à volonté; le *karas* bleu, jaune et rouge; le *louris* qui est presque tout rouge, et dont la gorge est d'une couleur de feu éclatante mêlée d'un beau noir; le perroquet vert est trop commun pour y être estimé; mais un des plus jolis oiseaux de cette contrée est le *téranjoulon*, qui n'est pas plus gros qu'un moineau; il a le dos d'un vert-émeraude éclatant, le ventre est d'un jaune d'or très-vif et la queue bleu-de-ciel, le bec et les pattes sont écarlate; il ressemble au *martin-pêcheur* d'Europe, dont je le crois une variété, mais bien plus belle que celui-ci. Comme lui, il se nourrit de poisson qu'il pêche dans les petites rivières, où il se tient habituellement.

L'île de Célèbes, couverte de pâturages, de savannes, de champs cultivés et de forêts, ne pou-

vait manquer d'avoir un grand nombre d'animaux quadrupèdes. Parmi les animaux domestiques, on y a des bœufs, des vaches, des chèvres, quelques chevaux et des moutons, ainsi que des cochons. Les cerfs, les sangliers et une espèce de gazelles vont en troupes dans les forêts; les lièvres pullulent dans les champs de riz et de cannes à sucre. La race des singes y est trop abondante pour la tranquillité des habitans des campagnes, car elle ravage les champs de riz et de melons, et enlève les meilleurs fruits des vergers. Le singe blanc est le plus hardi, le plus méchant et le plus dangereux de tous; heureusement qu'il y a dans l'île une assez grande quantité de serpens boa qui leur font une guerre active, et qui en détruisent beaucoup. Il y a aussi une autre espèce de serpent très-vif qui imite le sifflement du merle, et qui se tient caché dans le feuillage des arbres. Dès que quelque singe curieux s'approche de lui pour voir quel est l'oiseau qui siffle ainsi, le serpent s'élance sur lui, l'enveloppe de son corps tandis que sa queue est entrelacée à une branche, et le dévore ou lui suce le sang en lui déchirant les entrailles. Les buffles peuplent aussi les forêts. On parvient cependant à en prendre de jeunes, à les apprivoiser et à s'en servir pour le labourage : il est plus fort et plus robuste que le bœuf.

Il y a beaucoup de reptiles dans les forêts et les lieux humides, et principalement des serpens

boa, dont quelques-uns ont jusqu'à 25 pieds de longueur sur 9 pouces de diamètre; ils ne sont point venimeux, et ils n'ont ni dard ni dents; leur langue est fourchue, de la grosseur d'une plume de corbeau et très-flexible; leur dos est noir, séparé de distance en distance par des anneaux de couleur d'or; le ventre est d'un blanc d'argent. Il y a aussi des serpens *devins*, dont plusieurs sont de la taille du boa; ils font la guerre aux rats, aux mulots et aux taupes dont ils se nourrissent; ils ne sont pas non plus venimeux, et souvent ils se glissent jusque dans les maisons, où, loin de faire aucun mal, leur présence en chasse les rats et les scorpions. Je n'ai jamais vu de serpens à sonnettes; mais il en est un qui est aussi terrible que celui-ci, c'est la *cobra di capello*, si commun dans l'île de Ceylan. Ce reptile a jusqu'à 8 pieds de long; le dos est d'un gris-brun parsemé de taches noires; le ventre est couleur de cendre; sa tête est plate, ses yeux ardens et couleur de feu. Quand il est irrité, il dresse sur sa tête une espèce de crête membraneuse qui s'étend sur les yeux et le long des joues, ce qui lui donne un aspect horrible et qui glace d'effroi. Il est de la grosseur du bras; il marche par sauts et par bonds de cinq à six pieds de long, et il atteint facilement sa proie. Sa blessure est promptement mortelle : l'homme qui en est blessé est pris de convulsions et de coliques atroces qui se ter-

minent par une sueur froide et une mort pleine d'angoisses.

Le scorpion est assez commun et aussi gros que celui de Barbarie. Il se loge souvent dans les maisons, et surtout dans les cannes ou roseaux qui les couvrent. Heureusement que les serpens, les corbeaux et d'autres oiseaux de proie en détruisent beaucoup.

Une seule grande rivière arrose l'île de Célèbes. Elle prend sa source dans les montagnes de Mamoja, au nord, et coule au midi par le royaume de Macassar, qu'elle traverse dans toute sa longueur.

Cette rivière se jette dans le golfe de Macassar où elle a plus d'une demi-lieue de largeur; à deux lieues au-dessus de son embouchure, elle n'a plus que 250 à 300 pas; elle est extrêmement poissonneuse et l'on y voit une grande quantité de phoques et surtout de crocodiles qui remontent jusqu'à 20 lieues de l'embouchure de cette rivière. Elle serait assez profonde pour admettre des vaisseaux marchands, si elle n'étoit encombrée de bancs de sable et de graviers qui changeant souvent de situation, rendent cette navigation dangereuse.

Il est peu d'îles dans l'Inde qui présentent une aussi grande variété de cultures et de productions que Célèbes. Car, outre la canne à sucre, l'arex, le poivre et le bétel, le coton et quelques épiceries, on y recueille aussi une quantité considérable de

riz qui est le meilleur de l'Inde et qui sert de nourriture principale aux insulaires. Il y en a de deux espèces, le riz blanc qui croît dans l'eau c'est-à-dire dans des champs constamment arrosés, et le riz noir que l'on cultive sur les coteaux. Celui-ci est bien plus délicat à manger, il a un goût de noisette fort agréable, et il cuit avec beaucoup plus de facilité que le premier.

Parmi les autres végétaux et surtout les fruits, que l'on trouve dans l'île de Célèbes, et dont les insulaires se nourrissent aussi en partie, on distingue les melons d'eau, les mangues, les oranges et les bananes; la mangue ressemble beaucoup à nos poires de bon-chrétien, leur chair, de couleur rouge, est très-sucrée, elles ont au centre un noyau fort dur dont l'amande est très-amère. L'arbre qui porte ce fruit ressemble à-peu-près au noyer pour le bois et la feuille, mais il est bien plus touffu. Ses feuilles étant broyées répandent un parfum agréable qui a l'odeur de la fève de Tunquin. Le bananier est un arbre qui a souvent 12 à 15 pouces de diamètre, mais qui ne s'élève pas à plus de six à huit pieds de hauteur. Il a une consistance herbacée et il se rompt facilement malgré sa grosseur. Les fruits sortent du centre d'une touffe de feuilles longues, assez larges et rougeâtres, et sont arrangés en grappes dans lesquelles ils sont liés par une pulpe ou pellicule très-déliée. Quand on coupe une banane horizontalement, on y

remarque une division qui forme une croix parfaite, c'est pourquoi les Portugais qui sont plus superstitieux que vrais chrétiens, ne coupent jamais ce fruit, de peur de manquer de respect envers la croix.

Il y a aussi principalement dans le royaume de Macassar des noyers qui produisent des noix plus petites que celles d'Europe, mais dont on retire beaucoup d'huile à brûler. On la fait cuire avec la pulpe blanche du coco, et l'on en forme des espèces de bougies qui brûlent avec une lumière aussi vive que les nôtres.

La vigne ne croît point dans l'île de Célèbes, mais on extrait du palmier une liqueur très agréable à boire et qui enivre si l'on en abuse, ou bien provoque la dyssenterie. Pour l'obtenir on fait le soir une incision à l'arbre, on y ajuste un vase à étroite embouchure qu'on lave avec de l'eau de chaux, le lendemain matin le vase se trouve rempli de cette liqueur.

Après la culture du riz et de la canne à sucre, on peut placer celle du cotonnier ; c'est un petit arbrisseau qui ressemble beaucoup pour la forme à la feuille du *Seringa* d'Europe ; il porte des fleurs rouges de la forme du lys, mais qui sont sans odeur ; quand cette fleur est tombée, on voit à la place un bouton gros comme une noix verte qui, parvenu à sa maturité s'ouvre et se trouve rempli de cette laine dont on fait un si grand commerce.

La patate et l'igname sont deux racines fort

abondantes à Célèbes, on les cultive pour les manger cuites, car elles ne valent rien crues. J'ai vu aussi cultiver dans les jardins les raves, les chicorées, le pourpier, les choux, le baume, le romarin et autres plantes potagères d'Europe.

(Un autre article traitera des mœurs et du caractère des habitans de Célèbes, de leurs villes et de leur gouvernement.)

NOTICE
SUR L'ILE DE ROTOUMA,
SITUÉE
DANS LE GRAND-OCÉAN AUSTRAL,

PAR R.-P. LESSON.

(Cette notice a déjà paru dans un autre recueil; mais l'auteur la reproduit ici avec des changemens et des corrections nombreuses qui en font une édition fort différente.)

Le 1er mai 1824, la corvette la *Coquille* mit en panne devant l'île de Rotouma. Les naturels vinrent à bord en grand nombre, et restèrent au milieu de nous jusqu'au soir qu'ils nous abandonnèrent, lorsque nous prîmes le large.

L'île de Rotouma, ainsi appelée par ses habitans, et mal-à-propos nommée Rotoumahou sur

quelques cartes, peut avoir de quatre à cinq milles de longueur; elle s'étend du nord au sud; le milieu de l'île gît par 12° 31′ 0″ de latitude sud et 174° 55′ 0″ longitude est. Sa position solitaire, au milieu d'un espace de mer libre, à une distance notable des archipels des Amis et des Fidjis, d'une part, des Nouvelles-Hébrides et des terres de Salomon, de l'autre part, semble constituer, quoiqu'elle soit montueuse, le chaînon qui rattache l'archipel des Carolines par ceux des Mulgraves, de Marshal et de Gilbert, par Saint-Augustin et le Grand-Cocal, aux autres archipels de l'Océan-Pacifique.

Quiros est le premier navigateur qui eut connaissance de Rotouma. Il y mouilla, en 1601, avec sa petite flotte. Il se loue de l'accueil amical qu'il reçut des insulaires, qui lui fournirent en abondance des rafraîchissemens. Il est pénible de dire qu'on paya ce service d'ingratitude, et que Quiros enleva plusieurs naturels et congédia les autres à coups de fusil (1). Un long espace de temps s'écoula sans qu'aucun Européen eût des relations avec ce peuple. En août 1791, *la Pan-*

---

(1) La description que Quiros fait de son île semble laisser des doutes sur son identité avec Rotouma. Cependant on n'en connaît point dans le voisinage auxquelles on pût appliquer mieux ce qu'il en dit.

dore, capitaine Edwards, communiqua avec Rotouma, et la nomma île Grenville. Le capitaine Wilson, commandant *le Duff*, qui venait de porter des missionnaires à Taïti et aux Marquises, en eut connaissance le 3 septembre 1797. Deux ou trois pirogues seulement accostèrent le navire; elles n'apportèrent avec elles que quelques provisions. Depuis cette époque, des baleiniers américains ou anglais y prennent dans leur route des rafraîchissemens; et, deux mois avant notre passage, huit hommes du navire *le Rochester* (2) y désertèrent et s'y fixèrent. Les habitans ne portaient qu'à dix le nombre des navires qu'ils ont eu occasion de voir.

L'île de Rotouma est montagneuse, de médiocre hauteur, très-hachée, surtout vers son extrémité nord qui semble être détachée et former un îlot. Une montagne de cette partie est brusquement coupée du côté de l'île. En dedans, on découvre une plage qui s'enfonce un peu dans les terres, et semble former une petite baie. L'extré-

(2) Le navire baleinier le Rochester avait doublé le cap Horn, longé les côtes du Chili et du Pérou et relâché à Truxillo. Il passa aux Marquises, communiqua ensuite avec les insulaires de l'île Sauvage, et vint mouiller à Tonga-tabou. Puis il se dirigea sur la Nouvelle-Zélande, et mouilla à *Paroa*, dans la Baie-des-Iles. Delà, il fit voile pour les îles Fidjis et pour Rotouma en continuant son voyage.

mité sud se termine en pointe basse, au bout de laquelle s'élevait un morne conique qui nous parut former un îlot séparé, mais la vigie nous dit qu'il n'y avait point d'interruption, et qu'une terre très-basse en faisait la jonction. Deux îlots, l'un très-plat, sont à deux ou trois milles de l'extrémité nord. L'île est enveloppée d'une ceinture de terres basses sur lesquelles sont les habitations, et d'où s'élevaient des colonnes de fumée sur le pourtour entier. Les pointes avancées sur la mer sont couvertes de cocotiers. L'île, en général, paraît singulièrement revêtue de végétaux. On nous dit que partout elle était cultivée avec le plus grand soin, et que son sol était excessivement fertile.

L'aspect de Rotouma est, comme celui de la plupart des îles du Grand-Océan équatorial, très-riche en verdure, et par conséquent très-agréable à l'œil. On est disposé à donner aux montagnes une origine volcanique, car leurs flancs sont assez brusquement coupés, quoiqu'en général leur cime ne soit pas décharnée, mais bien doucement arrondie. La ceinture qui l'enveloppe, est formée de murailles de coraux.

Vers dix heures du matin, nous aperçûmes, à une grande distance, cinq ou six pirogues qui nageaient vers nous. A mesure qu'elles approchaient, d'autres paraissaient, et leur nombre ne fit que s'accroître. Bientôt elles nous accostèrent. Les naturels montèrent à bord sans hésitation et sans

montrer de crainte. Quelques-uns seulement, demandant si le navire était *tabou*, attendaient qu'on le leur permît. Le pont fut bientôt couvert de naturels, dont le nombre s'élevait à plus de cent cinquante, et près d'une quarantaine de pirogues pagayaient le long de la corvette. Ces hommes étaient comme de véritables enfans; ils parlaient et gesticulaient tous à la fois. Tout leur faisait envie: chacun d'eux étalait sa marchandise, et ils donnaient pour des bagatelles des cocos, des bananes, quelques volailles, des casse-têtes, et surtout des nattes très-fines manufacturées avec beaucoup d'adresse. Ces insulaires, si gais et d'une humeur si joviale, nous donnèrent cependant de justes sujets de plainte; ils sont enclins au vol, comme le sont presque tous les peuples dans l'enfance de la civilisation. Après avoir passé la plus grande partie du jour à bord, les Rotoumaïens regagnèrent leur île au coucher du soleil, non sans nous presser vivement de les suivre à terre, où ils nous promettaient, par les gestes les moins équivoques, des femmes et des vivres en abondance. Un chef, dont j'avais gagné l'amitié, voulut m'emmener à toute force, et, pensant me séduire plus aisément sans doute, m'envoya un régime de bananes et me barbouilla de poudre rouge et jaune, en me serrant tendrement dans ses bras. Ennuyé de l'obstination de mes refus, il jeta les yeux sur un Anglais, ancien convict, occupé à la manœuvre, et fut assez heu-

reux pour le décider. Sa joie paraissait inexprimable.

On peut concevoir l'étonnement que nous dûmes éprouver, lorsque dans les pirogues qui nous accostèrent, nous entendîmes parler une langue européenne. Quatre des matelots anglais, déserteurs du *Rochester*, vinrent à bord et nous donnèrent le détail de leurs aventures; ils étaient habillés de la même manière que les sauvages, c'est-à-dire qu'ils n'avaient comme eux qu'une natte qui leur enveloppait le milieu du corps. Depuis leur séjour dans l'île, on les avait tatoués de la même manière que le sont les indigènes, et ces dessins, agréables et légers, ressortaient parfaitement sur leur peau blanche, quoique leurs épouses les eussent abondamment barbouillés de poussière jaune de curcuma, pour les embellir et faire leur toilette, suivant la mode du pays. Un de ces hommes, fatigué de la vie paisible qu'il menait, regrettant sa famille et sa patrie, demanda et obtint aisément de s'embarquer à bord (1). Les autres nous dirent qu'ils finiraient leurs jours

(1) Il se nommait Williams John, de Northumberland, il était tonnelier de son état, et d'un caractère doux et honnête, d'un bon jugement, ayant quelque instruction. Il donna des renseignemens assez intéressans sur les mœurs des insulaires, parmi lesquels il a vécu quelque temps. M. de Blosseville les a rédigés et me les a communiqués.

sur cette terre, et que la vie molle et paresseuse de ces heureux insulaires avait pour eux les plus grands charmes. Ce tableau de félicité séduisit deux des matelots que nous avions pris à Sydney; et, réfléchissant à la misère qui les attendait inévitablement dans leur patrie, ils préférèrent s'y soustraire en se livrant à une existence douce et abondante obtenue sans fatigues et sans travail. Toutefois il est fâcheux de dire que le voisinage de Port-Jackson empoisonne maintenant de convicts les îles de la mer du Sud, et le premier usage que ces déserteurs font de leur liberté est d'indisposer les naturels contre les Européens, qui les ont repoussés de leur sein et flétris. A Rotouma, les habitans s'empressent d'accueillir ces nouveaux venus, de leur fournir des logemens, des épouses et des vivres. Avant l'arrivée des marins du *Rochester*, ils avaient porté au rang de *shaou* ou roi, un nègre convict échappé de la Nouvelle-Galles sur le brick *Maquarie*, destiné à la pêche des phoques. Singulière destinée que celle de ce nègre acheté sur la côte d'Afrique, conduit en Europe, puis condamné à l'exil dans la Nouvelle-Hollande, et qui termine ses jours en régnant sur une île délicieuse au milieu de la mer du Sud!

Les naturels de Rotouma appartiennent à la race *océanienne* dans toute sa pureté. Les hommes que nous vîmes ressemblaient parfaitement aux Taïtiens; mais en général, leur taille était mieux prise,

plus développée, la rondeur des contours mieux dessinée. Leur moral, d'après ce que nous avons pu juger nous-mêmes et d'après ce qu'on nous dit, répond avantageusement à leur physique. Combien ils nous parurent plus intéressans que les cannibales de la Nouvelle-Zélande, dont la férocité brutale contraste si étrangement avec l'extrême douceur de ces hommes qui appartiennent à la même race par leur organisation et par leur langage!

Les habitans de Rotouma sont grands et bien faits; un très-petit nombre nous parut au-dessous de cinq pieds; d'autres avaient de trois à cinq pouces au-dessus, et quelques-uns avaient même davantage. Leur physionomie est douce, prévenante, pleine d'enjouement et de gaîté; leurs traits sont réguliers; et les jeunes gens, à la teinte près, offraient des visages très-agréables. Ils portent la chevelure longue, relevée sur le derrière de la tête en grosse touffe. En montant à bord, ils dénouèrent leurs cheveux, qui sont longs et noirs, et les laissèrent épars sur leurs épaules, comme marque de respect et de déférence. C'est l'hommage qu'ils rendent à leurs chefs. Quelques hommes avaient les cheveux disposés en mèches frisées dont le bout était rouge, ce qui peut tenir de leur habitude de les couvrir de chaux dans certaines circonstances: leurs yeux sont noirs, grands et pleins de feu; leur nez est un peu épaté; leur

bouche est grande, meublée de deux rangées de dents très-blanches. Ils ne portent point la barbe longue, et ils la coupent avec des coquilles; seulement ils conservent sur la lèvre supérieure la moustache, qu'ils maintiennent courte. Les lobes des oreilles sont percés, et ils y placent comme à Taïti, des herbes odorantes, des fleurs suaves de gardenia ou des corolles rutilantes de la rose de Chine (hibiscus). Leurs membres sont bien proportionnés, leur jambe est bien faite, et plus d'un des jeunes gens qui étaient à bord aurait pu servir de modèle à un statuaire. Le corps a un embonpoint raisonnable; leur peau est douce, lisse, de couleur de cuivre claire, plus foncée chez quelques-uns. L'habitude qu'ils ont d'être fréquemment dans l'eau les rend très-propres.

Ces insulaires vont presque nus, ou du moins ils n'ont qu'un étroit maro (1) qui couvre les parties naturelles, et sur lequel ils ajoutent une natte qui ceint le corps et tombe jusqu'aux genoux; ils ont la tête nue, ou la recouvrent parfois d'un morceau de filet de pêche qui enveloppe les cheveux dans son réseau, ou bien encore ils fabriquent, avec une feuille de cocotier tressée, une visière qu'il nomment *ischao*, et qui, par sa forme, est absolument semblable à celle dont les Taïtiens

(1) C'est le langouti des nègres malgaches.

font usage. Toutes les étoffes que nous leur donnâmes étaient aussitôt placées sur la tête. Les chemises servaient à leur faire des sortes de turbans, ainsi que les pantalons de couleur, qu'ils recherchaient beaucoup.

Ils s'enduisent le corps avec une poussière rouge, orangée et jaune, mêlée à de l'huile de coco; ils tirent ce fard de la racine du curcuma diversement préparée, et le conservent sous forme de cônes. Tantôt le corps est recouvert d'une peinture uniformément répandue, tantôt elle est disposée par larges bandes isolées. Ce vernis, peu tenace, rend leur voisinage intime très-incommode.

Nous ne vîmes point leurs femmes, que les matelots anglais nous dépeignirent comme très-jolies et supérieurement faites. Une seule, laide et vieille, était dans une des pirogues. Ce n'est cependant pas la faute des naturels, si nous n'avons pas été à même de juger de près des agrémens de leurs épouses; car ils nous firent demander plusieurs fois de les laisser venir coucher à bord, en nous disant de les renvoyer à terre le lendemain. Ils pressaient chacun de nous en particulier, et nous offraient leurs cabanes pour dormir à *Rotouma lili*, à *Rotouma la bonne*, comme ces insulaires appellent leur île, en prononçant ces deux mots d'une voix douce et même toute féminine.

J'observai quelques hommes entièrement épilés.

Tous montraient le plus grand dégoût à la vue des poitrines velues de nos marins. Ils pratiquent la circoncision, à ce que je crois; deux du moins m'offrirent l'apparence de cette opération.

La parure principale des hommes qui vinrent nous voir, et qui paraissaient jouir d'un certain rang, consiste en une large valve d'huître perlière qu'ils portent sur la poitrine et qu'ils nomment *tifa*. Il paraît que l'huître à perles ne se trouve point sur leurs côtes, puisqu'ils recherchaient celles que quelques personnes leur offraient, et qu'ils donnaient une natte de paille très-fine pour cinq ou six valves de ce testacé. Quelques-uns portaient des porcelaines *Ovules* qu'ils nomment *pouré* (1); d'autres avaient sur la poitrine une natte blanche qu'ils nomment *toui*; quelques-uns se passent autour du corps de longs chapelets de morceaux de coquilles enfilées, mais, de toutes ces chétives décorations, aucune ne paraît être exclusivement affectée à désigner le rang ou marquer l'autorité. Je remarquai au cou de plusieurs jeunes gens des boules d'ivoire disposées en collier. Cet ornement, plus particulièrement propre aux femmes, est tellement prisé par ces insulaires, qu'ils recherchent avec une avidité sans exemple

(1) Les porcelaines sont nommées *pourao* par les Taïtiens.

les dents de cachalot (1), dont les baleiniers font un excellent article d'échange; ils les préfèrent aux étoffes et même aux haches en fer, quoiqu'ils n'en fassent autre chose qu'un objet de parure auquel ils attachent peut-être des idées superstitieuses. Je montai sur le pont avec une dent très-grosse de cachalot, la seule que je possédasse; en un clin d'œil je fus environné d'un nombre prodigieux d'insulaires qui poussaient des cris d'étonnement et d'admiration; ils m'offraient tous à l'envi ce qu'ils avaient dans les mains; et, lorsque je la donnai à un d'eux pour deux nattes très-fines, ils montrèrent une vive satisfaction, et allèrent aussitôt confier un si précieux trésor à un vieillard qui était dans une pirogue le long du navire. Ils donnent aux baleiniers une grande quantité de bananes, de taro et de cocos pour chaque dent; cela tient aux opinions qu'ils professent; car ils regardent la baleine (suivant ce qui a été dit à M. de Blosseville) comme la reine de la mer, et ils croient que tous les navires sont armés à l'effet d'en prendre les dents et d'en retirer l'huile pour servir à oindre les hommes : ils furent très-éton-

---

(1) Ils les nomment *touboua*, et les habitans des Fidjis, *tamboua*. Les habitans des Marquises estiment tant ces dents, qu'ils regardent comme la plus grande propriété d'en posséder une belle (Voyage de la Bretonne, de Shillibeer, 1813.)

nés d'apprendre qu'elle ne servait qu'à éclairer.

Leur vêtement habituel se compose de nattes très-belles et très-fines; parfois ils s'enveloppent la ceinture avec des feuilles de curcuma. Les nattes avec lesquelles ils se drapent sont d'une grande beauté et bien supérieures à celles que fabriquent les Taïtiens; elles sont tissées avec des bandelettes très-étroites d'une paille dorée qu'ils retirent du chaume d'un gramen. Le travail en est long, car le tissu en est serré et la tresse faite avec soin; elles sont festonnées sur leurs bords, parfois teintes en jaune ou bigarrées d'autres couleurs. Ces objets se donnaient pour quelques étoffes d'Europe ou pour des instrumens en fer.

Les Rotoumaïens fabriquent aussi, avec des écorces d'arbres, des étoffes analogues à celles des îles Sandwich et de la Société; ils les teignent en rouge-marron très-solide, probablement par le même procédé de teinture. Nul doute que la matière n'en soit également fournie par les écorces d'arbres à pain ou de mûriers. Cependant ils n'avaient avec eux que fort peu de cette sorte de papier vestimental. Les pagnes des femmes sont d'un tissu blanc, épais, recouvert de filamens; ils nous en vendirent une couple de cette sorte. Le kaire ou brou filamenteux du coco, sert à faire des tresses cordonnées qu'on teint en noir solide, et que les hommes emploient pour se serrer le ventre comme avec une ceinture.

Je remarquai que quelques jeunes enfans avaient les cheveux coupés ras, hormis sur le sommet, où ils étaient conservés intacts, tressés en longues mèches comme l'est une queue à la chinoise. L'un d'eux était d'une grande blancheur. Ce fait est remarquable, en ce qu'il pourrait porter à croire à l'égarement, dans les mers du sud-est, de quelques navigateurs d'Asie.

Le fer non travaillé n'a aucun prix aux yeux de ces insulaires : les outils, quoique estimés, leur faisaient moins de plaisir, vers la fin de nos relations commerciales, que les grosses verroteries bleues ; ils prisaient assez les mouchoirs rouges de Rouen, les couteaux et les hameçons, surtout les gros. C'est avec quelques petits hameçons qu'on obtenait des cocos, des bananes, du taro, des ignames, des cannes à sucre et du fruit à pain. Ils n'apportèrent qu'une douzaine de poules, ce qui nous fit présumer que la volaille y est peu multipliée, quoiqu'on nous ait assurés du contraire : nous ne vîmes point de cochons ; à peine l'île entière en contient-elle en tout une douzaine. On nous dit pour raison qu'une grande sécheresse ayant fait périr tous les arbres à fruits, les naturels, privés de leur subsistance habituelle, furent réduits à tuer la plus grande partie de leurs cochons, ce qui n'empêcha pas que la famine qui s'ensuivit ne fît mourir de faim une centaine d'habitans. Depuis ce temps, l'espèce n'a point pros-

péré. Les vieillards citent encore un ouragan violent qui ravagea cette île il y a environ quarante ans ; la mer couvrit le rivage, détruisit les habitations, et beaucoup de naturels furent noyés.

L'île est, dit-on, très-fertile, elle abonde en vivres de toute espèce et de même nature que ceux des îles de la Société, des Amis, et autres groupes épars dans le vaste Océan-Pacifique. Cette profusion de fruits et de racines contribue à l'abondance de la vie de ces heureux insulaires, et donne à leur existence cette mollesse et cette indolence qui la caractérise. Ainsi, le sol produit abondamment, outre les fruits déjà mentionnés, des *vy* ou pommes de Cythère qu'ils appellent aussi *evy*; le mapé (*inocarpus edulis*), qu'ils nomment *ifi*, etc. Ce n'est que dans des cas bien rares, et lors des grandes perturbations de l'atmosphère, que leur existence sur cette île peu étendue, peut être compromise.

Quelques naturels ne nous donnèrent point une haute opinion de leur chant; ils prennent le ton psalmodique des autres insulaires, en se servant parfois d'une mesure plus vive; quelques-uns dansèrent en s'accompagnant de la voix. Cet exercice n'est qu'une pantomime à mouvemens irréguliers, bizarres, bien éloignés de la précision qu'y apportent les Nouveaux-Zélandais. On dit que la danse des femmes est gracieuse et sans indécence.

La seule arme que nous ayons eu occasion de

voir dans les mains des habitans de Rotouma est le casse-tête; ils ne firent aucune difficulté d'échanger tous ceux qu'ils avaient apportés. Cette arme, travaillée avec assez de soin, est un bâton long de trois à quatre pieds, de bois rouge très-dur, aplati et tranchant sur les côtés de son extrémité vulnérante, qui est ciselée. Deux jeunes hommes nous montrèrent comment ils s'en servaient; ils cherchèrent à prendre un air guerrier en dressant leur chevelure, roulant les yeux, et donnant mille contorsions aux traits de leur visage. Le casse-tête, en leurs mains, semble être dirigé par un bâtoniste européen, tant il tournoie en tout sens et dans toutes les directions. Nous pûmes nous convaincre, par cet exemple, que ce peuple, isolé au sein des mers, n'avait que peu d'occasions d'en faire usage, et que les guerres venaient rarement troubler la profonde tranquillité dont il jouit. Nous apprîmes toutefois qu'il y a quelques années, ces insulaires eurent à repousser une attaque et vider des différends entre eux en recourant à la force des armes.

L'ornement le plus remarquable et le plus caractéristique de ce peuple est le tatouage, qu'ils nomment *chache*. Le corps, depuis le bas de la poitrine jusqu'au-dessus du genou, est complétement recouvert d'un tatouage très-régulier qui n'imite pas mal les cuissards des anciens preux. Une large raie derrière la cuisse empêche aux bandes

tatouées de faire le tour de la circonférence du membre. Le ventre et les reins sont recouverts de lignes courbes festonnées, dont le noir tranche agréablement sur les parties de la peau qui sont intactes. La poitrine et les bras reçoivent un autre genre de dessin : autant le premier est remarquable par la masse noire qu'il forme sur la peau, autant celui-ci se distingue par la légèreté des figures, qui se composent de linéamens ténus imitant des poissons volans, des fleurs et autres objets délicats. Quelques naturels ont sur les jambes des rangées de points noirs; et deux ou trois nous offrirent, sur les épaules, des cicatrices en relief, genre d'ornement qui semble propre à la race nègre africaine, comme à ces rameaux épars dans le Grand-Océan. Le tatouage semble tellement naturel à l'homme dans l'enfance de la civilisation, que sa nudité en est comme voilée, et qu'il lui sert de costume en lui donnant de l'agrément et de la grâce.

Le climat de Rotouma, quoique salubre, au dire des Anglais qui l'habitaient, paraît influer sur la santé des naturels; car je vis plusieurs phthisiques. Je remarquai deux ou trois hommes qui portaient aux jambes de larges cicatrices, ou même des ulcères rongeans dont la surface n'était pas recouverte; ils paraissaient ne point s'occuper de ces larges plaies avec perte de substance, et dansaient sur le pont comme si leurs jambes eussent été saines. Je vis un borgne et un boîteux, mais je

n'aperçus aucune trace d'éléphantiasis ni de lèpre. Leur peau était en général lisse, sans vergetures ni cicatrices autres que les coupures des coraux; quelques jeunes hommes avaient les pommettes écorchées comme si on y eût appliqué un vésicatoire. Nous crûmes comprendre, par leurs signes, que c'étaient les traces de brûlures faites avec une sorte de moxa qu'ils se pratiquent dans quelques circonstances ou dans les cérémonies religieuses. Les anglais nous assurèrent que la syphilis était inconnue dans cette île heureuse. Puisse le ciel la préserver de ce fléau, qu'elle ne peut tarder de recevoir de ses communications avec les Européens!

Williams John nous rapporta sur leur médecine les observations suivantes : Les maladies sont en général aussi simples que leurs remèdes, quoiqu'ils connaissent les vieux ulcères, les maladies de poitrine et une ulcération qui finit par leur ronger les jambes. Les médecins ne paraissent pas former une classe très-distincte ; cependant un chef était médecin du roi. John fut témoin de la manière dont il fut traité dans une maladie interne. Le médecin appelé se rendit chez le malade, qui fut transporté d'un appartement voisin et placé sur plusieurs nattes, étendu sur le dos, nu jusqu'à la ceinture. On commença alors à le frotter très-rudement sur tout le corps avec de l'huile; on passa ensuite à la tête, et, en frottant les tempes, on

paraissait vouloir en exprimer quelque chose : le malade fut alors tourné sur le ventre ; au bout de quelques jours, il était rétabli.

Pour les plaies et les blessures, ils font une espèce de cataplasme avec l'écorce d'un arbre et diverses plantes, et ils l'attachent avec des feuilles : son effet est salutaire, et John eut à s'en louer.

Ces insulaires doivent être pêcheurs habiles, car ils font de très-grands filets de plus de quarante pieds de longueur. Un seul nous apporta à bord deux poissons volans de grande taille.

La population de l'île ne pourrait être évaluée que très-arbitrairement. Le capitaine Wilson la porte à 6 ou 7,000 âmes ; elle ne peut être guère que de 3 à 4,000, à mon avis. John dans les renrenseignemens qu'il a donnés à M. de Blosseville, en a dressé une évaluation qui doit être de beaucoup trop forte, mais qui prouve au moins que l'île est très-peuplée. D'après ce marin, le district du roi ou *épipigi* aurait 1,500 âmes ; sept autres districts, 1,000 âmes chacun ; seize à 600 ; ce qui donnerait une population totale de 18,000 âmes. Je le répète, ce nombre est de beaucoup trop forcé. Les femmes paraissent être en nombre égal à celui des hommes.

Les Rotoumaïens obéissent à un chef suprême qu'ils nomment *Chaou* et qu'ils renouvellent fréquemment ; car leur gouvernement paraît être un mélange de lois électives et féodales. Nous reçûmes la

visite du roi dépossédé ; c'était un homme de bonne mine, nommé Tamanaoua, ayant une figure prévenante et des manières distinguées : le chaou en fonction vint également au soir ; il se nomme Rihanikao, et il n'était en place que depuis très-peu de temps. C'était le plus bel homme de tous les insulaires qui étaient à bord, et sa manière d'être n'était pas sans dignité. Quelques chefs de districts l'accompagnaient, entre autres *Fakapoura*, dont le caractère était tellement timide, que le moindre mouvement à bord l'effrayait : à chaque minute il demandait si on ne lui ferait aucun mal, et cela avec une voix de petite fille qui le rendait ridicule ; il était un de ceux que le capitaine du *Rochester* mit aux fers à son bord pour se faire restituer les déserteurs qui s'étaient cachés dans l'île.

Ces insulaires paraissent avoir des idées religieuses peu étendues, manifestées par quelques rites très-imparfaits. Leur plus grande croyance est celle des esprits. Entre eux, ils se saluent avec le nez, mais sans y mettre le triste cérémonial des Nouveaux-Zélandais, qui ont aussi cette coutume. Quand ils traitent d'affaires ou quand on veut agir avec politesse, il faut s'asseoir auprès d'eux ; car la civilité qui, en Europe, nous porte à nous tenir debout, est chez eux, comme chez beaucoup d'autres peuples, l'acte le plus impoli dont on puisse s'aviser.

Leur caractère, tel qu'il se développa au milieu

de nous, est d'une douceur singulière : le sourire est toujours sur leurs lèvres, la bonté est peinte sur leur physionomie enjouée; ils sont bruyans comme les enfans, que la singularité d'un spectacle peu ordinaire émeut et frappe d'étonnement; ils montraient une grande surprise à la vue des cacatoès et des chats; mais rien n'attira plus leur attention qu'un kangourou de la Nouvelle-Hollande et que les canards : ces derniers leur parurent être de très-singuliers oiseaux. La mobilité de leur esprit est telle, qu'il est fort difficile de les fixer quelques instans, et ce n'est pas sans peine que nous avons pu réunir quelques mots de leur langue. Nous cherchâmes à obtenir les noms des parties du corps; ils crurent que nous mangions de la chair humaine, et, en faisant un signe de dégoût, ils dirent *kai kai nou Zeland* (les Zélandais mangent les hommes). Ils ont appris cette particularité des Anglais qui résident parmi eux, et qui n'ont jamais été témoins du plus petit acte de méchanceté dans le caractère de ces insulaires ; ils sont, dans leurs relations habituelles, bons, serviables, mais seulement curieux et importuns. Le défaut capital des indigènes de Rotouma est le vol, et il faut avouer qu'ils nous montrèrent une grande passion pour ce vice qui répugne tant à nos principes. Tout ce qui leur tombait sous la main était de bonne prise, et le voleur, pris sur le fait, riait en restituant son larcin. Il fallut en venir à des moyens de rigueur et punir

les coupables. On plaça sur le pont des hommes chargés de surveiller les objets susceptibles d'être enlevés : aussitôt qu'un voleur était pris en flagrant délit, ils le chassaient du bord à coups de corde, en lui faisant restituer l'objet volé. Quoique les naturels sentissent bien qu'ils commettaient là une infraction condamnable, ils ne montraient aucune espèce de honte, et la punition infligée ne leur inspirait nul désir de vengeance. Les camarades même qui entouraient le coupable et qui recélaient ses vols, ne faisaient nulle attention à sa mésaventure, ou riaient de sa maladresse et volaient eux-mêmes aussitôt que l'occasion devenait propice. Malgré l'attention qu'on y portait, on ne put activement surveiller ce grand nombre de sauvages qui couvraient le navire; on parvint bien à arrêter quelques paquets de mitraille; mais, en définitive, il en manqua six et douze ou quinze cabillots en fer et en cuivre. Le désir effréné qui pousse ces hommes-enfans à s'approprier tout ce qui frappe leur imagination mobile était si grand, que nous en observâmes plusieurs cherchant à délier la brague d'une caronade et à la soulever. Pendant qu'un insulaire enlevait quelque objet, d'autres s'occupaient à attirer notre attention, et leur adresse pour visiter nos poches n'eût pas été plus subtile, quand même ils eussent fait un cours de filouterie à Paris ou à Londres.

Les pirogues (*vaka*) de ces insulaires sont à ba-

lancier, grossièrement travaillées : l'avant et l'arrière sont fermés et pointus; elles sont nagées avec des pagaies ovales et fabriquées sans goût. Nous ne vîmes qu'une petite pirogue double (*haoë*) qui vint au soir. Le mât était entaillé et se fixait sur un morceau de bois qui liait les deux pirogues; il supportait une voile en natte très-grossière. Le dessus de ces pirogues était recouvert d'une plate-forme qui s'opposait à ce que la mer pût s'introduire dans leur coque, et sur laquelle était une banne en osier (1) destinée à servir de logement. A tout prendre, cette pirogue était mal disposée, et il est probable qu'ils en ont de plus grandes pour leurs navigations lointaines.

La langue que parlent les Rotoumaïens ne diffère de la langue océanienne générale, que par des différences légères et même moins sensibles que les dialectes de France pris dans des provinces tant soit peu distantes. Le peu de mots que nous avons obtenus ont la plus grande analogie avec ceux des idiomes des îles des Amis, des îles Fidjis, de Taïti, des Sandwich et de la Nouvelle-Zélande, et feront plus particulièrement sentir cette indication. Cette langue n'est pas en elle-même sonore et très-douce; mais la prononciation lente et syllabique des naturels, leur voix faible et flûtée lui donnent ces deux qualités.

---

(1) Ou mieux en bois pliant d'*hibiscus tiliaceus*.

Pendant le séjour à bord de Williams John, M. de Blosseville obtint divers renseignemens sur les usages de ces naturels, qui montrent quelque analogie avec les coutumes suivies dans d'autres îles de la mer du Sud. L'intelligence de ce marin semble promettre une exactitude que sa bonne foi garantit en quelque sorte Voici les faits qu'il rapporte et que nous rendons textuellement pour conserver à son récit toute la candeur qu'il avait dans sa bouche.

L'île de Rotouma est divisée en vingt-quatre districts gouvernés par autant de chefs qui portent le titre de *Hinhangatcha*. Chacun d'eux, par rang d'âge, parvient à l'autorité suprême, et l'exerce pendant vingt lunes sous le nom de *Chaou*. Chaque matin, il tient conseil avec une douzaine de chefs et règle les affaires. La cérémonie du changement de chaou n'est pas accompagnée de grandes formalités : tous les chefs s'assemblent, et le plus ancien remet une branche de feuillages au nouveau chaou. Le pouvoir des chefs est très-grand; ils possèdent toutes les terres, forcent les habitans à travailler, et disposent à leur gré du mariage des jeunes filles; ils sont à la tête de leur tribu dans une bataille, remplissent les fonctions sacerdotales dans les baptêmes, les mariages et les enterremens, et administrent la justice. Au reste, chez un peuple dont les mœurs sont si douces, l'autorité d'un chef est celle d'un père; elle n'est ni oppressive ni

cruelle. Partout où un chef passe, on se dérange pour lui, et, devant le roi, on est obligé de s'asseoir en détachant sa chevelure (1); ce qui est le salut ordinaire. Les honneurs qu'on rend aux chefs, le respect pour les vieillards, la soumission du peuple, l'obéissance des enfans annoncent un grand système d'ordre, et les usages des Rotoumaïens font l'éloge de leur morale. La guerre les trouble quelquefois, mais leur caractère les en éloigne. Il y a cinq ans environ que la jalousie et des limites mal fixées allumèrent la guerre civile entre deux districts et le reste de l'île. On en vint à un engagement, et une centaine de naturels furent tués de part et d'autre. La paix fut offerte et acceptée, et toute haine disparut aussitôt. Quelque temps avant cette guerre, Rotouma fut attaquée par les naturels anthropophages d'une île, nommée Noué, qui se trouve à trois ou quatre journées de navigation. Les agresseurs furent vaincus, et se retirèrent en laissant quelques-uns des leurs qui sont encore dans l'esclavage. Lorsque les chefs vont au combat, ils portent quatre petites nattes de grandeur différente, et leur tête est ornée de quatre coquilles de nacre attachées comme un bandeau : ils commencent le combat en attaquant les chefs ennemis, et

(1) Ces diverses cérémonies furent également observées à bord, où elles eurent lieu.

l'action devient aussitôt générale. Les seules armes qu'ils emploient sont la lance, qui a de douze à quinze pieds de long, le casse-tête, et des pierres du poids de deux livres qu'ils lancent avec la main. Après l'affaire, les morts sont enterrés sur le champ de bataille, et des pierres marquent leurs tombeaux.

Leur vie civile offre des détails plus attrayans : ils vivent réunis dans des villages, chaque famille ayant sa maison. Les villages sont bâtis sur le bord de la mer, et disposés en rond autour du cimetière, *le thamoura*, du district. La cabane du chef est la plus près du rivage et la plus grande, ayant ordinairement 40 pieds de longueur et 25 de hauteur. Celles des autres insulaires n'ont qu'une quinzaine de pieds, et sont plus ou moins grandes, suivant le nombre d'enfans; elles sont, à 60 pieds les unes des autres, formées, comme celles de Taïti, par des poteaux plantés en terre qui supportent un toit aigu recouvert de feuilles de cocotier : le bas est entouré de nattes. Les seuls objets d'ameublement sont des nattes, des oreillers en bois et des tables pour manger : la plus grande propreté les distingue. Les naturels font trois repas : leur nourriture consiste en poisson, fruit à pain, *taro* (1), ignames, puddings d'ignames. Les tables sur lesquelles ils

---

(1) *Taro* est le nom taïtien de la racine nutritive de l'*arum esculentum*, ou chou caraïbe.

mangent sont très-basses, longues et étroites; une feuille de bananier sert de nappe, et ils ne touchent leurs alimens qu'avec un morceau de feuille placé entre les doigts. Les cochons ne sont mangés ordinairement que par les chefs ou aux festins de noces. Quant à la cuisine, elle est la même que chez les autres peuples océaniens; ils cuisent leurs vivres dans des fours, à l'aide de pierres échauffées, et ne mangent jamais de poisson cru, comme le font les insulaires des Amis.

Les chefs ont un lieutenant ou substitut qui les remplace dans l'occasion; ils ne travaillent jamais, et sont servis par les habitans du district à tour de rôle; ils en ont aussi d'autres sur leurs fermes pour les soigner. Ces fermes et celles des autres insulaires se trouvent dans l'intérieur, et forment une ligne continue de plantations.

Les usages relatifs au mariage, à la naissance et à la mort, sont fort remarquables. Les chefs marient les jeunes filles à qui il leur plaît, et celles-ci ne sont pas libres de refuser celui qu'on leur offre; souvent elles ne l'ont jamais vu. Lorsque les Anglais s'établirent dans l'île, les chefs de leur district firent rassembler toutes les jeunes filles et leur laissèrent le choix. Quant aux filles des chefs, l'aînée doit épouser un chef; les autres, l'homme que leur père désigne, sans égard au rang. Le choix ainsi fait, les deux futurs époux doivent, pendant une ou deux nuits, coucher sur la même natte; mais des chefs veillent

à ce que le mariage ne se consomme pas. Le jour où il doit être accompli se passe en danses, en festins; et, vers le soir, les amans, conduits au bord de la mer, entrent dans l'eau. La fille se couche sur le dos, et l'homme lui lave le corps; ensuite celui-ci se couche dans le sens opposé, et la femme alors pratique le même cérémonial. Ceci se passe devant un grand nombre de témoins des deux sexes, qui ont apporté des nattes en présent et qui chantent pendant qu'ils sont dans l'eau. Au bout de cinq minutes, ils sortent de la mer, et sont ainsi liés l'un à l'autre pour la vie : les femmes, d'ailleurs, ne sont point esclaves, mais elles sont, au contraire, aimées et respectées. Ainsi mariée, si la femme commet quelque infidélité, la mort que le chef lui donne d'un coup de casse-tête venge l'honneur du mari, et l'homme avec lequel elle s'est rendue coupable est lancé en pleine mer, attaché sur une frêle pirogue. Quant aux chefs; l'infidélité leur est permise. Hors l'état de mariage, toute fille est maîtresse d'accorder ses faveurs à qui bon lui semble; mais la virginité leur est précieuse; car, sans elle, elles ne pourraient se marier; et, lorsqu'elles se vantent de l'avoir, elles se poudrent le dessus de la tête avec de la chaux de corail, se peignent les côtés jusqu'au bas de la figure en rouge, et le derrière, jusqu'au milieu du dos, en noir. Une fois mariées, elles abandonnent cette singulière parure. Leurs cheveux, plus courts que ceux des hommes,

sont presque ras autour de la tête ; une simple pagne forme tout leur costume : leurs seins sont découverts.

A la naissance des enfans, les chefs pratiquent une sorte de baptême, en frottant avec de l'huile de coco, unie à l'eau salée, la figure et les lèvres du nouveau-né. Puis, ils imposent un nom que les parens désignent.

Pour marquer sa douleur, une femme qui perd son mari coupe sa chevelure, et, avec un bâton rougi au feu, couvre toute sa poitrine de points brûlés : le veuf, au contraire, se taillade le front et les épaules avec une pierre aigue. A la mort d'un chef, ses sœurs portent le même deuil que la veuve. Mais c'est ici qu'on découvre avec peine le seul trait sanguinaire qui déshonore l'espèce humaine à Rotouma. Aux funérailles d'un chef, toutes les familles se rassemblent dans le thamoura, et là, deux garçons de dix à douze ans que la voix du sort appelle à cet honneur, sont tués par le successeur du décédé : d'un coup de casse-tête ils sont abattus, et on les enterre dans des fosses particulières de chaque côté du personnage. Un pareil honneur est rendu à l'épouse d'un chef, et deux jeunes filles sont les victimes qu'on lui sacrifie.

Outre le thamoura de chaque village, il y a un lieu de sépulture sur la plus haute montagne de l'île, où sont placés les rois qui meurent dans l'exercice de leurs fonctions. Ce lieu, qui contient à pré-

sent une vingtaine de tombes, est entretenu avec le plus grand soin et entouré des plus beaux arbres de l'île qu'on y a plantés avec soin. A la tête de la tombe s'élève une pierre de huit pieds de haut; une, qui n'en a que quatre, indique les pieds, et deux autres, d'une forme longue, sont placées sur les côtés.

Leurs idées de religion sont, à ce qu'il paraît, très-légères; ils croient seulement à un être ou génie suprême qui leur donne la mort en les étouffant; aussi appellent-ils la mort *Atoua*. Ils croient qu'après la mort, tout est dissous. On essaya de leur faire entendre les dogmes de la religion chrétienne, la punition des mauvais, la récompense des bons : tout ce qu'ils en purent comprendre les étonna beaucoup.

Dans une famille, les maris ou les hommes faits mangent au même instant, mais sur des tables ou des feuilles séparées. Lorsque le repas est fini, les femmes et les enfans commencent le leur. Dans les grands repas, on suit le même usage; autant de convives, autant de tables. Ils s'éclairent avec des branches de cocotier bien sèches, avec lesquelles ils forment des torches qui brûlent pendant dix minutes environ en jetant une vive clarté (1).

(1) Les substances alimentaires employées par les naturels, sont les noix d'*ifi* ou d'*inocarpus edulis*, la pomme de Cythère, le taro, les cocos, et les fruits à pain. Le lait de coco est la boisson universellement usitée.

VOCABULAIRE.

Nous n'avons eu, M. de Blosseville et moi, que fort peu de temps pour réunir quelques mots les plus usuels : ils serviront toutefois de terme de comparaison avec les autres listes de mots que nous possédons. Nous noterons parfois à quel groupe d'îles ces insulaires ont emprunté telle ou telle expression, et, par-là, on pourra observer la corruption qui s'est glissée dans celles qui leur sont propres.

Il est bon d'observer que l'*e*, placé devant un mot, est presque toujours l'article *le*, *la* ; *ma* et *outou* paraissent être des particules ou des pronoms. Le mot *outou*, devant un nom, paraît signifier *c'est*.

La numération n'a pu être obtenue que jusqu'à dix : les noms de cent et de mille sont douteux.

EXEMPLE :

1.—Tala............	
2.—Roua...........	Oua (Tonga).
3.—Tolo............	
4.—Ake ou Hate......	
5.—Lima...........	Ce nom est presque le même dans toutes les numérations des peuples les plus opposés entre eux.
6.—Hono...........	
7.—Ito ou itou.......	
8.—Volia ou Vaalou..	
9.—Chiva ou Chivou..	

10.—Chanfour ou Shan-gaoüla ....
100.—Tharo...........
1000.—E fa.............

A.

Après-dîner (sieste).......	Tak.
Aveugle................	Mosche.
Avant-bras..............	Hoou.

B.

Bon....................	Lélé ou lili.—Lilé (Tonga).
—Très-bon..............	Lélépo.
Banane.................	Piré.
Bout du nez............	Etnoutche.
Bouche.................	Adonou (outou à Taïti).
Bras...................	Otoou.

C.

Comment se nomme cela?..	Se tou, asse.
Couteau................	Siéré.
Cérémonie de baptême.....	E Eirao.
Chef...................	Ariki, Hinhangatcha (Nouvelle-Zélande).
Combat.................	Epitiou.
Cimetière..............	E Thamoura.
Coco...................	Niou (Fidji, Sandwich).
Canne à sucre..........	Toou (Sandwich).
Casse-tête.............	Hoye.
Coquille d'huître perlière portée sur la poitrine....	Tifa.
Cheveux................	Liava.
Coït...................	Labessana.
Cuisses................	Schang.

D.

Dormir.................. Mosse.
D'où venez-vous?.......... Alimeti.
Détestable.............. Raksa.
Dents de cachalot......... Touboua (Fidji).
Dents................... Alaïs, all.
Doigts.................. Oudoukaguai.

E.

Enfant.................. Hilarari.
Enfant à la mamelle...... Léé.
Evy (*spondias dulcis* ,
Forst.)............... Evy ou Vy (Taïti).
Etoffe.................. Ahou.

F.

Femme.................. Aïné, fafanié (îles des Amis).
Filet.................... Evaa ou Vao.
Fils..................... Péké.
Feuilles de bananier...... Ropère.
Fruit à pain............. Oula (outou, Taïti).
Feuilles de taro.......... Papoula.
Fesses.................. Otopotoï.

G.

Grand.................. Enini.

H.

Hameçon................ Faou.
Hache.................. Toki (Nouv.-Zél., Fidji).

I.

Ignorant................ Macoué.

J.

Je ne sais pas............ Iniéra.
Jambes................. Outoulala.

L.

Lune................... Oulé.
Lèvre.................. Papenoutche.
Langue................. Alèle.

M.

Manger................. Hati.
Mauvais................ Matché.
Mouchoir de poche....... Pouraho (îles des Amis).
Mariage................ Enotche.
Mort................... Marrou.
Maison................. Ri.
Mapé (*inocarpus edulis*).. Ifi.
Menton ou barbe......... Koume koume.
Mamelons .... Sousse (Polynésie),
Main................... Kaguai.

N.

Non.................... Inké.
Nattes.................. Api, niaou, hahmeah, chala, sala.
Natice blanche pour ornement................ Toui.
Nez.................... Enoutche (d'ehiou, Taïti).
Nombril................ Pouasse.

O.

Où allez-vous............ Tavaliti.
Oui.................... Kaa.
Ouvrier................. Ematchao.
Ovule, œuf de Léda...... Pouré (Taïti).
Œil.................... Mata (malais).

Oreilles	Pala ou Talian.
Ongles	Menou ou Melaonoú.

P.

Petit	É méa.
Pirogue double	Haoé.
Pirogue simple	Vaka (Nouvelle-Zélande).
Poule (douteux)	Tetapoua.
Poisson	Iè (d'iéa, à Taïti; ica, Tonga).
Pigeon	Hipa.
Pagaie	Oessa (d'éoé à Taïti).
Pagne des femmes	Aramea.
Poitrine	Falfat.
Pouce	Kaguai masou.
Petit doigt	Kaguai soutche.
Pénis	Outoukali.
Pieds	Laha.
Plaies (vieux ulcères	Failto.

R.

Roi	Chaou.

S.

Soleil	Assa.
Sourcils	Locmaffe.

T.

Taro (*arum esculentum*)	Hohoui.—(Oufi, Tonga).
Tatouage	Chache.

V.

Vent	Ahihé.
Visières en feuille de cocotier	Ischao (Niao, aux îles de la Société).
Ventre	Assche.
Vagin	Outou kala.

SUR

MOHAMED-ALI-PACHA,

VICE-ROI D'ÉGYPTE.

Mohamed-Ali, est né à la Cavale, bourg de la Romélie, en 1770. L'élévation de ce prince paraît dater de l'époque du séjour des Français sur les bords du Nil; il était alors attaché à l'armée du grand-visir, *Joussouf pacha* qui, après sa mémorable défaite d'Heliopolis, contribua avec l'aide de la puissante intervention des Anglais à la retraite de nos troupes et à l'entière évacuation de l'Egypte. Il occupait alors le poste de *Bin-Bachi*, c'est-à-dire commandant de mille hommes.

Après cette opération et lorsque les Anglais se furent également retirés, les Turcs redevenus maîtres de cette fertile contrée, songèrent à y assurer leur puissance en soumettant les Beys. De pareilles vues, si contraires à l'ordre de choses précédemment établi, froissaient trop les intérêts qui se trouvaient en présence, pour que leur entreprise pût obtenir

un facile succès. Aussi, le résultat fut-il, en définitive, entièrement opposé aux intentions de la Porte Ottomane. La ruse, la dissimulation, l'intrigue et l'or des Turcs, les forces réelles des Beys, des vengeances communes, des menaces d'exécutions arrêtées par la pusillanimité; tout ce conflit de circonstances fit ouvrir les yeux à Mohamed-Ali, qui, plus adroit et plus hardi que les autres, s'aperçut de bonne heure qu'il pourrait parvenir à profiter de la mésintelligence de ses compétiteurs, qui au lieu de se réunir pour conserver leur pouvoir, ne semblaient occupés qu'à dévaster la malheureuse Egypte, en livrant chaque jour la fortune des habitans au pillage. On le vit en effet changer continuellement de partis, intimidant les uns, flattant les autres, et se créer avec soin de nombreux partisans et des soldats dévoués. Il s'attacha d'abord à la cause des Beys, qu'il finit ensuite par faire massacrer en masse; mais l'on pouvait dès-lors le considérer comme chef déclaré et reconnu des Albanais qui composaient la force la plus imposante de l'Egypte.

Plusieurs ordres furent inutilement envoyés à Mohamed-Ali, par la Porte Ottomane, pour qu'il quittât cette province; il les éluda tous à l'aide des siens qu'on redoutait trop pour oser rien entreprendre qui y fût contraire. Un tel ascendant enhardit ses partisans et fixa ses résolutions, il se déclara pacha et força le peuple, conduit par les chefs de

toutes les corporations, à le supplier d'accepter le poste de gouverneur-général.

C'est de cette époque que date sa puissance, aujourd'hui non contestée. A peine à la tête des affaires, la fortune paraît seconder son audace, il bat et anéantit les Mameloucks, culbute une expédition anglaise déjà maîtresse d'Alexandrie et de Rosette. Il n'est même pas nécessaire qu'il se montre pour réussir, il a déjà communiqué son esprit et son ardeur à tous ses partisans, il réussit contre les Vachabites, sempare du Sennar, du Cordofan et de la Nubie.

Après tant de succès et les témoignages de la haute satisfaction de la Porte, les regards de Mohamed-Ali se portent sur l'administration de ses états, il considère les arts et la civilisation des peuples, comme la source la plus assurée de la véritable gloire et de la puissance des souverains. Pénétré de cette sage pensée, il appelle de diverses contrées de l'Europe des hommes éclairés et des artistes en tout genre. Par ses soins et son active influence l'on voit, dans l'espace de cinq années, s'élever au Caire et dans les environs de cette ville, des filatures de coton, des manufactures d'indiennes, de percale et de rouennerie, des ateliers pour les tissus d'or et d'argent à l'imitation de Damas et même de Lyon, des verreries, des indigoteries, etc. Les Européens rivalisent entr'eux pour former des ouvriers parmi les gens du pays, et plusieurs de ceux-

ci se font bientôt remarquer par leur intelligence et leur capacité. Enfin, par les soins et l'infatigable activité du vice-roi, un canal de quatorze lieues, destiné à joindre le port d'Alexandrie au Nil et ayant de huit à vingt-cinq pieds de profondeur, est creusé dans l'espace de sept mois. Il faut toutefois le dire, cet éclat si prompt, cette prospérité naissante et déjà si extraordinaire de l'Egypte, ne paraît résider que dans un seul homme, et l'on peut prévoir que toutes ces fabriques élevées à grands frais, seront livrées à la destruction, le jour même où le géant qui a enfanté ces prodiges fermera les yeux, parce que parmi les grands du pays, tels qu'ils sont aujourd'hui, aucun ne veut l'ordre de choses actuel, si contraire à leur rapacité ordinaire.

L'on estime le revenu de l'Egypte à 40 millions et tout concourt à l'accroître encore.

Le pacha est le seul propriétaire de la fortune publique. Les objets manufacturés entrent dans les magasins de l'état pour le prix qu'il détermine lui-même. Le vêtement du fellah, celui qui couvre les femmes et les enfans, après avoir été tissus par leurs mains, doivent être livrés par le gouvernement. Cela est si vrai que les débitans ne peuvent rien acheter directement des hommes qui fabriquent, lors même qu'ils habitent sous le même toît. Aussi le peuple est-il dans la plus affreuse misère, et l'on voit exister sous le plus beau ciel et

sur le sol le plus fertile du globe, la race la plus infortunée; la tyrannie la plus absolue, le pouvoir le plus cruel pèsent sur toutes les classes. Rien, ainsi qu'il vient d'être dit, n'appartient au cultivateur, et sa misère s'accroît chaque jour par les persécutions et les avanies auxquelles il est constamment exposé. Forcé de livrer à vil prix les denrées qu'il récolte, il les voit souvent dépérir par l'incurie ou l'avidité des agens du fisc. Il est juste, cependant, de reconnaître que la position du peuple est beaucoup améliorée depuis que le gouvernement des beys est détruit, et d'après cela on poura se former une idée de la tyrannie qu'exerçaient ces anciens chefs.

Le pacha fait seul le commerce, et tous les bâtimens qui mouillent dans les ports d'Egypte, doivent subir la loi qu'il leur impose. L'année dernière quatre-vingt-seize bâtimens français ont été chargés de coton dans le port d'Alexandrie, on estime que leur nombre s'élevera cette année à plus de cent quarante. Les bâtimens du commerce anglais affluent aussi à Alexandrie, il s'en trouvait environ cinquante pendant mon séjour dans cette ville, au mois de janvier dernier. Le commerce a pris un tel accroissement sur ce point, que le port d'Alexandrie contient presque toujours de quatre à cinq cents bâtimens de diverses grandeurs et sous divers pavillons.

La force militaire de l'Egypte se compose au-

jourd'hui, indépendamment d'une cavalerie assez nombreuse, non encore réunie en corps réguliers, de neuf régimens d'infanterie, ayant cinq bataillons de quatre cents hommes chacun. Un de ces régimens occupe le pays des Vachabites et la Mecque, un autre le Sennar, un troisième le Cardofan et la Nubie.

Trois régimens sont employés dans l'expédition contre la Morée, enfin plusieurs corps d'Albanais occupent les îles de Candie, Chypre et Naxos. Les trois autres régimens de l'armée régulière occupent un camp à peu de distance du Caire.

Toutes ces troupes manœuvrent en ligne et exécutent déjà assez bien les mouvemens élémentaires de l'infanterie. Mais, comme il est plus facile de créer que de conserver, cette force armée répondra mal aux vues du souverain, tant qu'elle n'aura pas une discipline sévère et une administration conforme à celle des troupes européennes.

Les forces navales se composent de quatre frégates, onze corvettes à trois mâts, trente bricks et treize goëlettes.

Mohamed-Ali a établi une école militaire et une sorte de collége pour l'instruction générale. *Osman-Effendi-Noureddim* qui a passé trois ans en France et en Italie, est à la tête de ces établissemens. Ce musulman a mis à profit ses voyages et ne manque pas d'instruction.

On voit par cet exposé rapide que Mohamed-

Ali, s'élevant aux hautes considérations des hommes d'état, et bravant tous les préjugés qui enchaînent les Turcs, a jeté les fondemens de la civilisation dans le pays où il exerce la souveraine puissance, qui désormais ne pourrait lui être disputée. Ami des sciences et des arts, il les protége par d'utiles encouragemens.

J'ai pu m'assurer par les renseignemens que j'ai recueillis moi-même, que les Français jouissent de beaucoup de considération auprès du vice-roi et parmi les habitans de l'Egypte. La France la doit exclusivement à M. le chevalier Drovetti, consul général, par la manière dont il emploie le crédit qu'il a auprès de Mohamed-Ali.

Les Anglais paraissent voir cette préférence d'un œil jaloux, aussi cherchent-ils dans toutes les occasions et par tous les moyens, à la faire cesser et à s'attirer une confiance exclusive et les avantages qui peuvent en résulter.

J. B. Perrey,

Lieutenant de vaisseau.

DE L'APPLICATION DE LA VAPEUR A LA NAVIGATION.

Aujourd'hui, un énorme bateau à vapeur, naviguant hardiment sur l'Océan, quitte les bords de la Tamise pour arriver à une époque fixe et calculée d'avance, sur les rives du Gange; et des communications réguliéres s'établissent à l'aide des mêmes moyens entre Alexandrie et l'île de Malte. Voilà des faits qui suffisent pour démontrer même aux plus incrédules les bienfaisans effets de la puissante impulsion imprimée à l'industrie par les besoins d'une civilisation toujours croissante. Mais ils ne se concentrent pas en Angleterre; au contraire, ils réagissent déjà visiblement sur le reste du continent, et l'on voit partout s'élever une foule d'entreprises semblables, créées sur une échelle moins gigantesque, il est vrai, mais qui toutes ont pour but d'activer de plus en plus la navigation et les communications du commerce sur les fleuves, les lacs, et les mers intérieures de l'Europe. Il est intéressant de suivre les progrès de ce nouvel agent qui semble appelé à jouer un rôle dont l'étendue ne peut être calculée. Nous avons cru qu'il serait agréable à nos lecteurs

d'avoir des données précises sur l'état de la navigation à vapeur; et c'estdans cette intention, que nous avons emprunté les renseignemens suivans à un journal étranger.

« Ce pont si hardi que le prince d'Eckmühl avait fait jeter sur l'Elbe pendant le siége de Hambourg, pour assurer ses communications avec Harbourg et le pays d'Hanovre, ne subsiste plus; l'entretien en était trop dispendieux et on l'a détruit. Mais on l'a remplacé, en quelque sorte, en établissant sur le fleuve un bateau à vapeur qui fait le trajet à heure fixe. Les relations immenses qu'entretient Hambourg avec l'Angleterre, devaient nécessairement donner à des spéculateurs l'idée d'établir une ligne de paquebots à vapeur entre Londres et Hambourg. Aussi ce trajet ce fait-il aujourd'hui en soixante heures.

« Un bateau à vapeur part chaque semaine de Kiel pour Copenhague et *vice versâ*, et fait ce trajet en 30 heures. Les propriétaires de cette entreprise ont malheureusement obtenu un privilège exclusif; ainsi l'on ne doit pas s'étonner qu'ils restent sourds aux sollicitations du commerce, qui, depuis long-tems, ne cesse de les engager à étendre l'exploitation de leur privilége au trajet du grand Belt. Mais comme les profits que présenterait l'établissement d'un paquebot à vapeur, entre la Seelande et la Fionie, ne seraient qu'éventuels, ils préfèrent se contenter des béné-

fices immenses et certains qu'ils retirent de leur bateau à vapeur qui fait le service entre Kiel et Copenhague. On parle néanmoins dans ce moment de l'établissement d'un paquebot à vapeur entre la capitale du royaume, le Jutland et la Norwège. Nous ignorons si la compagnie privilégiée de Kiel s'est désistée dans cette circonstance d'une partie de ses droits, ou bien si c'est elle-même qui exploite son privilége sur cette route. Dans ce dernier cas nous formons des vœux pour qu'elle soit moins parcimonieuse, et pour que le bateau à vapeur qu'elle destine à lutter contre les écueils et les courans du Cattegat soit d'une construction plus solide et plus rassurante que celle de son paquebot entre Copenhague et le Holstein. Ce bateau à vapeur avait été primitivement destiné à la navigation des fleuves; la construction en a été très-vicieuse, et il était déjà de rebut lorsque la compagnie en fit l'acquisition à l'ancan.

« Les communications entre Copenhague, Stockholm et Petersbourg *et vice versâ*, se font également au moyen de bateaux à vapeur. On avait proposé, il y a deux ans, d'établir à Copenhague une ligne de paquebots à vapeur qui iraient directement à Petersbourg; nous sommes portés à croire que la seule cause de la non réussite de ce projet a été le manque de fonds. Espérons qu'on le reprendra, il avait pour résultat de donner au port de Copenhague une nouvelle activité et de rendre à cette

première étape du commerce de la Baltique son ancienne importance. »

« Il vient d'arriver à Stockholm un bateau à vapeur d'une construction nouvelle. Il est destiné à naviguer sur les immenses lacs intérieurs que renferme la Suède, sur les canaux qu'a fait construire un gouvernement sage et éclairé, pour unir leurs eaux et affranchir le commerce national de l'obligation de passer le Sund et d'acquitter le droit de péage que perçoit le gouvernement Danois.

« Les immenses réservoirs des Alpes se couvrent aussi de bateaux à vapeur; déjà celui du lac de Constance est en pleine activité, et la construction de celui qui doit faire le service du lac Majeur est fort avancée. L'établissement de ces bateaux à vapeur et les routes nouvelles que l'on a construites, abrégeront de moitié les communications entre Augsbourg, Milan, Gênes et Turin.

« L'essai que l'on a fait d'introduire les bateaux à vapeur sur le Danube entre Vienne et Semlin, n'a pas complètement réussi : mais on est porté à croire qu'une construction mieux entendue fera disparaître toutes les difficultés que l'on a rencontrées. La rapidité des communications par eau entre les deux places, favoriserait singulièrement le commerce de l'Autriche avec Constantinople et toute la Turquie septentrionale.

« Une entreprise qui intéresse plus directement

la France, c'est l'établissement du bateau à vapeur sur le Rhin. Voici les détails qui viennent d'être publiés à ce sujet:

« Le bateau à vapeur, *le Rhin*, a mis 46 heures et 12 minutes pour remonter de Mayence à Kehl.

« Tableau du nombre d'heures employées pour faire le trajet de Rotterdam à Kehl.

	heures.	minutes.	lieues.
« De Rotterdam à Cologne.	37	30	50
Cologne à Coblentz. .	14	10	19
Coblentz à Mayence.	13	55	21
Mayence à Manheim.	11	21	16
Manheim à Schroek. .	11	24	14
Schroek à Fort-Louis.	12	25	10
Fort-Louis à Kehl. . .	11	4	9

« Le but principal du premier voyage du bateau à vapeur *le Rhin*, était de reconnaître la force du courant, la profondeur du fleuve, la largeur de la partie navigable et ses détours; il a été complètement rempli, et l'on sait maintenant quelle force devra avoir le bateau à vapeur destiné à faire le service du Haut-Rhin jusqu'à Bâle, et quelle est la forme de construction qui lui conviendrait le mieux.

« Le retour de Kehl à Mayence a été exécuté avec une telle célérité, que là où le courant était rapide et où la machine pouvait déployer toute sa force, une distance qui avait demandé trois heures en remontant ce fleuve, fut franchie en dix

minutes. Le trajet de Kehl à Schroek, pour lequel il avait fallu 23 heures en remontant, a été fait en cinq. Il résulte de cette étonnante rapidité que désormais l'on ne mettra plus que 11 à 12 heures pour aller de Strasbourg à Mayence.

« Les communications entre Rotterdam et Strasbourg par le moyen de bateaux à vapeur, seront en pleine activité l'année prochaine. Ce trajet se fera en 36 ou 40 heures en descendant le fleuve; et comme il part de Rotterdam un bateau à vapeur pour Londres, un voyageur pourra partir le matin de Strasbourg, coucher à Mayence, aller le second jour de Mayence à Dusseldorf, arriver le troisième jour à Rotterdam et le cinquième à Londres. En remontant le Rhin le trajet de Rotterdam à Strasbourg se fera en moins de huit jours.

II. EXTRAITS ET ANALYSES D'OUVRAGES.

ABRÉGÉ ÉLÉMENTAIRE DE GÉOGRAPHIE PHYSIQUE,

PAR M. LE COMTE O'HIER DE GRANDPRÉ,

1 VOL. IN-8°., PARIS.

Mettre à la portée des lecteurs les moins érudits l'histoire physique du globe terrestre; tel est le but que paraît s'être proposé l'auteur de cet ouvrage. Une pareille entreprise n'était pas sans difficulté : l'étude de la géographie physique exige quelques connaissances préliminaires en astronomie, en physique, en chimie et en minéralogie : si l'on écrit pour des lecteurs privés de quelques-unes de ces connaissances premières, il est évident que la langue de la science devient beaucoup plus restreinte, et par suite, le travail de l'auteur beaucoup plus difficile. Pour faire juger jusqu'à quel

point M. de Grandpré a triomphé des obstacles qu'il a dû rencontrer dans une pareille entreprise, nous allons, par une analyse succincte, suivre la marche de l'ouvrage, pensant que c'est la meilleure manière de le faire connaître et juger à nos lecteurs.

L'ouvrage entier est divisé en deux parties contenant chacune quatre livres.

Le livre 1.er est un préliminaire consacré à l'exposition des principales notions astronomiques sur lesquelles s'appuie l'étude de la géographie. Les divers mouvemens de corps célestes y sont présentés avec clarté et précision : les sujets même, qui, par leur nature, demandent pour être compris le secours des sciences exactes, sont traités de manière à pouvoir être étudiés avec fruit par toutes les classes de lecteurs. Nous citerons, comme exemple, les chapitres qui traitent de l'obliquité de l'écliptique, du temps vrai et du temps moyen, de la théorie des éclipses.

Le livre 2.e est consacré à l'étude du globe terrestre. L'auteur y traite successivement des méridiens, des longitudes, des angles horaires, des latitudes, de la théorie du pendule, des cartes géographiques et de la boussole; mais il semble s'être un peu écarté du but qu'il s'était proposé en appuyant quelques fois ses démonstrations sur des formules, simples à la vérité, mais qui cependant ne seront pas toujours à la portée de ses lecteurs.

Ainsi la détermination de l'angle horaire suppose quelques connaissances en trigonométrie sphérique; la longueur du pendule qui doit donner une oscillation déterminée est fournie par une formule de dynamique : or nous lisons dans la préface : *notre ouvrage est débarrassé de toutes les difficultés qui pourraient arrêter un commençant.*

Les mers et les phénomènes qu'elles présentent sont le sujet du 3.me livre : les marées et les courans en sont la partie la plus intéressante : la matière y est traitée dans tous ses détails, et sans discuter jusqu'à quel point le système de M. de Grandpré est fondé en raison, nous nous bornerons à dire qu'il est basé sur la théorie de Daniel Bernouilli, qui attribue les courans à la force d'inertie des eaux de la surface des mers, force qui s'oppose à ce que ces eaux obéissent à toute la vitesse du mouvement de rotation de la terre.

Livre 4.me Toutes les matières traitées dans ce livre sont du ressort de la physique et se trouvent dans tous les ouvrages écrits sur cette science : cependant comme les phénomènes atmosphériques se lient essentiellement à l'étude de la géographie physique, l'auteur écrivant pour les commençans, ne pouvait se dispenser de leur donner quelque connaissance de la théorie des vents, des météores lumineux et des météores aqueux. Ces théories, quoiqu'un peu abstraites de leur nature, sont cependant exposées avec assez de clarté pour être

facilement comprises des personnes même qui n'en auraient aucune idée.

2.me partie, livre 1.er Ce livre est une introduction nécessaire à l'étude des sujets traités dans la 2.me partie de cet ouvrage : il est consacré à la minéralogie ; les métaux y sont étudiés dans tous leurs rapports, tels que : propriétés chimiques, couleur, pesanteur spécifique, ductilité, fusibilité, ténacité. La manière dont ce chapitre est traité fait regretter que l'auteur n'y ait pas ajouté une exposition sommaire de certaines substances abondamment répandues sur la surface du globe terrestre : ainsi les quartz, les chaux, la soude, les argiles, les marnes, les schistes, les grès, la houille, les laves, le soufre, etc., sont des substances qu'on rencontre presque partout et que pour cette raison il eût été utile de faire connaître aux lecteurs.

Le 2.me livre offre une courte discussion sur les mesures itinéraires, suivie d'un tableau comparatif des principales mesures anciennes et modernes ; un coup d'œil général sur la carte universelle du globe ; une théorie des montagnes, dans laquelle on remarque leur filiation, leurs communications sous-marines, leur distinction en montagnes primordiales et montagnes secondaires, leur hauteur et leur dépérissement.

La théorie des volcans occupe tout le 3.me livre. L'auteur s'est beaucoup étendu sur ce sujet, et l'on reconnaît que son travail est le fruit d'un grand

nombre de recherches et de longues méditations. Il examine d'abord quels peuvent être les alimens de ces feux souterrains qui bouleversent le globe; il recherche les foyers des incendies volcaniques, leurs communications tant sous les mers que sous les continens; il explique les effets et les causes des éruptions; il conduit ensuite son lecteur dans les archipels volcaniques et sur les îles volcanisées, soit qu'elles brûlent encore, ou que leurs volcans soient éteints, et il en déduit une série d'observations du plus haut intérêt; il explore de la même manière tous les volcans des continens, et termine par un exposé historique des éruptions et des tremblemens de terre connus jusqu'à ce jour.

Il est une opinion généralement adoptée et appuyée de faits nombreux : c'est celle du séjour des mers sur le continent, à de très-grandes hauteurs : il est aussi à-peu-près prouvé que la mer se retire lentement et graduellement, que tantôt les continens s'élèvent du sein des eaux, que tantôt ces dernières les abandonnent et les laissent à découvert. C'est à l'exposition et à la discussion de ces faits que M. de Grandpré a consacré le dernier livre de son ouvrage. On y remarque un grand nombre d'observations intéressantes, puisées tant dans l'antiquité que dans les temps modernes, qui concourent à prouver que la masse des eaux de notre planète diminue graduellement et d'une manière sensible.

Cette courte analyse doit suffire pour faire juger

l'ouvrage qui nous l'a fournie. Quant à nous, nous pensons que l'auteur de l'abrégé élémentaire de géographie physique doit être compté parmi les écrivains dont les louables efforts peuvent contribuer à répandre de plus en plus les connaissances dans la société, en rendant faciles et même attrayants, les abords d'une science qui reste trop souvent dans le domaine des savans. M. de Grandpré est déjà connu par plusieurs ouvrages recommandables, et dernièrement encore, il a fait part à la Société de Géographie, d'un nouvel instrument de son invention, dont le succès fait concevoir l'espérance de pouvoir mesurer la profondeur des mers, et connaître la direction des courans, avec une certitude satisfaisante et non encore obtenue jusqu'à ce jour.

LE HAVRE ANCIEN ET MODERNE

ET SES ENVIRONS, ETC.,

2 VOL. IN-12, PRIX : 8 F., AU HAVRE, CHEZ CHAPELLE, LIBRAIRE-ÉDITEUR ; A PARIS, CHEZ PILLET.

L'auteur de cet ouvrage est M. Morlent, déjà connu par la publication faite en 1819, d'un pré-

cis historique, statistique et minéralogique sur Guerande, le Croisic et leurs environs, qui n'est pas sans mérite.

Fruit de trois années de recherches et d'observations, *le Hâvre ancien et moderne* présente l'histoire physique et morale de cette cité depuis sa fondation jusqu'à l'époque actuelle. Les faits et les réflexions judicieuses qu'il renferme prouvent combien l'auteur a eu à cœur de donner à son travail toute la perfection désirable, qu'il ne manquera sans doute pas d'avoir à une seconde édition.

Divisé en 32 chapitres, cet ouvrage, ainsi que le titre l'annonce, ne traite pas seulement du Hâvre, mais bien de tout ce qui se rattache à cette ville, unique en France par son heureuse position à l'embouchure d'un grand fleuve, au moyen duquel elle communique avec la capitale, et qui baigne encore dans cette partie de son cours, celle de la Normandie, l'une des principales villes du royaume.

Appelée à être une des clefs de la France, l'importance de Franciscopolis (1) réside dans le double avantage d'être baignée par les eaux de la mer et de commander l'entrée de la Seine, dont le retour de la marée conserve au port son plein pendant deux heures à deux heures et demie, particularité dont

(1) C'est ainsi que l'appelait François Ier. L. S. M.

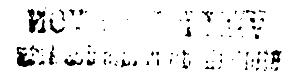
ne jouissent aucun des ports sujets comme celui-ci au flux et reflux (1). Comme place commerciale et comme ville de guerre, cette ville jouit d'une position précieuse et l'activité de ses habitans ne fait qu'ajouter à cette faveur de la nature : en tems de paix et lorsque le commerce jouit de toute sa splendeur, aucun individu n'y reste sans occupation. L'œil contemple alors avec un vif intérêt cette multitude d'ouvriers sans cesse agissante au milieu des riches amas de denrées étrangères et nationales dont les quais sont couverts ; on peut se faire une idée du mouvement qui se fait dans cette ville, lorsqu'on saura que dans la rue de Paris, l'auteur a compté trente-deux mille personnes en circulation sur cette voie, de six heures du matin à six heures du soir.

La réunion de ces avantages, l'opportunité de sa position par rapport aux autres ports du détroit, la prospérité de son commerce, en font le rendez-vous presque général de toutes les nations, et la place la plus importante que la France possède sur la Manche. Elle rivalise avec les deux premiers

---

(1) Le plus ou moins de durée de ce plein, dépend de la force de la marée et de la direction du vent ; les marins pour exprimer cet état de la mer, disent qu'elle *étale*.

Les bâtimens de 4 à 500 tonneaux entrent très-bien au Hâvre par les hautes mers et ceux de 200 peuvent y aborder en tout temps. L. S. M.



ports du royaume, Marseille et Bordeaux, et elle a de plus la prééminence sur eux pour notre commerce avec les Etats-Unis de l'Amérique.

Outre d'anciennes traditions, on trouve dans cet ouvrage tout ce qui a rapport à nos rois, les fondateurs et protecteurs de cette cité, ainsi qu'une foule de renseignemens de toute espèce, particulièrement sur l'accroissement de son commerce depuis son origine où ce port n'était qu'un asile de pêcheurs, jusqu'à nos jours, où il voit ondoyer le pavillon de toutes les nations des deux mondes. Des anecdotes des plus piquantes depuis 1445 jusqu'en 1825, ajoutent à l'intérêt de cette histoire, qui se fait encore remarquer non seulement par des détails précieux sur les constructions, établissemens, monumens civils, religieux, commerciaux, maritimes et militaires, accompagnés de considérations générales qui en expliquent l'objet, mais encore par le récit des événemens de cette ville, tels que les inondations, les tempêtes, les bombardemens, les guerres cruelles de religion entre les protestans et les catholiques, son siége qui fut tellement funeste à l'Angleterre que 20,000 personnes périrent à Londres de la peste qu'y apportèrent les restes de la garnison anglaise de cette place, le massacre de la Saint-Barthélemy exécuté par l'impitoyable gouverneur Sarlabos, etc....

De ces scènes d'horreur, l'auteur reporte la pensée de ses lecteurs sur une action généreuse qu'on ne lit pas sans attendrissement.

C'est l'anecdote du meûnier François Duval et d'Isidore. Nous regrettons qu'elle ne puisse trouver place ici.

Toulouse et Abbeville, ne sont pas les seules cités en France auxquelles s'attache nne trop malheureuse célébrité. Le Hâvre a aussi sa tragique histoire, et si le sang innocent des Calas et du chevalier de la Barre, a coulé dans ces deux premières villes, l'abus de l'autorité militaire fut dans cette dernière, la cause du plus horrible assassinat; écoutons le récit qu'en fait M. Morlent :

« Trois jeunes Hâvrais, Isaïe, Pierre, et Jac-
» ques Raulin, fils d'un avocat de cette ville,
» étaient parvenus, par leur courage et leur belle
» conduite, à des grades d'officiers ; l'un était lieu-
» tenant, le second cornette, et le troisième ensei-
» gne dans les compagnies qui formaient la garni-
» son du Hâvre. Ils y jouissaient de l'estime et de
» la considération de leurs compatriotes. Un de ces
» hommes, nés pour ressentir l'envie sans jamais
» l'inspirer, le commandant de la place, jaloux des
» témoignages d'affection qu'ils recevaient, conçut
» contre ces jeunes gens une haine qu'il jura d'é-
» teindre dans leur sang ; habile à dissimuler, il ca-
» chait avec soin, sous des démonstrations ami-
» cales, cette haine qu'il nourrissait dans son cœur,
» et qui n'attendait pour éclater, qu'une occasion
» favorable. Enfin elle se présente. Les trois frères
» sont mandés à l'Hôtel-de-Ville sous prétexte de

» l'intérêt du roi; c'est un manteau dont se couvrent souvent ceux qui veulent commettre impunément des crimes.

» La jeunesse est confiante, l'expérience ne l'a pas rendue soupçonneuse; les frères Raulin obéissent, et se dirigent vers le lieu indiqué, avec toute la sécurité que donne l'innocence. Arrivés dans une salle de l'Hôtel-de-Ville, on leur commande d'obéir à de certains ordres qu'ils croient contraires au service du prince; à de pareilles propositions leur fierté s'éveille, et d'un commun accord, ils répondent qu'ils ne transigeront pas avec l'honneur, et qu'ils se garderont d'écouter une autre voix que celle de leur conscience. Ce refus devint le signal de leur mort. Des assassins, apostés par le commandant, se jettent sur ces braves, les désarment et bientôt l'enseigne et le lieutenant tombent égorgés dans la salle des assemblées. Le troisième cherche à échapper à cette boucherie en se sauvant par l'ouverture d'une galerie, mais tout avait été prévu afin qu'aucune des victimes n'échappât au poignard homicide; des crochets attachés à dessein sur les piliers de cette galerie retinrent le malheureux fugitif suspendu par ses vêtemens et exposé sans défense à la rage de ses bourreaux qui le percèrent de mille coups. Les carreaux de cette galerie s'étaient tellement abreuvés du sang de cet infortuné, dit un écrivain dont le témoignage n'est pas suspect,

» qu'ils en portaient encore les traces long-temps
» après cette sanglante exécution.

» Dans son juste désespoir, le père de ces malheureux jeunes gens parcourut la ville en criant
» vengeance; il répandit l'or et chercha à soulever
» ses concitoyens contre le monstre qui venait de
» tuer ses fils; mais sa voix fut étouffée par celle
» plus puissante de la calomnie. Le commandant
» n'épargna rien pour souiller de sa propre infamie
» la mémoire de ses victimes, et rien n'atteste qu'il
» ait reçu le châtiment que méritait un si horrible
» attentat. »

« Ces trois officiers furent enterrés secrètement
» dans une aile de l'église de Notre-Dame; quelque temps après une main amie, mais timide,
» écrivit sur le pilier le plus voisin de leur tombeau :

ICI
REPOSENT LES FRÈRES RAULIN,
QUI DÉCÉDÈRENT
TOUS TROIS A LA MÊME HEURE
LE 16 DE MARS 1599.

Les traits de courage et tout ce que les annales de cette ville présentent d'honorable dans la conduite des Hâvrais aux différentes périodes de leur histoire, tout ce qui est relatif à l'administration générale, civile, écclésiastique, judiciaire, financière, maritime et militaire, y sont fidélement rapportés. L'auteur donne à ses lecteurs l'idée de ses connaissances variées et de son érudition par ses nom-

breuses citations, par la justesse avec laquelle il les applique, ainsi que par les discussions que le sujet fait naître. On voit qu'il a lu avec fruit, les mémoires qu'ont laissés sur leur patrie, Masseille qui florissait dans le 16.ᵉ siècle, et le savant M. J. Duboccage qui vivait dans le 18.ᵉ, et que s'il a puisé dans *la prétendue histoire du Hâvre de l'abbé Pleuvry*, il l'a du moins fait avec discrétion (1); il a aussi consulté les ouvrages modernes, les mémoires particuliers publiés et sur les colonies et sur le pays qu'il décrit. Les archives des différens services publics lui ont été également d'un grand secours. Ce qu'il dit des trois règnes de la nature, et notamment de la géologie, prouve et ses recherches et ses méditations. Comme observateur, il ne manque pas de faire des remarques critiques sur les mœurs et sur les monumens, et il a ainsi occasion de relever quelques erreurs faites par l'hermite « qui a quitté en 1821, la Chaussée-d'Antin, théâtre de sa célébrité, pour explorer la vieille Neustrie... » M. Jouy qui a décrit la citadelle du Hâvre non telle qu'elle est, mais telle qu'elle fut, lui a laissé ses « quatre bastions qui la

---

(1) Pleuvry, dit M. Morlent, a composé l'histoire du Hâvre dans sa jeunesse, ainsi qu'il le dit lui-même dans la préface de l'édition de 1665, et non dans un âge avancé comme le prétend M. Jouy, qui n'a probablement lu ni l'histoire ni la préface, en quoi il est très-excusable.

flanquent, les deux portes d'une belle architecture par lesquelles on y accède.... » Tout cela était, mais n'est plus. Son cicérone, qui l'a conduit à la citadelle, l'a aussi induit en erreur en lui disant que Vauban a mis la dernière main aux fortifications actuelles. Vauban, ajoute l'auteur, n'a mis ni la première ni la dernière main à ces ouvrages; son génie avait conçu des plans très-vastes qui, s'ils eussent été exécutés, auraient donné au Hâvre, sous Louis XIV même, une splendeur, une étendue et une population qu'un demi siècle doit suffire à peine à lui acquérir. »

Une méprise faite par les auteurs du Voyage pittoresque dans l'ancienne France, relativement à un fragment de bas-relief de l'église de Graville, qu'ils assurent formellement être antique, et où « il est impossible (disent-ils) de méconnaître le caractère du Jupiter tonnant, dont la main droite appuyée sur la poitrine, est encore armée d'un foudre qui ne menace plus les hommes », donne lieu à l'auteur de faire remarquer que « c'est tout simplement l'image bien grossière du bon pasteur de l'évangile, qui rapporte sur ses épaules la brebis égarée, et que le prétendu foudre n'est autre chose qu'un bâton sur lequel s'appuie le pasteur, etc... »

Les notes assez fréquentes qui accompagnent cet ouvrage, offrent la plupart des rapprochemens curieux et des éclaircissemens nécessaires, soit sur des productions de la nature, l'origine de certaines

denrées et les préjugés que leur introduction et leur usage ont fait naître dans divers états, soit sur l'économie politique, les colonies et notre commerce de l'Inde. Souvent elles sont historiques, ou ont pour objets des particularités locales, d'anciens usages féodaux et chevaleresques, des pièces curieuses provenant de vieux manuscrits, des cérémonies, antiquités et fouilles ; ou bien elles rectifient d'anciennes idées : tantôt elles sont étymologiques et littéraires, d'autres fois elles ont pour objet la température et son effet, des itinéraires et situations de différents lieux décrits dans l'ouvrage, ou se rapportent à la citadelle du Hâvre, aux fontaines de cette ville, aux sources qui les alimentent, aux trois bassins du Roi, de la Barre et du Commerce, à la hauteur des marées aux différentes époques, au lazaret projeté, aux usines établies sur rivière, à certains châteaux indiqués par l'hydrographie comme points de reconnaissance.

Ces notes toujours placées à propos, donnent de la vie à l'ouvrage, elles sont parfois critiques, nous n'en citerons que deux de ce genre.

La première est relative au mal de mer, contre lequel a toujours échoué la science des anciens et des modernes Esculapes.

« On a vainement cherché (dit M. Morlent) le moyen de prévenir ou de guérir le mal de mer; on a proposé et employé sans succès les acides, les toniques, les antispasmodiques, les sachets, le safran,

l'éther, l'opium, etc.; mais le plus singulier des remèdes indiqués, aussi inutile et plus ridicule que les autres, est, sans contredit, le moyen conseillé dans un ouvrage d'ailleurs fort estimable, le Dictionnaire des Sciences médicales. Il consiste dans la compression de l'abdomen, au moyen d'une ceinture appropriée. Si cette invention due au génie du docteur Kéraudren, était efficace, nos Parisiennes qui compriment leur taille d'une manière si étrange, seraient probablement à l'abri du mal de mer; cependant, elles souffrent autant que les autres de cette incommodité momentanée. »

La seconde, mise à l'occasion des ruines du vieux château fortifié qui protégeait dans le 14.e siècle le port de l'Eure, explique cette phrase: « Si vous appercevez sur ces ruines quelque figure humaine, une Anglaise, par exemple, n'imitez point la sauvagerie d'un savant du 19.e siecle, et ne renoncez pas, pour un minois féminin trouvé à l'improviste, à l'examen de ces curieux débris (1). »

---

(1) « M. le comte de Forbin, homme du monde et homme d'esprit, à qui le crayon et la plume sont également familiers, fait d'un voyage dans le levant l'objet de tous ses desirs, le but de toutes ses pensées, le rêve de toute sa vie. Le moment de réaliser un projet conçu depuis si long-temps et si bien médité, arrive enfin. De peur qu'on ne l'en détourne, il ne met personne dans sa con-

Le style de M. Morlent est simple et rapide, orné et fleuri dans certains passages, il ne manque pas même d'élévation, aussi son ouvrage se lit d'un bout à l'autre avec un intérêt toujours croissant. Ses descriptions de sites les plus opposés donnent l'idée exacte du Hâvre et de la variété de ses environs; elles sont pleines de goût, et la vérité s'y fait sentir parce qu'elles ont été faites sur les lieux par un écrivain qui n'a fait que rendre à ses lecteurs les sensations qu'il a éprouvées en les parcourant.

Le chapitre XVII, sur l'art dramatique, salles de spectacles, acteurs, etc., est en quelque sorte précédé d'un hors-d'œuvre qui assurément n'est pas sans quelque mérite, et qui trouverait place ailleurs, mieux encore que dans l'histoire d'une ville maritime. L'auteur y prouve, par des réflexions ani-

---

fidence; le voilà parti, il parcourt la Grèce, l'Asie-Mineure, la Syrie, l'Egypte; il avait formé le projet de visiter Eléphantine, Syenne et surtout l'île de Méroé, partie la moins connue, mais non pas la moins curieuse de la Haute-Egypte. O contre-temps fâcheux! M. le comte de Forbin rencontre sur les vénérables ruines de Longsor, une femme-de-chambre anglaise, en spencer rose, avec un parasol. Cette apparition inattendue le choque à tel point qu'il ne veut plus rien voir, rien regarder, il part le soir même et nous voilà privés des plus brillantes découvertes, pour cette maudite femme-de-chambre. »

mées et de vives peintures de mœurs, qu'il a le sentiment de son sujet. Ce qu'il dit de l'utilité des spectacles, de leurs genres, de leurs convenances et du choix qu'il est nécessaire d'en faire en général et plus particulièrement dans les villes de province et dans les cités commerciales, sort d'une plume vraiment philantropique, et nous ne pouvons que le féliciter de la justesse et de la noblesse de ses idées. Après avoir ainsi traité ce sujet, l'auteur entretient ses lecteurs des différens théâtres du Hâvre depuis 1740, époque de l'établissement d'une première salle, jusqu'en 1823, où le bel édifice actuel fut inauguré. Quelques anecdotes courtes et piquantes sur les acteurs et actrices qui ont joué dans ces différentes salles, remplissent l'intervalle de ces deux époques.

L'histoire de la salle actuelle formerait (dit M. Morlent) un gros volume qui pourrait servir à l'instruction des villes qui seraient tentées de se lancer dans une pareille entreprise; mais ce n'est point nous qui le ferons, ce volume, nous passerons même sous silence une infinité de particularités intéressantes qui nous feraient dépasser les bornes que nous avons posées, et nous prendrons ce monument dans l'état où il se trouve, sans parler des antécédens.

Elevé sur un terrain qui appartenait à la marine, cet édifice est un des plus considérables du Hâvre; il pourrait en être le plus beau et le plus remar-

quable, puisqu'il a coûté plus de 1,200,000 fr., tandis que les salles de spectacle de Bordeaux et de Nantes, incomparablement supérieures, ont été bâties, la première pour 270,000 fr. et la seconde pour 450,000 fr. « Cette salle, dit un judicieux observateur, est sur un dessin tout particulier pour notre âge. » La façade principale se compose, au rez-de-chaussée, de cinq portiques cintrés entre des colonnes noyées à moitié; au premier étage, de cinq croisées également voûtées entre d'autres colonnes à demi-épaisseur, (il y a à Rome un palais de ce genre); là-dessus est élevé un attique à lucarnes carrées, et le tout est surmonté de la haute coupe d'un toît pointu....

Situé dans le point de vue le plus pittoresque, c'est, sans contredit, le théâtre de France le plus majestueusement placé, puisque des marches de son péristyle et des fenêtres de son foyer, on découvre un bassin de plus de six cents mètres de longueur, couvert de navires, et terminé par un arc-de-triomphe qui offre la plus heureuse perspective; tandis que, des ouvertures latérales, on voit se dessiner un riant paysage en forme d'amphithéâtre.

L'armateur satisfait, pour prix de ses largesses,
Peut, du sein des plaisirs, calculer ses richesses,
Et dans ces lacs profonds, creusés pour son comptoir,
Voit d'un gain assuré se balancer l'espoir.

L'intérieur de cette salle est disposé avec goût. L'architecte, M. Labadie, n'a rien épargné pour rendre surtout le foyer magnifique, et l'on ne peut, sans injustice, lui contester le succès le plus heureux. Il n'est point de ville de province qui puisse soutenir, sous ce rapport, la comparaison avec ce morceau d'architecture.

Les trois croisées cintrées de la façade, sont en fer et travaillées avec un soin extrême par M. Mazeline. L'escalier qui conduit au foyer et les deux bas-reliefs qui le décorent sont d'un bon style.

Le chapitre XVIII, sous le titre d'*Esquisses morales*, est des plus intéressans. Les passages qui suivent ne peuvent que faire confirmer ce jugement par nos lecteurs, et leur donner une idée favorable de l'ouvrage :

« Les différences qui existent entre le Hâvre et la plupart des villes commerçantes de France, n'échappent point à l'œil exercé d'un observateur. A Nantes, à Bordeaux, à Marseille, les besoins, les rapports, les transactions d'une population nombreuse entretiennent, en temps de guerre, une activité moindre, il est vrai, que celle qu'on y remarque pendant la paix, mais assez considérable encore pour qu'on ne regarde pas tout-à-fait les opérations commerciales du dehors comme une des conditions de leur existence. Au Hâvre, il n'en est pas ainsi, les questions de paix ou de guerre sont des questions de vie et de mort. On n'y connaît pas d'état intermédiaire.

« Le commerce est le pivot central sur lequel roulent les travaux de tous ceux qui l'habitent; quand il cesse, toute la machine se détraque et se désorganise; cette ville est trop grande ou trop petite, selon les chances bonnes ou mauvaises de la fortune. C'est donc à tort que les étrangers s'étonnent de l'absence de plusieurs établissemens publics; ils ont beau dire que l'esprit d'association, qui enfante aujourd'hui des merveilles, ferait les fonds de ces entreprises. Leur assertion est spécieuse; on ne prête son argent qu'avec espoir de le recouvrer, et cet espoir serait trompé si la guerre éclatait. On a comparé le Hâvre à une colonie où chacun tâche d'arriver promptement au temple de Plutus. Cette comparaison est juste; les Anglais, les Allemands et les Suisses sont en majorité dans cette ville; un coup de canon tiré en mer les met en fuite; il ne reste au Hâvre que les *naturels* : la population accidentelle déserte, et va chercher fortune ailleurs (1). Cette dissemblance avec les grandes villes que nous avons citées, doit en apporter dans la physionomie morale des habitans; c'est une vérité qui repose sur des faits incontestables; aussi aperçoit-on, dans toutes les classes de la société, une grande défiance ou l'envie de s'isoler.

---

(1) La population ordinaire du Havre, étrangers compris, est de 30,000 personnes. L. S. M.

» Le génie du commerce est le dieu qu'on adore ici, et ce dieu ne fait rien pour les paresseux ; il ne donne pas ses faveurs, il les vend. De-là, ce mouvement continuel, cette fluctuation sans cesse renaissante, cet échange de peines et de soins qu'on remarque dans le culte qu'on lui rend. Détracteurs insensés d'une profession qui est l'âme du corps politique, parcourez à dix heures du matin, nos rues et nos bassins qui servent d'enceinte à une ville flottante où sont représentées, dit un écrivain breton, les nations du monde *qui assistent en personne* à ce vaste marché, à cet échange continuel des produits de leur sol contre les créations de notre industrie. Ecoutez leur langage aussi varié que la forme de leurs vaisseaux et les couleurs des pavillons qui les décorent; voyez sortir des tentes nombreuses qui bordent nos quais, non des soldats pour effrayer l'humanité, mais les fruits des deux mondes qui étendent le cercle de ses jouissances; et vous dépouillerez vos injustes préventions; et vous conviendrez qu'ils sont estimables, ces hommes, dont les veilles, les travaux et les spéculations enrichissent la patrie.

C'est le commerce

» Qui remplit ces marais d'un peuple industrieux,
» Qui creusa ces bassins, et d'un limon fangeux,
» Où le roseau stérile osait à peine éclore,
» Fit des ports à Neptune et des jardins à Flore.

» Ici, vous trouverez les épices de l'Inde, la fève de l'heureuse Arabie, le duvet neigeux de la Géorgie, qui vient recevoir en France une valeur sextuple en passant par des mains habiles, et qui retournera bientôt, teint des couleurs les plus éclatantes, pour servir d'ornement à la mulâtresse d'Haïti et à la blonde habitante des rives de l'Ohio.

» Plus loin, les pommes d'or de Fayal, les citrons des bords du Tage, confits jadis à Rouen pour le palais délicat d'un chanoine.

Les moissons du Bengale et de la Martinique,
Et les sucs du roseau qui croît en Amérique.

» Sous des enveloppes grossières, sont cachées les étoffes les plus riches et les plus variées, nos draps, nos cachemires, nos batistes, nos soieries, qui vont habiller les républicaines des deux Amériques, nos modes surtout, nos modes si impatiemment attendues par les coquettes de l'un et de l'autre hémisphère.

» Admirez la forme svelte des navires de l'Union, ces élégans paquebots où brillent le citronnier, l'ébène et l'acajou, qui n'attendaient, pour prendre une forme élégante, que la main d'un Français; contemplez à votre aise les divinités de l'Olympe, les héros de la Fable, et les grands hommes chers aux peuples, dont les images, plus ou moins habilement sculptées, servent de dieux tutélaires

aux vaisseaux dont ils occupent la proue. Ne vous étonnez pas surtout du grand nombre de navires américains qui encombrent nos bassins; ils y viennent à la faveur d'un traité de commerce définitif, qui ne permet pas à nos bâtimens de se montrer avec avantage dans les ports des États-Unis.

» Entendez-vous le cri monotone et cadencé des matelots, qui marque la mesure des forces qu'ils doivent employer, et les double par la simultanéité? Voyez-vous des milliers de bras occupés sans cesse à transporter des milliers de balles, de caisses et de futailles de toutes les dimensions, et à les déposer sur la balance fiscale, thermomètre variable de l'impôt que leur contenu doit au trésor public (1)?

» Le laboureur, qui trace un pénible sillon, oublie ses fatigues en répétant la complainte que lui apprit son père, ou la ronde qu'il dansera dimanche; mais parmi cette foule d'ouvriers, qui portent comme lui le poids du jour, les chants sont de contrebande; à peine si l'on entend, à de longs intervalles, quelques éclats de rire provoqués par le loustic de la troupe; ce silence étonne, mais il

---

(1) Le transport des marchandises s'opère au moyen de camions et de brouettes à longs bras. Il existe un corps de brouettiers qui ont commission spéciale pour ces sortes de transports. A la paix, ils augmentèrent leur nombre de vingt brouettes, qui furent vendues 5000 francs chaque.

est facile de s'en rendre raison. Le travail du laboureur ne se rattache à aucune opération d'arithmétique que puissent troubler ses chansons, tandis que le moindre ballot ne fait pas un mouvement qui ne soit l'objet d'une note ou d'un calcul.

» La cloche de l'arsenal sonne les heures de travail et les heures de repos; on ne peut, après celles-ci, obliger les ouvriers à continuer leur besogne, sans leur payer une indemnité proportionnée à sa durée : cette mesure est sage et juste; elle garantit les intérêts des travailleurs et ceux des personnes qui les emploient. A midi, la scène change; avec le dernier coup de cloche, le marteau s'est échappé des mains du calfat, et le crochet est rentré dans la poche de l'ouvrier. Les petites douanes sur roulettes se ferment, au grand plaisir de l'employé nomade qui les habite. Partout on entend le bruit des panneaux qui se closent, et les portes des magasins qui roulent sur leurs gonds. Dans la ville, on se presse, on se heurte; c'est le moment du déjeûner; bientôt ce mouvement cesse, le calme renaît et dure jusqu'à deux heures; alors les travaux sont repris. A trois heures, s'ouvre le temple où le génie du commerce rend ses oracles; la place de la Bourse se peuple; on voit s'agiter les courtiers et les commis du dehors, plaisamment appelés *les ministres des relations extérieures*, par ceux qui voient, dans un comptoir, un gouvernement absolu dont le négociant est le chef. La porte

du sanctuaire est ouverte; la foule privilégiée pénètre dans le bois sacré qui en orne le péristyle; avec elle, entrent les nouvelles du jour, que chacun propage, confirme ou dément, selon ses intérêts. C'est là que se promènent les négocians de toutes les classes, ceux qui ont leur fortune à faire et ceux qui l'ont faite. On reconnaît les uns (1) à cet air d'empressement, à cette activité vraiment surprenante qui les anime; les autres, à cette douce nonchalance de l'homme satisfait, à ce sourire de béatitude répandu sur leurs heureuses physionomies; autour d'eux voltigent en tous sens les courtiers, les agens-de-change, comme la Renommée, semant sur leur passage les nouvelles de l'estafette, ou celles qu'ils ont recueillies dans les courses du matin. Ils font une proposition, reçoivent une offre, parlent mystérieusement à l'oreille; et, adoptant par-dessus tout le rôle de médiateur, dans un traité toujours intéressant pour eux, ils plaident les droits des deux parties, les réunissent, les haranguent, et se frottent les mains quand ils peuvent dire : *C'est une affaire terminée.*

» A quatre heures la bourse est déserte. Ainsi de graves intérêts se sont discutés, d'importantes transactions commerciales se sont conclues en moins de temps qu'il n'en faut souvent à un petit

---

(1) Lycée armoricain.

consommateur, pour acheter quelques colifichets dans la boutique d'un marchand. Les travaux de la journée, interrompus à cinq heures pour dîner, recommencent à six, et se prolongent jusqu'à huit ou neuf, à moins que ce ne soit jour de spectacle, où il est de bon ton d'avoir une loge à l'année. Si le temps est beau, on se permet quelquefois une promenade à la jetée ou à la chaussée d'Ingouville; s'il pleut, ce qui arrive souvent, on s'enferme au cercle (1) ou dans un salon; l'écarté fait alors chèrement les honneurs de la soirée. On joue horriblement au Hâvre! Quelques jeunes gens, pendant l'hiver, se donnent des thés. Ces réunions sont gaies et bruyantes; les sujets qu'on y traite ne sont ni graves ni sérieux....... Tel est; avec des variantes légères, le genre de vie de la classe négociante. Le dimanche venu, l'aspect de la ville a totalement changé, ce bienheureux dimanche, après lequel tout le monde soupire, produit une subite et singulière métamorphose. Avez-vous observé, à l'aurore d'une belle matinée du printemps, une ruche d'abeilles, peuplée d'un essaim nombreux? Quelle agitation! quel mouvement! quels bourdonnemens se font entendre parmi

(1) Le Hâvre a trois cercles *littéraires*, composés chacun de cent ou de cent cinquante personnes; on y lit les journaux et on y joue. Une de ces réunions porte le nom de *chambre des pères*.

les citoyens de cette république industrieuse? Voyez-les s'approcher de l'ouverture de la ruche, regarder le soleil dont ils attendaient le lever avec tant d'impatience, se réunir en bandes plus ou moins nombreuses et quitter successivement leur prison, jusqu'à ce qu'il n'y reste que les abeilles infirmes ou capricieuses, car les mouches ont des caprices comme les belles dames. Eh bien! c'est l'image de ce qui se passe au Hâvre un dimanche ou un jour de fête. Le riche négociant, qu'une spéculation ou le départ d'un navire a retenu la veille, s'empresse de faire mettre les chevaux à sa voiture, et court oublier en famille, dans son pavillon, au milieu de ses tulipes, de ses roses ou de ses œillets, la hausse ou la baisse, le taux des assurances, les sucres, les cafés et les cotons; oublier! l'expression est-elle juste? non, le négoce est une passion, partout on en sent les étreintes. Plus libre et plus heureux cent fois que son patron, le commis a laissé au comptoir, ses soucis et ses demi-manches; intéressé pour un huitième, dans un char-à-banc qui doit les conduire avec la femme du caissier ou du teneur de livres sous les ombrages d'Orcher, il se hâte de se rendre au lieu assigné pour le point de départ, et bientôt le char rapide emporte cette famille joyeuse, qui a fait, pendant deux mois, de cette promenade champêtre, le plus doux sujet de ses espérances et de ses économies. Des cabriolets,

de légers wiskis augmentent le cortége et tendent au même but; le modeste bourgeois à pied, se range pour les laisser passer, en disant tout bas: « Ce sera mon tour dimanche; » car les moyens de transport, très-dispendieux au Hâvre, n'étant pas assez multipliés, il y a nécessairement beaucoup de prétendans, mais peu d'élus. L'avare seul les voit partir avec indifférence; ils ne se promènent pas, ceux qui sont possédés de la fureur d'amasser de l'or; ils ne connaissent point de dimanche, leur plus beau jour est celui qui leur a permis d'entasser le plus d'argent. Insensés,

De quoi vous servira cette immense richesse?
Pourra-t-elle vous rendre une verte jeunesse?
Quand vous auriez tout l'or que posséda Crésus,
En dormiriez-vous mieux, en mangeriez-vous plus?

» Si le travail est une des conditions de l'existence de l'homme en société, l'homme est aussi né pour le plaisir; il ne peut s'y refuser sans contrarier le plus doux penchant de la nature.

» A deux ou trois heures de l'après midi, l'émigration devient générale; le beau monde casanier court s'aligner dans l'allée poudreuse de la chaussée, et *passe aux verges* tous les promeneurs de cet autre Coblentz, qui ont peine à s'expliquer pourquoi......

.... « Le Hâvre tout entier vient s'entasser en long dans un petit sentier. Ce qu'on appelle

le peuple, tourbe insouciante, imprévoyante et avide de plaisirs plus positifs, forme une longue procession qui émaille de mille couleurs le bourg, la plaine et les guinguettes d'Ingouville. La grisette vient essayer le pouvoir de ses charmes sous les bosquets de Tivoli, et l'artisan s'empresse d'échanger contre quelques mets, le prix de huit jours de sueur, dans cette charmante retraite dont le dernier propriétaire était l'abbé Anfray.

» Les habitans du Hâvre ont, pour le luxe des vêtemens, un goût très-prononcé et rien à l'extérieur, ne distingue, le dimanche, la plupart des ouvriers du négociant qui les emploie; ils ont, avec ces vêtemens, un air d'aisance qui n'est pas propre à les trahir. La classe des ouvriers et des artisans est très-heureuse au Hâvre, en temps de paix (ce mot est toujours sous-entendu). Les voiliers, les tonneliers, les poulieurs, tous ceux enfin qui travaillent pour la marine marchande, jouissent d'une grande aisance. Les plus laborieux et les plus économes arrivent en peu d'années à la fortune, non à travers les soucis, les chagrins et les vicissitudes intermédiaires que le négociant est presque toujours obligé de franchir pour y parvenir, mais par un chemin qui n'est ni long, ni difficile. Le Hâvre justifie cet axiome : les heureux sont qui travaillent, les malheureux ceux qui n'ont rien à faire. Les regards n'y sont point attristés par l'affligeant contraste de l'extrême mi-

sère et de l'extrême opulence, tableau si effrayant pour les grands de la terre, mais dont il serait peut-être impolitique de les débarrasser, parce que cela les fait quelquefois souvenir qu'ils sont hommes. Il l'oublient si souvent!

» Les nombreuses guinguettes des environs du Hâvre, sont le rendez-vous d'une foule empressée, qui, les dimanche ou les jours de fêtes patronales, vient y chercher du plaisir. La *chaumière de Belle-vue* et *le Nouveau-Monde* ont la vogue en ce moment. *Le hameau de Tourneville, la Nouvelle-France* et le café *Cauchois*, sont en seconde ligne; à Sainte-Adresse, les *Quatre-Chemins* font fureur. Ces petits temples de Comus ont de nombreux desservans; c'est-là que, sans contrainte, un bon Normand s'assied à une table où le tourteau, le vignot et la crevette, se disputent l'honneur de provoquer une soif qui s'éteint dans des flots de cidre. Les plus huppés, le marin prodigue, par exemple, qui vient de recevoir sa paie, se permettent le poulet rôti, la salade obligée et la bouteille de vin de Saint-Georges, vendue pour du Médoc. Point de bruyans éclats de rire dans ces réunions champêtres; tout s'y passe avec une gravité étonnante. »

Considérant ensuite son sujet sous un point de vue général, et regardant le Hâvre comme le centre d'une zone dont Ingouville, le Perrey, Sainte-Adresse, la Hêve, Bleville, Sanvic, Graville,

Harfleur, Lheure, Honfleur, Contevitte, la Roque, les Marais Vernier, Lillebonne, Bolbec, Montivilliers, Saint-Laurent de Benevent, Orcher Oudales, sont les points, l'auteur après avoir fait connaître dans les premiers chapitres, cet importante place commerciale à ses lecteurs, leur fait apprécier ses rapports de toute espèce avec les différents lieux que nous venons d'énumérer. Ingouville, Harfleur, Montivilliers et Honfleur, offrent des notions historiques et d'autres sur les mœurs, ainsi que des réflexions, qui, naissant des impressions des objets, donnent l'idée réelle de l'aspect de chaque lieu. En un mot, ces différentes descriptions locales peuvent être également considérées comme autant de promenades pittoresques, statistiques et industrielles dont tout lecteur sera fort aise de se procurer le plaisir. C'est dans cette conviction intime que nous leur offrons de faire celle de Bolbec et de Lillebonne.

Hâtons-nous de partir avec M. Morlent, c'est un guide fort agréable et qui nous fera faire du chemin en peu de temps.

« A sept lieues du Hâvre, sur la route qui conduit de cette ville à Rouen, au fond d'une vallée fertile, arrosée par une petite rivière, véritable Pactole pour un peuple industrieux, est bâtie la petite ville de Bolbec, moitié protestante et moitié catholique. C'est un Manchester en abrégé. Des imprimeries en étoffes, des métiers à tisser, des ruban-

neries, des bonneteries, et tous ces établissemens précieux, où l'on fait beaucoup de choses avec peu, entretiennent dans cette cité cauchoise, une activité et un mouvement d'affaires qui tiennent du prodige. Plus heureux que les Hâvrais, c'est le travail de leurs mains et non celui de leur tête qui enrichit les habitans de Bolbec; aussi leur fortune est-elle à l'abri de mille chances défavorables, que courent à chaque instant les négocians du Hâvre. Ils diffèrent essentiellement de ceux-ci, par leur caractère, leurs mœurs, leurs plaisirs et leurs habitudes.

« Dans ce bon pays de Bolbec, où toutes les femmes sont belles ou promettent de le devenir, on trouve encore quelques-unes de ces cauchoises dont le costume a bravé les attaques d'un ennemi bien terrible......, la mode, qui chaque jour étend son empire sur une contrée qui sut, pendant cinq siècles, se soustraire à sa domination. Un mélange de coquetterie, de grâce et d'opulence, compose la toilette des villageoises de Bolbec; leurs cheveux, relevés en toupet lisse, s'attachent sur le sommet de la tête, et se couvrent d'une toque de drap d'or ou d'argent, garnie, par devant, d'une bande plissée de dentelle ou de batiste, et par derrière de deux barbes pendantes et carrées, qui laissent entrevoir le chignon. Au cou sont des chaînes d'or à double ou triple rang, qui supportent un cœur ou une croix. La taille est renfermée

dans un corps de drap pour l'hiver, de soie en été, qui se lace devant, et tranche, par sa couleur, avec une pièce de drap d'or, qui forme comme le vêtement de dessous. Sur les épaules et sur la taille sont attachées d'amples rosettes de ruban; le corps est sans manches, celles de la chemise se retroussent sur des manches d'écarlate, presque jusqu'au défaut de l'épaule, et les longues manchettes de mousseline, dont les manches de la chemise sont ornées, retombent depuis l'épaule jusqu'au coude; des gants couvrent le reste du bras; un jupon d'écarlate assez leste pour qu'on aperçoive le bas de la jambe, un tablier de mousseline des Indes, brodée ou à rayures d'or, complètent ce costume exclusivement affecté aux habitans de la campagne. »

(*La suite au cahier prochain.*)

III. ÉVÈNEMENS MÉMORABLES.

NAUFRAGE

DU NAVIRE LE RAMBLER ET MASSACRE DE SON ÉQUIPAGE.

Le navire *le Rambler,* commandé par le capitaine *A. H. Graves*, qui avait appareillé de Lon-

dres dans le mois de juin dernier pour la pêche des baleines, ayant été surpris le 10 août par une violente tempête, à la hauteur de Madagascar, à environ seize milles au nord du *Port-St.-Félix*, fut jeté contre un banc de corail où il ne tarda point à se briser. On fut assez heureux pour mettre en mer quatre chaloupes qui se trouvaient à bord et à l'aide desquelles l'équipage parvint à échapper aux dangers sans nombre auxquels l'exposait la fureur de la tempête et l'agitation de la mer. Mais tous les efforts des naufragés n'aboutirent qu'à les faire tomber de Carybde en Scylla, et bientôt ils eurent à affronter des dangers bien plus terribles.

Les particularités suivantes sont extraites d'un journal tenu par un des hommes de l'équipage, qui eut, ainsi que quelques autres, le bonheur de se soustraire au sort affreux de ses compagnons.

« Aujourd'hui 10 août, le vent commença à souffler violemment du nord. La nuit, on plaça un matelot sur le mât d'artimon; il était chargé de découvrir terre. La tempête croissant toujours avec une nouvelle fureur, le navire fut entraîné avec une violence extrême, et jeté contre un banc de corail, situé à la distance d'environ trois ou quatre milles de la terre ferme. Chacun se mit aussitôt à l'ouvrage; mais on chercha inutilement à diriger le gouvernail et à dégager le navire. On ne tarda pas à s'apercevoir qu'il faisait eau de toutes parts; tout le monde se porta alors aux pompes. A six

heures, la fureur des vagues commençait à faire des dégats affreux sur le tillac, on ôta deux mâts. A huit heures, comme l'eau pénétrait déjà dans la cabane, les officiers et l'équipage, bien convaincus de l'inutilité de leurs efforts, résolurent de quitter le navire. Ils enlevèrent à la hâte tout ce qu'ils purent trouver de provisions, mirent en mer les quatre chaloupes qu'ils avaient à bord, et se dirigèrent vers la baie de *Bombatooka*, comme étant le lieu le plus proche où ils pouvaient espérer de trouver des secours. A peine eurent-ils quitté le navire, qu'à la distance d'environ un mille du banc de corail contre lequel ils avaient été jetés par la violence de la tempête, ils reconnurent sur un autre banc, les débris d'un grand brick qui paraissait s'y être brisé peu de temps auparavant. Le 21 août, le premier officier se sépara des trois autres chaloupes, et arriva le 27 dans la baie de Bombatooka, où dans la soirée du même jour, le troisième officier jeta l'ancre, apportant la triste nouvelle que les deux autres chaloupes avaient été surprises par des sauvages, et que les hommes qui en formaient les équipages avaient été massacrés.»

Voici le récit que le troisième officier fit de ce malheureux événement: «Les trois chaloupes manquant de provisions relâchèrent le 24 dans une petite baie située entre *Manumbangh* et le cap *St.-Andrews*. Tout l'équipage débarqua, si on en excepte six hommes qui furent chargés de garder

les chaloupes. Le capitaine que j'accompagnais avec plusieurs autres, se dirigea vers quelques huttes qu'on découvrait à une certaine distance. Les sauvages qui les habitaient nous reçurent très-obligeamment, et nous donnèrent à manger du pain fait de farine de l'Inde. Ce capitaine pour leur en témoigner sa reconnaissance, leur fit quelques présens. Ils envoyèrent alors chercher dans le pays un bœuf, et l'ayant amené au rivage, ils demandèrent une corde pour l'attacher. Le capitaine voulant leur payer le prix de leur animal, leur offrit de l'argent qu'ils refusèrent obstinément, malgré toutes les instances qu'on employa pour le leur faire accepter. Lorsque nous étions en train de tuer notre bœuf, nous vîmes avec effroi courir vers le rivage un grand nombre de sauvages armés de fusils; plusieurs d'entre eux s'étaient même déjà emparés de deux de nos chaloupes. Le capitaine s'apercevant aussitôt de la surprise, s'avança sur eux; mais poursuivi par d'autres sauvages, il ne tarda pas à tomber percé de plusieurs javelots. Quant à moi, en courant vers le rivage pour regagner ma chaloupe, je fus dans la triste nécessité de passer près de mes camarades baignés dans leur sang, sans pouvoir leur porter aucun secours. J'étais poursuivi de près par plusieurs sauvages, et ce ne fut qu'avec l'aide du Tout-Puissant, que je parvins enfin à ma chaloupe. Je pris aussitôt mon fusil qui malheureusement n'était point chargé, à peine eus-je mis en joue

quelques sauvages, qu'ils se couchèrent tous à plat ventre et se dérobèrent au loin avec une incroyable vitesse en se traînant par terre. Je sauvai par ce moyen ma chaloupe, ainsi que quelques-uns des hommes de l'équipage. En jetant les yeux sur le rivage, j'eus la douleur de voir que tous mes compagnons avaient été impitoyablement massacrés; si j'en excepte un jeune matelot anglais et deux nègres qui comme je viens de le dire, eurent le bonheur de se soustraire à la poursuite des sauvages et de me rejoindre. »

Voici les noms des hommes de l'équipage qui échappèrent au massacre : *S. D. Fisher*, premier officier; *John Mills*, deuxième officier; *John Powel*, *Thomas Lewis Curtington*, *John Rerman*, *Anthony Starran*, *Mark Williams* et *John Blake*, matelots.

Nous devons ajouter que le navire *le Nérée* qui relâcha dans la baie de *Bambatooka*, peu de temps après l'arrivée de MM. *Fisher* et *John Mills*, commandans des deux chaloupes du *Rambler*, les prit à son bord eux et leurs équipages, et les conduisit aux Etats-Unis, où ils débarquèrent à *Holmes' Hole*.

(*New-Yorck Advertiser.*)

RAVAGES

FAITS PAR UN OURAGAN A CHITTAGON.

Extrait d'une lettre datée de Chittagon, du 4 juin.

(Indes Orientales.)

.....A quatre heures et demie, l'ouragan était à son plus haut degré de violence, et ce fut sans doute en ce moment, que la contrée éprouva le plus de dommages. D'après la force et la fureur du vent, on peut regarder comme un miracle qu'un seul bâtiment soit resté debout; aussi, aucune chaumière ou maison n'a échappé, et plusieurs des premières, si élégantes le jour d'avant, sont couchées sur la terre, et n'offrent plus à l'œil que des masses informes. La plus grande partie de mon habitation est complètement renversée, tout ce qui se trouvait au sud n'existe plus, si ce n'est l'étable qu'une colline a garantie, le reste est bien conservé. La pluie vint en si grande abondance, que les habitans en furent littéralement aveuglés et rendus incapables de porter du secours dans les lieux exposés à l'ouragan. A cinq heures, le temps s'éclaircit assez pour

qu'on pût regarder autour de soi, et chacun était à soi-même un triste spectacle. A peine y a-t-il dans le bazar une maison qui soit intacte, et l'espace où il est construit était couvert par la mer, que la force du vent avait fait sortir de ses bornes; sur la rivière, quatre bricks furent démâtés et jetés à terre, et plus d'une petite barque fut coulée à fond. L'hôpital fut renversé en entier; et je crains beaucoup que la famine ne soit pas loin, ainsi que tous les maux qu'elle entraîne avec elle. Une grande partie du bétail est noyé, le reste mourra de faim, car nous n'avons plus d'herbages pour les nourrir. Dans beaucoup d'endroits de la rivière, on distingue les débris épars d'un beau vaisseau, les mâts ont disparu, et ces restes, couchés sur le flanc, offrent une proie facile aux vagues dévorantes. Dieu seul sait l'étendue de nos pertes. Dans cette nuit terrible, tous les vaisseaux qui naviguaient en pleine mer ou le long des côtes, doivent avoir beaucoup souffert, car le vent les poussait directement vers les écueils qui bordent la terre, et dans ces parages, il n'existe aucun port ami qui eût pu leur offrir un abri; ces grands et beaux arbres, la parure de nos forêts, sont déracinés et pour jamais étendus sur la terre; les habitans de l'âge le plus avancé ne se rappellent rien d'égal, et les naturels du pays affirment qu'un aussi terrible ouragan n'est jamais arrivé. Dans les basses terres, près de Backergunge, les ravages doivent être encore plus

épouvantables qu'ici, et j'attends les pénibles rapports qui viendront éveiller la philantropie de notre bonne ville, et lui feront sentir l'importance et la nécessité d'une souscription qui fera disparaître cette misère dont on n'a point encore eu d'exemple; la saison des bambous et des roseaux est passée depuis long-temps, et les naturels vont manquer de nourriture et d'abri. Notre excellent magistrat, qui n'est jamais sourd aux cris de l'humanité souffrante, a été infatigable dans la distribution de secours temporaires; mais la ruine est si générale, que ces secours seront inutiles, si d'autres plus considérables ne leur succèdent promptement. La dernière nuit fut tranquille, mais ce matin, le temps est pluvieux et sombre; la marée est montée à une hauteur qui ne s'est jamais vue, et aussi loin que les yeux peuvent atteindre, ils n'aperçoivent qu'une immense nappe d'eau.

INCENDIE ARRIVÉ A SULKÉA.

(Indes Orientales.)

On donne d'une manière certaine, les détails suivans sur un incendie qui a éclaté il y a quelques mois à Sulkéa, et sur les dommages qu'il a causés.

Le feu prit dans la maison d'un blanchisseur qui semble ignorer comment il commença. Cette maison touche aux cabanes des naturels, le feu y étendit aussitôt ses ravages, et après avoir consumé tout

le bazar, l'élément destructeur se communiqua au magasin de salpêtre de la Compagnie, et détruisit dans un court espace de temps, toutes les grandes cabanes contenant le salpêtre, lesquelles prirent, chacune, l'aspect d'un monceau de sable. Delà, l'incendie atteignit un grand magasin où des balles de coton étaient entassées, et le brûla jusqu'à la terre. Bientôt le feu étendit ses ravages d'une manière plus alarmante, dévorant plusieurs bâtimens construits en briques, qui arrêtaient ses progrès, et détruisant les maisons d'une grande partie des habitans de Howrah. Mais les désastres que nous avons essuyés, sont peu de chose en comparaison de ce qui serait arrivé, si plusieurs personnes estimables ne nous avaient prêté des secours qui contribuèrent à éteindre l'incendie, car lorsqu'ils offrirent leurs services, les flammes étaient près de s'emparer d'un grand magasin de coton qui touchait à plusieurs autres. Il n'y a que deux pompes à Sulkéa, mais employées convenablement, elles sont suffisantes pour arrêter les progrès du feu. A peu de distance de la maison où il commença, était le bâtiment d'où l'on veille sur les incendies, et le manque d'eau, excuse dont se servent généralement les hommes employés en pareille occasion, ne pouvait être admise ici, puisque la rivière passe près de là. Hier, trois ou quatre pompes sont arrivées de Calcutta, et ont servi à éteindre les restes épars de ce désastreux incendie.

IV. VARIÉTÉS. — MÉLANGES.

NOTES SUR LA PÊCHE DE LA BALEINE,

recueillies par M. PELLION, enseigne de vaisseau.

Voyez la planche jointe à ce cahier.

La pêche de la baleine et l'extraction de l'huile qu'on en retire, ne se pratiquent point de la même manière dans les mers boréales que dans celles du sud. Les baleiniers qui se rendent dans les parages septentrionaux, ne se trouvant ordinairement pas trop éloignés des continents, ont en général l'usage de découper le corps des baleines par morceaux, pour les encaquer dans des barils, et ils les rapportent ainsi jusqu'au lieu de leur destination, où l'on procède à l'extraction de l'huile. Les baleiniers du Grand-Océan, dont les campagnes sont beaucoup plus longues, partent munis de tout ce qui est nécessaire pour exécuter à bord l'opération tout entière, et, par ce moyen, ne se chargeant que de l'huile qu'ils ont obtenue, en rapportent une plus grande quantité que les autres.

C'est de l'appareil et des instrumens à l'usage de ces derniers que nous donnons ici la description. M. Pellion l'a recueillie dans son voyage autour du monde, sous le commadement de M. de Freycinet, et le mérite de cet officier distingué, ne laisse aucun doute sur son exactitude. Elle a un but utile, c'est de donner l'idée et de fournir les moyens d'adopter généralement cette manière d'équiper les navires baleiniers, qui paraît présenter réellement plus d'avantages que l'autre. (N. du R.)

Le canot cherche à prolonger l'animal de la queue à la tête; le harponneur est de l'avant; les avirons sont levés, le timonier est attentif; le harponneur saisit sur la fourche le premier harpon; il juge la distance, commande au patron, et marque de l'œil la place qu'il frappe à l'instant avec

son fer, de toute la force de son bras. La tête est la partie qu'il doit toucher de préférence.

La baleine est quelquefois si bien touchée, qu'elle tourne à l'instant, et reste sur le coup.

Si elle demeure un moment à la surface, entraînant le canot après elle, le harponneur, qui a promptement saisi le deuxième fer, le lui lance de même que le premier.

Mais le plus souvent la baleine plonge verticalement, c'est ce que les pècheurs appellent sonder. Alors la ligne est filée autant qu'il le faut pour ne point compromettre l'embarcation. Si elle s'engageait, elle serait coupée de suite, de même que si elle décapelait de sa goujure, en venant sur le travers, ce qui pourrait faire chavirer.

On a presque toujours deux lignes, qui font 480 brasses de filin. Il arrive qu'on est forcé de tout filer; on met alors la bouée avec son pavillon sur le bout.

Lorsqu'on prévoit le dernier cas, par la rapidité avec laquelle sonde d'abord le poisson, on a soin, pour le fatiguer, de ne filer qu'à retour, de manière que l'avant du canot sur lequel passe la ligne soit maintenu à fleur d'eau. On est également attentif à abraquer lorsqu'il y a un peu de mou, et il ne faut pas oublier d'arroser la ligne.

Cependant, la baleine épuisée remonte bientôt à la surface pour respirer. La ligne s'abraque, et le canot se hale ainsi sur le monstre; un des nageurs prend le double du filin par le travers, et l'accoste de plus près, le harponneur, armé de la lance, le frappe à coups redoublés, au défaut de la tête. Le cétacé ne tarde pas à vomir le sang par son soupirail, signe certain de ses derniers efforts; enfin il tourne sur le côté, sa nageoire latérale semble, par des mouvemens précipités, posséder ses derniers principes de vie. Elle s'abat ainsi dans peu de minutes et l'animal est mort.

La baleinière prend le long de son bord, ou à la remorque si elle le peut, cet énorme corps; on l'élonge à un des côtés du navire, et on l'élingue de la manière suivante.

Deux caliornes sont affalées du grand mât; à l'une d'elles est fixé un croc, lequel se croche fortement à un trou pratiqué prés de l'œil de la baleine, et cela en venant de dehors en dedans, c'est-à-dire, la caliorne passant en dehors du corps et venant crocher au trou du dedans; l'autre caliorne se fixe à une élingue qui suspend le corps.

Le croc fait tourner le poisson, et, de dessus une planche placée extérieurement, le harponneur découpe la graisse à mesure, avec le couteau fait exprès. Cette graisse se coupe d'abord en spirale, et, par des incisions faites dans le sens de sa longueur, on en détache des quartiers en forme de parallélipipèdes. Un homme pique ces quartiers avec la fourchette et les donne à bord, où ils sont de suite placés sur le chevalet pour être hachés à l'aide du croc (5) et du couteau (7).

Lorsque les morceaux de graisse sont hachés, ils sont desuite jetés dans la chaudière, et lorsqu'ils ont rendu toute leur huile, ils servent à faire du feu.

L'huile clarifiée est prise dans le deuxième réservoir et mise en pièces.

Le blanc de baleine ou sperma-ceti, est mis d'abord dans de grandes caisses en cuivre étamé, qui sont placées dans l'entrepont, de chaque côté du grand mât, et dont les ouvertures donnent sur le pont. Ce blanc est fondu à loisir et avec soin, et mis dans des caisses en cuivre pour être arrimé.

Armement d'une baleinière.

Sept avirons, dont 1 en gouvernail; 5 harpons, dont 2 en bataille sur la fourche et gréés de leurs lignes; les 3 au-

tres dans des étuis, le long du vaigrage; 3 lances, dont une en bataille, les 2 autres en étuis comme les harpons; 1 hache, 1 couteau dans une gaine de l'avant; une bouée avec son signal; 1 ou 2 lignes (d'un filin de 2¾ pouces et demi à peu-près); chaque ligne de 240 brasses, placée dans une baille, bien lovée et couverte d'un prélart; un mât; une voile; un bidon; un gamelot.

Appareil pour fondre la graisse.

Deux chaudières (Nos I et I) en cuivre, placées dans un fourneau en briques (2), qui lui-même repose sur un réservoir d'eau pratiqué dans le pont (3).

Deux réservoirs en cuivre (4 et 4) sont sur les faces latérales du fourneau. La graisse fondue, ou l'huile, coule dans ces réservoirs par les ouvertures pratiquées, comme on peut le voir, dans la partie supérieure de l'appareil et y correspondant (5).

Le plus pur de cette huile s'introduit par une grille fermée par un robinet extérieur, et placée au haut d'une des faces de chaque réservoir (6), s'introduit, dis-je, dans d'autres grands vases de fonte (7), où on la prend avec la cuillère pour la vuider dans la manche.

Les morceaux de graisse qui sont jugés ne plus rendre d'huile, sont enlevés avec une fourchette, et mis au feu, que seuls ils entretiennent. Les plus petits sont enlevés avec l'écumoire.

Explication de la planche. Nos 1, harpons; 2, lance; 3, corc de la caliorne; 4, fourchettes; 5, croc à découper; 6, chevalet; 7, couteau de chevalet; 8, couteau à dépécer; 9, bouée avec son signal; 10, cuillère; 11, écumoire; 12, hachot. — Les lignes de points tracées sur le cétacé indiquent la manière dont on le découpe, et les petits carrés, les points où se trouvent le sperma-ceti.

ÎLES PENRHYN (1).

(Par Von Chamisso).

Les bois élevés et épais, formés de cocotiers, qui couvrent les îles Penrhyn, nous trompèrent à quelque distance, en donnant aux côtes l'aspect de terres hautes. De la fumée nous annonçait qu'elles étaient habitées, et, lorsque nous en approchâmes, un grand nombre de pirogues nous entourèrent, et leurs habitans, doux et hospitaliers, s'empressèrent de faire des échanges.

Ces insulaires sont robustes et bienfaits, et plus hardis que ceux de l'île de Pâques, mais de la même couleur. Ils ne sont pas tatoués, seulement on remarque chez plusieurs des lignes et des bandes incisées dans la peau, sur le corps et sur les bras, et l'un d'eux offrait de ces déchirures toutes fraîches et encore saignantes. Ils s'arrachent le plus souvent les dents de devant. Les hommes âgés sont forts et ont une large corpulence; nous observâmes plusieurs vieillards qui avaient laissé croître les ongles de leurs pouces comme un témoignage non équivoque de leur droit de fainéantise. Chez l'un d'eux, l'ongle était plié en dedans et avait atteint de deux à trois pouces de longueur.

Nous comptâmes près de trente-six pirogues, il y avait dans chacune d'elles de sept à treize hommes, qui semblaient tous appartenir à la même famille. Un vieillard (peut-être le père de la famille?) se plaça au milieu des naturels, et parlait pour tous. Il avait autour du cou, l'extrémité d'une feuille de cocotier, qui semblait être un

(1) Ces îles ont été primitivement mentionnées par Phillip Voyez deuxième édition, Londres 1790, page 233. Lieut. Watts' narrative of the return of the lady Penrhyn (cap. Sever), p. 254. Append. p. 33, t. 7, p. 39.



emblême de paix. On ne remarquait des femmes que dans trois pirogues seulement. Parmi celles-ci, l'une d'elles âgée (peut-être la mère de toute la famille?) semblait jouir d'une grande influence dans toutes les affaires dont les hommes s'occupaient. L'autorité de nul autre individu ne semblait dépasser les limites de sa pirogue. Les femmes ont une ceinture avec des bandelettes de nattes, flottantes et libres, comme celles que portent les hommes à Radack, tandis que leurs époux n'avaient pour tout voile, que des feuilles de cocotier cordonnées. Peu d'entre-eux portaient une étroite couverture sur les épaules, et cet informe ajustement se composait d'une natte de deux morceaux, faite avec des feuilles de cocotier : souvent ils emploient comme ornement les feuilles du pandanus tressées; un petit nombre placent sur leur tête une coiffure de plumes noires.

Ils entourèrent notre navire, et se pressèrent autour de nous avec la plus grande confiance, mais cependant aucun d'eux ne voulut céder à notre invitation de monter à bord. Ils avaient peu de choses à donner en échange de nos richesses, qu'ils reçevaient avec empressement et avec une sorte de respect; c'étaient quelques cocos non mûrs pour la plupart, quelques ustensiles qu'ils avaient apportés avec eux pour servir d'objets d'échange, ainsi que les armes dont ils se servent. Celles-ci se composent de longues javelines de cocotier, dont la poignée est faite avec un autre bois, et dont la pointe élargie et longue a deux bords coupans, et quelquefois un seul. Dans le premier moment, ils hésitèrent à troquer leurs armes, ils ne purent s'en dessaisir que lorsqu'on leur offrit de longs clous, ou des ceintures de laine rouge. Ils nous donnèrent quelques hameçons, formés de deux morceaux réunis de la vraie *mère-perles*, travaillés de la manière la plus ingénieuse, et ressemblant parfaitement à ceux des îles Sandwich.

Les pirogues sont de divers morceaux de bois très-bien joints les uns aux autres avec des cordes de brou de coco. Les deux extrémités sont arrondies au-dessus comme au-dessous de l'eau, et munies d'un esparre qui avance. Ils posent leurs armes sur le balancier.

Nous n'attendîmes point une pirogue, qui nous suivit à pleines voiles jusqu'à une distance assez éloignée du groupe des îles.

Les îles basses des Penrhyn peuvent satisfaire aux besoins d'une grande population, à en juger par le nombre des insulaires que nous avons vu. De leurs productions, nous ne pouvons guère mentionner que les bois magnifiques de cocotiers qui les couvrent, ainsi que le pandanus. Nous n'avons pu obtenir aucun renseignement sur les fruits ou sur les racines qu'ils peuvent posséder, ni savoir s'ils ont le cochon et le chien, ou ce dernier seulement.

Lorsque nous nous éloignâmes des îles Penrhyn, des nuages noirs accompagnés d'éclairs et de tonnerre, étaient suspendus sur ces terres, et nous fournirent un spectacle sublime, dont on ne peut se faire une idée exacte qu'en en jouissant à la mer.

R. P. L.

ÉPREUVE A LAQUELLE ON SOUMET LES JEUNES FILLES EN LAPONIE POUR LE CHOIX D'UN ÉPOUX.

Lorsqu'un jeune homme, en Laponie, demande une fille en mariage, l'usage veut qu'on invite les parens et les amis à la cérémonie suivante, qui fait connaître la volonté de la demoiselle. L'épreuve consiste dans une course à pied, mais on fait à la jeune fille l'avantage du tiers de l'espace à parcourir. Si le jeune homme la rejoint avant le but, la fille est à lui ; mais si elle le devance, il doit re-

noncer à sa possession ; car on regarde comme vil et honteux d'en renouveler la demande. De cette manière la demoiselle est toujours libre de refuser l'homme qui lui déplaît ; car les jeunes laponnes s'accoutument à la course dès leur enfance, et ont les jambes bien autrement agiles que dans les pays méridionaux. Mais si le concurrent est l'amant préféré, quoique la demoiselle coure lestement d'abord, pour s'assurer de son amour, elle ne manque pas de prétexte pour ralentir sa course. Elle n'a pas même besoin des pommes d'or de la belle Atalante, et le vainqueur partage avec le vaincu le prix du combat. Il en résulte qu'en Laponie, aucune demoiselle ne s'étant mariée contre son inclination, le contentement et la joie règnent dans les familles au sein de l'heureuse médiocrité. Qu'il serait à souhaiter qu'une semblable coutume vînt à s'introduire dans les autres pays !

Influence de la lune sur les matières animales et végétales.

Nous empruntons à un article de l'Éclaireur du Rhône, journal qui en contient souvent de fort bons et de fort solides, les observations suivantes sur l'influence de la lune.

Si l'on expose dans certaines saisons et dans certains lieux un animal nouvellement tué, aux rayons de la pleine lune, il suffira de l'y laisser quelques heures pour qu'il ne presente plus qu'une masse corrompue ; tandisqu'un autre animal, éloigné seulement de quelques pieds du lieu où se trouve le premier, mais à l'abri des rayons de la pleine lune, n'éprouve rien de semblable. On a également remarqué que les fruits exposés à ses rayons mûrissent beaucoup plus promptement que ceux qui en sont privés. Les

plantes élevées dans un endroit obscur, à l'abri de la lumière, et conséquemment étiolées, reprennent la vivacité de leurs couleurs quand on les expose aux rayons de la lune. M. Edmoustoud, qui, pendant trente ans, a été employé dans l'exploitation des forêts de Démérari, rapporte ce qui suit :

« Je me suis beaucoup occupé, dit-il, de l'influence de la lune sur les arbres, car elle est visible et si grande, qu'il est impossible de ne pas la remarquer. Si l'on abat un arbre pendant la pleine lune, on le verra aussitôt se fendre, comme s'il était tordu par deux grandes forces appliquées à chacune de ses extrémités et agissant dans un sens opposé ; ce rapprochement des parties ligneuses doit résulter de l'évaporation de la grande quantité de sève qui est contenue dans le corps de l'arbre. Aussi, les arbres que l'on abat pendant la pleine lune ne sont d'aucune utilité. Peu de temps après qu'on les a abattus, ils sont attaqués par un ver qui ressemble à celui que l'on trouve dans la farine d'Amérique, ils pourrissent beaucoup plus promptement que si on les abattait pendant une autre phase de la lune. Ces observations sont communes à tous les arbres qui croissent aux Indes occidentales et dans toutes les colonies anglaises de l'Amérique du sud, et qui sont d'espèces très-variées et toujours verts: aussi a-t-on soin de n'abattre que pendant le premier ou pendant le dernier quartier de la lune ceux que l'on destine aux constructions.

« La sève parvient jusqu'au haut de l'arbre pendant la pleine lune; mais elle descend ensuite à mesure que cette planète disparaît, et ce fait est commun aux arbres de toutes les espèces. »

INVENTION DES BATEAUX A VAPEUR.

(Il n'est assurément point de découverte qui soit plus généralement réputée, nouvelle et comtemporaine, que l'emploi de la vapeur comme force motrice et surtout que son application à la marche des vaisseaux. La note suivante extraite de la *Correspondance astronomique*, tend pourtant à détruire cette opinion, et à faire remonter cette invention à une époque déjà reculée. C'est un des morceaux les plus curieux que l'on puisse citer.)

Blasco de Garay, capitaine de mer, proposa l'an 1543, à l'empereur et roi Charles-Quint, une machine pour faire aller les bâtimens et les grandes embarcations, même en temps de calme, sans rames et sans voiles.

Malgré les obstacles et les contrariétés que ce projet essuya, l'empereur ordonna que l'on en fît l'expérience dans le port de Barcelonne, ce qui effectivement a eu lieu le jour 17 du mois de juin de ladite année 1543.

Garay ne voulut pas faire connaître entièrement sa découverte, cependant on vit au moment de l'épreuve, qu'elle consistait dans une grande chaudière d'eau bouillante, et dans des roues de mouvement attachées à l'un et à l'autre bord du bâtiment.

On fit l'expérience sur un navire de deux cents tonneaux, appelé la Trinité, arrivé de Colibre, pour décharger du blé à Barcelonne, capitaine Pierre de Scarza.

Par ordre de Charles-Quint et du prince Philippe II, son fils, assistèrent à cette expérience : Don Henri de Tolède, le gouverneur Don Pierre de Cordona, le trésorier Ràvago, le vice-chancelier, l'intendant (Maestre Racional) de la Catalogne, Don François Gralla, et plusieurs autres personnes distinguées de Castille et de Catalogne, parmi lesquelles quelques capitaines de mer, quelques-uns dans le navire, d'autres à la mer.

Dans les rapports que l'on fit à l'empereur et au prince, tous approuvèrent cette ingénieuse invention, particuliè-

rement à cause de la facilité et promptitude avec laquelle on faisait virer de bord le navire.

Le trésorier Ràvago, ennemi du projet, dit qu'il ferait deux lieues en trois heures, — que la machine était trop compliquée et trop coûteuse, et que l'on serait exposé au péril que la chaudière éclatât. — Les autres commissaires assurèrent que le navire virait de bord avec autant de vîtesse qu'une galère manœuvrée selon la méthode ordinaire, et faisait une lieue par heure pour le moins.

Lorsque l'essai fut fait, Garay emporta toute la machine, dont il avait armé le navire, il ne déposa que les bois dans les arsenaux de Barcelonne, et garda tout le reste pour lui.

Malgré les oppositions et les contradictions faites par Ràvago, l'invention de Garay fut approuvée, et si l'expédition, dans laquelle était engagé alors Charles-Quint, n'y eût mis obstacle, il l'aurait sans doute favorisée.

Avec tout cela, l'empereur avança l'auteur d'un grade, lui fit un cadeau de deux cent mille maravedis pour une fois; il ordonna à la trésorerie de lui payer tous les frais et dépenses, et lui accorda en outre plusieurs autres grâces.

Cela résulte des documens et des registres originaux que l'on garde dans les archives royales de Simancas, parmi les papiers de l'état du commerce de Catalogne, et ceux des secrétariats de guerre de terre et de mer dudit an 1543.

THOMAS GONZALES.

Simancas, 27 août 1825.

C'est une copie exacte de la note que m'a envoyée Don Thomas Gonzales, commissionné par S. M. pour mettre en ordre les archives royales de Simancas.

M. F. de NAVARRETE.

Madrid, ce 30 novembre 1825.

Iles Philippines.

Ces îles sont divisées en trente-une provinces. Luçon en renferme seize, et les quinze autres sont comprises dans les îles qui composent les Mariannes. La population entière des Philippines monte à environ 2,249,852 âmes. Luçon à elle seule, est forte de 1,376,022. Le reste se compte de cette manière : Pancuy, 292,760 habitans : Zébu, 108,426; Samas, 57,922; Leyte, 40,623, et Negros, 35,415.

La population de ces îles est formée des races suivantes, Européens, Créoles, Espagnols, Anglais, Indiens, Mahométans des Indes-Orientales, Negros, Chinois et diverses tribus orientales. Le nombre des Européens répartit dans chaque île, n'est que de 2,837; les hommes de couleur s'élèvent au nombre de 6,170; Chinois, 6,201, dont 1569 convertis au christianisme; les naturels du pays consistent en plusieurs tribus, distinctes les unes des autres. Les plus importantes sont celles de Luçon, nommées Tugala, Parapauga, Pategasinan, Ilocos et Cagayac. Il y a beaucoup de catholiques parmi les naturels, ce qui donne aux Espagnols de puissans moyens de domination sur ce peuple nombreux, malgré la disproportion qui existe entre les premiers et leurs sujets, qu'on regarde comme la nation la plus belliqueuse de l'archipel oriental.

Les habitans des Philippines se sont rapidement augmentés. En 1805, l'impôt par tête donna lieu à un recensement; les naturels étaient alors au nombre de 1,739,205; en 1815, ils montaient à 1,927,040. La proportion des mariages pour toutes les îles fut, en 1818, de 1 à 93; les naissances de 1 à 27, et les morts de 1 à 47. Dans quelques provinces, la proportion des morts ne fut pas plus haute que de 1 à 5; à Manilla, de 1 à 27.

Ces détails rendent un excellent témoignage en faveur du climat des Philippines, climat plus varié que celui des îles situées plus près de l'équateur. Le sol offre la même variété que le climat; en quelques endroits, on le trouve encore vierge et abondant en métaux; dans d'autres, il est volcanique et singulièrement fertile; delà, des produits considérables, consistant en or, sucre, ébène, indigo, riz, café, soufre, coton et quantité d'autres denrées, communes à l'archipel Malais.

Des rapports officiels, faits en 1818, représentent le port de Manille, négociant avec les places suivantes: Acapulco, Kamtschatka, Londres, Gibraltar, trois ports en France, les trois présidences britanniques de l'Inde, quatre ports dans les États-Unis d'Amérique, Batavia, l'Ile de France, Bornéo, Sooloo, Cochinchine, Macao, Nankin, Chanchew et Amoy dans la Chine. Ces mêmes rapports donnent les notes suivantes sur la navigation de Manille: en 1818, 45 vaisseaux équipés sortirent du port pour se rendre en pays étrangers; savoir: 9 Espagnols, 5 Français, 4 Portugais, 17 Anglais, 10 Américains; il faut y ajouter 13 jonques chinoises et trois navires de Bornéo, les premiers venus des provinces chinoises de Keang-nan et de Cho-Kian. La somme totale des importations est évaluée à 3,054,511 sp. drs, et les exportations à 1,205,649 sp. drs. Ces dernières sont classées de la manière suivante:

	sp. drs.
Matières premières et produits bruts........	668,827
Manufactures du pays....................	54,706
Marchandises et denrées de la Chine et des Indes orientales..........................	482,116

Les marchandises importées par les jonques chinoises s'élèvent à 293,197 sp. drs. Le commerce des côtes se fait

sur de petits bricks, et sur des vaisseaux appelés galères, goëlettes, pontins. Le commerce maritime de Manille se fait principalement avec les provinces d'Ilocos et de Pategasinon, situées dans l'île de Luçon, et avec les îles de Panay et de Zébu. Les vaisseaux sortis de Manille dans l'année 1818, sont au nombre de 637.

Les revenus des Philippines s'élèvent à 1,466,610 sp. drs. ils prennent leur source dans les causes suivantes : l'impôt par tête nommé contribution; cet impôt, levé sur les naturels du pays, rapporte 70,107 sp. drs; un monopole sur le tabac, qui donnne 357,288 sp. drs.; un impôt sur les Chinois aux taux exhorbitans de six dollars par tête, le produit de la douane. Les contributions personnelles sont presqu'improductives; les frais de levée sont si grands, qu'ils absorbent plus d'un quart du produit général; il n'y a pas de subsides, mais on se plaint beaucoup qu'une contribution injuste et qui nuit à l'accroissement de la population, ne soit pas commuée en un subside modéré qui se lèverait plus facilement et serait plus profitable.

Dans peu, les circonstances politiques où se trouve l'Espagne, amèneront probablement sa séparation d'avec cette partie importante de son empire, un homme habile et intelligent, ayant de l'importance dans le pays, connaissant les Philippines, connu lui-même des habitans, pourrait y fonder un commerce étendu et florissant.

V. GAZETTE GÉOGRAPHIQUE.

VOYAGE EN NUBIE DE M. ED. RUPPELL.

(Extrait d'une lettre de ce voyageur, adressée à M. le baron de Zach, à Gênes, insérée dans la Correspondance astronomique)

Au Caire, le 18 novembre 1825.

Je me prépare peu-à-peu pour mon voyage à la Mer

Rouge. On veut m'en dissuader, et pourquoi ? Parce qu'il n'y a plus rien à faire, me dit-on! Les Anglais ont si bien parcouru cette mer, en ont donné de si bonnes cartes, qu'il n'y a pas grand' chose à ajouter. Je veux bien croire qu'il y a des parties des côtes de cette mer qui sont bien levées, mais il y en a d'autres qui ne l'ont point été du tout, et où l'on trouve les erreurs les plus grossières. Je ne citerai que deux exemples.

Le golfe profond qui s'avance plus de dix lieues dans les terres, derrière Gebel Zeit en latitude 27° 40′, qu'on trouve sur toutes les cartes de la Mer Rouge, n'existe pas, le vrai est, que la côte n'y forme pas même une petite anse. En revanche, vous chercherez inutilement sur toutes ces bonnes cartes, près Ras Ghésan en latitude de 17°, une île très-bien peuplée nommée Farsan, à trois lieues de la côte, et de cinq lieues de long. On dit entre autres, qu'il y a beaucoup de gazelles, mais le port y est très-mauvais. Voilà la réponse que je fais à ceux qui veulent me détourner de ce voyage, parce qu'il n'y a plus rien à glaner; nous verrons ce que j'y trouverai.

J'ai reçu ici un grand nombre de cahiers de la Correspondance astronomique. Je les ai parcourus avec la plus grande avidité après en avoir été privé depuis plus de deux ans. J'ai été bien surpris d'y trouver que mes deux observations d'occultations d'étoiles, que j'avais faites à Luxor, ne s'accordaient pas à donner la même longitude. Je trouve cependant dans mon journal que ces observations, et même les émersions sont notées comme très-bonnes, le temps vrai était fort bien déterminé, je ne trouve de l'erreur nulle part; le calculateur, par hasard, ne se serait-il pas trompé sur l'une de ces étoiles? Je ne comprends pas non plus pourquoi l'on veut diminuer de trois minutes ma latitude d'Assuan.

Ces jours passés quelqu'un est venu me communiquer avec un air d'importance un nouveau système d'expliquer l'origine des signes du zodiaque, vous en rirez sans doute, mais en ces choses-là on peut bien dire, qu'une hypothèse vaut l'autre, et si elle est bien imaginée, on peut y ajouter *se non è vero é ben trovato.* Voici comme il arrange cela.

En Nubie, dit-il, on entend encore aujourd'hui par le terme d'*année*, le même laps de temps que lui donnaient les anciens Egyptiens, c'est-à-dire, la période depuis la fin d'une inondation du Nil, jusqu'à la suivante. Dans tout le district au sud du Wadi Halfa, l'année commence chez les habitans de ce pays vers le milieu du mois de septembre. Supposons, dit-il, que du temps qu'on a inventé les signes du zodiaque, et qu'on leur a donné des noms, le soleil à l'équinoxe d'automne eût été dans le signe du belier, ce qui selon lui, avait été le cas à-peu-près 4500 ans avant J.-C.; tous ces signes du zodiaque s'expliquent alors très-naturellement, et se rattachent aux travaux champêtres, et aux autres occupations, auxquels les habitans sont engagés de mois en mois, ce qu'il développe de la manière suivante.

1. Belier. Septembre et octobre. On menait pendant ces deux mois les troupeaux aux pâturages dans les prés qui commençaient à verdoyer.

2. Taureau. Octobre et novembre. Dans ces mois, les bêtes à cornes recommençaient à mettre en mouvement les machines hydrauliques pour puiser l'eau.

3. Gémeaux. Novembre et décembre. Les plus fortes naissances arrivaient dans ces mois.

4. Cancer. Décembre et janvier. Solstices. Le soleil rétrograde comme les écrevisses. Le Nil est rempli des *Decapodi brachicon.*

5. Lion. Janvier et février. Dans ces mois les lionnes

font leurs petits. Ces animaux sont à cette époque particulièrement féroces et hardis.

6. Vierge. Février et mars. Chez les nègres payens du Kordufan, l'usage existe encore, qu'après la récolte, une vierge vient en procession présenter une belle gerbe de *Durra* au grand Fakti. La première récolte se fait à l'ordinaire dans les pays arrosés par le Nil au mois de février.

7. Balance. Mars et avril. Equinoxe. Equilibre. Egalité des jours et des nuits.

8. Scorpion. Avril et mai. C'est dans ces mois que les scorpions se montrent en quantité, c'est le temps de leur accouplement.

9. Sagittaire. Mai et juin. Dans ces mois, les Arabes vont à la chasse des grands antélopes dans le désert, ce qui ne peut se faire que dans les grandes chaleurs, lorsqu'il y a disetté d'eau et des grands calmes dans l'air; en toute autre saison il est difficile d'approcher et même de voir ces animaux.

10. Capricorne. Juin et juillet. Le chasseur de retour dans ces mois porte le produit de sa chasse en offrande et demande au ciel une inondation favorable.

11. Verseau. Juillet et août. Dans ces mois le Nil s'enfle, les rivières grossissent, de grandes pluies tombent dans la province de Dongola.

12. Poissons. Août et septembre. Les rivières fourmillent de poissons, puisque vers la fin du mois d'août les eaux se retirent.

Toutes ces hypothèses ne sont peut-être que des rêveries, et n'ont tout au plus que le mérite d'être présentées avec quelques apparences spécieuses. Avant de quitter le Caire, j'aurai encore l'honneur de vous donner de mes nouvelles, etc.

EXTRAIT D'UNE LETTRE ÉCRITE A M. AMÉDÉE JAUBERT.

Tanger, le 9 septembre 1825.

Aussitôt après la réception de votre lettre, je m'empressai de remplir vos desirs au sujet du pays de Gana, dont la description, présentée par M. Graberg, a été traduite par le révérend père récollet frère Pierre du Rosaire, qui remplit ici les fonctions d'interprète du consulat d'Espagne, pour la langue arabe, et à qui le manuscrit d'où il a tiré la relation, a appartenu. Les Maures s'en sont saisis, après avoir chassé l'interprète ecclésiastique; heureusement qu'ils n'ont songé à s'emparer de ses effets qu'après son expulsion; autrement ils l'eussent assassiné, parce qu'il avait des livres en caractères arabes; tant ils poussent loin le fanatisme en ce pays-ci. J'ai écrit audit père Pierre, qui se trouve à Tarifa, pour avoir de lui des renseignemens au sujet du manuscrit. Je vous traduis sa réponse.

« J'aurais, Monsieur et estimable ami, un véritable plaisir à vous communiquer le manuscrit d'où M. Graberg a extrait et copié l'article qui concerne Gana, que je lui ai corrigé, et auquel j'ai mis la majeure partie des notions sans lesquelles il n'aurait jamais pu le lire. Ce livre est précisément un de ceux que les Maures ont pris dans ma malle, où je le tenais renfermé. C'est un in-fol. assez gros, dont la majeure partie traite de géographie. On y trouve une bonne partie de l'histoire de la Perse et même de l'Espagne, mais il y manque le commencement; et malgré tout ce que j'ai pu faire, même avec Casiri en main, pour en découvrir le titre, je n'ai trouvé d'analogue à celui-ci qu'un seul ouvrage, dont les chapitres n'offrent aucune clarté, qui traite d'histoire ancienne, c'est-à-dire, des prophètes et des rois du peuple Juif. Mais d'après l'analyse que Casiri fait de

celui dont je ne me rappelle pas le titre, il doit différer beaucoup du manuscrit dont j'étais propriétaire. » = Telle est la traduction du paragraphe de la lettre du P. Pierre.

J'ai fait mon possible pour savoir des Maures ce qu'était devenu ce manuscrit; mais je n'ai rien pu obtenir, à cause de leur fanatisme. Je suis seulement parvenu à me procurer un manuscrit ayant pour titre : *le Monde Primitif*. Cet ouvrage contient l'histoire d'Adam, de Noé et de Jésus-Christ. J'en ai lu le commencement; mais je n'ai pu le continuer, parce qu'on me l'a redemandé de suite; on aurait voulu s'en défaire : on en demande un prix trop élevé (500 piastres d'Espagne). Ce manuscrit, qui est un gros in-fol., est mal écrit et est suivi d'un traité sur les élémens de la religion maure.

De la Porte.
(*Bullet. de la Soc. de géogr.*)

NOUVELLES DU CAPITAINE BEECHEY, ENVOYÉ SUR LA CÔTE N.-O., AU-DEVANT DU CAPITAINE FRANKLIN.

Les vaisseaux envoyés par le gouvernement anglais pour assister le capitaine Franklin, et qui sont sous le commandement du capitaine Beechey, ont été rencontrés au Chili par les navires *le Lord Byron* et *le Consort*, qui revenaient des îles Sandwich, où ils ont laissé les restes de feus leurs Majestés le roi et la reine, qui, comme on se le rappelle, sont mortes à Londres en 1824. D'après des lettres particulières que *le Lord Byron* a apportées en Angleterre, il paraît que les vaisseaux du capitaine Becchey, ainsi que les équipages, sont en bon état, quoiqu'en doublant le cap Horn, ils aient essuyé plusieurs violentes tempêtes, et aient eu à naviguer dans des mers extrêmement orageuses. En quittant le Chili, ces vaisseaux auront dû toucher aux

îles Sandwich, et y laisser aux principaux habitans de magnifiques présens de la part du gouvernement anglais. Après cela, ils devront se diriger vers le détroit de Behring pour se joindre au capitaine Franklin, qui, à ce qu'on pense, y sera arrivé à cette époque. L'intention du capitaine Beechey et du capitaine Franklin était d'attendre le capitaine Parry, jusqu'à ce qu'il eût effectué son passage. Dans ce moment, ils ignorent encore la non-réussite de l'expédition du capitaine Parry; mais un vaisseau a été dépêché par le gouvernement anglais pour les en informer, et pour enjoindre au capitaine Franklin de s'en retourner immédiatement par le cap Horn. Quant au capitaine Beechey, il a ordre de faire telles découvertes qu'il pourra dans l'Océan-Pacifique, et de dresser des plans et des cartes des parties qui sont importantes à bien connaître, et sur lesquelles on n'a que des données incertaines; ainsi que de rassembler toutes les informations qui parviendront à sa connaissance, et qu'il pensera pouvoir être de quelqu'utilité, tant pour les progrès de la navigation, que pour ceux de la géographie.

TRAVAUX DES ANGLAIS DANS L'INDE.

Sans examiner les motifs de l'occupation de l'Inde par les Anglais, nous pouvons consigner ici quelques résultats de leur séjour dans cette vaste et riche contrée de l'Asie.

Il est des villes indiennes, où, par les soins du gouvernement britannique, plus de 2,000 maisons ont été bâties dans l'espace d'une année, et des campagnes, où plusieurs milliers de charrues ont été distribuées aux laboureurs dans le même laps de temps. Aux États de Holkar, sur 3,791 villages, plus de la moitié étaient abandonnés et en

ruines, par suite du mauvais état des chemins. Suivant le *London and Paris observer*, d'où nous tirons ces détails, 269 ont été rebâtis et repeuplés en 1818, 249 en 1819, et 508 en 1820. Les communications intérieures ont été assurées et facilitées au moyen de beaux ponts, la plupart en pierre et de plus de 1,000 pieds de longueur. Pour remédier à l'inconvénient des inondations, qui, dans la saison des pluies, donnent aux lits des rivières une largeur immense, on a construit des ponts suspendus. Enfin, le magnifique canal de Delhi a été réparé; et, sur une étendue de plus de 180 milles, il répand aujourd'hui l'abondance dans des pays naguères sans récoltes et sans habitans.

Des voyageurs anglais ont découvert des documens authentiques sur l'histoire du Népaul et les annales du Cachemire, comprenant plus de 4,000 années d'antiquité. Un autre voyageur, le docteur Morrison, a rapporté de la Chine, où il a demeuré dix-sept ans, plus de 10,000 volumes chinois, masse de détails sur cet empire, qu'on dit surpasser tout ce que les Européens ont pu recueillir auparavant.

Albert Montémont.

État actuel de Bombay d'après un Anglais.

Il y a environ un siècle et demi, que les Anglais formèrent un établissement à Bombay. Pendant tout ce temps, malgré la commodité de son port et ses avantages locaux pour le commerce, cette ville fut de peu d'importance pour la Compagnie, si ce n'est comme une espèce de poste, d'où elle veillait sur les côtes occidentales de l'Inde. Que ce soit à cause des troubles continuels qui s'élèvent à Malwa et dans le Decan, du naturel des peuplades environnantes, ou des vues étroites des premiers gouverneurs, ce n'est pas

ce dont nous nous occupons. Quoi qu'il en soit, jusqu'à une époque très-récente, l'établissement de Bombay et tous ses intérêts furent si peu liés à ceux des autres territoires de la Compagnie, qu'un établissement sur la côte d'Afrique eût à peine été de moins d'importance.

Cet état de choses eut enfin un terme, et par degrés, Bombay a étendu son influence sur cette partie du continent indien, qui, géographiquement considéré, lui appartient, et depuis long-temps devrait être sous sa domination.

Que l'importance mercantile de Bombay marche de front avec son importance politique, c'est ce qui doit nécessairement arriver; et l'on ne risquerait pas de se faire taxer d'extravagance, si l'on prophétisait, qu'à mesure que Malwa et le Decan, sous la douceur du gouvernement britanniqne, se rétabliront des suites d'un pouvoir tyrannique et arbitraire, Bombay doit s'élever à un degré de puissance qui ne le cédera qu'à celui du pouvoir suprême.

Il n'y a pas long-temps encore, toute relation avec le haut Indostan, n'avait pas lieu sans traverser le Bengale. Les routes tracées dans les provinces orientales de l'Inde étaient très-peu connues et presqu'impraticables; de sorte que Madras avait établi un monopole sur toutes les communications qui se faisaient entre la plus grande partie des contrées méridiodales du Nabbadah.

Ces barrières, qui s'opposaient à l'accroissement de Bombay, ont disparu depuis peu; et bientôt, il va s'ouvrir un nouveau débouché pour des entreprises commerciales, dont la contrée et celui qui la gouverne tireront un égal profit; c'est la route du Nord, qui, quoique susceptible encore de grandes améliorations, est maintenant parfaitement sûre, et très-commode pour le passage des voitures à roues. Il en résulte que, pendant ces deux ou trois der-

nières années, on a fait passer des approvisionnemens de Bombay aux provinces nord du Rajpootanah, avec beaucoup moins de peine et à meilleur compte, que de Calcutta. Avant cette époque, les marchandises restaient presque six mois en route, tandis que maintenant, elles arrivent de Tankaria-Bunder aux mêmes lieux en moins de trois.

Les personnes qui retournent en Europe, trouvent aussi de très-grands avantages à passer par Bombay; la traversée est beaucoup plus courte, et infiniment moins chère. Le passage du Gange, si long, et souvent dangereux, est évité, ainsi que celui plus dangereux encore de l'Hoogly, depuis Calcutta jusqu'au Saud-Heads, passage qu'on appelle avec justice la plus redoutable partie du voyage, en raison du grand nombre de tristes accidens qui y arrivent chaque année.

Or, en s'embarquant à Bombay, un voyageur peut échapper à tous ces dangers, et trouver encore moyen d'étendre ses observations sur les Indes; il navigue à travers un superbe paysage, différent de ceux auxquels il est accoutumé, ce qui doit augmenter à-la-fois ses plaisirs et son instruction; la mer qui le porte est calme, et il ne craint pas d'échouer sur ces rives dangereuses, où les sables et les courants fréquens et rapides mettent en défaut le savoir du marin le plus expérimenté, et l'exposent à la perte de ses biens, et souvent de sa vie.

Il doit sembler évident à tous ceux qui connaissent un peu ce qui se passe aux Indes, qu'une des premières causes de l'opulence des possessions anglaises a été les entreprises hardies des agens anglais, et les manufactures qu'ils ont établies dans l'intention d'augmenter le nombre et la valeur des produits de la contrée, pour les transporter sur les marchés européens.

C'est ainsi que le principal commerce s'est fait dans les

provinces du Bengale et de l'Indostan; ce qui a excité les naturels du pays à tirer parti de leur industrie; facilité la levée des impôts aux officiers du gouvernement; et sauvé un grand nombre de professions de leur anéantissement, rendu presqu'immanquable, par les conséquences destructives d'un déplacement fréquent.

Jusqu'ici, ces avantages ont été entièrement inconnus dans la partie occidentale de l'Inde; du moins, nous ne connaissons aucune manufacture qui soit dirigée par la compagnie européenne, et tout le commerce qui s'y fait, semble se borner au trafic des matières brutes : commerce dans lequel les marchands anglais dépendent entièrement de l'activité et de l'intelligence des Persans.

Quant aux productions naturelles, peu de contrées offrent peut-être autant de ressources à l'industrie des manufacturiers; les plaines de Malwa peuvent à peine être surpassées pour la richesse du sol et pour tout ce qui tient à la culture et aux pâturages. Les forêts abondent en bois de charpente, et on y trouve des gommes de toutes valeurs, tandis que presque toutes les montagnes du pays renferment des mines de plomb, de fer, de cuivre et de zinc, et souvent, on voit du sulfate de fer et du cuivre à l'extérieur du sol. Les naturels semblent pourtant ignorer ces avantages; et, quoique les toiles peintes soient plus généralement en usage parmi eux que dans l'Orient, la méthode qu'ils emploient pour les teindre semble plus chère et moins savante. Ils fabriquent une sorte d'indigo de la plus commune espèce, qui se vend à bas prix, tandis que leur acide et les autres matériaux employés comme mordans, quoique de mauvaise qualité, se vendent au moins cent pour cent au-dessus du prix de ceux bien meilleurs, qu'on pourrait importer d'Europe.

Nouveau canal en Angleterre.

Il se forme en ce moment une compagnie pour entreprendre l'ouverture d'un canal de Londres à Portsmouth, navigable pour des vaisseaux de ligne, et les plus gros bâtimens de la compagnie des Indes, en sorte que le trajet pourra se faire, moyennant des bateaux à vapeur, dans dix ou douze heures. De cette manière on évitera la grande perte de temps, occasionnée par les vents contraires, et la navigation si désagréable des *forelands*. Il en résultera de grands avantages pour le commerce. En temps de guerre, on sera plus à couvert des prises et on courra moins de dangers pour les naufrages.

Ce canal doit prendre son commencement sur la rive méridionale de la Tamise, au-dessus de Rotherhithe, se diriger au S-O vers la commune de Walworth, delà, entre Tooting et Mitcham, à Dorking. Il passera par Ockley et Billinghurst à Arundel, de-là à la baie de Chichester et au port de Langston, d'où l'on pratiquera une nouvelle entrée derrière *South sea Castle* à *Spithead.*

Cette énorme entreprise n'exigera que quatre écluses qui pourront être alimentées par trois rivières et un grand nombre de sources.

Nouvelles diverses.

—Les journaux anglais annoncent que l'isthme qui réunit le Jutland au reste de la Péninsule, a été rompu en trois endroits différens, dans lesquels la Mer du Nord forme maintenant de rapides courans. Ils ajoutent que les restes d'anciennes forêts ont été mis à découvert par l'action de l'eau.

— On vient de découvrir près de Coquimbo une mine d'argent d'une immense valeur : le minerai se trouve, dit-on, à la surface de la terre, et jamais le Potose n'en a offert de plus riche.

— Des lettres de Tripoli annoncent que le major Laing était au mois de novembre à Gadamas, et qu'il comptait arriver à Timbuctou vers le 10 décembre.

ANNONCES BIBLIOGRAPHIQUES.

Bibliomappe ou *Livre-Cartes*; leçons méthodiques de géographie et de chronologie, rédigées d'après les plans de M. B. (J. Ch.), par une société d'hommes de lettres et de savans géographes. *Troisième et dernier degré d'enseignement.* 1re. section. Europe. 3e. livraison, prix, 3 fr.; Paris, Renard, rue Ste.-Anne, n.o 71.

Cette troisième livraison du *Bibliomappe*, présente le troisième et dernier degré d'enseignement géographique. Nous avons rendu compte des deux premiers cahiers, dans notre numéro de juillet 1825; nous n'aurons que peu de mots à ajouter ici pour compléter notre analyse de cette utile conception, dans laquelle pour la première fois on aborde la géographie seule, sans y mêler les autres sciences que jusqu'à présent on faisait marcher de front avec elle.

Le premier degré d'enseignement a offert les grandes divisions naturelles de la terre et des mers, sans aucune indication de partages politiques; dans le second a paru la description des cinq parties du monde avec leurs grandes divisions politiques distinguées par tous les accidens naturels

communs à plusieurs de ces grandes divisions ou formant limites entre elles ; le troisième degré déduit à leur tour les grandes divisions politiques avec les accidens naturels qui les séparent ou qui leur sont communs. Dans le premier cas, on ne voit que les plus vastes généralités, telles que les continens; on voit dans le second les continens divisés en grands états politiques ; et dans le troisième les détails se multiplient, sans toutefois descendre encore à la topographie. Tel est le plan du *Bibliomappe*, qui descend progressivement de la mappemonde jusqu'aux provinces, mais toujours en donnant pour limites entre les états, divers accidens naturels et par conséquent invariables en dépit des révolutions politiques, dont les partages sont exposés à une infinité de changemens, selon le caprice des gouvernans.

La livraison qui vient de paraître est consacrée tout entière à la description de l'empire britannique, et renferme quatre cartes ; une pour l'Angleterre proprement dite, une pour l'Ecosse, une pour l'Irlande, et une générale qui précède les trois autres, et qui offre l'ensemble des îles britanniques. Des considérations générales et historiques terminent le cahier, et font connaître la surface, la force, les richesses, l'industrie, les immenses ressources de ces îles habitées par une nation de vingt et un millions d'individus, qui a sept cents bâtimens de guerre, et commande, dans différentes régions des cinq parties du monde, à près de cent cinquante millions d'hommes, y compris l'Inde, où ses possessions augmentent chaque jour au point qu'avant peu, elles toucheront aux frontières de la Chine, comme elles s'étendent déjà jusqu'à celles de la Perse.

ALBERT-MONTÉMONT.

Voyage pittoresque dans les Pyrénées françaises et les départemens adjacens, dédié au roi, par MELLING, chevalier de la légion d'honneur, peintre paysagiste de la chambre et du cabinet de S. M. auteur du voyage pittoresque de Constantinople et des rives du Bosphore ; 2e LIVRAISON. On souscrit chez l'auteur rue de Condé n.º 5, Arthus-Bertrand rue Hautefeuille n.º 23. Prix 30 fr. la livraison.

Cette seconde livraison tient tout ce que la première avait promis, et comporte le jugement fovorable que nous avons émis sur cette belle collection (cah. 85).

ERRATA DU CAHIER 87.

— Il a été dit, page 81, que M. Bailly, auteur du *Manuel d'astronomie* de la collection publiée par le libraire Roret, était aussi l'auteur du *Résumé d'astronomie* de la collection intitulée : *Encyclopédie portative*. Nous apprenons que le *Manuel* a pour auteur M. Bailly (Etienne Marin), membre de plusieurs sociétés savantes, et qui est maintenant en Grèce; et le *Résumé*, M. C. Bailly de Merlieux, directeur de l'Encyclopédie portative et auteur du *Manuel de physique* seulement dans la collection de M. Roret.

— Dans une partie des exemplaires du dernier Cahier, pag. 120, ligne 20, au lieu *de la Nouvelle-Zélande* , lisez : *Sandwich*.

Dans tous les exemplaires, même page ligne 27, aulieu de *Sandwich*, lisez : *de la Nouvelle-Zélande*.

PARIS. — Imprimerie de GOETSCHY, rue Louis-le-Grand, n.º 27.

golfes, à distance presque égale de Trébisonde et de Constantinople, du Phase et du Danube, de Tangarock et d'Odessa, avec un territoire fertile, un climat délicieux et une rade immense. Voisine

Paris. — Imprimerie de GOETSCHY, rue Louis-le-Grand, n.° 27.

JOURNAL

DES VOYAGES,

OU

ARCHIVES GÉOGRAPHIQUES

DU XIXe. SIÈCLE.

I. MÉMOIRES ET NOTICES.

SINOPE.

(Voyez le plan qui accompagne le cahier.)

La ville de Sinope occupe le centre de la côte méridionale de la mer Noire, placée entre deux golfes, à distance presque égale de Trébisonde et de Constantinople, du Phase et du Danube, de Tangarock et d'Odessa, avec un territoire fertile, un climat délicieux et une rade immense. Voisine

de tous les marchés de l'Asie mineure, Sinope semble créée par la nature pour être l'arsenal maritime du Pont-Euxin. Mais elle languit dans les mains des Turcs sans profiter de tous ces avantages.

Le terrain où elle est située ressemble à celui de Gibraltar, une presqu'île d'environ une lieue de longueur s'avance dans la mer et ne tient au continent que par un isthme étroit et bas. Cette presqu'île, nommée Roz-Tépé, présente de tous côtés un rivage élevé, escarpé et bordé de rochers qui la rendent inaccessible. Mais Gibraltar est bâti sur la presqu'île, et Sinope est bâtie sur l'isthme, circonstance qui les fait différer beaucoup par la faveur de la position comme places de guerre.

La rade de Sinope est formée par la péninsule de Roz-Tépé, l'isthme et la côte d'Anatolie; elle a une ouverture d'environ 1200 toises; des batteries placées sur la presqu'île et le continent en défendent l'entrée. Elle est entièrement de l'est au sud; son fond est d'une très-bonne qualité; il est de vase dure dans le milieu, par quinze, vingt et trente brasses, et de sable vaseux le long de la côte, à une ou deux encablûres, par quatre, huit et quatorze brasses, et nous croyons qu'elle peut être pratiquée en tout temps.

Les Turcs occupent la ville; leur nombre n'est pas très-grand, du moins les rues paraissent désertes. Les Grecs demeurent dans un faubourg bâti sur la côte occidentale de la presqu'île et attenant à la ville;

il y a 350 maisons situées agréablement à mi-côte, entourées de jardins et ombragées de vignes qui s'élèvent en treillage le long des murs. On compte à Sinope 10,000 âmes au plus. Les Grecs, excellens pêcheurs et hardis navigateurs, mais opprimés par l'Aga turc et forcés à travailler comme des esclaves à la construction des vaisseaux du Grand-Seigneur, se réfugient successivement en Crimée, où, sous le gouvernement plus éclairé de la Russie, ils trouvent un asile assuré en attendant qu'un grand évènement, désiré par tous les amis de l'humanité, leur permette de relever les remparts de leurs ayeux.

Le commerce est dans un état languissant; les grandes exportations de bois de construction se font moins à Sinope que tout le long de l'ancienne côte de la Paphlagonie. Il y a des endroits où les forêts se trouvent comme suspendues sur la mer et où l'on fait glisser les bois du haut des montagnes sur les bâtimens de transport. Sinope ne reçoit que rarement des caravanes de Perse et de Bagdad; elles préférent se rendre par terre à Scutari; et, si elles s'embarquent, c'est plus souvent à Trébisonde et à Rizoh.

Quoique l'on construise à Sinope quelques bâtimens pour le Grand-Seigneur, il n'y a ni chantiers, ni cales, ni magasins d'aucune espèce. Lorsque la Porte ordonne de faire un vaisseau on établit une cale dans l'intervalle qui sépare la ville du faubourg, et on commande une coupe de bois dans la forêt

de Kara-sou ; elle est dans les montagnes à six lieues au nord-ouest de Sinope. Les bois sont apportés sur chariots trainés ou par des bœufs ou par des chevaux et sont employés aussitôt qu'exploités. On fait venir en même temps, des endroits qui les fournissent, les différens articles nécessaires à la construction, au gréement et à l'approvisionnement des vaisseaux.

Kara-sou fournit pour la construction les bois de chêne et de sapin, et ceux d'orme pour le charronage.

Les mâts viennent par mer de Kara-agache et de Guidros, rades qui se trouvent dans la côte de la mer Noire à l'ouest du cap Kérempé.

Le goudron est apporté de Tchaï-Aghisi, situé entre Guerse et l'embouchure du Kisil-Ermak.

On tire de Fatza et d'Inéboli, le premier dans le sud-est de Sinope vers la côte des Lazes, l'autre entre Sinope et le cap Kérempé, le chanvre et le fil carret, nécessaires pour les câbles, grelins et filins qui sont fabriqués à Sinope. La corderie se trouve en plein air entre la ville et les faubourgs.

Tous les articles autres que ceux qu'on vient de nommer, ancres, canons, ferrures, voiles etc., sont apportés de Constantinople.

Les plus grands bâtimens que l'on construise à ce chantier sont des vaisseaux de cinquante cinq pieds de long ; ils portent vingt ou vingt deux canons

en batterie. Le pied ou archin de l'arsenal est de 31 pouces 6 lignes de roi.

L'origine de la ville grecque de Sinope se perd dans les siècles héroïques. Antolycus était adoré par les Sinopiens, comme fondateur de leur ville. D'autres auteurs la placent au temps où les Cimmériens dévastaient l'Asie, ce qui, interrompant le commerce par terre, engagea les Milésiens à établir des factoreries sur les côtes. Outre les bois de construction et d'autres munitions navales, le commerce de la mer Noire procurait à la Grèce des esclaves, et la Paphlagonie surtout en fournissait beaucoup. Sinope était la patrie de Diogène le cynique.

La ville moderne n'occupe pas plus d'espace que l'ancienne. Les remparts sont l'ouvrage des Turcs. Dans une partie qui regarde le continent on voit trois tours antiques et une assez longue muraille que le temps et les hommes ont laissées debout. Ils donnent une idée de la magnificence de ces remparts qui méritèrent les éloges de Strabon. On se sert encore aujourd'hui d'une partie des anciens aqueducs. Les égoûts antiques sont assez bien conservés et d'une superbe construction. Les Grecs habitaient la presqu'île, tous les beaux monumens s'y trouvent ainsi que dans les villages voisins du continent. Le plan n'indique que les principaux, mais la presqu'île et les environs sont couverts de ruines. Les Turcs ont employé dans la construction des remparts modernes plus de deux mille colonnes

de marbre ou de granit qui ornaient le forum, le gymnase etc. Nous allons indiquer les points les plus remarquables de cette cité.

Renvois de la carte.

1. Ruines de l'ancien môle.
2. Ancien port comblé
3. Chantier de la marine royale.
4. Cimetière arménien (douteux). Ruines.
5. Restes du mithridation ou palais royal.
6. Restes du forum et de l'amphithéâtre.
7. Ruines du temple de Cérès.
8. Citerne du bas-empire.
9. Nymphée et source de tous les aqueducs.
10. Tumulus.
11. Mausolée d'un Saint Turc bâti des débris du temple de Némésis.
12. Restes de l'aqueduc de Pline.
13. Ancien pont comblé par des colonnes et des sarcophages.
14. Ligne d'enceinte de l'ancien faubourg
15. Ruines de temple.
16. Fort de l'ingénieur.
17. Village et ruines.
18. Ruines d'un beau monastère.
19. Ruines de temple.
20. idem.
21. Traces de canal comblé.
22. Consulat de Russie.

23. Minaret de la mosquée impériale ci-devant Sainte- Sophie.

24. Restes auprès des remparts d'un superbe odéon.

25. Restes d'un quai magnifique.

26. Chantier de construction.

A. Toute cette enceinte est couverte de ruines.

B. Consulat de France.

MÉMOIRE SUR LA CORSE,

PAR HUBERT LAUVERGNE,

Médecin de la Marine du port de Toulon.

J'ai vu la Corse, j'ai visité les premières cités de l'île, les mille villages qu'on y voit sur les mornes m'ont offert l'hospitalité, j'ai souvent reposé ma tête sous le chaume des bergers, et partout les sujets de vastes méditations ont occupé ma pensée. Des vieillards, des savans, m'ont dit : pour celui qui lit les écrivains corses sans notions de géographie, cette île apparaît comme celles de la mer du Sud, dont chaque voyageur dépeint les peu-

plades comme son imagination veut qu'on les voye à leur antipode. Cette réflexion est vivement sentie par l'homme qui étudie la Corse en philosophe; ces insulaires ne seront plus à ses yeux des sauvages à mines sombres et farouches, ni des hommes dotés par la nature des plus sublimes vertus, il y verra le tableau de la société dans son enfance. On cherchera en vain ce que j'annonce sur le littoral de l'île, la véritable Corse n'est point dans les cités où les conquérans ont habité, où des étrangers se sont fixés, où l'esprit de commerce multipliant les besoins a fini par dénaturer le caractère original de la nation : qui oserait nier que les villes d'Ajaccio, de Bastia ne sont point une miniature du ton, des usages, des manières d'Europe ? Mais pénétrons dans le cœur de l'île, là où de hautes montagnes habitées, semblent isoler du littoral une race particulière d'hommes, là où jamais l'art n'a étouffé la nature, nous y trouvons la Corse telle qu'on doit l'offrir aux méditations des sages. Jettons un coup-d'œil sur son aspect géologique.

Cette île, remarquable par la singularité des mœurs antiques et agrestes de ses habitans, l'est encore plus par sa composition minéralogique. Elle présente un sol tourmenté, déchiré, étalant partout les traces vivantes des convulsions, des bouleversemens qui ont agité ce coin du globe. Son massif est presque tout en mornes, en escarpemens accidentés que séparent des vallées étroites,

des ravines, des précipices. Si nous étudions la nature du terrain et des innombrables roches qui les composent, nous y reconnaîtrons les traces d'une immense fusion; ces effets merveilleux ont produit des roches dont l'analogue dans l'univers ne se retouve que sur le théâtre des catastrophes géologiques. Si nous considérons l'aspect des montagnes, le gissement de leurs couches, les circonstances de leur formation, l'esprit est effrayé des nombreux efforts faits pour y parvenir. Ici tout est tassé, confondu, les granites primitifs se retrouvent parmi les roches d'une formation postérieure, et celles-ci sont d'une composition unique, admirable, variée qui ravi le voyageur. Les richesses minéralogiques que la Corse renferme font de son territoire, selon l'expression d'un naturaliste, l'Elisée de la belle géologie.

L'ossature de la Corse appartient aux terrains primitifs, à ceux qui ont dû commencer avec le monde : plusieurs mornes qui élèvent dans les airs leurs sommités gigantesques, portent l'empreinte d'une formation toute cristalline, preuve évidente de leur ancienneté.

Le fameux pic du Niolo appartient à cet ordre, son sommet granitique offre partout des crénelures, des angles vifs, produits de la destruction lente qu'opèrent à de grandes hauteurs les agens nombreux qui minent la croûte du globe. Parmi les montagnes dont est flanqué de toutes parts le pays

du Niolo, les unes renferment des masses basaltiques, des laves oolithes, les autres des jaspes et des couches porphyritiques d'une admirable beauté. Divers points du sol Corse abondent encore en productions volcaniques, images éternelles de la fusion ignée ; ils doivent être d'une époque bien récente, géologiquement parlant, puisque leur formation n'a pu qu'être postérieure à celle des terrains primitifs sur lesquels ils reposent. Tous ses produits ignés paraissent plus communs dans l'enceinte embrassée par le périmètre du pays de Niolo ; le sol est ici plus inégal, plus coupé de mornes ; c'est ici que s'élève le pic au sommet duquel régnent toujours les glaces et l'aridité ; enfin c'est dans ce pays qu'on rencontre des vallées, des ravines, des précipices, et ces nombreux torrens qui n'ont pas peu contribué à creuser davantage les inégalités de l'île. Où sont les foyers ignivomes dont les eructations ont déposé ces laves? Dans quel point une masse granitique fondue, s'est-elle transformée en se déposant en granit orbiculaire, en porphyre globuleux, en oolithe ? Pourquoi les métaux que l'île renferme, fondus et mêlés avec les diverses roches par l'action du feu, ne méritent-ils pas même les frais de l'exploitation. On cherche en vain, même par l'analogie avec d'autres foyers volcaniques, ces sommets culminans où s'opérèrent ces transmutations minéralogiques. Peut être de nombreuses

trachées crevassant le sol de l'île durant la catastrophe dont elle fut le théâtre, détermina la fusion de ces masses, qui, en se refroidissant, ont produit la plupart des roches de la Corse, uniques en beauté. Cette île d'ailleurs a fait partie du continent européen, mille observations géognostiques attestent cette très-ancienne continuité; elle en fut séparée dans le bouleversement qui changea l'aspect du globe, époque sur laquelle nous n'avons aucune notion écrite, mais que nous révèle partout le grand livre de la nature.

Cette île a trente-cinq lieues de longueur, sa superficie est de 930,510 hectares; si nous observons l'aspect des côtes est et ouest, on reconnaît qu'il existe une différence dans leur configuration : tandis que celle de l'est, offre une plage dont le massif est à peine ondulé; l'autre inégale, abrupte, est creusée de golfes, d'enfoncemens, parsemée d'îlots et d'écueils de toute espèce. C'est cette partie du littoral corse, qui paraît avoir été le point de séparation avec le continent, lorsque cette île en fut détachée. Cette opinion a déjà été émise par plusieurs géologues, ils ont cru reconnaître une sorte de ressemblance entre la configuration du littoral corse et celui de la basse Provence; quelques-uns ont même invoqué la nature des roches qui les composent; en effet le cap Roux d'une part et le Capo Rosso de l'autre, ont une structure minéralogique presque identique.

La Corse est traversée dans toute sa longueur par une chaîne de montagnes élevées et granitiques, une autre coupe celle-ci à angle droit, ce qui établissait jadis une division naturelle entre les deux départemens de l'île. Ces mornes peuvent être considérés comme l'axe minéralogique auquel se rattachent les autres montagnes. La population de la Corse n'est point en rapport avec l'étendue de son territoire ; on ne peut néanmoins avancer rien de positif sur le nombre exact de ses habitans, les listes civiles ont toujours été négligées, soit par l'incurie des magistrats, soit parce que les mesures administratives sont impraticables ou méconnues dans l'intérieur de l'île. D'après des données assez probables recueillies de nos jours, ce nombre est porté à 171,000 habitans. Le Corse est de tous les hommes civilisés, le plus étranger à tout ce qui compose le bonheur de la vie ; ennemi des révolutions qu'a subies le monde social, il préfère avant tout ce qu'il tient de ses ayeux ; cette constance, au milieu d'un monde inconstant, a quelque chose de surnaturel; il est de fait que le paysan corse mort de puis deux siècles, retrouverait encore son village avec les mêmes habitudes, le même costume, les mêmes mœurs.

Attaché comme une plante aux lieux de sa naissance, le Corse n'a jamais ambitionné de cultiver un vaste champ, delà un premier motif de stérilité,

qui fait qu'un seul quart de terrain est annuellement ensemencé, tandis qu'une végétation vigoureuse, appelée *makis*, recouvre un sol vierge. L'arbousier, le cyte de Montpellier, le myrthe et diverses bruyères ont envahi le territoire corse; leurs immenses touffes encombrent toutes les routes, rendent difficiles les communications entre les communes, et parent d'un luxe inutile une terre que la culture fertiliserait pour les besoins de l'homme. Le Corse est insensible devant tout ce que la nature a fait pour lui, son île, où il pourrait sans de grands efforts étaler des richesses végétales uniques en Europe, est épuisée par des plantes inutiles qu'il remplacerait aisément par d'abondantes et riches mossons. L'arrachement des makis, loin de nécessiter d'énormes dépenses, pourrait être opéré dans des vues industrielles et rapporter un numéraire qui défrayerait amplement celui qui embrasserait avec ardeur cet utile projet. Toutes les plantes qui dévorent en pure perte le sol de la Corse, sont très-riches en potasse; les procédés pour l'extraire sont aisément praticables dans tous les lieux, surtout dans une île malheureuse, où le résultat minimum de ces opérations serait 30,000 quintaux de potasse, qui auraient une valeur de 1,500,000 francs. La conversion des makis en potasse est peut-être la plus riche mine que possède le Corse des montages, et il dédaigne de l'exploiter : on en a attribué la cause à son insouciance....

Cependant, ne l'ai-je pas vu cultiver son modeste héritage? Le rude paysan ne roidit-il pas ses bras contre la terre, pour rivaliser d'efforts avec ceux qu'il paye de ses deniers pour la travailler? Cherchons la cause de la stérilité du terrain, dans l'influence que le défaut de civilisation exerce sur le caractère tout agreste des habitans. Le besoin, qui dans l'état social a enfanté des mutations immenses, n'a rien changé dans les mœurs primitives de ces insulaires. Ce petit peuple n'a que des desirs bornés à la conservation de ses préjugés et de ses habitudes aussi vieilles que le monde; on peut le considérer comme le tableau le plus vrai de l'enfance des sociétés.

La Corse possède des forêts superbes, dont la marine de France utilise les magnifiques pins, aussi beaux que ceux du Nord. Cet utile produit a trouvé des détracteurs parmi les ennemis de tout ce qui nous vient de cette île. Un habile ingénieur, chargé de l'exploitation des bois, a établi d'après des expériences comparatives touchant leurs avantages respectifs, qu'ils peuvent, sous certains rapports, soutenir la concurrence avec les pins du nord. Le nombre des forêts de la Corse est de seize, nous ne comprenons point dans ce total celles qui, jadis épuisées, travaillent depuis près de trente ans à se revivifier. Celles d'Aïtone et de Vizzavone sont en ce moment en pleine exploitation. Pour la faciliter le gouvernement a

fait pratiquer des routes, afin que le transport aux bords de la mer pût s'effectuer aisément. Croira-t-on que le paysan corse dédaigne un travail aussi lucratif que celui du transport des bois, et qu'il voit paisiblement une foule de Parmesans et de Lucquois, toutes les années, traverser la mer et venir sur son île mériter un gain, qu'on ne lui contesterait pas s'il voulait les remplacer.

Les forêts de la Corse sont mal entretenues, négligées et sans défense contre les malveillans. Ne soyez point étonné, en voyant un pin larriccio abattu et de la plus grande beauté, d'entendre dire à un berger : « C'est un de mes camarades qui souffrait du froid et qui l'a mis dans cet état pour se chauffer. » C'est vainement qu'on pense qu'un code de lois rurales appropriées à la nature du sol et au caractère des habitans, pourrait changer ce que tant de siècles ont laissé immuable. Une pareille réforme, que nous invoquons tous en faveur d'une population malheureuse, ne peut-être que le fruit d'une civilisation avancée; en attendant, aucune intelligence humaine ne pourra faire concevoir au berger corse qui possède un petit champ, qu'il est d'autres moyens pour engraisser les terres que le brûlement des makis; il ne continuera pas moins à y mettre le feu pour cet objet, sans s'inquiéter du voisinage d'une forêt, qui quelquefois est incendiée par l'ignorance et l'entêtement d'un mince propriétaire. Les Corses sont comme

jaloux de toute innovation heureuse et utile, la haine et l'indifférence qu'ils témoignent pour les découvertes des autres peuples est une preuve éclatante de l'égoïsme qui domine ces insulaires et les porte à regarder comme futile toute invention sortie d'une terre étrangère.

Le sol corse, par son heureuse position, favorise singulièrement la culture de l'olivier; ce noble et bel arbre languit dans la majeure partie de l'île à l'état de sauvageon, lorsqu'une simple greffe suffirait, au bout de quatre à cinq ans, pour dédommager un industrieux cultivateur. Il faut néanmoins exclure de cette apathie au sein de l'abondance, l'habitant du canton, dit la Balagne; ce coin de l'île offre un pays animé, où une agriculture raisonnée a déjà enfanté les plus heureux résultats. La beauté des oliviers n'est comparable qu'à ceux de la Provence avant leur mortalité; ici le froid rigoureux n'a pu les atteindre, aussi leur riche produit fait-il de la Balagne le plus fertile, comme le plus riant canton de la Corse. Quoique difficiles à être convaincus, les paysans de la Balagne sont peut-être les seuls qui n'aient pas tout-à-fait réprouvé les moyens d'améliorer leurs terres; peut-être leur voisinage du littoral est-il cause en partie, qu'ils ont adopté les divers procédés de perfectionnement pour la fabrication de l'huile et du vin, et, de nos jours, leurs progrès dans ces deux branches d'industrie sont évidens. Ce canton était

le pays de prédilection du célèbre Paoli, il regardait la Balagne comme le foyer des lumières qu'il voulait propager en Corse, et son vaste génie fit luire quelque temps une aurore de civilisation dans cette île ; c'est vers la fin du siècle dernier qu'il conçut la noble pensée de régénérer son pays ; si les circonstances l'eussent favorisé, nul doute que sa merveilleuse inspiration n'eût été consommée. En effet, ce pays vignoble planté d'oliviers éveilla sa sollicitude, il éclaira l'industrie naissante de ses habitans, fit ouvrir un canal pour le transport de ces deux riches denrées au littoral, enfin il bâtit la ville Rousse qui serait encore plus florissante qu'elle n'est, si son vaste projet pour la facile circulation des huiles et du vin sur le bord de la mer, n'eût pour ainsi dire échoué, par l'état d'abandon dans lequel ce canal a été laissé après sa mort.

La Corse est un pays essentiellement vignoble ; l'heureuse exposition de son sol, sa fertilité, ainsi que la nature schisteuse de son terrain dans quelques cantons, devraient communiquer à ses vins une bonté qu'ils n'ont point, et qu'ils acquerraient si les propriétaires voulaient profiter des découvertes en économie rurale. Le meilleur vin qu'on exporte de l'île est sans contredit celui du cap Corse ; sa couleur est claire, son bouquet parfumé, mais il est surchargé d'alcool, et, malgré tous les soins possibles, il passe aisément à la fermentation acide. Le reste de l'île boit un vin épais,

auquel on communique souvent des goûts particuliers peu propres à flatter le palais des Apicius modernes. Le Corse, doué d'une sobriété exemplaire, dédaigne de raffiner une liqueur qu'il boit par nécessité; si l'exportation de son vin était moins onéreuse pour lui à cause de sa pauvreté, peut-être que la facilité du gain l'engagerait, à propager les vignes, ou bien à soigner ses vins. Il paraît que cette indifférence tient à l'organisation corse, puisque les plus puissans motifs d'encouragement accordé par le gouvernement, n'ont pû éveiller dans cette île, le noble sentiment de l'émulation, si propre à enfanter les chefs-d'œuvre. La culture du chanvre avait été vivement sollicitée par des magistrats éclairés; on proclame partout les avantages pécuniaires qu'une pareille plantation doit produire, tous les propriétaires en conviennent, et à peine dix cultivateurs, notamment ceux des environs de Saint-Florent, répondent à l'attente bienveillante de l'autorité. Il en est de même du mûrier, comme d'une infinité d'autres végétaux utiles qui prospèrent en Provence, et qui n'attendent ici que les soins de l'homme pour étaler de riches moissons. De nos jours on fait des essais en France pour chercher à y naturaliser le lin de la Nouvelle-Hollande (*formium tenax*). Le directeur du jardin des plantes au port de Toulon, le cultive avec succès sur un point du littoral dont la nature du sol et l'exposition sont presque ceux

de la Corse, avec la différence qu'ici une chaleur plus intense favoriserait encore plus la culture de ce précieux végétal. On ne peut douter de ce que j'avance : M. Robert de Toulon a confié des graines à un propriétaire de Campo di Loro, et j'ai la certitude aujourd'hui que le *Formium tenax* doit prospérer sur une terre, où tout doit concourir à lui donner la vigueur qu'il acquiert dans la Nouvelle-Hollande. Cette branche d'industrie, adoptée en Corse, la rendrait doublement précieuse à la marine; nous lui devrions des pins superbes et des cordages qui réuniraient à leur durée une grande force de résistance. Ce que j'appelle la Corse, comprend toute l'île hors le littoral; elle renferme une grande quantité de villages, formés le plus souvent par des cases mesquines que l'infortuné dédaignerait en France. C'est en vain qu'on a proclamé les bienfaits d'une architecture mieux accommodée aux besoins de l'homme, le paysan des montagnes, incorruptible par vanité, foule aux pieds les découvertes qui viennent d'un ciel étranger au sien, et respire en paix dans l'intérieur d'une hutte où toutes les lois hygiéniques sont violées, où, à quelques pas de son habitation, est un marais infect, qui exhale, aux jours caniculaires, les fièvres pernicieuses et la mort. Tel est Saint-Florent, village malheureux, pays malsain, entouré de marécages, de ruines submergées, foyers toujours renaissans des maladies les plus funestes. Sa popu-

lation très-limitée supporte avec l'indifférence la plus stoïque, ce que son activité laborieuse pourrait faire cesser en comblant ou desséchant ces lits d'eaux dormantes, d'où s'exhalent en été les effluves délétères. Je vois encore leur physionomie livide et décharnée sourire d'une manière effrayante, en entendant les conseils des médecins français, touchant les moyens à prendre pour assurer leur guérison. Il me souvient d'une fille belle et jolie, d'une amabilité rare, chez qui la fièvre intermittente avait amené un état de marasme, et qui désirait à vingt ans la mort, comme le terme naturel de sa destinée en ce monde. Les villages placés sur les versants des mornes sont en général ceux où les maladies sont le moins accessibles; aussi, durant la saison léthifère, sont-ils encombrés d'une foule de fiévreux, qui viennent en vain y chercher la guérison de leurs maux.

Je suis étonné de la rareté des maladies scrophuleuses, dans un pays où tout ce qui vous entoure est de nature à les propager: le village de Vico, enfoncé dans un bas-fond, entouré de montagnes, arrosé par les nombreux torrents qui en descendent, n'offre pas le moindre stigmate de cette maladie.

Dans les beaux jours de Rome, la Corse comptait trente-sept villes florissantes, la plupart bâties sur le littoral, ce qui, en favorisant leur commerce, devait assurer leur prospérité. Je ne sais positive-

ment quel degré de vraisemblance on peut accorder à cette prétendue splendeur de la Corse, dans un temps où cette île, loin d'être plus civilisée, nourrissait au contraire une race d'hommes vaillante, robuste et sobre, toujours en guerre pour défendre leur patrie d'une invasion étrangère. Voilà du-moins ce que les annales de ces temps reculés nous apprennent; sans elles, qui pourrait croire aux efforts inouïs que les Romains, les Carthaginois, ont déployés pour asservir un pays, où rien ne tentait leur insatiable cupidité? Les Corses comme guerriers parurent seuls dignes de fixer les regards des dominateurs du monde; vaincus par les Romains, on ne les vit jamais, esclaves embellis et parfumés, servir les caprices d'un maître. Cependant la Corse a été différente de ce qu'elle est aujourd'hui: on y voit encore les vestiges, les ruines ou les emplacemens des villes anciennes qui existaient du temps de Rome; celles qui furent l'ouvrage de ses proconsuls, et qui portent leurs noms, plus solidement bâties ou moins anciennes, étalent encore qnelques restes, qui toutefois sont muets pour l'histoire et le voyageur. L'antique cité de *Mariana*, celle de *Valeria*, sont celles sur lesquelles le génie des antiquaires s'est épuisé; ils ont trouvé à décrire des monumens qui n'y existèrent jamais, avec ce grandiose qui caractérisait les Romains dans leurs moindres ouvrages. Quelques pans de murs solides et lézardés, le

prétendu emplacement d'un cirque, d'un théâtre, d'un temple, voilà où se bornent les recherches sur l'ancienne Corse. Les restes des villes antérieures à la domination de Rome, sont encore d'une architecture plus mesquine. Qu'on se figure des cases entassées sans ordre, bâties pourtant sur des hauteurs parfois inaccessibles, et toujours faciles à défendre, on aura l'idée la plus juste de ce qu'était jadis cette île. La vieille Nébio n'attire les regards que par la belle église d'un genre gothique, qu'on y voit au milieu de misérables ruines; en 1825, la foudre a démoli la nef de ce temple; nul doute que des commotions nouvelles ne le détruisent entièrement, si la découverte de Franklin est traitée de futile par ces insulaires. Que n'a-t-on pas dit de Sagone et de sa très-haute splendeur : il est vrai que sa position, ses sites, son port, devaient concourir à la rendre commerçante et riche; aujourd'hui on y reconnaît à peine une enceinte de ville; on voit qu'elle fut le théâtre de luttes sanglantes, le génie de la destruction a dévasté jusqu'aux fortifications dont est flanquée l'entrée de son port; en les visitant on reconnaît que tour-à-tour démolies et reconstruites, leurs bases appartiennent à des temps reculés. Une réflexion qu'inspire la contemplation des ruines de la Corse antique, c'est qu'on n'y reconnaît aucune empreinte des grands peuples qui la soumirent. Rome autrefois maîtresse du monde et aujourd'hui

mère des arts a, dit on, immortalisé ses droits sur cette île par divers monumens; si cette opinion est vraie, c'est en vain qu'on les redemande; le lieu où l'imagination des antiquaires les ont placés, ne sont plus habités que par le chardon ou les solanées délétères, plante des déserts et des tombeaux. Mais osons le dire, parmi les faibles restes d'une construction ancienne, la main du temps, celle de Dieu ou des hommes, a respecté l'asile sacré de la prière; est-ce la piété, le fanatisme ou l'oubli qui ont laissé intactes ces cathédrales gothiques, dont quelques-unes se retrouvent encore avec toute leur élégance au milieu des bois? Si le besoin de détruire jusqu'à la moindre trace de leurs oppresseurs arma la main de ces insulaires contre tous leurs ouvrages, il est probable alors que ce coupable amour de la dévastation, s'est arrêté devant l'humble croix du Christ; le Corse est religieux, ici la colère céleste menace et frappe tôt ou tard le profanateur des temples.

Cette île, en partie volcanique, abonde en sources d'eaux minérales; c'est au milieu des sites abruptes, entourées d'une nature agreste qu'on les voit surgir du sol. On peut les diviser en trois espèces, les unes sont thermales, les secondes fortement gazeuses, les dernières enfin, ferrugineuses. Les Romains, si somptueux dans leurs édifices thermaux, n'oublièrent point les sources précieuses d'eaux minérales que renfermait la Corse; ils firent cons-

truire à grands frais, de larges routes, qui du littoral aboutissaient aux bains. De nos jours on a cherché en vain à les retrouver ; ensevelies sous des touffes inextricables de makis, on n'a pu y parvenir. Les auteurs anciens ont surtout signalé celle qui conduisait aux eaux de *Siù morbo* ; un officier du génie a cru la reconnaître ; mais l'aspect des lieux qui sont changés par des éboulemens et une énorme végétation parasite, rendent le dessein de la rouvrir impraticable. Il paraît même que le nombre des sources d'eaux minérales était plus grand autrefois que de nos jours ; dans plusieurs cantons, dans celui de Corté, par exemple, la tradition vulgaire conserve le nom de *Bagni*, à des sites où tout prouve qu'il a dû y exister des bains ; le temps qui change tout a tari les sources. Cependant on a observé qu'aux lieux mêmes où elles ont dû sortir de la terre, il s'opère parfois des petites trachées d'où s'échappent des exhalaisons chaudes et sulfureuses, nul doute que des recherches bien conduites ne parvinssent à déterrer ces anciennes sources. Les bains de Guagno, de Pietrapola, d'Orezza sont aujourd'hui fréquentés par un grand nombre de malades et de curieux, qui vont, les uns y chercher la santé, les autres admirer de belles horreurs. Le gouvernement qui cherche activement tout ce qui peut améliorer le sort de la Corse, s'est occupé dans ces derniers temps, de l'établissement des eaux de Guagno : on y voit déjà un hospice di-

visé en plusieurs salles, et chacune d'elles est affectée aux diverses conditions de ceux qui vont y puiser la santé. Outre ce bâtiment, on a construit plusieurs chambres où sont successivement des baignoires, des réservoirs pour le refroidissement de l'eau thermale, enfin, un logement pour le directeur, qui, pour le dire en passant, s'occupe de son emploi d'une manière vraiment philantropique. On a dit que l'efficacité des eaux minérales est aussi l'ouvrage du site qui les recèle ; cette vérité thérapeutique trouve en Corse l'application la plus heureuse, et, de tous les malades qui ont trouvé leur guérison aux sources de l'île, et avec lesquels j'ai conversé, nul n'a omis l'effet qu'un air pur, embaumé, et un site pittoresque, vraiment romantique ont produit sur son imagination endolorie. Ce ne sont point les ouvrages de l'art qui agrandiront la pensée de celui qui voyage en Corse, mais bien l'effroi et l'admiration que produit nécessairement une nature dont toutes les scènes sont effrayantes et majestueuses. Les êtres animés qui vivent au milieu de ces impressions doivent avoir subi des modifications profondes et spéciales, qui les différencient, sous divers rapports, de ceux qui sont nés sous un autre ciel et sur un sol dont les conditions sont inverses.

Cette partie de mon mémoire est celle qui offrira peut-être l'intérêt le plus vif; gardons-nous toutefois d'établir un parallèle entre le Corse des mon-

tagnes et l'Européen civilisé, cette comparaison injuste, en nous montrant l'homme des bois infiniment au-dessous de notre perfectibilité, entraînerait un jugement partial et faux, parce que l'habitant des forêts ne peut être mis en parallèle qu'avec lui-même. Ne croyez point aux mille sarcasmes que des écrivains indécens et mauvais juges ont lancé contre les Corses. Ils leur ont refusé jusqu'à l'ombre d'une vertu, tandis que, vus sans prévention, ces mêmes bergers sous une écorse repoussante, se distinguent tous les jours par des actes de franchise, d'humanité que ne souille point la moindre idée d'un sentiment vénal.

Une observation que tout voyageur peut faire en parcourant cette île, c'est que toutes les races vivantes qu'elle nourrit, sont d'une petite taille, et d'une vigueur extraordinaire.

L'influence irrésistible des lieux a modifié d'une manière tellement grande, les caractères physiques et moraux du Corse, que celui-ci peut être offert au monde savant comme le type d'une race unique, représentant l'homme isolé, dédaignant toute découverte utile, hors celles que son industrie naturelle lui ont acquises. Enfant des montagnes, il apprend de bonne heure à les gravir, à vaincre les difficultés que lui suscite un sol coupé, toujours inégal; sobre par nécessité, il n'envie point ce qu'il n'a jamais connu, et se contente des productions d'une terre dont il exige à peine de

quoi se nourrir; enfin maître de lui-même, le Corse de l'intérieur, presque nomade et ennemi de la propriété, est toujours armé contre celui qui blesse ses préjugés et son orgueil. Si vous ajoutez à cela les influences d'un ciel brûlant en été, d'un hiver rigoureux, fécond en orages, vous aurez le tableau des causes nombreuses qui le font être tel qu'il est au moral et au physique. L'air de ses montagnes est pour le Corse l'aliment de son indépendance, et il la chérit tellement que son amour national poussé jusqu'au délire, ne l'abandonne point dans les plus brillantes positions de la vie. Ils poursuivront avec ardeur la palme de la gloire, les honneurs, les richesses, et ce sera toujours sous le toît de leur enfance qu'ils viendront ensevelir leurs succès. Chose étonnante! ces mêmes hommes à qui la fortune a souri sous d'autres cieux, retirés enfin dans leurs montagnes, n'ont plus rien, à part leur génie naturel, de ces vertus de commande qui servirent leur élévation.

Le Corse est doué d'une imagination extraordinaire et, pourtant, l'énergie qu'il déploie dans mille circonstances de sa vie semblerait presque l'effet d'une réflexion profonde qui l'a rendue nécessaire. Son impassibilité est admirable, et l'on ne conçoit pas d'abord comment un homme dont la constitution annonce un caractère des plus irritables, puisse sans émotion couver pendant des années, soit des crimes, soit des actions honorables

Par ce qui vient d'être dit, on peut d'avance présager les formes physiques qui appartiennent au Corse de l'intérieur de l'île. Sa taille moyenne, son embonpoint médiocre, son teint pâle et bruni, revèlent déjà des sensations énergiques et une activité infatigable. Sa figure est le miroir des vertus les plus opposées, mobile à l'excès, elle conserve plus long-temps le caractère d'un fier orgueil. En un temps donné, j'ai vu les yeux d'un berger Corse exprimer avec la vivacité du pinceau de Raphaël, la paix profonde de l'âme, la soif insatiable de la vengeance, enfin une résignation angélique, en attendant le jour qui le délivrera de son ennemi. Il éprouve avec tant de violence les effets moraux d'une insulte ou d'une action généreuse, que sa physionomie dans ces momens, possède un langage animé aussi éloquent que ses paroles. Une observation que tous les voyageurs ont été à même de faire, c'est que l'habitant isolé des forêts porte sur sa figure l'expression des sentimens que vous lui inspirez ; j'ai visité des peuplades sauvages, et lorsque le salut de la bienvenue me souriait dans leurs yeux, j'étais sûr d'en recevoir les marques d'une hospitalité plus qu'affectueuse.

Le Corse chérit ses préjugés autant que sa vie, ils sont aussi vieux que le monde, et il les conserve encore dans toute leur pureté. Immobile dans son opinion, il préfère ce qui fût l'ouvrage de ses ayeux aux pompeuses innovations des étrangers. Son

étude de prédilection est celle du cœur humain ; nulle n'est mieux appropriée à ses dispositions innées ; doué d'une pénétration extraordinaire dans les affaires communes de la vie, il voit tout bien et d'un seul coup-d'œil. Son orgueil sans bornes lui fait un devoir religieux de punir quiconque blesse son titre d'homme. Aussi, dans le sein d'une vie purement pastorale, est-il toujours armé contre celui qui osera outrager sa vanité. Un fusil, un poignard, ou plus rarement toute autre arme, l'accompagne dans ses moindres courses. Il faut bien que son caractère soit avide de tout ce qui le rend indépendant et redoutable aux autres, puisque rien au monde ne peut le faire consentir à déposer ces marques illégitimes de force et de puissance. En parcourant le cœur de l'île on ne peut se défendre d'un sentiment d'effroi, à l'aspect d'un montagnard vêtu d'une manière grotesque, et qui, à la façon des preux, semble errer dans un désert, monté sur une mule et armé de pied en cap.

Le costume du riche comme celui du pauvre est en Corse presque uniforme, il se compose d'un drap grossier fait avec la laine du pays, et d'un bonnet de même étoffe. C'est ici surtout qu'il ne faut point juger l'homme sur la mise, tel individu qui vous paraît un berger obscur, est peut-être celui qui sous un autre règne a refusé un poste éminent, et cela parce qu'il chérit la vie des montagnes, ou bien

parce qu'il ne voulait rien tenir des faveurs d'un monarque, Corse comme lui. Le sentiment de l'injustice est si vivement ressenti par ces insulaires, que dans ces momens de transport, leur âme est fermée à toute autre idée que celle de la vengeance. Ils se rappellent encore avec horreur les anciennes prétentions de la république de Gênes sur leur île, aussi vous disent-ils d'un Ligurien établi sur le littoral depuis un siècle, et avec un ton de mépris, *c'est un Génois* Ils iront même plus loin et se déclareront son ennemi mortel, s'il ose se glorifier du nom de Corse. Le Corse est encore égoïste et vain, ces qualités dérivent chez lui de ce qu'il est l'homme de la nature et non l'homme modifié par l'état social; s'il rapporte tout à lui-même, c'est qu'ayant la vanité de se suffire toutes les fois qu'il le peut, cette satisfaction lui procure une haute opinion de lui-même. Sa case, un petit champ, un troupeau, son fusil composent ses propriétés; avec ce trésor il a la fierté d'un roi de l'Inde, et le braverait même, si celui-ci n'avait pour lui le respect dû à sa dignité d'homme. Approchez-le pour l'interroger lorsqu'il garde sa terre, fussiez-vous brillant d'or, avec un équipage imposant, il n'aurait pas même l'air de vous avoir deviné. Cette indifférence est un chef-d'œuvre d'orgueil, un regard jeté sur votre habit brodé pourra être un tribut qu'il rendra à votre autorité, mais le paysan corse qui ne dépend que de lui-même, croirait s'humilier si

ses yeux avaient osé vous dire, qu'il y reconnaît les marques d'un homme supérieur à lui. Cependant la scène change si vous approchez cet homme si fier, avec confiance et familiarité, il vous observe alors en véritable inquisiteur, et s'il vous juge digne de ses rapports, il entre subitement avec vous dans la plus touchante intimité. Vous serez étonné de lui-même lorsque vous l'entendrez traiter les matières abstraites de politique ou de religion, avec bon sens et profondeur; ce qu'il vous en dira n'est point le fruit de l'étude, ni d'immenses commentaires, mais du sentiment interne du juste et de l'injuste sur lequel un Corse quel qu'il soit a toujours beaucoup médité. Ce qui en est une preuve, c'est le nombre de diplomates, de guerriers, de savans qui, nés dans ces montagnes, ont déployé sur la scène du monde cette connaissance profonde du cœur humain, qui les a élevés au rang des premiers génies. Cette finesse de jugement, cette pénétration est le germe de la vanité qui caractérise le Corse, partout où il voit un homme supérieur. Croira-t-on qu'un simple paysan m'a dit: *l'Europe admire votre ex-monarque*, je connais trente Corses qui à sa place vous eussent bien plus étonné.

Le voyageur qui visite les mornes habités de cette île, pourra-t-il retenir le tribut d'admiration dû à tout ce qui est sublime, lorsqu'on fixera ses regards sur une case mesquine, souvent véri-

table hutte de sauvages, et d'où est sortie pour l'effroi ou l'orgueil du monde, une race d'hommes, véritables demi-dieux des siècles mythologiques. Son étonnement ne centuplera-t-il pas, en apprenant qu'un grand-homme d'état a gardé des chèvres dans cette plaine; qu'un grand guerrier, pauvre et fier, nourrissait dans sa jeunesse son vieux père des produits de la chasse; qu'un sublime théologien méditait les grands mystères en traînant la charrue; ce sont des vérités qu'on aurait peine à admettre, si le quart de siècle qui vient d'expirer, ne les avait sanctionnées. L'orgueil qui domine le Corse, ne l'abandonne point au sein de sa famille; plus despote qu'un pacha, il commande en tyran, et sa volonté doit être accomplie avec la rapidité de l'éclair. L'homme aimable de nos cités, concevra avec peine qu'à quarante lieues du littoral de France se trouve une île, où la femme n'est point l'objet des hommages et des attentions délicates de son époux. Dans l'enfance des sociétés, la force physique étant le premier attribut de l'homme, celui-ci a toujours eu un plaisir naturel à rabaisser bien loin de sa condition, le sexe faible dépourvu de ce qui constitue réellement la majesté et le pouvoir de l'homme. L'épouse, les filles du paysan corse, sont vraiment en servage chez leur mari ou leur père, ils ignorent entr'eux le langage de la familiarité, ne partagent point ses joies de famille, ne vivent le plus souvent que des

restes de sa table, sont accablées de tout le poids du ménage, en un mot leur position est un véritable enfer. Au contraire, le fils de la maison est un tyran subalterne, qui invente à son tour les plus indignes vexations; on admet aisément que l'héritier présomptif de la puissance de son père, doit manifester de bonne heure les signes de son élévation future. La mère, les sœurs tremblent de lui déplaire, tout subit le joug de sa volonté. Aussi, à peine âgé de dix ans, se croit-il déjà appelé à de hautes destinées. Peut-on mettre en doute qu'un fond de cruauté ne devienne nécessairement le fruit d'une éducation aussi contraire aux premiers principes de la morale? J'ai été témoin d'une scène dont le souvenir m'attriste encore; c'était un enfant qui forçait sa mère à sauter, à grimaçer devant lui, en la couchant en joue avec le fusil de son père. Tandis qu'un voyageur pâlira devant ce simulacre de crime, ce même père s'applaudira de la facilité de son fils à retenir ses leçons, lui proposera un but avec l'arme chargée, et s'il l'atteint il l'élevera vers le ciel et ne manquera pas de présager en lui un autre Alcide.

Image vivante du despotisme, l'intérieur de son ménage en est la miniature, sa femme, ses filles ne s'abreuvent que de larmes et ma première idée en voyant ce hideux tableau a été de dire à l'Eternel: Je te remercie de ne m'avoir point créé femme! Si le Corse veut déménager, courir les champs,

faire un voyage, il accable la portion servile de sa famille de tout le poids du bagage; pour lui, monté sur un cheval avec son fils, tenant en main son fusil, il escorte la bande avec la dureté d'un conducteur de forçats. Quelle différence de l'état de fille en France et en Corse! Dans notre patrie la nouvelle mariée fait la conquête de sa liberté, tandis que dans l'ancienne Corse, je veux dire loin du littoral, c'est sa qualité d'esclave qui la rend précieuse à son mari, et c'est pour s'assurer de son obéissance, que celui-ci la conduit à l'autel avec une joie digne d'un sacrificateur de victimes humaines.

Malgré la transplantation d'un Corse sur une scène plus gracieuse que celle de ses montagnes, souvent son caractère demeure immuable, et son amour pour le beau sexe n'en est pas plus épuré. Si nous feuilletons les annales sanglantes de ce peuple, nous verrons avec effroi le célèbre Sampiétro prétendre à la main de l'infortunée Vanina d'Ornano. Distinguée par sa beauté et sa haute naissance, on croira peut-être que son époux, issu d'une race obscure, va devenir pour elle un homme nouveau : non; Sampiétro aimait la gloire et les combats, il épousa Vanina par orgueil, s'éloigna d'elle, vécut dans les dangers avec la plus parfaite indifférence pour sa dame. On conseille à Vanina par des motifs politiques d'aller vivre à Gênes; elle part. Sempiétro en est averti, la fait arrêter, lui

déclare que la mort seule peut expier sa perfidie, lui accorde trois jours; le terme expiré Sampiétro ordonne à deux esclaves d'étrangler la coupable. La fière Vanina demande à son époux la faveur de mourir de sa main, et le barbare exécute froidement le dernier vœu de sa femme. Sempiétro n'éprouva aucun de ces remords qu'on rencontre si souvent chez des scélérats, il se rendit à Paris, tous les cœurs se soulevèrent à son approche; pour lui, calme et impassible, il ne répondit aux clameurs que lorsqu'on le menaça du courroux du roi de France. Que lui importe, s'écria-t-il, ma conduite envers ma femme, si je le sers bien? Avec cette férocité, Sampiétro possédait toutes les qualités qui font les héros. On aurait peut-être tort de lui reprocher son meurtre, car il sentait si vivement l'injustice, qu'il ne put trouver en lui-même une seule idée propre à atténuer la perfidie de sa femme. Ce même Sampiétro, surpris plus tard par une faction ennemie, se précipita au milieu de leurs poignards et mourut avec une fermeté stoïque. S'il est vrai que dans tous les pays où les femmes ont été quelque chose, la civilisation s'est avancée en raison de leur influnece, il est probable que leur nullité la retardera encore long-temps dans cette île où règne si peu de galanterie et de franche politesse. Les préludes d'amour qui, selon l'ordinaire, conduisent au mariage, ne sont point chez eux un objet de plaisir et de sentiment; mais tout y est

affaire de convenance et de pure nécessité. Cependant, osons le dire, l'hymen en Corse n'est jamais un trafic honteux, et leurs filles ne sont point à l'enchère ; on se contente des rapports sociaux qui unissent depuis long-temps deux familles, pour que ce que nous appelons une grande affaire s'accomplisse sans de longs préambules. Lorsqu'un Corse a déclaré ses intentions à un père, il est rare que la promesse de sa fille ne soit point le fruit de sa démarche; il faut des raisons majeures telle que celle d'une extrême jeunesse pour qu'il soit refusé. Dans un pays où les fortunes sont nulles, où une égale pauvreté nivèlle la population, le mariage n'est et ne peut être que l'accomplissement du premier vœu de la nature : malheur au père qui objecte un subterfuge à celui qui lui demande sa fille! Pour peu que son refus ait un motif d'orgueil, de haine ou de prévention, le Corse humilié ne pardonne plus, très-souvent la mort de toute une famille est l'effet déplorable d'un refus offensant. L'année 1823 fut témoin d'une des plus terribles scènes causées par un motif de ce genre. Un berger nommé Galluccio veut épouser une fille encore jeune. Contrarié par le père, il l'enlève de force et la cache dans l'épaisseur d'une forêt. Le père irrité dénonce Galluccio à l'autorité, qui fait des perquisitions pour arrêter le ravisseur. Les recherches commencent à peine, que le père et la mère expirent sous les coups du berger scélérat ; quelques

défenseurs de la famille infortunée meurent encore de sa main, enfin Galluccio maître des prétendus biens de celle qu'il nomme sa femme, ose paraître dans son village et les réclamer. On allait l'arrêter quand il parvient à s'enfuir; voyant alors tous ses crimes découverts, il vole auprès de sa femme, l'assassine, gagne les bois infestés de bandits et s'enrôle avec eux. Ce Galluccio, avant ce fatal refus, était hospitalier et bon. Je pourrais citer de lui quelques traits de haute vertu qui honorent l'humanité; mais sa fierté humiliée, sa dignité d'homme mise en balance avec de petits intérêts, ont armé sa main, et elle ne s'est point encore arrêtée.

Si le mariage n'est point en Corse le triomphe du sentiment et de l'amour, il assiste merveilleusement la politique des familles. Celles-ci conservent rarement entr'elles l'union et la concorde, les mêmes sentimens qui les différencient des autres nations, arment souvent leur bras, et le plus redoutable ennemi est alors celui qui réunit le plus de parens pour servir sa vengeance. Ainsi l'hymen d'un paysan corse est absolument celui d'un monarque; il n'a jamais connu sa future, il est vrai, mais elle a deux cents alliés, cette seule considération vaut à elle seule tout l'or de l'Asie. D'après ce calcul le beau-père et le gendre gagnent beaucoup plus en mariage que la jeune épouse, puisque celle-ci n'est que l'instrument d'une coalition et qu'au premier abord elle et n'entre

pour rien dans une affaire qui n'intéresse qu'elle. L'adresse, la bravoure, la vigueur corporelle, sont encore des titres puissans pour émouvoir la naturelle insensibilité d'un futur beau-père; c'est ici comme chez les anciens Scandinaves, l'amour doit être la récompense de celui qui a vaincu ou qui a promis d'être vainqueur. La fête nuptiale est à-peu-près ce qu'elle est dans tous les lieux du monde, c'est une réunion de famille où préside la gaieté et le meilleur vin du pays; quelquefois le lettré de la bourgade improvise l'épithalame, où, malgré le brillant cahos des idées, on retrouve dans les pensées cette teinte orientale, qui plait parce qu'elle est naturelle.

Pourquoi faut-il que le banquet le plus saint, le plus digne d'être égayé par tout ce que les sentimens humains peuvent avoir de délicieux, soit dénaturé par le récit des vengeances qu'on jure simultanément d'accomplir? Pourquoi les armes ne reposent-elles pas dans un coin, détendues et oubliées, au lieu de détonner par surprise aux oreilles des convives, et, comme par choix, à celles de la jeune épouse? Voudrait-on l'étourdir sur toutes les misères qui l'attendent en entrant dans une carrière épineuse ?

Il est de fait que si un Corse des montagnes possède un ennemi irréconciliable, cet ennemi est la fille ou la femme, qui, à même de comparer sa position avec celle de son sexe sur le continent,

a le sentiment décourageant de son humiliation. J'ai connu dans un village littoral de cette île, une fille aimable et belle, dont les larmes coulaient en me faisant le récit des supplices qui attendent ici la jeune épouse; aussi avait-elle en horreur plusieurs bourgeois, dont tout le crime était d'avoir pu la convoiter pour femme. Si l'âme d'un Corse est insensible aux délicieuses impressions de l'amour moral, en revanche elle est éternellement ouverte à celles de l'amitié. La religion du serment trouve ici rarement des parjures; l'être vain et fier dont vous avez conquis l'estime et le cœur, vous a, j'ose dire, épousé; son amitié résistera à toutes les chances de la fortune et du malheur; s'il doit exposer sa vie pour vous, il le fera avec cet air d'indifférence stoïque, qui n'avilit point l'ami dont la position réclame un si grand sacrifice. Dans un pays où tous les sentimens sont exagérés, on doit concevoir combien j'aurais à citer de traits sublimes de dévouement. Je me borne à un seul. Deux pères de famille sont en *vendette*, l'un d'eux est surpris et tué par l'autre. Ces deux malheureux avaient chacun un fils du même âge et unis par la plus étroite amitié; celui dont le sang paternel fumait encore, rencontre le fils de l'assassin seul et sans défense : ne crains rien, lui dit-il, ce n'est point ton amitié que ton père m'a ravie, seulement fuis de notre île, ma mère demande vengeance, et demain à la tête de cent parens qui te connaissent, je dois l'assou-

vir. A ces mots ils s'embrassent en pleurant et se séparent. Après quatre ans d'exil volontaire en Sardaigne, le père de l'ami malheureux meurt; celui-ci désire rentrer en Corse, il instruit de son dessein l'ami de ses jeunes années, qui lui répond: « Garde toi de toucher le sol natal, ma mère a juré ta mort, et je dois te la donner, puisqu'elle l'exige au nom de son époux. » L'infortuné brava cette menace, et vint s'offrir au yeux de celui qui était à la fois son meilleur ami et, par préjugé, son plus cruel ennemi; cette position était terrible, l'âme d'un Corse était seule capable de sentir aussi violemment deux sentimens aussi opposés. Ils volèrent dans les bras l'un de l'autre, et dans les transports de la plus expansive amitié, ils oublièrent un instant la destinée affreuse qui les menaçait. Le fils de l'assassiné dit enfin à l'autre: Si je suis forcé de te donner la mort je ne survivrai point à ta perte, voilà une église, cours y remplir tes devoirs envers Dieu, j'irai bientôt t'y faire connaître notre sort. Il va chercher sa mère, et armé de son poignard il la conduit au temple: «Tiens, dit-il, voilà la victime que notre haine a choisie, il demande son pardon au ciel, devons-nous l'immoler si Dieu lui fait grâce? Ma mère, jettez les yeux sur la face du Christ, de lui seul vous apprendrez le sort réservé à cet infortuné jeune homme. » Cette scène éminemment tragique se termina par un pardon religieux, pardon qui a droit d'étonner de la part d'un Corse, si

nous oublions de noter que c'était en présence du ciel et par son ordre qu'il l'avait donné.

L'amitié d'un Corse n'est point un sentiment vénal, la bienveillance d'un grand seigneur l'entourerait de mille voluptés qu'il regretterait de faire un pas pour la mériter. On aurait tort, cependant, d'attribuer au sentiment profondément empreint dans leur âme d'une pure amitié, toutes les preuves d'un dévouement inoui que nous offre leur histoire. Le croira-t-on, ces traits d'héroïsme et de philantropie sont encore un des produits de leur vanité; il vous dira orgueilleusement, un tel me doit la vie, j'ai exposé la mienne pour lui; cela veut dire en d'autres termes, je suis un homme supérieur; il le croira bientôt par rapport à vous, s'il ne reconnaît dans votre conduite quelque chose d'infiniment plus grand que ce dont il peut être capable. Il supportera avec noblesse le plus terrible des fléaux, je veux dire la pauvreté, pourvu qu'on l'ignore, ou que même connaissant son état, vous le jugiez assez grand pour lutter contre l'infortune. M. de Saint-Romans est nommé sous-préfet à Vico, il arrive vers le soir à une commune voisine, où il est forcé de demander un guide pour la nuit : un berger vêtu de bure s'offre pour le conduire; on ne peut rendre les attentions délicates qu'il eut pour le magistrat. Arrivé à Vico, celui-ci offre à son guide un salaire raisonnable, le berger refuse

assez froidement, et s'informe si en France on paye ces légers services. M. de Saint-Romans désespérant de vaincre l'obstination de cet homme qu'il croit malheureux, a recours à un subterfuge. « Puisque vous refusez mon argent, dit-il, du moins vous accepterez l'effigie d'un de vos compatriotes. » Alors il mit dans la main du berger un écu de cinq fr. Celui-ci le considère avec fierté, en silence et dit enfin : « Je reçois votre don, à votre tour acceptez de moi un souvenir d'amitié. » Ce souvenir était une pièce de monnaie, dont la valeur était celle qu'il avait reçue du sous-préfet. De pareils actes prennent leur source dans une âme peu commune ; M. de Saint-Romans n'en fut point étonné, il le fit nommer conseiller de la sous-préfecture, et la suite justifia son choix.

Le Corse est essentiellement observateur, l'étude du cœur humain est pour lui une sorte d'instinct, on le verra dans la société la plus folâtre, complaisant mais froid, chercher à s'isoler pour s'entretenir avec lui-même ; il n'est audacieux et entreprenant que lorsque le but final de ses actions est la vengeance, la gloire ou la fortune. Malgré leur fierté sans bornes, ils savent bien que leur île n'a pu et ne pourra jamais prendre un rang parmi les nations ; cependant, comme les Juifs à Babylone, ils ont toujours les illusions d'une patrie indépendante, tant qu'on respectera leurs mœurs et leurs coutumes, images immuables de leur éternelle rudesse. Malheur à l'étranger qui oubliant le

respect religieux dû aux usages d'un pays, oserait les fouler aux pieds sur le sol corse, il serait bientôt la victime d'une fatale étourderie : en général ils aiment peu les autres nations, et si les Français sont pour eux un objet de prédilection, ce n'est point parce qu'ils sont Français, c'est que leur flexible amabilité se plie à leur ton et à leurs manières. La France a plus gagné chez eux par l'esprit adroit et conciliant de ses fonctionnaires, que ne firent jadis en Corse les armées des Romains et des Génois. Ils mesurent l'attachement que la France leur porte, par les vertus des agens qu'elle emploie dans leur île. Quel qu'il soit, fût-il impassible et impénétrable, ils l'ont bientôt deviné; alors, un éternel mépris ou une aveugle admiration sont la suite du jugement qu'ils en portent. Véritables inquisiteurs, ils abordent un préfet, un général avec confiance et fierté, plaident leur cause avec énergie et bon sens; s'ils les supposent instruits de leur affaire, ils se taisent, mais leurs regards percent jusque dans leur âme pour y préjuger leur intention, et ils la connaissent, pour ainsi dire, avant ceux même à qui ils la demandent. Ils ne parlent point le langage de l'adulation, par conséquent de la bassesse; ennemis des injustices, ils réclament franchement ce qui est juste ; si on les repousse, la haine n'a pas assez de poignards contre l'oppresseur. Ici le souvenir d'une action coupable ne s'efface ni par le temps ni par la mort, le père lègue à son fils avec son héritage

le mépris et la vengeance dont il est animé contre l'homme injuste qui a transigé avec sa conscience et blessé son bon droit : les employés de la république de Gènes qui ont dans le temps commis des exactions dans cette île, y sont encore en exécration.

La haine et le mépris des Corses pour l'ancienne république ligurienne est l'ouvrage des guerres, des massacres, des combats, que l'entière population de l'île soutint contre la persévérante oppression des Génois. Cette époque de leur histoire offre quelques pages sublimes, à côté de mille cruautés héroïques. Ici l'infortuné paysan trace avant l'aurore un pénible sillon et redevient soldat au lever du soleil; là, le berger solitaire surpris dans une vallée par un corps ennemi, tombe sous le fer inhumain, en sonnant du cornet marin, pour appeler aux armes ses compatriotes campés non loin de lui; un jeune guerrier, nouveau Coclès, défend une gorge de montagnes contre un bataillon ligurien; les femmes, les vieillards, les enfans, vont à l'heure du combat sur le champ de bataille, distribuer aux citoyens, défenseurs des foyers, un pain de misère pétri de larmes. C'est la patrie et l'honneur qui dirigèrent les Corses dans cette lutte sanglante; c'est pour se soustraire à l'idée d'esclavage et de peuple vaincu, qu'ils prirent, comme d'un même accord, la généreuse résolution de s'ensevelir sous les décombres de leurs cités, plutôt que de reconnaître

l'autorité d'une république, qui, sans motif, venait leur ravir la liberté. Des flots d'un noble sang inondèrent le sol corse, et les noms donnés depuis cette époque à plusieurs points de l'île, en rappellent l'odieux souvenir. La vallée des Morts, la terre de Sang, la tour Mortelle, sont à jamais célèbres, par les épouvantables catastrophes dont ils furent les témoins. On va déterrer dans l'ère mythologique du Danemarck, des scènes tragiques qui n'ont pas le caractère noble et patriotique de celles qu'a fournies la Corse. Un samedi, ces insulaires furent battus par les liguriens, le lendemain, jour de fête, on solemnisa la journée par une grand'-messe, à laquelle assistèrent les guerriers et les habitans des bourgades voisines. Après le *Veni creator*, Paoli fit l'éloge funèbre des héros morts la veille; l'auditoire fondait en larmes en criant : *Vendetta! vendetta!* tout-à-coup le tonnerre gronde et éclate, Paoli s'écrie : Mes amis, le ciel s'ouvre pour nous contempler, que faisons-nous? Vengeons nos frères. Versons du sang, répondirent-ils? Eh bien! dit Paoli, les Gênois sont-là! A ces mots, guerriers, vieillards, enfans, fondent sur les ennemis et en font un massacre horrible. Ce Paoli, qui dans son pays a imprimé d'ineffaçables souvenirs, n'a pas même donné son nom à une seule de ses conceptions hardies. Au reste, son immortalité a quelque chose de moins mortel qu'une pyramide; il vivra toujours dans l'âme des Corses qui ne pro-

noncent son nom, qu'avec un respect presque fanatique. La génération qui s'élève doit mille actions de grâces au bienfaiteur de la patrie, qui prépara la naissance et la propagation des lumières en Corse, qui ne cessa de ramener ses concitoyens à des vues sociales et philantropiques, qui à sa dernière heure, consacra l'emploi de ses richesses à perpétuer les établissemens que sa noble philosophie avait fondés. En ce moment, l'instruction publique dans cette île, doit une partie de sa vigueur au legs que Paoli a fait pour son entretien, et, de nos jours, la Corse doit à la bienveillante sollicitude du gouvernement français, ainsi qu'aux lumières des deux professeurs qui y ont exercé les fonctions rectorales, les avantages de l'enseignement mutuel, dont l'influence déjà sensible dans les montagnes, assure au dix-neuvième siècle une France d'outre-mer.

Ces insulaires refusent le beau nom de Corse à celui qui, pénétré d'un heureux amour pour les innovations heureuses, oserait les pratiquer au sein même de sa famille; la mort seule de ce prétendu réformateur pourrait calmer les mille voix qui s'élèveraient pour le dénoncer à la *vendette* publique. Un commissaire des guerres, né en Corse, s'y confine dans ses vieux jours, pour y jouir paisiblement de sa fortune acquise et de sa retraite. Il se retire à Rastelica, dont le site est romantique et charmant, mais dont les maisons sont des cases

mesquines. Le commissaire fait construire un pavillon de moyenne apparence, non loin de la maison où le célèbre Pozzo di Borgo a pris naissance. Tant que par leur travail, les ouvriers employés gagnent de quoi substanter leur famille, les mécontens se taisent; à peine est-elle terminée, le propriétaire reçoit l'ordre anonyme de détruire sa maison ou de déserter le pays; le lendemain, forcé par les carabines, le commissaire est obligé de quitter ses biens, ses parents et de fixer sa résidence à Ajaccio. L'aversion qu'ils témoignent pour un compatriote, ami des découvertes philantropiques, est encore moins forte que celle qui accable tôt ou tard l'étranger dont tout le crime est de transplanter ses talents sur le sol corse. Un riche propriétaire du littoral fait venir de France un agronome pour embellir ses jardins et en multiplier les produits par la culture; une superbe tonnelle est à peine achevée que les envieux la détruisent. Les auteurs de cette dévastation ne s'arrêtent point à ce délit, mais l'inventeur de cet ouvrage inconnu pour eux, reçoit l'avertissement que si l'aurore du lendemain le retrouve en Corse, il tombera sous leurs poignards:

Si les Corses ont en aversion les arts nécessaires au bonheur des hommes, aucune expression ne peut rendre le poids de haine dont ils accablent le malheureux, qui forcé par les circonstances ou l'infortune, vient demander un asyle dans

leur pays. On se rapelle la satyre virulente et peut-être injuste que leur adresse Sénéque lors de son exil. La diatribe de ce philosophe a eu le sort que son peu de vérité méritait, on l'a oubliée; mais les Grecs errans, qui, loin de leur patrie humiliée, vinrent un jour demander en suppliant un asyle aux Corses, y sont encore aujourd'hui l'objet de la plus noire jalousie. Quel pinceau pourra jamais rendre les injustes vexations que ces nobles fugitifs ont éprouvées de la part d'un peuple à qui ils ne venaient ravir qu'un terrain inculte, abandonné, et auxquels ils apportaient avec une inviolable amitié, les avantages de leur civilisation. Les habitans de Carghese sont dans l'île depuis longtemps et ne sont point encore Corses, ils sont dans l'absolue nécessité de vivre sur la défensive, afin de préserver du fer dévastateur leurs riches moissons, leurs brillants pâturages et leur foyer domestique. Des motifs particuliers de cupidité ou d'association, ont quelquefois engagé les habitans des communes voisines à contracter avec eux par le mariage des alliances solemnelles, mais ce lien sacré, cimenté par leurs filles auxquelles ils ne portent qu'un intérêt secondaire, n'est jamais durable, et les guerres intestines et les vengeances ne cessent point d'ensanglanter la patrie. Il faut des raisons majeures pour qu'un Corse donne son approbation à l'hymen de sa fille ou de son fils avec les Grecs de Carghese, cela est

si vrai, que depuis l'époque de leur établissement ces nobles fugitifs conservent encore les traits caractéristiques de leur belle nation. Le croisement des races, que les rapports nationaux ont opéré partout où le commerce a réuni les intérêts communs, n'a donc pu même s'effectuer en Corse, avec des Grecs dont l'organisation physique donne l'idée la plus véritable de la perfection des formes primitives de l'homme. Qu'on juge par cette antipathie, de leur haine insurmontable pour tout ce qui n'est pas de leur pays.

L'instruction n'a jamais été tout à fait dédaignée en Corse, ce que nous appelons gens de robe et qui habitent l'intérieur de l'île possèdent tous la langue latine et l'histoire ancienne; mais ces connaissances n'étant que ce qu'elles étaient il y a trois siècles; elles n'ont pu exercer aucun empire sur leurs idées, leurs préjugés abominables et leur ridicule superstition. J'ai vu dans le bagne de Toulon un ancien ecclésiastique Corse, qui raisonnait comme un saint, débitait les maximes de la plus pure sagesse, et qui, remplissant les devoirs de curé dans une paroisse de l'île, ne put réprimer les transports de sa vengeance, même devant les autels de celui qui ordonne avant tout l'oubli des insultes. Ce fait est celui de tout Corse qui n'a point été transporté sur le continent Européen, la *vendette* forme tellement l'essence de leur caractère que celui qui reçoit une insulte involontaire et qui la pardonne

pouvant la punir passe aux yeux des témoins pour *Corsa cou ;* ou bien mauvais Corse. Auprès des savans du pays, parler le latin, c'est posséder l'omniscience, et vous cesserez d'en être étonné lorsque vous aurez vu un érudit conversant en latin avec pureté, vous dire gravement à l'aspect d'une niche qu'on voit auprès de la tour de Sénéque, « c'est là où le philosophe romain venait dire ses prières à la sainte Vierge. » Cette prédilection pour la langue latine dérive en grande partie de l'usage qu'en ont fait les pères de l'Église. *Les Saints Mystères*, *l'Histoire Chrétienne*, *les Dogmes Sacrés*, sont écrits dans cette langue et comme cette étude compose d'abord l'éducation et plaît naturellement à l'imagination exaltée des Corses, il s'ensuit que sans le latin on n'a point la clef de la science mère. Les riches des montagnes vont puiser à Rome, à Florence, à Pise, les lumières qu'ils viennent pour jamais ensevelir dans un coin de leur île. Deux ou trois ans de séjour sur les bancs de l'université ne peuvent tout au plus que préparer à l'acquisition des hautes connaissances ; un bon médecin, un avocat distingué ne se forme pas subitement, il faut du temps et de bons modèles ; d'après cela on peut voir ce qu'on peut attendre de ceux qui exercent en Corse ces deux genres de professions : livrés à l'empirisme, esclaves de la routine, ils ne supposent pas même que le domaine des sciences s'agrandit tous les

jours, et ce préjugé fait que ces nobles professions languissent ici dans l'état d'enfance. Cependant quel pays au monde serait plus en droit de posséder des médecins instruits que celui où règnent perpétuellement des épidémies meurtrières et un fléau plus meurtrier encore, la misère? Il est de fait que la population de la Corse n'est point en rapport avec l'étendue de son territoire; on en a accusé la guerre ligurienne, tout prouve au contraire, que cette cause est exagérée, car un rapport de mortalité annuelle commencé depuis dix ans, atteste que le nombre de décès naturels est très-supérieur aux naissances, d'où il suit qu'une médecine peu éclairée, la vaccine peu répandue, en un mot, les secours des arts philantropiques méconnus, doivent entrer pour beaucoup dans cette effrayante dépopulation. Le chef de l'instruction publique en Corse me disait que l'établissement d'une faculté de médedecine dans cette île, exercerait sur ses habitans la plus heureuse influence, vu qu'une pareille école dirigée par des professeurs du continent, favorisant, par sa proximité, les études de la jeunesse corse, tendrait à créer des médecins instruits, et à nationaliser de plus en plus la langue française. C'est ce dernier résultat qui doit un jour métamorphoser la brave nation corse et la mettre de niveau avec ceux qui parlent la belle langue des Voltaire et des Jean-Jacques, et ce n'est pas sans être profondément ému que traversant, en 1823, un

petit village corse, j'entendis deux cents voix enfantines chantant un cantique français qui sert dans les écoles chrétiennes à ouvrir la classe. Je visitai la salle des études, en bénissant l'heureux novateur qui conçut la noble idée de populariser notre langue sur des montagnes, où, jusques là, les regards du gouvernement ne s'étaient point élevés. Un pressentiment interne semble dire au voyageur philantrope que l'apparition des lumières sur ces montagnes retremperait bientôt l'âme de ces rudes insulaires, donnerait aux vertus agrestes qu'ils déploient instinctivement, le poli de la civilisation et déracinerait leurs antiques préjugés, qui, après tout, ne sont abominables, que parce qu'ils sont trop vieux pour un monde nouveau.

La vie d'un vrai Corse est une perpétuelle exagération des vertus et des crimes; dans les affaires communes de la société, ses déterminations morales sont toujours instantanées et dépendent de la subite impression qu'elles ont produite sur lui. Ici les sentimens soit généreux soit exécrables, ne connaissent point de bornes et sont toujours hors de la nature ordinaire. O vous! dont la bouche est sans cesse remplie par les mots de philantropie et d'amitié, venez sur ces montagnes contempler le sublime tableau de l'hospitalité; vous n'en trouverez guère de pareil au monde, il faudrait l'exhumer de ces vieux temps où l'on dit que l'ignorance et la simplicité composaient les seuls trésors de l'homme.

Le berger corse est très-souvent hospitalier et l'inconnu qui frappe à sa cabane en déposant ses armes, devient l'objet de la plus vive sollicitude; son cœur si dur en apparence, ne résiste point à l'infortuné implorant son aide, le salut de la bien venue rit dans ses yeux, et pour son cœur, un jour pareil est une véritable fête. Fût-il persécuteur ou opprimé, l'homme qui a pénétré dans la maison d'un corse des montagnes, devient inviolable, et quand la mort peserait sur la tête du recéleur, l'arrêt fatal n'ébranlerait point sa généreuse pitié. En 1823, un naturaliste français est surpris sur un morne par deux bandits, ceux-ci le prennent pour l'ennemi dont ils veulent la mort et le poursuivent, l'autre se soustrait aisément à leurs recherches, en s'enfonçant dans les makis : cependant il aperçoit une cabane, il frappe à la porte, demande l'hospitalité, l'obtient sans peine avec un repas frugal, se couche sur le grabat du maître, et celui-ci reste à la porte en sentinelle, jusqu'au moment où le naturaliste, avant de continuer sa route, offre à son hôte un salaire raisonnable, qu'il refuse, exigeant seulement du voyageur son nom, son état et la promesse de ne point l'oublier. En lisant de pareils traits, on est malgré soi transporté dans ce bon temps du siècle d'or que nous sommes tentés de croire chimérique.

Toutefois n'oublions pas que le vieux temps était aussi celui des mœurs barbares, des coutu-

mes ridicules et d'une odieuse superstition érigée en vertu. Les peuples pélasges honoraient les dieux, leur sacrifiaient des hommes, exerçaient l'hospitalité et préféraient souvent la mort au pardon d'une offense. Les favoris d'Odin étaient d'autant plus agréables à leurs dieux qu'ils avaient bu plusieurs fois dans le crâne de leurs ennemis; des époques moins reculées ont divinisé des horreurs; ne dirait-on pas que l'enfance des nations est comme celle de l'homme, faisant le bien et le mal sans raison et par instinct? Cette digression amène convenablement ce que j'ai à dire sur la passion qui domine à l'excès l'âme d'un Corse, je veux dire la vengeance, sentiment qu'on exprime ici par le mot de vendette. Ce n'est point au duel que la vendette corse doit être comparée; un affront reçu et laissé impuni ne déshonore en France que l'offensé, lui seul est en droit de réparer en champ clos son honneur outragé, mais en Corse une insulte pèse sur tous les membres d'une famille, et comme ici toutes les sensations sont exagérées, on conçoit aisément que la soif de la vendette doit étouffer toutes les vertus paisibles qui tendent à en affaiblir la violence. Chose extraordinaire, se venger fut toujours la passion indomptable des peuples que la civilisation n'a point dénaturés; l'homme des bois est susceptible à l'excès, facile à aigrir, haineux et vindicatif; le berger corse n'est point tout-à-fait l'homme de cette hypothèse,

cependant comme il conserve les traits rudimentaires de l'habitant primitif des forêts, il doit en manifester le caractère. Chez nous, le duel n'est que la satisfaction de l'amour-propre blessé; la vendette en Corse est un besoin impérieux, tyrannique, impossible à dompter et dont la source est dans les sensations instinctives qui gouvernent l'homme dans l'état sauvage. L'égoïsme et la fierté des Corses ont cimenté la coalition des familles entr'elles, toutes ont juré solennellement de défendre leurs priviléges et leur honneur au péril de leur vie, et il faut l'avouer, jamais serment ne fut plus religieusement observé. Semblable à une flamme électrique, l'insulte faite à un membre est rapidement éprouvée par le dernier parent; les relations cessent dès-lors avec la famille coupable et la guerre est déclarée. L'expression être en vendette signifie que l'on a de justes motifs de haine pour légitimer sa vengeance, et l'assouvir lorsqu'une occasion heureuse se présente; en attendant cet affreux plaisir, l'âme d'un Corse est fermée à tout autre sentiment, on peut dire sans crainte d'exagération qu'il ne vit alors que de l'espoir de la vengeance.

J'ai comparé l'hymen d'un Corse avec celui d'un monarque, je pourrais maintenant mettre en parallèle une vendette avec une guerre entre deux nations; dans les deux cas on déploie toutes les combinaisons possibles de la ruse, de l'adresse,

sortes de moyens qu'on nomme ailleurs politique, et qu'ici on appelle modestement se garder. Le Corse outragé dit à son ennemi, garde-toi... ce mot vaut à lui seul tout le préambule d'une déclaration de guerre. Les deux familles méditent la vengeance, font souvent naître l'occasion de la consommer, le crime se commet et le coupable respire librement sans redouter ni les lois ni sa conscience. Un assassinat, loin d'être le motif d'une pacification, envenime la fureur du parti malheureux, les haines grandissent en raison des flots de sang répandus, et de cette effervescence naissent les meurtres, les migrations ou ce qu'il y a de pire encore, la nécessité de se faire bandit. Dans cet état de délire calme et raisonné, le Corse est capable de tous les actes de la plus froide barbarie; couché sur un roc, vivant de racines, il supplie l'éternel de lui faire apparaître son ennemi; rien ne l'ébranle, l'idée même de l'échafaud qui l'attend n'est pour lui que la preuve de sa vengeance assouvie; on dit qu'en attendant le jour où périra son rival, il laisse croître sa barbe et ses ongles, je ne puis assurer si cet acte est l'effet d'une superstition ou bien de la négligence de la personne; ce que je puis affirmer, c'est qu'ayant conversé avec un bandit dont les joues étaient teintes de sang, et lui en demandant le motif, il me répondit en branlant sa carabine: «C'est du sang de mon fils qui a été tué dans la forêt, tant qu'il ne sera

point vengé, il noircira ma figure. » La vendette n'est pas toujours éternelle ; des intérêts majeurs forcent quelquefois deux partis en guerre à conclure une trève ou bien à signer un traité de paix ; dans ce cas les deux familles s'assemblent, on convoque solennellement comme médiateur quelque notable du pays, on stipule les conditions, on jure de part et d'autre de ne point les enfreindre, et dès ce moment commence une amitié inviolable. J'ai lu un traité de paix à Vico ; il était ainsi conçu : « Justiniani avait blessé mon honneur, nous étions « depuis trois ans en vendette ; heureusement « le ciel a veillé sur lui et l'a éloigné des piéges « que je lui tendais : aujourd'hui le remords est « né dans son âme, il avoue son tort et demande « son pardon. Je le lui donne, je prie Dieu de « lui pardonner comme moi. » Croirait-on que cet écrit ait été dicté par l'homme le plus farouche que le sol Corse ait jamais porté ? Une vendette inextinguible est celle que fait naître l'amour propre ou l'honneur humilié ; et comme une prodigieuse vanité est l'essence de tout caractère corse, il s'en suit que des haînes éternelles peuvent, selon les circonstances, trouver place dans l'âme de ces insulaires. Les femmes elles-mêmes trouvent une espèce de volupté dans la vengeance, souvent elles inventent les moyens de raffiner cet effroyable plaisir ; pourtant les vendettes féminines sont rares ; et cela

s'explique par l'espèce de nullité et d'indifférence dans laquelle languit le beau sexe de Corse. Cependant elles chérissent leurs devoirs d'épouse et de mère; si un amour violent les force de transiger avec la vertu conjugale, ce sacrifice leur paraît si grand, que la mort seule peut châtier le parjure qui, trompant une femme mariée par son inconstance, l'abandonne ensuite en proie à l'humiliation et au mépris. Quelquefois même, après un premier sacrifice, le remords de son infidélité est si grand, que la femme Corse, pour se venger du trompeur qu'elle adore, se résout à le poignarder, creuse une double tombe, et du même fer perce son sein et partage sa sépulture. Ces sentimens qui se combattent si violemment caractérisent le Corse. J'ai visité dans mes voyages des sauvages dont la devise était vengeance et mépris de la mort; les traits de férocité calme que j'en ai rapportés, ne forment qu'une faible esquisse du tableau que je trace aujourd'hui. Une femme reçoit son ami dans un lieu solitaire et celui-ci parvient à être heureux; après ce moment de délire, l'énormité de sa faute vient torturer l'âme de la coupable et elle garde un immobile silence : « Pourquoi cet air de froideur, dit l'amant? J'avisais au moyen de nous « voir demain et j'ai conclu, dit-elle, que cette « cabane est le lieu le plus commode.» La malheureuse passe la nuit en prières, le jour arrive et l'amant trouve la mort aux lieux où le plaisir

l'attendait la veille. Elle ne le suivit point au tombeau, mais ses regrets et ses larmes furent intarissables, elle mourut en demandant au Ciel, non le pardon de son meurtre, mais celui de son infidélité.

Le glaive des lois, suspendu sur la tête du Corse prêt à assouvir sa vengeance, ne peut vaincre le pouvoir irrésistible qui le pousse au crime. Dans l'obscurité d'une forêt, comme au sein d'une place publique, il versera le sang ennemi avec un sang-froid plus que cruel. Chose inconcevable ! des sentimens religieux profondément empreints dans son âme sont impuissants, lorsqu'il s'agit de venger son amour-propre humilié. J'ai vu, en 1823, un Corse assistant avec une ferveur ardente à la dernière messe de la cathédrale d'Ajaccio; tant de piété m'émûrent vivement, et je l'avouerai, dans mon ignorance, je me dis : « Cet homme, devant Dieu, vaut mille fois mieux que toi. » Cependant midi sonne et le trente-troisième régiment de ligne va bientôt faire des évolutions militaires; ce spectacle m'appelle sur la place publique; qu'on juge de mon étonnement, lorsque je vois le même homme que je comparais aux anges, sortir un pistolet de sa poche, et froidement, en présence de mille témoins, arracher la vie à un ennemi contre lequel il couvait saintement une vendette depuis deux années. Croirait-on que la franche bonhomie, les mœurs

douces, les vertus hospitalières habitent dans une âme qui a conçu et médité vingt assassinats? Dans les vastes makis de Saint-Florent, je rencontre un berger, je l'approche familièrement et il met bas ses armes, il me conduit alors dans sa cabane, me fait boire du lait, me montre un livre de prières qu'il lisait une fois tous les jours, ne m'entretient que de jeûnes, de pénitences et de vertus religieuses, je promets de le visiter souvent et, à chaque entrevue, je puise dans sa conversation de nouveaux motifs d'estime et d'admiration; cet homme était un bandit couvert de crimes, en qui tout autre, à ma place, aurait cru voir comme moi, l'homme de la nature et de la vérité. La vendette est l'énigme du caractère Corse, il faut de toute nécessité l'admettre comme formant l'essence de leur organisation physique et morale, puisque les vertus qui tempèrent ailleurs l'amour de la vengeance, ne peuvent rien ici, mais qu'au contraire ces mêmes vertus conservent leur pureté dans des âmes que de hideux assassinats ont souillées. Un Corse condamné aux galères pour vol, s'il vient à s'évader, n'osera jamais s'enrôler avec les bandits de son île, la raison en est simple, un assassinat par motif de vendette ne deshonore point, tandis que le vol aux yeux mêmes des meurtriers qui infestent les forêts de l'île, couvre de honte et d'infamie. Il faut un simple manque d'égards pour armer quelquefois la main d'un Corse, pourtant cette

extrême susceptibilité n'est fatale qu'entr'eux, il faut une plus grande injure de la part des étrangers; ces insulaires oublient aisément une offense involontaire, et d'ailleurs elle n'est point considérée de même quand ce n'est point d'un compatriote qu'ils l'ont reçue. Si l'outrage de la part d'un étranger offense vivement sa vanité, si la confiance et le pouvoir dont on l'a investi, deviennent des motifs d'oppression, si le serment qu'il en a reçu est violé, alors un Corse cesse d'être homme, il devient un génie de destruction et de mort. Un fait des plus terribles que puisse fournir un jour les annales des crimes, est celui du fameux bandit Théodore, qui respire encore dans les forêts de l'île. La loi du recrutement l'appelle au chef-lieu pour voir décider du sort qui l'attend; il refuse de s'y rendre, mais il instruit de son dessein le brigadier de gendarmerie, son ami, en le suppliant de l'avertir des perquisitions de l'autorité, s'il venait à recevoir l'ordre de l'arrêter.

Théodore était tout cœur pour ce gendarme, il croyait être payé du plus tendre retour, lorsqu'un soir l'imprudent brigadier l'invite à souper, le fait boire, l'enivre, le garotte et le conduit à Ajaccio comme conscrit retardataire; la peine qui l'attendait n'avait rien de grave ni de diffamant, aussi sa détention ne fut-elle point sévère, Théodore en profita en s'évadant de la prison : il vole dans son village, là, son premier mouvement est de

saisir sa carabine, d'aller à la caserne, de monter dans la chambre du brigadier et de l'étendre baigné dans son sang, en présence de toute sa famille.

Il gagne les makis en jurant que sa vengeance était loin d'être accomplie et que la mort frapperait tout gendarme que le sort placerait sous son fusil. Son fatal serment n'est effectivement que trop bien rempli, puisqu'il respire encore, qu'il déjoue tous les projets inventés pour l'arrêter, et que bon nombre de gendarmes ont été victimes de leur dévouement, en périssant de sa main. Déjà dégoûtant du sang de cinq assassinats, Théodore n'était point bandit comme nous l'entendons; sa cruauté ne s'était exercée que sur les malheureux empreints du sceau de sa réprobation; cela est si vrai, que des voyageurs, des fonctionnaires publics, des soldats se sont trouvés sans le savoir en sa présence, soit à table dans les villages, soit dans les chemins de l'île, et qu'instruits ensuite de leur méprise, ils n'auraient jamais supposé des intentions hostiles, à l'homme qui aurait pu aisément les tuer, si, comme bandit, la soif de l'or l'eût tourmenté. Théodore habite les forêts, les privations que lui impose sa hideuse existence, surpassent tout effort humain. Comme la manie, il faut que la passion de la vengeance centuple ses forces naturelles, pour que son cœur résiste à toutes les calamités amoncelées sur sa tête. Grand, bien fait, brun, d'une physionomie mobile et spirituelle, l'œil

pénétrant, le sourcil touffu et prêt à se froncer, il a la légèreté du chevreuil et une audace peu commune. Son caractère sombre et enthousiaste, son accent prophétique lui donnent ce je ne sais quoi qui en impose à la multitude. Un jeune homme va dernièrement grossir le nombre des scélérats qui servent sa cause; « Quel motif, dit Théodore, t'amène ici? — J'ai séduit une jeune fille et l'on me force de l'épouser. Retourne, dit fièrement le preux bandit, restitue l'honneur à qui tu l'as ravi, dans six jours tu mourras si tu n'as obéi. » Des bergers avaient déclaré aux officiers d'une corvette française, que Théodore les épiait pour leur enlever leurs fusils lorsqu'ils iraient à la chasse. Les officiers, sans nulle crainte, battaient un jour les makis de la vallée du Liamone, quand le célèbre bandit suivi de son compagnon Brusco les approche familièrement et leur demande si le gibier est abondant. Alors un des chasseurs lui déclare qu'il savait de bonne part son intention de leur enlever leurs fusils Théodore, à ces mots, rugit de colère en branlant sa carabine, et veut connaître le nom de l'infâme calomniateur, afin que la mort punisse le traître qui a pu lui supposer des intentions aussi criminelles. Ce même homme qui ne peut contenir ses transports d'indignation pour une calomnie aussi légère, était ensuite calme et impassible en déclarant qu'il avait exterminé bon nombre de gendarmes, que sa vengeance était bien loin d'être as-

souvie, et que quant à l'échafaud il ne le redoutait point, puisque avant tout celui qui sait si bien tuer, doit savoir tourner son fer contre lui-même, lorsque le sort abondonne sa cause. Chose inouie chez un scélérat! Théodore porte un cœur aimant et sensible, son plus cruel tourment dans sa solitude est d'avoir délaissé une vierge du ciel, comme il le dit lui-même; dans ses momens de remords et au sein des nuits, il l'appelle en soupirant et lui donne les noms les plus tendres.

Les sentimens moraux d'un vrai Corse ne connaissent point de gradation; le sacré, le juste et l'abominable sont confusément entassés dans son âme. Souillé d'un assassinat, il se prosterne devant l'humble croix champêtre, qui révèle au voyageur le récent théâtre d'une vendette; il va même plus loin, on l'a vu supplier l'éternel de pardonner à l'homme qui l'avait outragé et que sa main homicide vient naguère de précipiter à son tribunal. Devant ses juges, un bandit corse sourit dédaigneusement de l'appareil et des formes oratoires que l'on déploie pour éclaircir une vérité que son orgueil refuse également et de cacher et de dévoiler; condamné à périr sur un échafaud, il apprend le sort qui le frappe avec une résignation stoïque et quelque fois sublime. Il reçoit les derniers secours d'une religion consolante, non comme le dernier aliment d'une âme sans vigueur, mais comme le sceau destiné à fermer une vie pure et

sans reproche. Ses derniers momens sont ceux de Socrate buvant la ciguë et proclamant l'immortalité de l'âme, il s'occupe de sa famille, lui donne ses avis, ensuite rempli de l'idée d'un Dieu rémunérateur, il demande la mort comme une transition subite vers un monde plus digne de lui, il y marche avec dignité et indifférence, présente hardiment sa tête, et souvent le bourreau devient le dépositaire d'une idée comique, dernier accent d'une âme fière et qui méprise la mort. Fais-moi lestement mon compte, disait un jour un bandit à un exécuteur, car j'ai froid. Ces mots, prononcés avec calme, ont une éloquence barbare qui décèle la trempe forte et originale des âmes corses. Si par un cas d'exception il tremble à l'aspect du fatal couteau, son émotion aux yeux de ses compatriotes présens, est une tache honteuse qui le déshonore plus que l'assassinat qui lui a mérité son supplice; aussi pour mourir en vrai Corse vole-t-il à la place d'exécution, comme à une fête et à un dernier triomphe pour son amour-propre. Presque toujours ceux qui ont quelque instruction, laissent par écrit leurs dernières volontés ou bien l'apologie de leur conduite : ces mémoires rapides sur les circonstances qui ont précédé le supplice sont souvent dignes d'attention et peuvent encore inspirer de l'intérêt pour des hommes coupables et justement sacrifiés à la vindicte publique. Ils sont empreints d'une grande naïveté. Naguère un bandit

lettré, au moment de périr, écrivait ainsi à sa femme : « Bien bonne amie, le vent du malheur s'est levé pour moi, dans une heure il me détachera de ce monde comme une feuille d'automne, j'irai où il me poussera; la loi m'a rendu justice, elle m'a frappé ! aussi pourquoi le malheureux M*** m'avait-il insulté ? pourquoi son étoile l'a-t-il conduit sur mon poignard ? quiconque se sert du glaive doit périr par le glaive, j'ai donc mérité la mort; élevez mes enfans dans la crainte de Dieu, qu'ils soient un jour les vengeurs de leur père; avec cet espoir je meurs consolé. Vous, ma digne femme, priez pour le repos de mon âme, qu'il vous souvienne d'une autre vie, et quel sera mon bonheur si je puis vous dire un jour que vous fûtes aussi vertueuse durant votre veuvage, que dans les doux et rapides instans de notre hymen, adieu. » Ensuite venaient ces mots : « Contrit, repentant, trahi, mais non vaincu. » Cette lettre est un monument d'héroïsme religieux, de superstition et de froide barbarie; ce qui nous confirme que le caractère corse est unique en Europe, c'est que tous ces sentimens opposés ont été violemment sentis par l'âme de celui qui a tracé cette lettre, ayant sous les yeux le fatal couteau. Ne croyez point que ce stoïcisme, ce mépris de la mort soit l'œuvre sublime d'une religion sainte dont le but est de nous détacher d'ici bas; loin de nous cette idée, le Corse, sans doute plus que tout autre peuple, croit ferme-

ment en Dieu, mais cette vanité de résignation que l'on pourrait faire découler de sa piété, n'est que l'effet d'un amour-propre exagéré qui ne l'abandonne qu'avec la vie. Sous le glaive de la justice, chargé de chaînes, affligé d'une douloureuse maladie, il ne montrera jamais aux yeux de l'étranger la moindre émotion qui puisse faire croire à de la faiblesse de sa part : comment d'ailleurs pourrait-il prétendre à vous inspirer une haute idée de son caractère, s'il venait à donner quelques signes d'une nature faible; les larmes sont l'expression d'une sensibilité commune; au contraire, un œil sec dans les angoisses du désespoir est la preuve irrécusable d'une âme forte et maîtresse d'elle-même. On a dit le Corse superstitieux; cette question a été agitée avec une importance qu'elle ne mérite point. L'homme des montagnes ignorant la cause des phénomènes de la nature, et supposant dans tout ce qui s'opère autour de lui l'intervention d'une puissance suprême, fut toujours porté à considérer l'être éternel comme l'auteur de tout ce qui épouvante ou charme son imagination. Sans doute le Corse est superstitieux, il croit aux jours malheureux, néanmoins il ne les redoute pas, et presque convaincu d'un fléau qui l'attend, il en est d'avance consolé et s'abandonne en souriant à toutes les chances de la fatalité. Si la superstition enfanta chez les Grecs et les Romains, nations éminemment guerrières, ces héros dont les

noms retentissent encore dans les deux hémisphères, comme eux les Corses doivent à cette prétendue faiblesse d'esprit ce qui les différencie des âmes communes. La terre est une vallée de larmes, disent-ils, et souffrir c'est mériter le ciel; plein de cette idée, ils se prosternent devant Dieu dans une sorte d'extase fanatique, et sûrs des récompenses qui leur sont promises dans un monde incompréhensible, ils meurent en souriant, non comme des nouveaux nés sans s'en apercevoir, mais comme les saints du désert avec l'espérance de l'immortalité: souviens-toi que nous mourrons, est gravé dans leur âme en traits ineffaçables, c'est le complément de toute leur morale, son application est de tous les temps, de tous les lieux et de toutes les saisons de la vie. Si vous parcourez les villages de la Corse, ne soyez point étonné de lire sur le ciel du lit hospitalier, ces mots terribles *memento mori*. Je me souviendrai long-temps de l'impression qu'ils me firent dans une maison située au milieu d'un bois, sous un ciel en feu qui inondait d'un déluge d'eau l'asile d'un bon berger, où la nuit orageuse m'avait forcé de me réfugier. D'ailleurs les superstitions des Corses sont aussi vieilles que le temps, le style métaphorique qui sert à les consacrer d'âge en âge semble appartenir aux Grecs pélasges auxquels on fait remonter la première origine de ces insulaires *Je ne conduirai point mon troupeau ce soir*, me disait un berger, *parce*

que l'étang d'enfer a mis sa ceinture de mort, il faisait par là allusion à un nuage noirâtre qui bordait l'horison, et d'où naît un vent chaud, qui passant sur les effluves des marécages, les balaye et vient semer dans l'île les germes de maladies mortelles. L'influence de la lune sur les destinées humaines, celle des astres sur le sort qui nous attend, les rencontres malheureuses, les présages infaillibles etc., sont immortalisés par des cantates d'un goût antique, où brille le grandiose romantique d'Ossian. Combien de fois, à la lueur de l'astre qui vivifie les souvenirs, j'ai entendu l'humble pâtre mêler sa voix plaintive aux gémissemens des arbres de la forêt? Combien de fois au milieu de ces nuits pleines d'images et d'harmonies mélancoliques, j'ai demandé au ciel une lyre et des pinceaux! En corse, tout ce qui tient à la destruction de l'édifice humain est solennel, religieux, la mort est ici l'heureuse transition vers un lieu de délices; aussi loin de verser des larmes de désespoir sur les restes inanimés d'un ami, d'un parent, ils lui adressent des reproches amers sur sa migration de ce monde. J'ai vu une mère arrosant la tombe de sa jeune fille, lui dire avec une accent douloureusement courroucé : « N'étais-tu pas ma bien-aimée? ai-je contrarié tes amours? » Ces scènes par fois nocturnes me remplissaient l'âme de sensations rêveuses; elles me confirmaient dans l'idée que chez un peuple où la civilisation est

si arriérée, et où tant d'institutions modernes n'ont encore pu pénétrer, le sentiment du juste et de l'injuste, se trouve cependant en quelque sorte inné dans le cœur de l'homme. Si des passions violentes y entraînent trop souvent au crime, les généreuses inspirations de la nature y développent aussi de grandes vertus. C'est ainsi que le sol vierge des forêts du Nouveau-Monde, produit à la fois le chêne majestueux si utile à l'homme et l'arbre vénéneux, dont l'ombrage même peut lui donner la mort.

II. EXTRAITS ET ANALYSES D'OUVRAGES.

LE HAVRE ANCIEN ET MODERNE ET SES ENVIRONS, ETC.,

2 VOL. IN-12, PRIX : 8 F., AU HAVRE, CHEZ CHAPELLE, LIBRAIRE-ÉDITEUR ; A PARIS, CHEZ PILLET.

(2e. article, voyez le cahier précédent).

Le chemin de Bolbec à Lillebonne est un des plus pittoresques du département (1); il longe une

(1) On va directement du Hâvre à Lillebonne sans passer par Bolbec, en traversant le village Saint-Romain-de-Colbose, patrie de M. Hanin, inventeur breveté d'une charrue à avant-soc que son utilité a mise en usage dans une partie de la Normandie.

côte parallèle à un vallon resserré, mais d'un aspect délicieux : c'est ainsi qu'on arrive à l'ancienne *Juliobana*, ville considérable sous les Romains, et qui mériterait d'être visitée par les étrangers, quand elle n'aurait d'autre titre à leur attention que sa position charmante à l'entrée d'une vallée qui a pour perspective le vaste bassin que la Seine forme en cet endroit. Edifiée en l'honneur de César, il est probable que *Juliobona* était la capitale des Calètes, nation qui peuplait le nord de la Gaule. Trois voies romaines partaient de cette ville ou passaient par Lillebonne; l'une conduisait à Dreux, l'autre à Evreux, la troisième venait de *Carocotinum*, lieu situé dans le voisinage d'Harfleur. Une de ces voies est encore très-reconnaissable entre Rouen et Caudebec, où elle a formé le grand chemin et pris le nom de *Chaussée*.

On ne saurait creuser la terre à Lillebonne, dit un des investigateurs de cette ancienne cité, sans trouver des fondations, des médailles et des débris de toute espèce. En descendant la vallée, vers le Mesnil, un vaste emplacement à droite et à gauche du chemin, est tout rempli d'urnes, de vases pour la plupart en verre et de sculptures Romaines. En remontant le vallon opposé, un acqueduc, qui allait chercher l'eau à plus d'une demi-lieue de la ville, est encore subsistant par portions attenantes au village; enfin se voient les imposantes ruines d'un théâtre. De tous les restes d'antiquités romaines,

connus dans ce département, ce théâtre est le plus considérable, et, sous tous les rapports, le plus curieux; ce n'est pas que l'on y trouve de magnifiques colonnes, de riches entablemens, des arcs hardis et de belles proportions; des crètes de murs, des restes de construction sous le sol, sont tout ce que quinze ou vingt siècles ont épargné : mais leur ensemble, plusieurs dispositions insolites propres à étonner les hommes qui connaissent ces sortes d'édifices, le rendent digne de l'attention des savans et de devenir un sujet d'étude.

Ce théâtre dont la scène présentait environ cent vingt-trois pieds d'ouverture, est construit en tuf très-léger, comme la plupart des bâtimens romains dont on a trouvé des traces dans cette partie de la Normandie. Les pierres sont petites et carrées; le parement du mortier a été fait de manière à laisser une rainure entre elles. Après un certain nombre d'assises de ces pierres, on trouve trois assises de grandes briques romaines. La scène et les décorations étaient probablement de bois, car on n'y découvre aucun vestige de fondation. Des deux côtés sont de grandes chambres ou coulisses; derrière celle de l'est on trouve un cabinet ou couloir. La distribution est à-peu-près la même de l'autre côté.

Ce rez-de-chaussée, dans les fouilles qu'on y a faites, n'a présenté qu'un terrain d'alluvion sans aucun vestige propre à indiquer l'ancien niveau du

sol ; peut-être si l'on poursuivait les fouilles, trouverait-on un autre pavé en mosaïque. Il paraît que cette place était ornée avec un soin particulier, parce qu'elle était réservée aux magistrats et aux personnages éminens. Après ces appartemens on voit de chaque côté des espèces de vomitoires conduisant des galeries extérieures à ce même rez-de-chaussée. Vient ensuite l'emplacement semi-circulaire des gradins, dont les revêtemens n'existent plus. Tout ce que l'on voit de murailles romaines à Lillebonne, n'étant composé que de petites pierres poreuses qui ne méritaient, ni par leur dimensions, ni par leur mauvais poli, d'attirer l'attention des moines de Saint-Wandrille, il est à croire que ce sont ces revêtemens qu'ils enlevèrent pour bâtir les parties les plus apparentes de leur église de Saint-Michel.

A l'ouest, une galerie avec vomitoire règne le long des gradins, et se prolongeait autrefois tout autour de l'édifice.

En admettant que ce monument, qui n'était ni un amphithéâtre, ni un cirque, ait été commencé sur le plan d'un simple théâtre, et qu'il ait servi pour des jeux scéniques, cependant il serait encore prématuré d'affirmer quel fut le genre exact de sa construction, et l'usage précis auquel il fut employé. Sur le prolongement du cintre extérieur, on a trouvé un massif en maçonnerie dont la surface extérieure à l'ouest offrait deux ressauts dont l'un

paraissait figurer une plinthe au-dessus d'un socle, indiqué par le ressaut inférieur.

Etaient-ce là les restes d'un piédestal ayant servi de support à quelque ornement ou décoration d'entrée du théâtre? Mais, chose étrange! pour la construction on avait employé comme moëlon un fragment en marbre blanc, qui portait des caractères, au nombre de onze, dont sept bien conservés et deux frustes, n'indiquaient point de sens déterminé et positif, mais sont évidemment des derniers siècles du séjour des Romains dans les Gaules. Sur un chapiteau cubique ou pierre calcaire, recueilli parmi les décombres de l'édifice, on voit un phalon grossièrement sculpté.

Plusieurs petits fragmens de marbre commun se rencontrent dans les fouilles.

Le terrein charbonné qui encombre les galeries du théâtre, renferme des aiguilles à tête d'or, des fragmens en bronze, des médailles et des coquilles.

Du reste, rien n'annonce ni beaucoup de recherche, ni beaucoup d'élégance dans le travail de cette construction.

Il nous reste à parler d'une découverte intéressante, faite le 24 juillet 1823, à huit cents mètres de Lillebonne, au-dessous et un peu au-delà de l'ancien château ducal, appartenant aujourd'hui à la maison de Croï, au bord septentrional de la nouvelle route de Rouen, par Caudebec, et à six cents

pas du théâtre antique. C'est une statue fruste de grande dimension en bronze doré; sa hauteur est de six pieds : elle avait été entièrement et très-bien dorée. Toutes les recherches qu'on a pu faire dans l'argile où on l'a trouvée, n'ont conduit à la découverte d'aucun symbole ou pièce de costume ou d'ornement qui puisse fournir des indications certaines relatives à la destination de cette statue.

La nudité absolue est le seul trait qui puisse faire croire que cette antique représentait un dieu des Grecs ou des Romains.

Les cheveux séparés (1) au milieu du front, s'enroulent mollement en deux bourrelets qui ceignent les tempes, se réunissent dans un nœud saillant derrière la tête, et reviennent sur les épaules se diviser en plusieurs mèches, dont quelques-unes tombent au-dessous des clavicules; des formes pleines, arrondies et coulantes, un embonpoint régulier, et une pose aisée, offrent assez bien l'image d'un jeune homme dans l'âge accompli de son adolescence.

L'endroit où les terrassiers l'ont trouvée est à l'extrémité d'un petit vallon, le long duquel on a découvert, depuis trois ans, un tambour de colonne, dont la sculpture présente une scène de vendange, et un autre bas-relief faisant partie d'un dessin de bacchanale. Les formes de la statue, les sujets

(1) Description de cette statue par M. Rever correspondant de l'institut.

de sculpture et la réunion de tous ces objets, au pied d'une éminence l'on bâtit, dans le moyen âge, le château de Lillebonne, n'engagent-ils point à regarder comme probable que sur cette éminence, à laquelle aboutissait autrefois un aqueduc romain, on avait dédié jadis à Bacchus un temple que le christianisme fit tomber avec ses idoles et ses décorations dans le vallon (1), où des fouilles les font rencontrer aujourd'hui? Cette statue, dont l'époque de la confection peut être placée dans la seconde moitié du deuxième siècle de l'ère chrétienne, est fort endommagée. Les deux bras en sont cassés un peu au-dessus des coudes; la cuisse gauche est rompue au genou, l'autre est fracturée aux deux tiers de la longueur, à compter de la tête du fémur. On a recouvré l'avant-bras gauche, joint au coude et à la main; la jambe du même côté avec le pied attenant; enfin le tronçon de la cuisse droite, qui comprend la moitié du genou.

M. Morlent donne dans le XXXe chapitre, une notice biographique des personnes célébres nées au Hâvre et dont les plus remarquables sont An-

---

(1) Cette hypothèse vient de se vérifier. M. Holley, propriétaire à Lillebonne, sur le terrain de qui on a trouvé la statue, a découvert tout récemment au même endroit les murailles enfouies d'un édifice romain qui est probablement le temple de Bacchus deviné par M. Rever.

celot, le statuaire Beauvallet, Bernardin de Saint-Pierre, l'hydrographe Daprès de Mannevillette, Casimir Delavigne, le naturaliste Dicquemare, madame de Lafayette, Lesueur (l'ami et le compagnon de Péron), le littérateur Levée, mademoiselle Scudery, (1), etc. Nous regrettons que cet article déjà assez long ne nous permette pas de rapporter ici une anecdote peu connue relative à l'admirable auteur de Paul et Verginie et de la Chaumière Indienne.

Puis promenant ses regards sur un vaste horizon et transportant ses lecteurs dans les deux hémisphères, il leur fait connaître dans le chapitre XXXI, le commerce qu'a fait cette place en 1823 et 1824 avec la Martinique, la Guadeloupe, l'île Bourbon, le Sénégal, Cayenne, les comptoirs français de Chandernagor, Saint-Do-

---

(1) MM. F. et A. D. V., en rendant compte de cet ouvrage (Bulletin des sciences géographiques, janvier, 1826), citent l'historien Larrey et Toustain de Richebourg au nombre des *personnages célèbres qui sont nés au Hâvre*. C'est une erreur que nous aimons d'autant mieux à faire remarquer, qu'il est de toute justice de donner à chaque cité la portion de gloire qui lui appartient. La ville de Louis XII est déjà assez riche de sa propre gloire et n'ira point en revendiquer une autre : Le premier de ces hommes célèbres a pris naissance à Montivilliers, le second à Saint-Martin du Manoir lès Montivilliers. L. S. M.

mingue, l'Angleterre, les Pays-Bas, l'Espagne et le Portugal, la Suède et la Norwège, les villes anséatiques, la Russie, les états d'Italie, Madère et Gibraltar, les Etats-Unis d'Amérique, les anciennes possessions espagnoles de l'Amérique méridionale, la Havane, les anciennes possessions portugaises, les Antilles étrangères, les colonies étrangères dans l'Inde, les îles Açores et du Prince, les comptoirs étrangers dans l'Inde, Ténérif etc. Il fait précéder les 21 états d'importation et d'exportation qui en présentent les opérations par la réfutation qu'ont publiée les négocians de cette ville, des ouvrages qui traitent de la nécéssité d'un entrepôt à Paris.

Le 22ᵉ tableau ou résumé des principaux articles importés au Hâvre en 1824, fait connaître la nature et la totalité des denrées venues soit par navires français et mises en entrepôt réel ou fictif, soit par navires étrangers et déposées en entrepôt réel.

Le 23ᵉ n.° sous le titre de tableau complémentaire des opérations commerciales de cette place pendant 1823, est divisé en quatre colonnes; il donne la nature des marchandises importées et réexportées, le transit pour la Suisse et l'Allemagne et les mutations d'entrepôt pour les villes de France qui jouissent de cette faculté.

Ces 23 tableaux présentent la nature des marchandises suivant les quatre droits auxquels

elles sont assujetties : le poids, le nombre, la mesure et la valeur. Les 21 premiers font aussi mention de celles exportées avec prime à la sortie.

Le 24e tableau détermine la distance du Hâvre en lieues de mer aux principales places commerciales des deux mondes, le nombre approximatif de jours de traversée pour *aller* et *venir*, ainsi que le prix du passage par personne, du fret par tonneau et le taux des assurances.

Un extrait d'un état des importations publié par M. Le Licquier *semble compléter* ces notions. MM. F et A. D. V. se sont sans doute trompés en disant que M. Morlent donne des éloges à ce travail, tandis qu'il a gardé une sorte de neutralité et qu'il a eu soin de ne point se prononcer sur son exactitude (1). Nous mettons ci-après sous les yeux de nos lecteurs des résultats d'une toute autre authenticité et différens de ceux-ci ; ils sont propres à faire connaître par des aperçus généraux le commerce et la navigation du Hâvre comparés avec ceux de nos quatre autres principaux ports. La source où nous les avons puisés en garantit l'exactitude.

---

(1) Bull. des Sciences géographiques, janvier 1826.

ENTRÉE DES BATIMENS PENDANT 1824.

Noms des Ports.	NAVIRES FRANÇAIS. — COMMERCE A L'ETRANGER. — Nombre des navires.	Tonnage.	Nombre des hommes.	CABOTAGE DU ROYAUME. — Nombre des navires.	Tonnage.	Nombre des hommes.	PÊCHE. — Nomb. des navires	Tonnage.	Nomb. des homm	NAVIRES ÉTRANGERS. — Portant pavillon du pays d'où ils viennent. — Nomb. des navires	Tonnage.	Autres pavillons. — Nomb. des navires	Tonnage.	TOTAUX. — du nomb des navires	du tonnage.
Le Hâvre.	394	75850	4505	2616	105109	9850	3	1158	73	394	78682	87	13287	3494	274086
Rouen.	118	10906	798	3351	191418	17196	«	«	«	40	2952	43	3628	3552	208904
Nantes.	136	24452	1845	2392	76765	7620	352	3812	1504	63	9356	20	2687	2963	117072
Bordeaux.	196	38679	2576	3193	138894	15528	125	4941	722	211	32817	86	12087	3811	227418
Marseille.	864	93253	6695	3737	192168	18036	53	10173	844	704	58714	365	56688	5723	390996

SORTIE DES BATIMENS PENDANT 1824.

Noms des ports.	NAVIRES ÉTRANGERS. COMMERCE A L'ÉTRANGER. Nombre des navires.	Tonnage.	Nombre des hommes.	CABOTAGE DU ROYAUME. Nombre des navires.	Tonnage.	Nombre des hommes.	PÊCHE. Nomb. des navires	Tonnage.	Nomb. des homm.	NAVIRES ÉTRANGERS. Portant pavillon du pays d'où ils viennent. Nomb. des navires	Tonnage.	Autres pavillons. Nomb. des navires	Tonnage.	TOTAUX. du nomb. des navires	du tonnage.
Le Hâvre.	310	59664	3469	2053	91825	8125	3	1138	72	283	49559	38	6653	2687	208839
Rouen.	59	5310	381	3384	195517	17312	«	«	«	28	2044	26	1992	3497	204863
Nantes.	147	29796	2428	1836	62502	6189	350	4118	1677	27	3236	8	935	2368	100587
Bordeaux.	256	54400	3638	2823	129535	13902	63	1460	254	263	37918	126	16978	3531	240291
Marseille.	796	89974	6431	3141	156662	14656	«	«	«	552	59331	612	64387	5101	370354

Il résulte de l'état dressé par le ministère de l'intérieur et dont les données que nous venons de présenter ne sont qu'un extrait :

1.° Que la totalité du nombre des navires de toute espèce, tant nationaux qu'étrangers à l'entrée dans tous les ports du royaume, pendant 1824, a été de 84,479 donnant un tonnage de 2,723,530. Le nombre d'hommes employés sur les navires français à l'entrée a été de 328,489, savoir 26,649 au commerce à l'étranger, 254,557 au cabotage du royaume, et 47,283 aux pêches.

2.° Que la totalité du nombre des navires étrangers de toute espèce à la sortie de tous les ports du royaume, pendant la même année, a été de 85,634, donnant un tonnage de 2,626,033. Le nombre d'hommes employés sur ceux du commerce à l'étranger, du cabotage et des pêches a été de 325,092, savoir 31,060 au commerce à l'étranger, 242,711 au cabotage du royaume, et 51,321 aux pêches.

Il résulte encore en comparant la totalité des navires des cinq principaux ports, à la totalité générale de la navigation du royaume qu'elle en est environ le quart *à l'entrée* et le cinquième *à la sortie*.

Suivant le compte rendu par les ministres pour ce même exercice, la recette générale des droits perçus à l'importation et à l'exportation et autres droits de toute espèce de douane (ceux des sels compris) a été de.......................... 152,165,596 f. « c.

Montant de ceux perçus à	Bordeaux	14,483,900	«
	Marseille	20,028,054	«

la totalité de ceux perçus au Hâvre a

été de (1)	24,436,746	52
résulta différent de l'état de M. Lelicquier d'après lequel cette somme ne se serait élevée qu'à	24,300,000	«
Si l'on déduit de la totalité des droits perçus au Hâvre, celui de consommation des sels, qui a été de.........	380,331	86
Il reste pour droits de douanes...	24,056,414	66
parmi lesquels ceux perçus à l'importation ont été de	23,557,661	90
ceux perçus à l'exportation de	43,345	16
ceux de tonnage et du 1/2 droit de tonnage (y compris celui pour les navires américains montant à 275,839 fr. 78 c.) ont été de	494,143	60
celui de taxes locales pour l'entretien de certains ports et magasins de sauvetage, a été de..	116,680	71
ces deux derniers résultats réunis forment la somme de................	610,824	31
qui diffère également de celle rapportée par l'auteur du tableau des importations, pour les droits de tonnage, de bassin et de sauvetage, laquelle aurait été de	569,383	44

Revenant à l'ouvrage de M. Morlent, on y trouve à la suite de l'extrait des importations dont les

---

(1) Le même résultat pour 1825 n'a donné environ que .... 18,600,000 «

développemens font connaître la nature des chargemens en nombre et poids, un état des vaisseaux, frégates, corvettes et bricks, flûtes et gabarres et autres bâtimens de guerre, construits ou armés au port du Hâvre depuis la restauration de la marine sous Louis XIV, jusqu'à la suppression des établissemens de la marine royale de ce port en 1823, ainsi qu'un tableau succinct de l'industrie des villes du Hâvre, Bolbec, Lillebonne, Harfleur, Montivilliers et des communes environnantes, extrait de l'état de l'agriculture, de l'industrie et du commerce dans l'arrondissement du Hâvre, par M. Cartier sous-préfet.

Le 32ᵉ et dernier chapitre de cet ouvrage a pour titre : Notes sur la flore du Hâvre. Un appendice contient des recherches faites depuis l'impression du corps de l'ouvrage, ainsi que les noms des places, quais et rues de cette ville. Parmi celles de la nouvelle cité, l'une d'elles porte le nom du vertueux abbé Anfray « dont la mémoire vivra long-temps dans le souvenir des Havrais, » et six autres, ceux d'autant de leurs hommes célèbres.

Cet ouvrage est orné : 1° d'une jolie vignette, représentant les armes que donna François I.er à cette ville ainsi que les attributs du commerce maritime ; 2° d'une *carte du Hâvre et des environs*, que les auteurs de l'article déjà cité du *Bulletin des Sciences, etc.*, ont prise pour la *Jolie carte de*

l'arrondissement; (1) 3° de la vue de la Porte-Royale; 4° d'un plan au trait du Hâvre en 1825; 5° de la lithographie de la statue de Lillebonne; 6° d'une vue perspective de la maison de la rue de la Corderie, où est né Bernardin de Saint-Pierre (2).

Après avoir fait connaître cet ouvrage à nos lecteurs, qu'un examen attentif n'a pu que nous faire juger favorablement nous en aborderons franchement la partie critique.

Nous pensons que le plan n'en à pas été bien arrêté et qu'il manque tant soit peu d'ensemble et d'homogénéité dans ses parties. L'auteur, au discernement duquel nous nous en rapportons, reconnaîtra lui-même à une nouvelle lecture si des retranchemens ne seront pas à faire lors d'une seconde édition, et s'il ne s'est pas quelquefois écarté

---

(1) Elle contient dans le littoral de la rive gauche de la Seine, parties des départements du Calvados et de l'Eure, où sont situés Honfleur, Criquebœuf, etc., etc., Quilleboeuf, Trouville, etc., etc. En latitude elle est loin de comprendre le territoire de l'arrondissement du Hâvre qui se termine au-delà de Fécamp, qui ne s'y trouve pas, non plus que l'étendue du canton de ce nom et de ceux de Criquetot et de Goderville. L. S. M.

(2) C'est par erreur que le sommaire du chapitre XV annonce qu'il sera question de cette maison dans ce chapitre, puisqu'il n'en est fait mention que dans le chapitre XXX. L. S. M.

de son sujet en se jetant dans des investigations étrangères.

Tel qu'il est cet ouvrage ne peut manquer d'avoir du succès, c'est le meilleur qui existe sur le Hâvre, son utilité nous paraît incontestable.

L. S. M.

HISTOIRE

POLITIQUE ET STATISTIQUE

DE L'ILE D'HAÏTI,

(SAINT-DOMINGUE),

PAR M. PLACIDE JUSTIN.

PARIS, BRIÈRE, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARCS, N.° 68.
1 VOL. IN-8°, PRIX : 7 FR.

L'ordonnance du 17 avril 1825, en reconnaissant l'indépendance de Saint-Domingue, a rappelé l'attention de l'Europe sur cette nouvelle république, dont la liberté est maintenant irrévocablement fixée. Plusieurs hommes de lettres ont saisi cette occasion pour raconter l'histoire de la révolution qui a séparé cette colonie de la mère-

patrie; mais il ne faut point mettre au nombre de ces ouvrages faits à la hâte pour la circonstance, celui de M. Placide Justin. Le sien a paru un des derniers, et cependant il était commencé et même fort avancé avant l'acte législatif qui lui donne aujourd'hui un surcroît d'intérêt. Ecrit avec pureté et sans déclamation, il a l'avantage d'être le plus complet de tous, et de renfermer le plus de documens historiques. Ses récits sont exempts de toute espèce d'exagération ou d'emphase, et son impartialité fait naître la confiance du lecteur, tandisque les faits dont il rend compte, inspirent le plus vif intérêt.

Saint-Domingue est la plus considérable des îles de ce vaste archipel, situé dans l'océan Atlantique, entre les 62.e et 87.e degrés de longitude ouest, et les 10.e et 25.e degrés de latitude nord; son étendue est de 160 lieues du levant au couchant, et sa largeur de 40, du nord au sud; son circuit est de 350 lieues; les montagnes qui la traversent renfermaient autrefois d'abondantes mines d'or, négligées aujourd'hui pour la culture du sol : dans les vallons, le climat est tempéré, mais dans les plaines et sur les côtes l'air est brûlant et souvent meurtrier pour les Européens.

Saint-Domingue fut la première terre découverte par Christophe Colomb, et pour ainsi-dire le premier pas qu'il fit dans un monde nouveau : ses habitans l'appelaient Haïti (terre montagneuse) et depuis

qu'elle est redevenue libre, elle a repris son ancien nom. Un million d'insulaires fortement basanés, végétaient sur cette terre et devaient leur existence à la chasse, à la pêche et à la culture facile du maïs. Leurs mœurs étaient douces et faciles, un ciel ardent les rendait nécessairement voluptueuses, et la polygamie était autorisée. Leur religion était pleine de superstition et d'absurdité, et les premiers auteurs de l'histoire de la découverte d'Haïti, dit M. Placide, « ne nous ont conservé qu'une seule tradition rela-« tive au culte solennel des anciennes divinités de « l'île : c'était une fête générale, dont le cacique « marquait le jour, et dont le moment et l'ordre « étaient annoncés par des crieurs publics.

« La cérémonie commençait par une nombreuse « procession, où les hommes et les femmes parais-« saient couverts de leurs plus précieux ornemens, « et après ceux-ci les filles toutes nues, selon la « coutume du pays. Le cacique ou l'homme le plus « considérable du lieu, se montrait à la tête de la « troupe, battant continuellement du tambour et « dirigeant la marche vers le temple.

« Là, les prêtres présentaient à leurs dieux les « offrandes de la procession, en poussant des cris « et des hurlemens affreux. Les femmes formaient « des danses accompagnées de chants, et ces « chants finissaient toujours par des prières pour « le salut et la prospérité de la nation.

« Les prêtres rompaient ensuite les gâteaux

« consacrés par la cérémonie de l'offrande, et les
« distribuaient aux chefs de famille. Ces fragmens
« conservés avec grand soin toute l'année, étaient
« regardés, par une superstition commune à des
« nations plus éclairées, comme de puissants pré-
« servatifs contre toute sorte de maladies ou d'ac-
« cidents.

« Une circonstance de la fête, mérite d'être
« particulièrement remarquée. Chaque individu
« venait se présenter en chantant, devant la prin-
« cipale idole, et là, il s'enfonçait un bâton dans
« la gorge, et s'excitait au vomissement, afin de
« paraître devant la divinité, comme le disaient
« ces peuples, *le cœur net et sur les lèvres.* »

L'île entière était divisée en cinq petits royaumes, dont le souverain prenait le nom de Cacique. Le premier s'appelait *Magna*, où la plaine renfermait des mines d'or précieuses : c'est dans cette partie que les Espagnols ont bâti la ville nommée *la conception de la Véga.* Le second royaume, d'une fertilité remarquable, portait le nom de *Marien* et comprenait tout le terrain qui s'étend depuis le Cap St.-Nicolas, jusqu'à la rivière du Mont-Christ. Le troisième, *Maguana*, le plus riche de toute l'île, est cette partie du pays qui renferme la province de Cibao, et presque tout le cours de la rivière de l'Artibonite. Le royaume de *Xaruga* était le quatrième, plus vaste, plus peuplé, plus poli que les autres, il occupait presqu'en

entier les côtes occidentales et méridionales de l'île : enfin, les peuples les plus braves, les plus aguerris d'Haïti occupaient *Hygney*, le cinquième royaume, formé de toute la partie orientale de l'île. L'autorité des Caciques était entièrement militaire; les guerres les plus fréquentes qu'ils eussent à soutenir avaient lieu contre les Caraïbes antropophages, leurs voisins, et la paresse des Haïtiens n'excluait pas en eux la bravoure.

Tel était l'état de Saint-Domingue, lorsque Christophe Colomb y aborda. Heureuse et riche avant la découverte, elle ne tarda pas à être apauvrie et couverte de sang par ceux que la soif de l'or, et les richesses sans nombre qu'elle produisait attirèrent dans son sein. L'or, surtout, y était dans une telle abondance, que sur les bords de la rivière d'Hayna, on en découvrit un grain pesant 3600 écus d'or, et qui n'en devait pas perdre à la fonte plus de 300. Ce grain fut englouti par les vagues en 1502, dans une tempête qui fit périr 21 navires chargés d'or. Mais bientôt l'avidité des Espagnols qui suivaient Christophe Colomb, et celle des gouverneurs qui lui succédèrent, firent de ces richesses une source de malheurs pour les insulaires, et elles furent le prétexte de cruautés dont le récit fait vivement déplorer une cupidité dont les suites déshonorèrent les Européens dans toute l'étendue du Nouveau-Monde.

L'île de Saint-Domingue, long-temps disputée

entre les nations française et espagnole, comme une proie importante, ravagée par les vainqueurs et les vaincus, et surtout par ces brigands célèbres, connus sous le nom de Flibustiers et de Boucaniers, fut pendant de longues années le théâtre d'évènemens dont le récit appartient principalement à son histoire politique. Enfin, par le traité de Riswick, en 1697, les limites des possessions des deux peuples rivaux furent fixées. Les Français gardèrent la partie qui est bordée d'un côté par la pointe du Cap-Rose, au nord, et les villes d'Isabelle et de San-Jago, et à la pointe de Béate au midi. Dans les terres du nord et de l'ouest, la colonie était déjà florissante, mais on pouvait compter pour rien les établissemens du sud.

Dès lors, les possessions françaises prirent une forme plus stable, et jusqu'en 1724, cet état de tranquillité ne fut troublé que par les dommages immenses que causa la perte de tous les cacaoyers de la colonie. Dogerou, un de ses gouverneurs les plus célèbres, en avait planté le premier en 1665. Le système de Law, dont un grand nombre de riches colons furent victimes, et l'abus du système des compagnies, occasionnèrent une révolte momentanée, mais les inconvénients qui en furent la suite, ramenèrent les esprits à la paix et à la soumission.

De ce moment, le commerce de la colonie de Saint-Domingue, presque nul jusqu'alors, sembla

devoir prendre une tournure florissante, mais la cupidité de la mère-patrie mit obstacle à ses progrès. Les droits exhorbitans du fisc, qui furent élevés à trois pour cent, et des lois prohibitives nuisirent surtout à l'étendue du commerce de Saint-Domingue. Malgré les richesses sans nombre que produit cette île, elle est pauvre en denrées de première nécessité, et la France, croyant que le Mississipi et le Canada, seules colonies qu'elle possédât alors sur le continent américain, pourraient approvisionner Saint-Domingue et les autres petites îles de l'archipel, de bestiaux, riz, etc., défendit à tout vaisseau étranger d'importer aucune de ces denrées. Ce manque de liberté dans le commerce, toujours funeste en temps de paix, le devint encore davantage dans les guerres de 1745 et de 1756, pendant lesquelles les habitans des Antilles françaises furent en proie à toutes les horreurs de la famine et de la misère. Enfin la paix se fit en 1763, et Saint-Domingue était tellement appauvrie, que la France crut devoir fermer les yeux sur la contrebande qui s'y établit de toutes parts, suite nécessaire de la gêne que le commerce continua d'éprouver : cette contrebande entraîna de tels abus, que pour faire cesser les plaintes qui se faisaient entendre de tous côtés, la France permit à Saint-Domingue d'établir deux entrepôts destinés à recevoir des marchandises étrangères, consistant seulement en riz, bois, légumes. Mais le bien qu'on

attendait de cette mesure fut réduit presqu'à rien : d'un côté, la contrebande ne diminua pas, d'un autre, les négocians établis aux entrepôts, se réservaient exclusivement le commerce des denrées importées, les revendaient aux colons, plus d'un tiers audessus de ce qu'ils les achetaient, et la fortune rapide de quelques particuliers se fonda sur la misère publique. Cependant, jamais les exportations sur les vaisseaux français n'avaient monté plus haut qu'à cette époque. Huit ans s'écoulèrent ainsi ; un grand désastre qui survint dans l'intervalle, amena quelque changement.

« Au mois de juin 1770, l'île entière de Saint-Domingue fut bouleversée par un tremblement de terre, tel qu'on n'en avait point eu d'exemple dans les Antilles, où ces phénomènes ne sont pourtant pas rares. Tout espoir de récolte fut anéanti, presqu'en aucun lieu les édifices publics ou privés ne restèrent debout. Le Port-au-Prince se ressentit surtout de cette affreuse calamité. Cette ville, fondée depuis vingt-cinq ans à peine, fut renversée de fond en comble.

« Le peuple et les chefs, errant sur les décombres, dans des nuages de poussière et de souffre, jetaient les cris du désespoir. La nuit ne disparut que pour leur rendre plus sensible l'horreur de leur situation ; ils se rassemblèrent sur la place du gouvernement ; un grand nombre de prisonniers, et surtout ceux qu'en ce temps-là, on nommait

des rebelles, échappés à la mort et rendus à la liberté, prosternés aux pieds du général et de l'intendance, les esclaves entourait leurs maîtres avec les signes et l'expression de la douleur, offraient un spectacle attendrissant, mais qui prouvait bien mieux la fidélité des uns que l'humanité des autres : les esclaves ne furent pas mieux traités depuis, qu'ils ne l'étaient avant ce désastre, et les prisonniers furent remis en captivité ou rendus à des supplices que la nature ébranlée semblait vouloir leur épargner en renversant les murs de leurs cachots. »

Après de tels malheurs, tout commerce fut anéanti, la population diminua d'une manière effrayante, le système commercial demeura le même, et dans les remontrances et les réclamations qui en furent la suite, les négocians français se plaignaient de la contrebande et les colons des lois prohibitives. Plusieurs de ces derniers, députés dans la mère-patrie, demandèrent diverses améliorations que M. de Sartines, ministre alors, n'osa même pas promettre. Tout ce qu'on peut imaginer de plus horrible, fut la suite de cette coupable timidité. Le manque de vivres, et la perte des noirs, qui mouraient faute de nourriture, porta pendant deux ans la misère à son comble, surtout depuis qu'en 1778, la guerre fut rallumée entre la France et l'Angleterre. Le ministère changea enfin, et le système prohibitif avec lui. Jusqu'en 1783, tous

les biens que peuvent amener la liberté commerciale firent rentrer l'abondance et la paix dans les colonies ; mais à cette époque, les marchands des ports de France, remirent les choses sur l'ancien pied, et l'on vit renaître, sinon l'extrême misère, au moins la contrebande et le prix exhorbitant des denrées. Rien ne changea jusqu'à l'époque de la révolution.

En 1789, la population de Saint-Domingue était composée de 30,826 blancs, 27,548 hommes de couleur libres et 465,429 esclaves. De ce nombre, les blancs seuls étaient parfaitement considérés ; les hommes de couleur, quoique libres, étaient exposés à tous les caprices des blancs, et ne jouissaient pas de la moitié de leurs priviléges. Mais rien n'égalait la rigueur du sort des esclaves, tout ce que la méchanceté humaine peut inventer de plus barbare et de plus humiliant était leur partage, et l'on ne sait que trop à quels excès ces malheureux se sont depuis portés dans leurs vengeances. L'édit de Louis XIV, connu sous le nom de code noir, est un monument qui montre jusqu'à quel point à cette époque, la nation la plus éclairée de l'Europe, avait oublié que les droits et le nom d'hommes appartenaient aussi à ces malheureux Nègres.

La révolution qui, en 1789, éclata en France, ne pouvait manquer de parvenir à sa colonie, elle y fut accueillie avec transport, ses effets y furent aussi terribles que dans la mère-patrie, et

sous ce ciel de feu, elle ne s'apaisa qu'après avoir tout changé. Les blancs, d'abord impatients de jouir d'une indépendance illimitée, arborèrent avec ivresse les nouvelles couleurs, mais en voulant être libres, ils ne prétendaient pas reconnaître l'égalité, et les hommes de couleur qui voulurent aussi faire disparaître une distinction humiliante pour eux, trouvèrent des obstacles dans les divers efforts qu'ils firent pour faire effacer les préjugés attachés à leur couleur. Les grands colons traitèrent ces efforts de révolte et les punirent comme telles. Mais l'esprit d'indépendance gagna aussi les esclaves noirs, qui, éclairés sur ce qu'ils pouvaient faire, fatigués d'une servitude qui les mettait au rang des brutes, secouèrent le joug, et se signalèrent par des vengeances cruelles, mais trop méritées. Parmi les hommes de couleur, les uns, pauvres et sans soutien, se joignirent aux noirs, les autres, riches et ayant tout à craindre pour leurs habitations, les poursuivirent et devinrent plus leurs ennemis que les blancs mêmes. Les massacres, les pillages, les incendies, les outrages de toute espèce furent le fruit d'une oppression injuste et contre nature, et marquèrent cette révolte où plusieurs noirs montrèrent autant de génie et de bravoure que de férocité. Mais au-dessus de tous s'éleva Toussaint-Louverture. Après une longue et sanglante guerre, que n'avaient pu apaiser, ni des amnisties, ni des pardons, ni même la recon-

naissance des droits des Nègres, parceque cette reconnaissance ne fût jamais ni franche ni unanime, Toussaint-Louverture en assura enfin la jouissance, et fit avec les blancs, une paix dont lui-même avait dicté les articles. Tout dans la France avait changé de face; Bonaparte était premier consul, et fut forcé lui-même de renoncer, pour le moment, à ses droits sur Saint-Domingue. Cette île, libre et pacifiée, mais fatiguée et appauvrie, reprit en peu de temps, sous le gouvernement de Toussaint-Louverture, un aspect florissant, car alors, chacun travaillait pour soi, et la terre appartenait à tous.

Mais ce chef après avoir donné l'exemple d'une grande prospérité, donna celui d'une grande infortune. Bonaparte se ressouvint que Saint-Domingue devait être à lui, il y envoya des troupes, et après une résistance sanglante et inutile, Toussaint-Louverture se rendit et finit ses jours en prison au château de Joux, au mois d'avril 1803.

Même avant sa mort, la conduite des généraux de Bonaparte faisait craindre aux noirs le renouvellement de leur esclavage; tous se réunirent, l'armée française fut chassée, et Saint-Domingue, libre encore une fois, reprit son ancien nom d'Haïti. Dessalines, Henry Christophe, gouvernèrent successivement, mais le nom et l'autorité d'empereur que leur ambition leur conseilla de prendre, mécontenta la population entière et

excita quelques esprits à la révolte. Pétion se distingua parmi eux, et son courage força Christophe à lui abandonner le sud de l'île, qu'il gouverna sous le nom de président.

Quand la France changea de gouvernement, elle conçut encore l'espérance de reconquérir Saint-Domingue et d'y rétablir l'esclavage. Pétion était mort, mais Boyer, son successeur dans la présidence du sud, profitant des inquiétudes que les projets de la France donnaient à Christophe, marcha contre lui, et sa mort acquit à Boyer l'île entière à laquelle il donna la même forme de gouvernement.

Bientôt après, le cabinet de Paris, prévoyant l'inutilité de ses efforts, rendit l'ordonnance du 17 avril 1825, et reconnut à jamais l'indépendance d'Haïti.

Cette île, au point de prospérité où elle est arrivée maintenant, contient cinq villes principales, savoir : le Cap haïtien, situé sur la côte nord de l'île, son port est un des plus sûrs et des plus commodes d'Haïti, et la plaine qui l'environne, est bien arrosée et bien cultivée; le Port-au-Prince sur le côté occidental de l'île, sa situation est basse et marécageuse, et son terrain malsain. Santo-Domingo, autrefois florissante, se trouve maintenant dans un état de décadence; le Môle, dont le port est le plus sûr en temps de guerre, l'eau y est très-pure et la position en est très sa-

lubre. Enfin Léogane, dans une magnifique vallée, considérable autrefois par son commerce.

Les principales productions d'Haïti sont le sucre, dont la culture fut introduite en 1506, par Pierre d'Attuça qui l'apporta des Canaries; le cacao, qui vint de l'île de Los-Guanajos, découverte en 1504 par Colomb : cette denrée serait bien plus abondante qu'elle n'est dans l'île, si tous les cacaotiers n'avaient péri, dix ans après leur plantation, quelques uns seulement furent replantés en 1737; Le coton, indigène d'Amérique, que Christophe Colomb apporta à Haïti; l'indigo, cultivé à Saint-Domingue au 17e siècle, est la plus abondante production de l'île; le café, apporté dans les Antilles en 1720; les bois précieux qui abondent à Haïti, et enfin, de nombreux troupeaux de toute espèce.

La population d'Haïti, d'après de justes estimations, se montait en 1824 à 700,000 habitans, et se divise ainsi:

Noirs	605,500
Gens de couleur . .	84,000
Blancs	500
Etrangers domiciliés	10,000.

Depuis la mort de Christophe on n'a jamais pu armer plus de 27,000 hommes, et la marine Haïtienne est presque nulle; mais en revanche, le

commerce s'est accru, au point que le Hâvre, en 1824, reçut d'Haïti 44 navires chargés de

	Kilogrammes.
Café.	250,000
Sucre	25,480
Coton.	48,732
Indigo . . . . . , ...	8,528
Bois de campêche.	1,800,000
Bois de brésil.	50,000
Ecaille.	200
Vieux cuivre.	10,000
Cuirs.	4,100
Bois d'acajou.	1,623
Bois de gayac.	20,000

Le revenu du gouvernement se compose de divers impôts, et des droits de douane, et se monte à 37,000,000

La religion catholique est la religion de l'état, mais tous les cultes sont tolérés dans l'île, et quoique l'instruction publique n'y soit pas encore bien étendue, Haïti est le plus civilisé de tous les états nouveaux créés en Amérique. Cette civilisation n'est pas encore très-développée, car les vieillards, atteints jadis presque tous par l'esclavage, ont conservé une grande partie des mœurs de leur ancienne condition; les jeunes gens se ressentent déjà moins de cette tache originelle. Braves et courageux dans la mauvaise fortune,

ils joignent à ces qualités une inertie singulière qui vient de ce qu'ils n'ont, pour la plupart, que peu ou point d'ambition. Ils sont plus propres à la culture qu'au commerce, et ils en laissent le soin à leurs femmes qui y réussissent fort bien ; une paix que ne troublera plus des inquiétudes continuelles va sans doute permettre aux Haïtiens de tirer parti, et pour la culture et pour le commerce, d'un sol, que la nature a comblé de richesses de tout genre.

Nous nous bornons à ce court résumé de l'ouvrage de M. Placide Justin, quoiqu'il ne puisse donner qu'une idée fort incomplète de son mérite. Il suffit pour laisser entrevoir l'enchaînement des grands et terribles évènemens dont l'auteur trace l'histoire, et faire naître le désir de recourir à l'ouvrage même, pour les connaître dans tous leurs développemens, et c'est à quoi nous engageons les lecteurs.

III. ÉVÈNEMENS MÉMORABLES.

NAUFRAGE

DU VAISSEAU LA MARY-FRANCES.

Les journaux anglais ont presque tous parlé du désastre éprouvé en pleine mer par le vaisseau la *Mary-Frances*, désastres dont les circonstances sont de la nature la plus épouvantable. Les détails suivans pourront donner quelque idée des maux inouis que l'équipage et les passagers embarqués sur ce bâtiment, ont eu à souffrir pendant une agonie qui fut prolongée, pour quelques-uns d'entre eux, pendant vingt-cinq jours.

Le lord Byron, (1) commandant la frégate la *Blonde*, venait, par ordre de son gouvernement, de transporter à l'île d'Owyhée, les restes du roi

(1) Parent du lord de ce nom, mort l'année passée en Grèce, si célèbre par ses poésies et par son généreux dévouement à la cause des Hellènes.

et de la reine des îles Sandwch, morts dernièrement à Londres. Il avait remis à la voile pour retourner en Angleterre, le 7 mars 1826. Par une forte brise, la frégate filait douze nœuds (quatre lieues marines) à l'heure, lorsque la vigie placée à la tête du mât, avertit qu'on apercevait sous le vent un vaisseau qui paraissait être en grande détresse. Le lord Byron donne sur-le-champ l'ordre de gouverner dessus pour lui porter secours. On arriva bientôt bord à bord de la *Mary-Frances*, bâtiment de commerce anglais, de 100 tonneaux, parti du port de St.-John, New-Brunswick, pour se rendre à Liverpool. Il fut trouvé complètement désemparé, rempli d'eau et uniquement maintenu encore à flot par sa cargaison, qui consistait en bois de construction. Il n'avait plus qu'un bas mât debout, reste du grand mât : les deux autres, ainsi que le beaupré avec tous les mâts supérieurs, avaient été brisés par la tempête, et toutes les embarcations avaient été successivement enlevées par les violens coups de mer, les vagues balayant sans cesse le pont du navire. En quittant le port John, il y avait sur la *Mary* seize personnes, y compris les passagers. Elles furent toutes forcées par les eaux qui les avaient subitement gagnées, de se réfugier dans la grande hune, à la tête du grand mât, et n'avaient pu y porter que quelques livres de biscuit. Ces faibles provisions se trouvèrent épuisées au bout de cinq jours, quoique chaque

individu se fût réduit, pour toute nourriture, à un quart de biscuit par vingt-quatre heures, et ces malheureux demeurèrent cinq autres jours sans alimens quelconques.

Pendant ce temps plusieurs d'entre eux expirèrent de faim, de froid et de misère. Parmi ceux qui respiraient encore, le besoin de se substanter devint enfin si vif, qu'ils se déterminèrent à se nourrir de la chair de leurs compagnons morts, et à boire leur sang. Ils soutinrent ainsi leur déplorable existence pendant vingt-cinq jours. Lorsqu'on vint à leur secours, ils n'étaient plus qu'au nombre de six, savoir : le capitaine et sa femme, le second, le charpentier du bâtiment, un matelot et une jeune passagère. Leurs libérateurs frémirent d'horreur à la vue d'un cadavre dépècé, dont les parts étaient déjà faites, et qui allait être dévoré. On eut des peines infinies à transporter sur *la Blonde* ces six êtres exténués, ils pouvaient à peine mouvoir leurs membres, et ressemblaient plus à des squelettes qu'à des êtres vivans.

On conçoit difficilement qu'ils aient pu vivre si long-temps sans eau, ils en avaient cependant été privés dès le premier moment de leur désastre, et tous ceux qui étaient morts avaient péri victimes d'une soif inextinguible, suivie d'un délire furieux, causé par l'eau de la mer dont ils n'avaient pu s'empêcher de boire, malgré les qualités délétères et bien connues de ce funeste breuvage. Il est remarquable que

les deux femmes avaient conservé plus de force que les hommes; elles ne cessaient de montrer un courage héroïque ; mais sans les soins extraordinaires qu'on prit des personnes recueillies à bord de la frégate libératrice, ni les uns ni les autres n'auraient pu survivre à leurs excessives souffrances, et ils disaient que selon toutes probabilités, si l'on n'était venu ce jour-là même à leur secours, au bout de quelques heures ils auraient cessé d'exister. Leur navire, lorsqu'on les recueillit, se trouvait par les 44° 43′ de latitude nord, et 21° 57′ de longitude ouest, ayant dérivé de sa route de plus d'un degré en latitude, et d'environ quinze en longitude. Ce qui avait mis le comble au désespoir des infortunés naufragés, fut la rencontre de deux bâtimens américains qui leur parlèrent, mais qui s'éloignèrent bientôt sans leur avoir donné de secours. Le capitaine du premier leur cria par son porte-voix, que la mer était trop houleuse pour y risquer ses canots; le second bâtiment fut perdu de vue par le navire en détresse, pendant la nuit qui survint peu de temps après la rencontre. Ce fut dans la journée du 5 février, que tous les individus embarqués sur la *Mary-Frances*, se réfugièrent dans la grande hune; dès le 11, ce qu'ils avaient pu apporter de biscuit se trouvait consommé; depuis lors, jusqu'au 20, c'est-à-dire pendant neuf jours, ils ne prirent aucune nourriture. Les corps de ceux qui mouraient étaient jetés à la mer. Mais,

le 20, un matelot venant d'expirer, ils dépecèrent son cadavre, en lavèrent les morceaux dans l'eau de mer, et suspendirent autour d'eux dans la hune, les restes qu'ils réservaient pour un nouveau repas d'antropophages. Le 23, un autre matelot mourut, ils en mangèrent d'abord le foie et le cœur. Enfin un des passagers qui devait épouser, dès son arrivée à Liverpool, une jeune femme, nommée Anna Sander, expira dans ses bras. Sa fiancée jeta un cri perçant, mais se précipita bientôt sur le corps inanimé de son amant, ouvrit les veines du cou, et but à longs traits le sang qui en découlait, s'écriant qu'elle avait plus de droit que personne à ce sang. Il résulta même de son horrible avidité, une lutte entre cette jeune femme et l'épouse du capitaine, qui prétendait aussi avoir droit la première à étancher sa soif; mais la jeune fiancée triompha de son adversaire, et, une fois victorieuse, elle lui permit de boire à son tour, une coupe entière du sang pour lequel elles avaient combattu. Le 26, on aperçut un brick à qui les naufragés firent des signaux, et qui y répondit en arborant le pavillon anglais, mais il poursuivit sa route sans leur offrir non plus la moindre assistance, quoique la mer ne fût point alors très-agitée. Si l'on était venu les recueillir ce jour-là, plusieurs d'entre eux auraient encore conservé la vie, puisque ce ne fut que le 7 mars suivant, que la frégate la Blonde put enfin sauver les six survivans. La femme du capitaine, âgée de

25 ans, jolie et de mœurs jusque-là très-douces, a déclaré qu'elle avait mangé avec délice la cervelle d'un mousse qui venait d'expirer, et qu'elle n'avait jamais fait de meilleur repas. Ce malheureux jeune homme, depuis qu'il s'était engagé pour le service de mer, avait déjà échappé, la vie sauve, à deux naufrages, lorsqu'il devint victime du troisième. Quant à la jeune passagère, Anna Sander, qui avait constamment fait preuve de plus de fermeté et de calme que la plupart des hommes, c'était elle qui s'était chargée de l'horrible fonction de découper les cadavres et d'en laver les morceaux. Dès qu'on annonçait qu'un homme était expiré, elle aiguisait l'un contre l'autre, les deux couteaux qu'elle avait conservés pour cet usage, saignait le mort au cou, buvait d'abord son sang, et procédait ensuite à le dépècer.

Depuis le retour de *la Blonde* en Angleterre, on y a ouvert une souscription pour les malheureux qui ont survécu à ce terrible naufrage. On assure aussi que plusieurs auteurs dramatiques se préparent à en reproduire les principaux détails sur la scène, et à enrichir ainsi de nouvelles horreurs le théâtre anglais.

IV. VARIÉTÉS. — MÉLANGES.

STATISTIQUE DE LA CHINE.

On vient de traduire et publier à Calcutta, par ordre de la compagnie des Indes-Orientales, un ouvrage composé à Macao, dans lequel on trouve quelques matériaux du plus haut intérêt sur la statistique de la Chine, quoique la majeure partie en soit consacrée à un poème chinois, où l'on traite de la manière de faire la cour aux dames. Un pareil sujet, comme on le pense bien, ne présente rien de neuf à des lecteurs français; aussi, nous n'en avons extrait que ce qui se rapporte aux finances, aux ressources et à la population du vaste empire, qui à lui seul embrasse toute la partie orientale de l'Asie.

Il paraît, d'après l'état dressé par le traducteur, qu'il a puisé les renseignemens qu'il nous présente sur les revenus de l'empire, dans un manuscrit chinois compilé en 1823, par une personne nommée *Wang-Kwei-Shing*. Quant aux autres documens, ils peuvent être regardés comme officiels, ayant été extraits d'un ouvrage publié tous les trois mois par ordre du gouvernement, et ayant pour titre : *Tsin-Shin*.

Revenus des différentes provinces.

Shing-King ou Tartarie chinoise.

Les taxes prélevées par le gouvernement, montent à.............. 38,780 tales (1).

(1) Le *tale* équivaut à environ huit francs de notre monnaie.

Les taxes prélevés sur les terres(1), et dont le paiement a été reçu en ris, montent à........................ 32,392 shih (2).

Celles dont le paiement a été fait en grains, montent à.............. 79,282 *idem*.

Province de Chih-Le.

Les taxes prélevées à Shun-Tien-Foo, s'élèvent à..................	154,173 tales.
Les taxes prélevées par le trésorier.	2,334,475
Les droits sur les charbons........	32,420
idem sur le sel.................	473,949
Autres droits....................	119,753

Province de Keang-Nan (3).

Les taxes prélevées à Keang-Soo, montent à.........................	3,116,826
Les droits sur le sel, à Keang-Soo.	93,240
Autres droits prélevés à Keang-So.	46,916
Taxes prélevées à Gan-King-Foo...	1,718,824
Les droits sur le sel, à Gan-Hwuy.	38,584
Les droits prélevés sur les melons et autres légumes, à Gan-Hwuy......	7,660
	227,286
Autres droits....................	557,722

---

(1) Le principal impôt est sur les terres, et le prélèvement s'en fait comme il suit : Pour cinq *mows* (chaque *mow* équivaut environ à un cinquième d'acre anglais), on paye un dollar. Les autres impôts se prélèvent sur le sel, les charbons, etc. Une partie des revenus est payée en riz et en grains, qui servent à nourrir les officiers et les troupes du gouvernement.

(2) Le *shih* équivaut à environ 140 livres sterlings.

(3) Cette province est maintenant partagée en deux ; l'une est appelée *Keang-Soo*, et l'autre, *Gan-Hwuy*.

Taxes payées en grains, à Keang-Soo et Gan-Hwuy	1,431,273 shih.

Province de Keang-Se.

Taxes	1,878,682 tales.
Droits sur le sel	5,150
Autres droits	224,821
Taxes payées en grains	795,063 shih.

Province de Chih-Keang.

Taxes	2,914,946 tales.
Droits prélevés sur le sel, etc.	501,044
Autres droits	191,840
Taxes payées en grains et en riz	678,320 shih.

Province de Foo-Keen.

Taxes	1,974,489 tales.
Droits sur le sel	85,470
Autres droits	98,399

Province de Hoo-Pih.

Taxes	1,074,489
Droits prélevés par les troupes	32,640
Droits des postes	18,140
Autres droits	68,425
Taxes payées en grains	96,934 shih.

Province de Hoo-Nan.

Taxes	882,745 tales.
Droits prélevés par les troupes	20,350
Droits des postes	13,880
Autres droits	30,530
Taxes payées en riz	96,214 shih.

Province de Ho-Nan.

Taxes	3,164,758 tales.

Droits........................	12,650 tales.
Taxes payées en grains.........	221,342 shih.

Province de Shan-Tung.

Taxes........................	3,376,165 tales.
Droits sur le sel.................	120,720
Droits prélevés à Tsing-Chow-Kwan	29,680
Taxes payées en grains...........	353,963 shih.

Province de Shan-Se.

Taxes........................	2,990,675 tales.
Droits sur le sel................	507,028
Autres droits..................	42,019

Province de Shen-Se.

Taxes........................	1,658,709 tales.
Droits (1).....................	40,623

Province de Kan-Suh.

Taxes........................	280,652 tales.
Droits........................	39,450
Taxes payées en grains et en riz...	218,550

Province de Sze-Chuen.

Taxes........................	631,094 tales.
Droits (2).....................	20,529

Province de Kwang-Tung.

Taxes........................	1,264,304 tales.
Taxes prélevées sur les brevets des bureaux de prêts, etc.............	5,990
Droits sur le sel................	47,510

---

(1) Dans cette estimation n'est pas comprise celle des droits prélevés à Tung-Kwan, ceux-ci n'étant pas bien connus.

(2) On ne comprend point dans cette estimation, les droits prélevés sur le sel, à Ta-Lung-Yen.

Droits prélevés à Canton.........	43,750 tales.
Droits prélevés à Chaow-Chow....	53,670

Province de Kwang-Se.

Taxes..........................	416,399 tales.
Taxes prélevées sur les brevets des bureaux de prêts, etc.............	25,880
Droits sur le sel.................	47,150

Province de Yu-Nan.

Taxes..........................	416,399 tales.
Droits..........................	34,256
Taxes payées en grains...........	227,626 shih.

Province de Kwei-Chow.

Taxes..........................	102,628 tales.
Droits sur le sel.................	6,230
Autres droits....................	13,690

Le total général des taxes et des droits s'élève à 33,327,056 tales; celui des taxes payées en grains monte à 4,230,959 shih, et les grains peuvent être évalués à 264,000 tonnes.

La quantité de grains et de riz que renferment les greniers publics des différentes provinces, et qui est destinée à la nourriture des troupes et à celle du peuple en cas de disette, peut être évaluée comme il suit:

Grains..	25,481,164
Rix.....	5,115,625
	30,596,789 shih, ou environ 1,912,000 tonnes.

Déboursés.

Les dépenses annuelles pour les départemens civils du gouvernement, sont comme il suit :

Province de Shin-King : 164 officiers civils (outre six

compagnies tartares) ; leur solde monte à. . 8,527 tal.

Province de Chih-Le : elle possède 10 villes *foo*, 25 villes *chow* et 124 districts *hëen;* le nombre des officiers civils est de 869, et leur solde s'élève à. 281,148

Province de Keang-Soo : on y voit 8 villes *foo*, 3 villes *chow* et 53 districts *hëen;* le nombre des officiers civils s'y élève à 959, et leur solde monte à. 314,590

Province de Gan-Hwuy : elle possède 8 villes *foo*, 8 villes *chow* et 50 districts *hëen;* le nombre des officiers civils est de 378, et leur solde s'élève à. 124,000

Province de Keang-Se : elle a 13 villes *foo*, 2 villes *chow* et 75 districts *hëen;* 375 officiers civils, et leur solde monte à. . 190,840

Province de Chih-Keang : on y voit 11 villes *foo*, 1 ville *chow* et 76 districts *hëen;* les officiers y sont au nombre de 556, et leur solde s'élève à. 181,850

Province de Foo-Kien : elle possède 10 villes *foo*, 2 villes *chow* et 62 districts *hëen;* 471 officiers civils, dont la solde monte à. 159,640

Province de Hoo-Pih : elle a 10 villes *foo*, 7 villes *chow* et 60 districts *hëen;* le nombre des officiers s'y élève à 463, et leur solde à. 172,896

Province de Hoo-Nan : on y voit 9 villes *foo*, 7 villes *chow* et 64 districts *hëen;* les officiers civils y sont au nombre de 438, et leur solde s'élève à. 154,500

Province de Ho-Nan : elle a 9 villes *foo*,

10 villes *chow* et 97 districts *hëen;* 578 officiers civils, dont la solde monte à.... 260,970

Province de Shan-Tung : elle possède 10 villes *foo*, 11 villes *chow* et 96 districts *hëen;* le nombre des officiers civils y est de 657 (1); leur solde est de........... 293,162

Province de Shan-Se : on y remarque 9 villes *foo*, 16 villes *chow* et 87 districts *heen;* le nombre des officiers s'y élève à 512, et leur solde à................... 296,270

Province de Shen-Se : elle possède 7 villes *foo*, 10 villes *chow* et 73 districts *heen;* le nombre des officiers civils y est de 408, et leur solde monte à........... 144,100

Province de Kad-Suh : on y voit 9 villes *foo*, 13 villes *chow* et 15 districts *heen;* les officiers civils y sont au nombre de 303, et leur solde s'élève à................. 138,500

Province de Sze-Chuen : elle possède 12 villes *foo*, 13 villes *chow* et 112 districts *heen;* le nombre des officiers civils est de 567, et leur solde monte à....... 217,230

Province de Kwang-Tung: on y remarque 9 villes *foo*, 10 villes *chow* et 68 districts *heen;* le nombre des officiers civils y est de 622; leur solde s'élève à......... 198,140

Province de Kwang-Se : elle a 11 villes *foo*, 17 villes *chow* et 47 districts *heen;* les officiers civils y sont au nombre de 430, et leur solde monte à............. 165,186

(1) Le nombre des officiers civils chargés du temple de Confucius, est de 65.

Province de Yun-Nan : elle possède 14 villes *foo*, 32 villes *chow* et 47 districts *heen;* le nombre des officiers civils y est de 389, et leur solde monte à.......... 204,821

Province de Kwei-Chow : on y voit 14 villes *foo*, 34 villes *chow* et 34 districts *heen;* les officiers civils y sont au nombre de 229, et leur solde s'élève à......... 117,060

Total des dépenses du service civil.. 3,623,730 tal.

L'état des dépenses pour l'entretien de l'armée est comme il suit :

Provinces.	Nombre de troupes.	Paye, etc.
Shing-King......	4,000......	71,862 tales.
Ville-Impériale..	26,000......	434,272
Chih-Le.........	151,000......	2,470,807
Keang-Soo. } Gan-Hwuy. }....	132,000......	2,182,707
Keang-Se........	39,000......	641,339
Chih-Keang.....	59,000......	967,402
Foo-Këen.......	76,000......	1,228,006
Hoo-Pih........	37,000......	621,254
Hoo-Nan........	51,000......	844,990
Ho-Nan.........	24,000......	395,613
Shan-Tung.......	35,000......	582,814
Shan-Se.........	53,000......	875,600
Shen-Se.........	104,000......	1,759,677
Kan-Suh........	123,000......	2,040,995
Sze-Chuen.......	85,000......	1,402,162
Kwang-Tung.....	99,000......	1,582,654
Kwang-Se.......	42,000......	728,258
Ynu-Nan........	53,000......	892,678
Kwei-Chow......	70,000......	1,161,103
Totaux.......	1,263,000......	20,884,203 tales.

Le résultat des détails précédens est comme il suit :

Recette annuelle des taxes, etc......	33,327,056 tales.
Dépenses civiles et militaires.......	24,507,933
Réparations annuelles de la rivière Jaune..........................	2,000,000
Réparations annuelles des jardins de Yueu-Ming et Jih-Hoo..............	1,000,000
TOTAL..............	27,507,933
RESTE..............	5,819,123

Ce surplus est absorbé par les traitemens des ministres d'État, dont quatre ont le rang de rois, et dont le nombre, en comptant celui des ministres inférieurs, s'élève à 3,525; par les dépenses affectées au collége de Han-Lin, qui est composé de 282 officiers, et enfin, par les dépenses du palais.

On peut calculer que les ressources financières de l'empire, en comprenant les taxes et les grains déposés dans les greniers publics des différentes provinces, s'élèvent à 74,461,633 tales.

Voici le tableau de la population :

Sur terre..................	143,000,000
Sur mer..................	2,000,000
Officiers civils..............	9,611
Officiers militaires..........	7,552
Infanterie..................	822,000
Cavalerie..................	410,000
Marine..................	31,000
TOTAL........	146,280,163

La paie des troupes se fait de la manière suivante : Un

soldat d'infanterie reçoit un tale par mois, outre trois mesures de riz; un soldat de cavalerie reçoit deux tales et six mesures de riz, outre différentes choses que le peuple est obligé de lui fournir.

Une grande source de revenus que nous n'avons pas encore mentionnée c'est celle qui provient des impôts prélevés sur le commerce étranger à Canton (Kwang-Tang). Il paraît aussi que l'on se procure souvent d'immenses sommes d'argent, en vendant publiquement les charges de l'État. C'est ce dont on peut se convaincre en lisant le document qui se trouve dans l'ouvrage dont nous avons tiré tous les renseignemens précédens. C'est une adresse présentée en 1822 à l'empereur actuel, Taou-Kwang, par deux ministres patriotes, nommés Sin-Tsung-Ych et Yuensëen, dans laquelle ils protestent, d'une manière forte et hardie, contre cette coutume pernicieuse.

Noce de village dans le Cotentin.

Nous nous rendîmes dès le matin chez la future : nous y trouvâmes réunis les parents et les amis des deux familles parés de leurs habits des dimanches. La future, assistée de ses deux *couche-bru*, mettait la dernière main à sa toilette dans une pièce séparée où nous fûmes introduits sur le champ. Là, nos têtes furent, par les mains des couche-bru, couvertes d'une quantité notable de poudre, ornement que nous avions déjà eu occasion de remarquer sur toutes les chevelures des personnes présentes, sans distinction d'âge ni de sexe. Nos habits furent décorés d'un bout de ruban ou *livrée* : les hommes et les femmes portent la livrée au côté gauche de la poitrine. Après que j'eus offert à la future le bouquet et les gants que j'étais tenu de lui apporter comme de-

vant *la conduire à son ménage*, on se mit à table pour déjeuner. De fortes pièces de viande de boucherie rôties et de beau pain blanc, le tout arrosé d'un cidre vif et généreux rendaient ce repas plus substantiel que délicat; mais l'homme des champs est pourvu d'un bon estomac et c'est un avantage dont il use largement dans ses fêtes. Les dernières santés portées, avec le choc de verres ordinaire, nous nous acheminâmes vers l'église, la future conduite par son père ouvrant la marche. L'acte religieux eut lieu avec le décorum convenable, à l'exception pourtant de quelques distractions de la part des assistants, au moment de la cérémonie où deux proches parents de sexe différent tiennent suspendue la *toilette* sur la tête des conjoints. Les bonnes femmes de ce pays pensent que l'époux qui a la plus forte part de la toilette aura aussi la plus forte part d'autorité dans le ménage. Chacun des parents s'efforçait donc d'attirer à soi la toilette et cette petite lutte nous amusait beaucoup. Nous avions maintenant à conduire la future devenue *madame la bru* à son nouveau domicile éloigné d'environ deux lieues. Elle monta en croupe derrière moi. Mon cheval se ressentait du rôle brillant que j'allais remplir : une grosse touffe de rubans ornait sa tête, Nous primes la bru et moi la tête de la colonne, composée de cinquante ou soixante chevaux, et l'on se mit en marche. Les habitants des fermes et des maisons, voisines de la route que nous traversions, s'empressaient de venir à notre rencontre armés de grands pots remplis de cidre et de verres qu'ils nous présentaient : force nous était de répondre à leur courtoisie à nos têtes défendant. Nous arrivâmes. Le nouveau marié, ou *bruman*, qui nous avait précédés, vint nous recevoir à l'entrée de la cour de sa ferme et, prenant par la bride le

cheval qui portait la bru, le conduisit ainsi jusqu'à la porte de la maison. Plusieurs jours auparavant les meubles et le trousseau de la future avaient été transportés ici dans une vaste charrette décorée de banderolles. Des hommes frappant sur des chaudrons annonçaient sur la route le passage de *la huchée* et les habitans des campagnes, accourant à ce signal bien connu, avaient accueilli les conducteurs de la huchée comme ils venaient de nous accueillir nous-mêmes, avec des pots et des verres. Dans ce pays, comme dans beaucoup d'autres, chaque personne invitée à la noce apporte son cadeau, qui consiste ordinairement en ustensiles de ménage. Dès qu'on eut pris quelques instants de repos, l'on se mit à table sous une tente immense dressée dans la cour. La place de madame la bru était indiquée au haut bout de la table par un énorme bouquet fixé à la tente; elle fut l'occuper ayant à ses côtés les couche bru : les autres personnes de l'assemblée se placèrent ensuite. Le repas était digne de celui qui l'avait précédé, mais l'abondance des mets n'en excluait pas la recherche : il est vrai qu'il avait été apprêté sous la direction d'un ancien cuisinier de moines. Le dîner fut fort long et fort animé. Le bruman, qui ne se met point à table et qui est obligé d'aider au service, n'avait pas un moment de répit : c'était à qui lui donnerait de la besogne. Quelles bonnes ruses il employait pour ravir de temps en temps un baiser à sa jeune épouse! Et quels applaudissemens il recevait quand il parvenait à tromper l'active surveillance des couche bru! Vers la fin du repas, un jeune gaillard agile et dispos eut l'adresse d'enlever à la bru une de ses jarretières, et vint tout joyeux en faire le partage entre les assistans. Cependant une vieille donna le signal de la danse, et toute la jeunesse se mit à riva-

lisser, sinon de grâces, au moins de vigueur et de légéreté. Les grands parents et les gens âgés formaient la galerie : la boisson nationale, savourée à petits coups, entretenait délicieusement la bonne humeur de ces graves personnages. La gaieté générale fut portée à son comble par l'arrivée d'une troupe de masques, composée de jeunes gens des villages voisins. Le jour commençait à poindre : les couche-bru s'emparèrent de la mariée et furent remplir leur office. Tout n'était pas fini pour le pauvre bruman. Nous nous pressions à la porte de la chambre nuptiale dont nous lui défendions l'entrée. Il lui fallait, pour y pénétrer, renverser cette barrière formidable, on se soumettre aux pénitences bizarres qu'il nous plairait de lui imposer. Il en fut quitte heureusement pour la peur; car, grâce, je crois, aux dispositions charitables de plusieurs compères, il entra presque sans coup férir. Alors, un robuste garçon s'armant d'un fouet, le fit claquer, pendant quelques minutes, à coups redoublés, pour éloigner, je suppose, les esprits malfaisants, les sorciers et les noueurs d'aiguillettes. Au bout d'un quart d'heure, à peu près, les portes de la chambre s'ouvrirent et l'on vint porter aux nouveaux époux, restés au lit, *la rôtie au vin* d'usage. La mariée y goûta, et, en portant une cuillerée à la bouche de son époux, y fit goûter de la même manière toutes les personnes de la noce qui se présentèrent successivement auprès de son lit. Cette cérémonie terminée, la mariée vêtue de ses habits des jours ouvrables, vint embrasser tous ses parens, en saluant les membres de la famille de son mari des nouveaux titres de parenté qu'elle devait désormais leur donner. Chacun songea à se retirer : il était six heures du matin.

Le dimanche suivant, la nouvelle mariée fut installée à sa place dans l'église de la paroisse par les deux couche-bru. Le bedeau vint aussitôt lui présenter une quenouille à laquelle elle attacha un ruban et une pièce de fil. Le ruban va orner l'image de la vierge; la pièce de fil reste à monsieur le curé.

V. L. B.

POPULATION DE LA RUSSIE.

La classification religieuse des habitans de la Russie telle qu'elle nous a été envoyée par une personne digne de foi, nous paraissant très-authentique, nous nous empressons de la donner à nos lecteurs.

Eglise grecque, 40,351,000 : catholiques et grecs-unis, 5,990,000 : luthériens, 2,400,000 : calvinistes, 82,800 : arméniens, 60,000 : hernouhtes, 9,200 : memnonites 6,000; ce qui forme un total de 48,902,000 habitans chrétiens. Il faut y ajouter 3,100,000 mahométans : 500,000 juifs : 300,000 sectateurs du grand Lama : et 600,000 payens; ce qui porte la population entière de la Russie à 53,402,000 habitans. Mais ce qui doit faire un sensible plaisir à tous les amis de la tolérance, c'est que les sectateurs de tous ces différens cultes, jouissent des droits civils et qu'il est permis à chacun d'adorer Dieu à sa manière.

V. GAZETTE GÉOGRAPHIQUE.

RETOUR DU DOCTEUR EHRENBERG.

Le docteur Ehrenberg, célèbre voyageur Prussien qui pendant six années consécutives a parcouru l'Egyte, la Nubie, l'Abyssinie, l'Arabie et la Syrie, vient de revenir à Berlin, où il avait déjà été précédé de quelques

semaines par un de ses compagnons de voyage M. Frankenstein. Depuis leur retour ils ont tous deux eu le bonheur de se rétablir parfaitement des maladies graves que leur avaient occasionnées leurs longues fatigues. Le docteur Ehrenberg va s'occuper, dit-on, de la publication d'une relation de ses voyages, ainsi que du classement des manuscrits, et des nombreux objets d'histoire naturelle qu'il a réunis lui-même ou que lui a laissés M. Hemprich un de ses compagnons d'entreprise, qui est mort à Massowa, victime du climat dévorant de l'Afrique.

— Un autre voyageur, le docteur en médecine, Gustave Adolphe Berguer, natif de Halle en Prusse, qui s'était fixé en dernier lieu à Constantinople, et qui avait abjuré le christianisme pour embrasser la religion de Mahomet: a été atteint à ce qu'il paraît d'une maladie mentale. On vient d'apprendre qu'il a terminé son sort par un suicide.

— Voyageurs en Afrique. Les dernières gazettes de Sierra-Leone, annoncent que les capitaines Clapperton et Pearce, et MM. Morrison et Dickson, se sont embarqués dans le vaisseau *the Brazen*, et ont mis à la voile pour les baies de Benin, et de Biafra, où ils prendront terre, pour continuer ensuite leurs intéressantes investigations dans l'intérieur de l'Afrique.

— Voyage en Sardaigne, *ou description statistique physique et politique de cette île, avec des recherches sur les productions naturelles et ses antiquités*, par M. le chevalier Albert de la Marmora, capitaine à l'état-major du vice-roi de Sardaigne, 1 vol. in-8°, avec grand Atlas contenant plusieurs dessins de costumes et cérémonies locales de la plus parfaite exactitude, coloriés avec le plus grand soin. A la libraire de Delaforest et compagnie, rue des Filles Saint-Thomas, n° 7 : prix 40 fr. Nous donnerons dans notre prochain cahier une analyse de cet important

ouvrage, fruit de six années consécutives de recherches et d'observations, faites dans un pays peu éloigné, mais rarement exploré par les voyageurs. L'auteur qui a servi avec distinction dans les armées françaises, paraît joindre à un esprit investigateur des connaissances étendues; la clarté et l'élégance du style ajoutent à l'intérêt des détails que cet ouvrage renferme.

— Tableau de la Grèce *en* 1825, *ou récit des voyages de James Emerson et du comte de Pecchio*, traduit de l'Anglais par Jean Cohen. Un vol. in-8°, orné du portrait de l'amiral grec Mioaulis; chez Alexis Emery, rue Mazarine, N° 30 et A Leroux, rue Neuve-Saint-Augustin. Nous donnerons aussi dans le cahier prochain une analyse de cet ouvrage auquel les circonstances actuelles donnent un grand intérêt.

— Littérature Orientale. Le célèbre orientaliste, M. Tholuck, professeur de l'Université de Berlin, vient de publier la traduction de plusieurs manuscrits Arabes, Grecs et Persans. Les intéressants détails que ces fragmens renferment fournissent non seulement des données nouvelles sur l'histoire ancienne de quelques contrées de l'Orient et sur le sort des peuples qui les habitent, mais font aussi remonter à l'origine de plusieurs usages qui se sont perpétués jusqu'à nos jours. En illustrant particulièrement l'ancienne et mystique *anthologie* orientale, M. Tholuck a mis à contribution les œuvres, tant en vers qu'en prose, de *Dschelaledden*, *Roumis*, *Mesnevi*, *Gulschen-Ras*, *Mussliheddin*, *Saadis*, *Boustan*, *Attar*, *Saül*, *Djamg*, *etc.*

— M. Von Hammer, savant de Vienne (Autriche); à qui l'on doit déjà des traductions aussi élégantes que fidèles des deux plus célèbres poëtes Arabes et Persans, *Hafis* et *Motenneby* a publié récemment une traduction égale-

ment estimée du *Divan* de Baki, le premier des poëtes lyriques Turcs, né à Constantinople, et mort en cette ville en 1599. On trouve dans la préface de cet ouvrage une intéressante dissertation sur la vie et les écrits de l'auteur oriental, ainsi que sur les jugemens divers qu'en ont portés ses compatriotes et contemporains.

— M. Wolfe, missionnaire anglais a ouvert une école à Tauris, sous la protection particulière du prince Abbas-Mirza, fils du schah de Perse, qui lui a fait expédier un firman conçu dans les termes les plus honorables.

— M. Warden, savant distingué, et qui a long-temps résidé à Paris, en qualité de consul des États-Unis de l'Amérique septentrionale, vient d'être nommé dans la séance de l'Institut du 3 avril, membre correspondant de l'Académie royale de Sciences et Belles-Lettres, pour la section de géographie et de navigation, en remplacement de M. le capitaine de Freycinet. Sur 51 votans, M. Warden a réuni 35 suffrages. Les autres candidats étaient les capitaines Anglais, MM. Scoresby, Parry et King.

— Société de géographie. Le défaut d'espace nous empêche de rendre compte de la séance annuelle de la Société de géographie, qui a eu lieu le 31 mars. Nous remettrons au prochain cahier, qui suivra de près celui-ci, à en entretenir nos lecteurs.

ANNONCE.

Cartes de l'Australie, de l'Océanie, et du grand archipel d'Asie, redigées par A. Brué, géographe du Roi, 3 feuilles à Paris, chez l'auteur rue des Maçons Sorbonne N°. 1826.

Toutes les sciences marchent et font d'immenses progrès. La géographie ne reste point en arrière, et chaque jour

cette branche des connaissances humaines s'enrichit par des observations nouvelles; détruit d'anciennes erreurs acréditées, profite avec avantage du perfectionnemeut apporté aux instrumens, qui servent à établir d'une manière bien plus précise les vraies positions des lieux. Mais au milieu des immenses matériaux qui paraissent, chaque jour, dans toutes les langues, et chez tous les peuples, le géographe accablé sous leur nombre ne doit cependaut pas les employer sans les discuter, les comparer, les soumettre en un mot au creuset du calcul, pour en coordonner les résultats. C'est ce qu'a fait avec tant de succès M. Brué. Il n'en est point de la géographie comme de la littérature ou des sciences qui permettent à l'écrivain de déployer son génie dans la manière dont il présente les faits et en discute l'ensemble: ici tout est précision; sécheresse aride; tel point sur lequel l'œil glisse, et n'apperçoit point de changemens d'avec une carte plus ancienne, à couté des semaines, des mois entiers d'un travail, qu'on ne peut apprécier que lorsqu'on connaît la difficulté de la matière et le grand mérite d'une carte au niveau de l'époque où elle paraît. Car là aussi, il n'y a point de terme pour la perfection, Les cartes de M. Brué présentent donc de nombreuses et importantes modifications, qu'il serait trop long de détailler. Très au courant des ouvrages étrangers, il en a profité avec habileté; ainsi que des résultats des déterminations des expéditions les plus récentes, et des géographes navigateurs les plus connus, tels que Krusenstern, Freycinet, Kotzebuc; on y trouve les positions récentes de M. le capitaine Duperrey, des observations judicieuses de M. de Blosuville pour la Nouvelle-Zélande, les découvertes de MM. King, Oxley, Howell, à la Nouvelle-Hollande, etc. etc. C'est principalement la carte de l'archipel d'Asie, qui a reçu d'heureuses améliorations, et qui montre avec quel esprit de critique et de bonne foi,

M. Brué discute et rédige les matériaux immenses qu'il y fait entrer.

Destinées à former un atlas suplémentaire à *l'atlas universel* dont M. Brué s'est réservé la propriété, ces cartes, ont et le format et la projection, peut-être à trop petit point, des cartes de l'atlas. En changeant ainsi, suivant les besoins du temps les feuilles de son atlas, M. Brué a voulu toujours le tenir au niveau des connaissances géographiques, et éviter par là un de ces inconvéniens journaliers, que d'avides spéculateurs, exploitent aux dépens de la confiance publique. On sait peut-être que trop souvent d'anciennes cartes, vieillies de 10 années; sont républiées par les marchands, propriétaires des cuivres, avec des changemens et des corrections qui ne sont faites que sur le titre, et trompent à la foi et l'acheteur et l'auteur dont la réputation est blessée par ce genre de charlatanisme commercial. Pour éviter cet inconvénient M. Brué a fait imprimer son chiffre en timbre sec sur chaque feuille livrée au public.

Enfin l'auteur s'est attaché en fixant les contours des terres, à évaluer leur surface, indiquer les limites des possessions des peuples qui les habitent, et y joindre divers autres documens utiles.

Sous les rapports de l'exactitude scrupuleuse, de l'exécution, de la netteté de l'écriture, de la pureté du burin, de la beauté du tirage, on ne saurait trop louer ce travail qui réunit toutes ces qualités, et quoique la réputation de M. Brué n'ait pas besoin de cette nouvelle publication pour en être accrue, elle ne pourra qu'y contribuer puissamment.

R. P. Lesson.

Errata du 88e cahier.

Page 201, ligne 17, *projeté*, lisez : *en construction*.

FIN DU TOME VINGT-NEUVIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE VINGT-NEUVIÈME VOLUME DU JOURNAL DES VOYAGES.

Cahiers 87, 88 et 89.

(*Janvier, Février et Mars* 1826.)

IV. VARIÉTÉS. — MÉLANGES.

V. GAZETTE GÉOGRAPHIQUE.

FIN DE LA TABLE.

Paris. — Imprimerie de GOETSCHY, rue Louis-le-Grand, n.° 27.

